DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12652 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 3 OCTOBRE 1985

LE RAID CONTRE LE QG DE L'OLP EN TUNISIE

Israël a porté un coup sévère aux efforts de paix au Proche-Orient

La Tunisie a demandé, mardi soir 1er octobre, la réunion du Conseil de sécurité après le raid de l'aviation israélienne contre le quartier général de l'OLP, près de Tunis. Le bilan provisoire de cette opération est d'une soixantaine de morts.

Les chances de la négociation à laquelle le roi Hussein et le président Moubarak entendaient associer l'OLP sont gravement compromises.

De notre correspondant

Jérusalem. – *« L'heure est venue de frapper l'OLP à la tête. Pas seulement les exécutants, les intermédiaires ou les inspirateurs des opérations terroristes, mais aussi ceux qui, à l'échelon supérieur, décident de les entreprendre. »* En deux phrases, mardi 1er octobre, M. Rabin, ministre israélien de la défense, a résumé on ne peut plus clairement les raisons qui l'avaient poussé à ordonner, quelques heures plus tôt, le bombardement meurtrier du quartier général de l'OLP.

Que le récent assassinat de trois touristes israéliens à Larnaca ait incité l'Etat hébreu à frapper fort – très fort – n'est pas douteux. Mais il semble bien que ce crime de sang-froid commis le jour du Kippour – et qui a révolté le pays – a servi de prétexte à Jérusalem pour se livrer à une spectaculaire démonstration de force contre l'OLP, son ennemi principal, en exécutant un projet longuement mûri.

Une opération de représailles a ainsi, aux yeux d'Israël, pris valeur d'avertissement exemplaire.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

La vraie cible

Une fois de plus Israël a frappé. Une fois de plus ses militaires suscitent l'admiration teintée de jalousie de leurs collègues : on commentera sans doute longtemps dans les popotes d'aviateurs un raid de chasseurs-bombardiers à 2 400 kilomètres de leurs bases qui se solde par la destruction totale de l'objectif, sans que l'assaillant subisse la moindre perte. Magistral coup au but. Mais quel but ? C'est aujourd'hui toute la question.

Sur le plan des principes, les choses sont simples. Jérusalem, qui avait riposté naguère à un attentat contre l'un de ses diplomates par l'invasion du Liban, ne recule pas devant des représailles disproportionnées dès lors qu'il s'agit de « casser les reins à l'OLP ». Le meurtre particulièrement odieux de trois de ses citoyens à Larnaca et l'émotion soulevée par la multiplication des actions terroristes dans les territoires occupés appelaient à ses yeux une éclatante vengeance.

Pour frapper si loin, si haut, si fort, le gouvernement divisé de M. Pérès est redevenu unanime, M. Ezer Weizman ayant seul fait exception. L'équipe au pouvoir a suscité une fois de plus un réflexe de fierté patriotique dans l'opinion. Du même coup, les travaillistes se sont [illegible] et peuvent nourrir à nouveau des espoirs pour les prochaines élections. Mais aller détruire en Tunisie son quartier général, c'était avant tout proclamer à la face du monde que les efforts actuels de règlement où l'OLP est associée au roi Hussein et au président Moubarak n'avaient pas la moindre chance de succès. Bref, que ces Palestiniens que Mme Thatcher vient d'accepter de recevoir à Londres et dont le président Reagan commençait à inscrire, sous la pression de ses alliés modérés, les noms dans son agenda ne sont que des « terroristes » et ne seront jamais admis à une négociation.

La première réaction américaine au raid israélien est venue justifier cette attitude. Les Etats-Unis, pourtant au mieux avec la Tunisie modérée, parlent de représailles « légitimes » et semblent accepter d'un cœur léger cette violation de la souveraineté territoriale d'un pays ami que la France, pour sa part, « ne peut que condamner ». Même si cette position, qui n'est sans doute pas celle de M. Shultz, se fait un peu plus nuancée au Conseil de sécurité, on voit mal désormais comment une OLP justement « châtiée » pourrait, aux yeux des Américains, être enfin conviée à des discussions sur l'avenir de la région.

Donnant des armes aux « durs » des deux camps, l'opération israélienne a sévèrement frappé la Tunisie, en dépit de la déclaration de M. Rabin assurant qu'elle « n'était pas notre cible ». C'est un coup catastrophique et immérité pour un pays qui, le premier, a prôné le dialogue, parle un langage de raison et qui est en butte aux dangereuses menées du colonel Kadhafi. Comment protester demain contre les violations de sa souveraineté si l'on s'accommode de celle qui vient de se produire ? Et comment appeler les Arabes modérés à se faire entendre quand leur voix est couverte par tant d'explosions ?

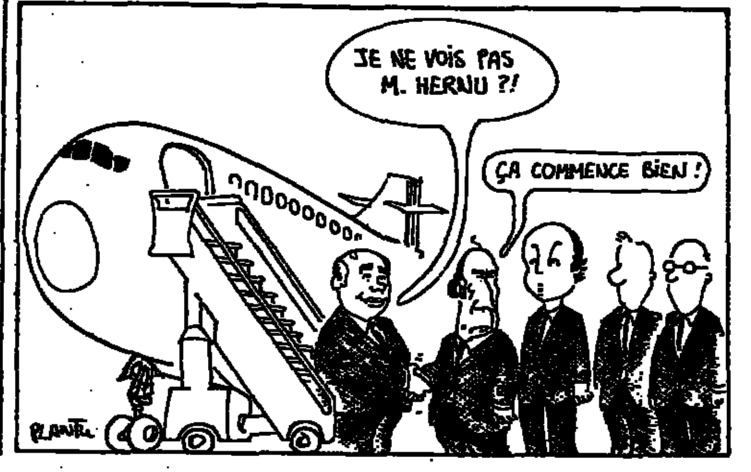
Plus que l'OLP, déjà aux prises avec le redoutable président Assad et ses alliés au Liban, c'est la négociation en cours qui a été la véritable cible des chasseurs-bombardiers israéliens. Comptables d'autres intérêts, les Etats-Unis peuvent-ils accepter qu'elle soit totalement et irrémédiablement ruinées ?

LA VISITE DE M. GORBATCHEV A PARIS

La « guerre des étoiles » domine le sommet franco-soviétique

Le président de la République et Mme Mitterrand devaient accueillir ce mercredi 2 octobre, à 16 heures, à l'aéroport d'Orly, le secrétaire général du PC soviétique et Mme Gorbatchev.

Un premier entretien politique était prévu en fin d'après-midi à l'Elysée, avant le dîner offert à son hôte par M. Mitterrand, au cours duquel des allocutions sont traditionnellement échangées.



Le programme de M. Gorbatchev prévoit deux autres entretiens politiques, jeudi et vendredi, avec le président de la République, ainsi qu'une entrevue, à l'Hôtel Matignon avec M. Laurent Fabius. Le chef du PC soviétique aura d'autre part l'occasion de rencontrer diverses personnalités de l'opposition lors de ses visites à la Mairie de Paris et à l'Assemblée nationale.

Dans un entretien diffusé mardi soir par TF1, M. Gorbatchev a insisté sur les dangers que faisaient courir au monde l'apparition d'armes nouvelles et, en particulier, *« la militarisation de l'espace »*, allusion au projet de « guerre des étoiles » du président Reagan. Chaque gouvernement, a-t-il insisté, doit prendre position à ce sujet.

Mardi également, le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelles, a indiqué que les problèmes de sécurité et de l'équilibre des forces seraient au centre des conversations franco-soviétiques, laissant entendre toutefois que la partie française ne souhaitait pas la publication d'un communiqué commun. L'Elysée a d'autre part annoncé que le président ne comptait pas se rendre au sommet proposé pour le 24 octobre par M. Reagan, mais qu'il est disposé à rencontrer celui-ci prochainement.

(Lire nos informations pages 2 à 5.)

DANS L'ATTENTE DU « GREENPEACE » A MURUROA

500 hommes... sur le qui-vive

De notre envoyé spécial

Papeete. – Le vice-amiral René Hugues, qui commande les forces armées de la Polynésie française et la zone maritime du Pacifique, s'apprête à quitter, à la fin de cette semaine, son PC de Papeete à Tahiti, pour se rendre *« là où* [ma] *présence sera jugée le plus utile »*, explique-t-il, c'est-à-dire dans les parages de Mururoa, probablement à bord de l'aviso escorteur *Enseigne de vaisseau Henry*. Il y attendra l'arrivée du bateau *Greenpeace*, qui se trouve, à ce jour, du côté des Marquises et dont les déplacements sont désormais suivis à la trace par un autre aviso escorteur de la Marine nationale, le *Balny*. *« On ne fait pas la guerre à Greenpeace,* dit le vice-amiral Hugues, *mais je suis chargé, dans le respect des consignes du président de la République et dans la légalité du droit de la mer, de mener à bien une opération de maintien de l'ordre s'il devait y avoir une intrusion étrangère dans les eaux territoriales. »*

A 1 200 kilomètres de Papeete, l'atoll de Mururoa a *été* déclaré *« zone rouge »*, c'est-à-dire que les ingénieurs et les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique s'affairent à la préparation des prochaines expériences nucléaires. *« Sur l'atoll,* affirme le vice-amiral Hugues aux journalistes qui y sont interdits de séjour, *la contestation de Greenpeace est le cadet des soucis de ceux qui y travaillent. On attend dans le calme, et, de ma part, il n'y a aucune nervosité particulière. »*

Depuis le 23 mai 1985, le haut commissaire de la République en Polynésie française, M. Bernard Gérard, a décidé de suspendre le droit de passage dans les eaux territoriales françaises (soit 12 miles nautiques, environ 22 kilomètres) qui bordent les atolls de Mururoa et de Fangataufa. La navigation dans ces eaux est interdite jusqu'à la fin des expérimentations nucléaires. Les peines encourues par les contrevenants peuvent aller jusqu'à six mois de prison et même à deux ans si le bateau intrus contraint par ses manœuvres la marine de guerre à faire usage de la force.

Un premier voilier de Greenpeace, le *Vega*, avec cinq personnes à son bord, se trouve actuellement dans les eaux internationales, devant l'atoll de Mururoa. Un deuxième voilier, *l'Alliance*, est en escale à Rutu, dans les îles australes françaises, à un millier de kilomètres de Mururoa. Un troisième voilier, le *Breeze*, est encore à six ou sept jours de mer de l'atoll, et le remorqueur *Greenpeace*, qui bat pavillon américain et qui est suivi par le *Balny*, ne devrait pas arriver avant le 6 octobre devant Mururoa.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 10.)

Lire « Filature en haute mer » l'article de notre envoyé spécial ROGER CANS à bord du « Greenpeace » page 10

« EN TOUTE LIBERTÉ », d'Alain Savary

L'intolérance des extrêmes

par RENÉ RÉMOND

Un peu plus d'un an après le point culminant de la querelle scolaire, Alain Savary livre son témoignage : contribution capitale à l'autopsie d'un projet dont le retrait fut un moment décisif du septennat. Connaissant la discrétion de l'homme, on présume qu'il ne s'est pas résolu à parler sans réfléchir : comment dire la vérité sans manquer au devoir de réserve qui lie durablement un ministre ?

Il a trouvé le moyen de dire beaucoup sans trahir de secrets d'Etat, ce mélange assez rare de retenue et de sincérité est à l'image de l'homme, dont on sait le peu de goût pour les déclarations fracassantes. On y trouve peu de révélations véritables, mais, outre une analyse détaillée des données et des positions, des précisions, des confirmations, une réflexion surtout, et des convictions fondées sur une démarche empirique ; quant aux silences, ils sont aussi intéressants.

L'essentiel du livre est consacré aux rapports entre les deux enseignements, pas la totalité. Parce qu'Alain Savary ne croit pas qu'ils puissent recevoir une solution satisfaisante en dehors d'une rénovation de tout le système éducatif. Les deux opérations sont liées. Aussi évoque-t-il ses efforts en ce sens, et on ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit de la nécessaire innovation pédagogique. Il définit la démarche qu'il a suivie pour préparer la solution de la querelle : écouter, rapprocher peu à peu les points de vue, désamorcer les passions contraires ; il a choisi de prendre son temps et pas seulement pour des motifs d'opportunité. Pour le reste, s'en remettre à l'application de mesures prudentes mises en œuvre avec progressivité.

Il s'est vite convaincu de l'impossibilité de satisfaire les revendications des organisations laïques : abrogation des lois dites antilaïques ou intégration des établissements sous contrat. Au reste, les textes comportaient des contradictions.

Trois sortes de changements survenus depuis 1959 rendaient irréalistes les exigences laïques. Vingt et quelques années d'application de la législation avaient créé des liens difficiles à rompre soudain. Du côté catholique, les esprits avaient évolué : l'Eglise avait proclamé la nécessité de la liberté religieuse, reconnu la légitimité de la laïcité, admis la distinction entre l'ordre du savoir et celui de la foi ; l'épiscopat – et Alain Savary s'en portait garant auprès du chef de l'Etat – souhaitait une solution définitive de conciliation et n'était pas opposé à des concessions.

Enfin l'opinion aussi avait évolué, y compris à gauche et dans les rangs socialistes, et ne voyait plus dans sa majorité d'objection à une aide de l'Etat à des établissements privés : la vieille formule à laquelle se raccrochaient les laïques : « A école publique fonds publics, à école privée fonds privés », était totalement archaïque.

(Lire la suite page 22.)

débats

L'URSS ET LA FRANCE

A l'occasion de la visite à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev, Vadim Zagladine estime que les médias ont un grand rôle à jouer pour informer les Français sur les réalités soviétiques et Fiodor Bourlatski insiste sur les dangers de la militarisation de l'espace. De son côté, Henri Froment-Meurice examine quelles sont les conditions nécessaires pour surmonter peu à peu la division de l'Europe entre l'Est et l'Ouest.

Tisser des liens entre le Marché commun et le COMECON

Le projet « Eurêka » est intéressant s'il sert la cause de la paix

par FIODOR BOURLATSKI (*)

JE *voudrais* que la rencontre soviéto-française serve la cause de la coopération européenne, surtout dans le domaine de la coopération économique, *scientifique, technique et* dans les échanges de personnes et d'informations. Puissent le Marché commun et le Conseil d'assistance économique mutuelle (1) *échanger une poignée de mains* amicale qui ouvrira le chemin de leurs relations mutuellement avantageuses, puissent les acquis culturels de ces deux parties de *notre continent devenir* l'apanage de tous les Européens.

Bien sûr, une atténuation de la confrontation des deux blocs militaires, l'OTAN et le pacte de Varsovie, et la cessation de la course *aux armements doivent aller de* pair avec ce processus.

Je dois dire que le projet « Eurêka » avancé par le gouvernement français m'a intéressé, bien que je n'y voie pas tout à fait *clair pour l'instant. Il m'a semblé* intéressant parce que, à première vue, il présentait l'alternative à une utilisation militaire de nouvelles technologies dans l'espace en faveur de la promotion des branches économiques civiles. Mais je tiens à être absolument sincère et à relever certains points inquiétants. Par exemple, on pourrait essayer de jeter une « passerelle » entre « Eurêka » et des projets militaires. Je voudrais espérer *qu'« Eurêka » ne servira* que la cause de la paix.

La rencontre Gorbatchev-Reagan à Genève se tiendra environ un mois après le sommet de Paris. Les Français savent certainement que, en *réponse à notre* proposition sur le moratoire concernant toutes les explosions nucléaires, les Américains ont procédé à des essais du système antisatellite ASAT sur une cible réelle située dans l'espace. Mais, en dépit de ces actions et d'autres *visant* à aggraver la *situation*, nous espérons toujours que, dans le temps qui reste, le bon sens et la compréhension de son propre intérêt pourront amener Washington à se *rendre compte de la* nécessité des concessions et des compromis mutuels pour assurer *la sécurité universelle* et *limiter* la course aux armements. Les Européens ont leur mot à dire concernant le danger de violation du traité sur la défense antimissile, du refus de SALT-2 *et* des autres accords conclus dans les années 70.

La militarisation de *l'espace* est le danger le plus grave qui risque de détruire la base fragile sur laquelle repose depuis vingt-cinq ans la sécurité européenne et mondiale. *Le concept de la* dissuasion a été et reste cette base. A présent, d'aucuns cherchent à opposer à ce concept la doctrine de la « défense » contre les missiles, à invoquer de prétendues « possibilités » de créer un bouclier infranchissable en utilisant *le laser, l'énergie des quanta* et d'autres moyens déployés également dans l'espace.

J'ai assisté à de nombreuses conférences consacrées à ce problème, auxquelles ont pris part aussi des représentants de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. J'en ai tiré la ferme conclusion que la nouvelle doc*trine n'est qu'une* illusion ou une tromperie. De nouvelles centaines de milliards de dollars seraient dépensées, de nouveaux types d'armes, sans précédent par leur *force destructrice, seraient mis en* œuvre, les vecteurs de sécurité seraient réduits à zéro, l'équilibre militaire se déstabiliserait, la peur et la suspicion mutuelle grandi*raient. Alors, peut-être, qui sait ?* un fou décidera-t-il de mettre en jeu la vie de l'humanité ?

Je ne suis pas le seul à aimer la culture française classique et contemporaine. Des millions de *Soviétiques partagent mes goûts.* Je voudrais croire que les Français éprouvent les mêmes sentiments à l'égard de notre culture. C'est peut-être, dans ce domaine, dans les sentiments d'une profonde sympathie réciproque de nos peuples, dans la compréhension des liens indissolubles entre nos cultures, que réside l'espoir de nouvelles perspectives du rapprochement des deux pays au nom de la paix et de la prospérité.

(*) Commentateur de la *Literatournaia Gazeta* à Moscou.

(1) COMECON (NDLR).

Quelle Europe, monsieur le secrétaire général ?

Au-delà d'un style nouveau y aura-t-il des réponses nouvelles ?

par HENRI FROMENT-MEURICE (*)

« *MAIS moi aussi, madame, je suis catholique.* » Telle fut, raconte-t-on, la courtoise réplique du Saint Père à Mrs. Luce, alors ambassadeur des Etats-Unis en Italie, qui apparemment tentait de lui en remontrer sur ce chapitre.

« *Mais moi aussi, monsieur Gorbatchev, je suis européen.* » C'est peut-être ce que le président de la République devra répondre à son visiteur lorsqu'il le recevra à l'Elysée.

A Moscou, en effet, l'Europe semble être à l'ordre du jour, et M. Gorbatchev pourrait bien à *Paris chercher à faire vibrer* la corde « européenne ». Peut-être ira-t-il jusqu'à reprendre à son compte le thème de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural », peut-être *fera-t-il des propositions précises* : conclusion d'accords entre les Communautés européennes et le COMECON, conférences « paneuropéennes » sur des thèmes concrets, reprise de la conférence sur le désarmement en Europe, et, pourquoi pas, un Eurêka à l'échelle du continent.

Prise en elle-même, telle ou *telle proposition pourrait séduire.* Pourquoi en effet se refuser, par principe, à rechercher les voies pratiques d'une « détente » entre Européens ? Pourquoi les deux Europe, *celle de l'Ouest et celle* de l'Est, ne tenteraient-elles pas de mieux asseoir la paix sur le continent ? Pourquoi la France ne reprendrait-elle pas le chemin tracé *par le général de Gaulle* : détente, entente, coopération ? Pourquoi pareille orientation ne recueillerait-elle pas un large « consensus » ?

Pourquoi ? Parce que l'Europe est, comme la langue d'Esope, la meilleure et la pire des choses. Pour que celle de *M. Gorbatchev* ne soit pas la pire, il faudrait qu'elle satisfasse à trois conditions fondamentales : la première, ne pas couper l'Europe occidentale de son alliance avec les Etats-Unis ; la deuxième, ne pas empêcher la marche de l'Europe occi*dentale vers son unité non* seulement économique, mais poli*tique ; la troisième, ne pas avali*ser la division de l'Europe et en particulier celle de l'Allemagne.

Ces conditions sont-elles remplies ?

L'*URSS*, malgré son échec contre les Pershing, reprend son offensive de découplage en cherchant à mobiliser les Européens contre la « guerre des étoiles » de *M. Reagan. Va-t-elle y renoncer ?*

L'URSS dit accepter le Marché commun. Soit. Mais *quid* du rapprochement franco-allemand, *quid* d'une Europe occidentale de *plus en plus unie politiquement*, véritable môle de puissance ?

L'URSS prétend plus que jamais que les « résultats de la deuxième guerre mondiale » sont *intangibles et que la question alle*mande est réglée. Va-t-elle réviser son point de vue ?

Jusqu'à *présent*, les positions affirmées par Moscou donnaient plutôt à penser que l'*Europe* qu'elle souhaite demeure toujours la même : à l'Ouest, une Europe sans Américains, dérivant vers un neutralisme de fait et donc en position permanente de faiblesse vis-à-vis de l'URSS ; à l'Est, un empire soviétique soumis à la loi de l'irréversibilité.

Avec cette Europe-là, accréditer des convergences serait artificiel, voire dangereux. Tel serait le cas par exemple si, du côté français, l'on se prêtait à un semblant d'accord portant condamnation de la « *guerre des étoiles* ». S'efforcer en revanche de faire comprendre à M. Gorbatchev qu'une telle vision persistante de l'Europe ne peut conduire au *mieux qu'à des impasses, au pire* qu'à des confrontations et même à des explosions, justifierait le dialogue.

Nous allons donc voir si le secrétaire général, au-delà d'un style nouveau, apporte des réponses nouvelles. Comme l'on souhaiterait, à dire vrai, qu'enfin un dirigeant soviétique se rende aux vraies réalités, comprenne que son pays fait fausse route en Europe, et peu à peu procède aux déblocages qui permettraient d'assurer aux Européens, à commencer par l'URSS elle-même, la sécurité dont ils ont en effet tous le même besoin ! C'est alors que le développement des échanges, des contacts, des coopérations pourrait vraiment contribuer à surmonter peu à peu la division de l'Europe.

(*) *Ambassadeur de France.*

Aller vers une détente plus mûre

Mais il faut que cesse la course aux armements

par VADIM ZAGLADINE (*)

LES actions communes de l'URSS *et* de la France peuvent avoir aujourd'hui plus de poids que jamais. *Leur* renforcement est susceptible de jouer un grand rôle pour l'assainissement de la situation internationale et, de ce fait, de créer des *meilleures conditions pour le* développement de chacun de nos deux pays. Qu'entendre par là ?

Le monde, l'humanité, sont lasses de la confrontation, de l'*exténuante course aux armements.* Aussi évoque-t-on toujours plus souvent l'époque de la détente et fait-on état de la volonté d'y revenir. L'Union soviétique est évidemment pour la détente. Seulement, le mot « *revenir* » *ne semble pas tout* à fait exact, car nous sommes déterminés à aller de l'avant et non pas à revenir sur nos pas. Aller de l'avant, c'est-à-dire aller vers une détente nouvelle, plus profonde et, pour reprendre l'expression du *secrétaire général* du comité central du PCUS, plus mûre. Nous savons également que les dirigeants français se sont prononcés à maintes reprises contre la *confrontation* et *pour* la normalisation des relations Est-Ouest. C'est donc un domaine sur lequel nos deux gouvernements, nos deux diplomaties, peuvent faire *porter ensemble leurs efforts.* Cela concerne plus particulièrement le processus d'Helsinki, processus européen dont nos deux pays ont été parmi les initiateurs. *Il semble que la conférence de* Stockholm ait ébauché un mouvement en avant. Nul doute que ce mouvement pourrait être accéléré par les efforts communs de nos deux pays (qui, bien entendu, ne seraient pas dans ce cas les seuls à les faire).

La cessation de la course aux armements et la réduction maximum des plafonds de l'armement constituent la condition *sine qua non* et la prémisse de cette *détente nouvelle. C'est également* un terrain qui semble très propice aux actions communes de nos deux pays. Je ne vous cacherai pas cependant que je trouve que *les efforts déployés par la France* dans le domaine militaire ne visent pas obligatoirement cet objectif. Cela signifie-t-il que l'interaction est impossible ? A *mon avis, nullement. Un dialogue* franc et empreint de confiance, une recherche active de points où l'entente est possible, est capable de nous faire progresser sur ce *plan également.*

Ce qui vient d'être dit s'applique notamment à la non-militarisation de l'espace. A plusieurs reprises, Paris s'est prononcé en faveur d'une *telle* solution. C'est également un champ d'action où nos deux pays pourraient agir, séparément ou ensemble. Les conditions sont réunies pour *cela*.

Le monde est en proie aux conflits régionaux. Or, il arrive que la France et l'URSS interprètent leurs origines de manière dif*férente. Mais malgré ces diffé*rences initiales, il est possible — et l'expérience nous le confirme — de déployer des efforts conjoints ou parallèles en vue de dénouer ces crises qui présentent un danger pour la paix. Cela serait profitable à nos deux pays et au monde *entier*.

D'autres sphères existent où une coopération plus active ne pourrait que profiter à nos deux pays. Il s'agit notamment de la culture et de la science, de technique et des technologies, du domaine humanitaire et, finalement, de l'économie.

La dernière question mérite que je m'y étende un peu plus. En fait, nos structures économiques sont complémentaires. Cela veut-il dire que toutes les conclusions en ont déjà été tirées ? Je suis sûr que non. L'ampleur de notre coopération — aussi bien en ce qui concerne les exportations françaises vers l'URSS et les exportations soviétiques vers la France qu'en ce qui concerne la coopération dans l'industrie, la science et la technique — reste très en deçà des *possibilités* dont nous disposons. Pourquoi en est-il ainsi ? Il s'agit en l'occurrence d'un ensemble de facteurs dont certains, tels que divers interdits et restrictions, *ne dépendent pas* de nos pays, dès lors qu'aucun d'entre eux n'en est l'auteur. D'autres facteurs cependant sont, en quelque sorte, d'origine nationale.

Respecter les opinions

Nous autres, Soviétiques, sommes persuadés qu'aujourd'hui faire preuve de sagesse signifie *respecter les usages et les opinions* de l'un et de l'autre et de ne pas étendre les différends idéologiques à la sphère des relations entre les Etats. En d'autres *termes*, cela veut dire qu'il *est* nécessaire de respecter la souveraineté et l'originalité de chaque pays, de n'utiliser jamais ces différends pour attiser la tension idéologique, pour semer la méfiance, quelles que soient nos *attitudes envers la politique* que nous appliquons et les appréciations politiques que nous portons sur nos actions réciproques. Il ne doit y avoir ni « fidèles », ni « *hérétiques* ». C'est *par* les actes que l'on prouve qu'on a raison et non en accusant ni en invectivant son adversaire.

J'ai l'impression que les médias français ont un grand rôle à jouer dans ce sens, surtout un journal aussi *sérieux* et influent que *le Monde*. Je suis convaincu que mes collègues, collaborateurs de ce journal, sont loin d'avoir épuisé *toutes les possibilités d'informer* plus et mieux leurs lecteurs sur les réalités soviétiques, sans dissimuler leurs points de vue pour autant et sans en tirer prétexte pour des *attaques hostiles* contre *mon pays.* Je tiens à le rappeler tout particulièrement à l'occasion du sommet soviéto-français.

Le temps passe et exige qu'on aille de l'avant. La menace *nucléaire est une épée de Damo*clès qu'il faut supprimer. La tournure que prendront les événements dépend pour beaucoup de nos pays. Je voudrais espérer que *la contribution de la France* et de l'URSS à l'assainissement de la situation internationale sera, de mois en mois, de jour en jour, plus sérieuse et tangible. L'URSS y est prête. C'est dans cet esprit que nous considérons à Moscou le sommet Gorbatchev-Mitterrand.

(*) Premier adjoint au chef du département international du comité *central du Parti communiste d'Union* soviétique.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

étranger

LA VISITE EN FRANCE DE M. GORBATCHEV

Un « Méridional » pressé

De notre correspondant

Moscou. – Le visiteur qui arrive ce mercredi à Paris est le plus jeune numéro un que l'Union soviétique ait connu depuis Staline. Sauf accident de parcours, il sera encore en place au tournant du deuxième millénaire. Autant dire qu'il a le temps pour lui et qu'il peut imposer en profondeur sa marque à son pays. L'homme, pourtant, donne une impression de fébrilité. Il fait l'effet curieux, dans un pays qui ignore ces pratiques, d'être perpétuellement en campagne électorale. A cinquante-quatre ans, M. Gorbatchev a presque l'air d'un jeune homme pressé.

Ses origines « méridionales » expliquent en partie cette attitude. Le secrétaire général est né non loin du Caucase, dans la région de Stavropol, à la limite sud de la Russie d'Europe. La mobilibité de ses traits, la vivacité de ses gestes et de son regard sont inhabituelles pour un Russe. M. Gorbatchev souligne volontiers de la main un effet oratoire. Il interpelle son auditoire. Il aime l'entendre réagir et marque parfois pour se faire un temps d'attente.

Autre nouveauté : le secrétaire général improvise à l'occasion, pas toujours d'ailleurs avec facilité. Il plaisante en public, ce qui ne s'était pas vu depuis Khrouchtchev, dont il a partiellement la spontanéité, mais non la vulgarité. M. Gorbatchev a enfin le sens de la repartie. A l'occasion d'une tournée en province, lors d'un de ces bains de foule qu'il affectionne, une femme d'âge mûr lui lance : *« Les dirigeants doivent être plus près du peuple ! » « On ne saurait être plus près »*, rétorque-t-il, déclenchant les rires de l'assistance.

Trapu, le visage plein, M. Gorbatchev a pourtant bien l'air d'un Russe, surtout quand il enfile manteau et feutre gris. Sa façon de lever un index sentencieux lorsqu'il s'adresse au groupe qui fait cercle autour de lui trahit l'aparatchik.

« Il sait sourire, mais il a des dents d'acier », disait de lui M. Gromyko le 11 mars dernier lors de la réunion du comité central qui l'a élu secrétaire général. *« C'est un homme de principes et de fortes convictions qui n'hésite pas à parler directement, que cela plaise à son interlocuteur ou non »*, ajoutait-il.

Les sourires et l'allure générale plus « moderne » du numéro un ne doivent pas en effet faire oublier qu'il a commencé sa carrière grâce à la protection du grand idéologue du régime, Souslov. Ce dernier, mort en janvier 1982, était pendant la guerre le responsable politico-militaire de la région natale de M. Gorbatchev, Sravropol, et y séjournait fréquemment.



Le souvenir de Staline

Le patronage de Souslov, gardien du dogme marxiste-léniniste et le fait que le jeune Gorbatchev adhère au parti un an avant la mort de Staline méritent d'être rappelés. Le secrétaire général a d'ailleurs fait applaudir le nom de Staline – en tant que chef militaire, il est vrai – en mai dernier, lors des cérémonies du quarantième anniversaire de la victoire de 1945. Il n'a pas été content outre mesure que le président du conseil italien, M. Craxi, lui ait parlé, à la fin du même mois, d'un de ses condisciples de l'université de Moscou qui se souvenait de propos hostiles à Staline tenus par son ancien camarade de chambrée. *« Cela peut prêter à controverse »*, a-t-il seulement remarqué. La « modernité » de M. Gorbatchev n'empêche pas qu'il accepte le passé de l'URSS...

Né dans une famille paysanne, le futur secrétaire général est « monté » très jeune à Moscou pour y suivre des études de droit. C'est d'ailleurs à l'université de la capitale qu'il a fait la connaissance de sa femme. Elle-même y suivait des cours de l'Institut de philosophie.

L'aparatchik s'éveille tôt chez ce jeune provincial. M. Gorbatchev devient en effet le chef du Komsomol, l'organisation des jeunesses communistes de l'université Lomonossov. De retour à Stavropol, il progresse rapidement dans le Komsomol local et passe bientôt à l'organisation régionale du parti dont il devient le premier secrétaire en 1970. Parallèlement il obtient (par correspondance) un diplôme d'ingénieur agronome.

Le premier secrétaire d'une région aussi importante que Stavropol n'est pas un mince personnage. Le poste donne droit à un siège au comité central. A Moscou, la protection de dignitaires du bureau politique tels que Souslov ou Koulakov (ce dernier fut lui aussi premier secrétaire à Stavropol et pouvait espérer succéder à Brejnev lorsqu'il mourut brutalement en 1978) doit ouvrir quelques portes...

L'occasion se présente précisément avec la succession de Koulakov, qui s'occupait des questions agricoles au secrétariat du comité central. On peut penser que Souslov pousse la candidature du jeune expert de Stavropol. Sa carrière est dès lors fulgurante. Il ne fait antichambre qu'un an au bureau politique et, dès octobre 1980, appartenant à la fois à cette institution et au secrétariat du parti, il est un des rares *papabile*.

Modernisme

Sous Andropov, il devient responsable de toute l'économie soviétique. Il est en effet un des « jeunes » que ce dernier utilise pour tourner l'opposition des « vieux brejnéviens » encore majoritaires au bureau politique. Il a la prudence cependant de ne pas trop se mettre en avant et de s'effacer avec différence devant Constantin Tchernienko dont il parraine l'élection comme secrétaire général. Son rival, M. Grigory Romanov, un autre « jeune » protégé d'Andropov, a été moins subtil, ce qui lui vaut apparemment la méfiance définitive de Tchernienko. M. Gorbatchev recueille les fruits de ce coup de poker lorsqu'il accède enfin au pouvoir suprême, le 11 mars dernier.

C'est un dirigeant au pouvoir apparemment incontesté et qui ne cesse de consolider ses positions qui est accueilli en France. Il reste à savoir si son objectif inlassablement répété de « moderniser » l'économie soviétique est conciliable avec sa volonté également affirmée de maintenir pour l'essentiel le système de planification centralisé existant.

Le « modernisme » du secrétaire général ne s'est pas, en tout cas, étendu, jusqu'à présent, à la politique des droits de l'homme. Les conditions dans les camps se sont encore détériorées, et plusieurs prisonniers sont morts ces derniers mois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RAISSA : UN CERTAIN NATUREL

On ne sait pas grand-chose en réalité de l'épouse du secrétaire général, même si on la voit souvent en public à ses côtés, ce qui constitue une petite révolution en URSS. Il avait fallu en effet attendre la mort d'Andropov pour découvrir les traits de celle qui n'était plus alors que sa veuve...

Même l'âge exact de Mme Raïssa Gorbatchev n'est pas connu et ne figure d'ailleurs pas sur le passeport avec lequel



elle a obtenu un visa pour accompagner son mari à Paris. L'épouse du secrétaire général doit friser la cinquantaine. Elle est mère d'une fille de vingt-six ou vingt-sept ans, Irina, qui est médecin, et déjà grand-mère d'une petite fille de cinq ans, Oksana, qu'on a vue une fois avec son grand-père dans un bureau de vote. L'existence d'un gendre n'est pas attestée.

Mme Raïssa Gorbatchev a été sous les feux des projecteurs lors du voyage qu'elle a accompli avec son mari, alors numéro deux du parti, en Grande-Bretagne, en décembre dernier. Son élégance, un certain naturel, sa connaissance de la littérature anglaise, avaient fait très bonne impression. Mme Gorbatchev continue peut-être à enseigner la philosophie à l'université de Moscou où elle a fait ses études et rencontré son mari.

D. Dh.

Les obscurs débuts du futur secrétaire général

Bien que Mikhaïl Gorbatchev ait eu une carrière beaucoup plus « normale » que ses prédécesseurs, et peut-être d'ailleurs à cause de ce fait, son personnage reste aussi mystérieux que celui d'un Andropov, tout enveloppé des secrets du KGB pendant quinze ans, mais qui avait tout de même été « exposé » au public comme ambassadeur en Hongrie dans des conditions tumultueuses. Dans le cas présent, très peu de témoignages sont disponibles sur le nouveau secrétaire général aux premières étapes de sa vie.

Ainsi, sur son séjour à la faculté de droit de l'université de Moscou (1950-1955), un étudiant juif émigré depuis lors en Allemagne fédérale avait affirmé que Mikhaïl Gorbatchev, responsable (à partir de 1952) du komsomol de sa faculté, se distinguait par son zèle politique, en particulier lorsqu'il s'agissait d'examiner les « affaires personnelles » des membres des jeunesses communistes.

Les premiers voyages à l'Ouest

C'est possible et même probable si l'on se souvient que l'année 1952 était celle d'une nouvelle chasse aux sorcières, mais Zdenek Mlynar, futur secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque sous Dubcek en 1968 et qui faisait alors ses études dans le même cours que Mikhaïl Gorbatchev et vivait dans le même foyer d'étudiants, offre une version plus modérée. Selon lui, Mikhaïl Gorbatchet se destinait visiblement à une carrière politique (*« On voyait bien qu'il ne se préparait pas à travailler à la procurature ou dans d'autres organes judiciaires, comme la plupart de ses camarades »*, nous a-t-il dit), mais il ne signale rien d'autre à son sujet qu'une grande curiosité intellectuelle et une certaine ouverture d'esprit. Lorsque les deux hommes se sont revus en 1967 à Stavropol, celui qui était déjà premier secrétaire de la ville se serait exprimé avec modération tant sur Khrouchtchev (qu'il aurait critiqué surtout pour à propos de son engouement excessif pour le maïs) que sur les réformes alors en gestation en Tchécoslovaquie.

C'est également à ces années-là, en 1966, que remonte le premier voyage à l'Ouest du futur numéro un soviétique, grâce à un séjour dans le sud-ouest de la France qu'il fit à l'invitation de Jean-Baptiste Doumeng. Selon ce qu'en rapporte ce dernier (voir ci-contre l'article de Jacques Grall), cette visite n'a apparemment pas pris la forme des *« longues vacances en voiture avec sa femme en France et en Italie »* décrites parfois (notamment par l'*Observer* du 23 décembre 1984). Mais il est certain que ces premiers voyages (ainsi que ceux qu'il fit en Allemagne fédérale, en Italie, au Portugal et à nouveau en France au milieu des années 70 à l'invitation des partis communistes locaux) ont dû contribuer à sa formation beaucoup plus que les visites très officielles qui suivirent, encombrées de tapis rouges et d'honneurs : en 1966, Gorbatchev n'était encore que le chef du service de l'organisation du parti du territoire de Stavropol, un poste d' « apparatchik » mais pas de vedette.

Un dernier épisode est à signaler sur ce qui fut sa première grande manifestation politique. En octobre 1961, et bien que n'étant encore que chef des jeunesses communistes de son territoire, Mikhaïl Gorbatchev eut le privilège de faire partie de la délégation de Stavropol au vingt-deuxième congrès du parti à Moscou. Ce dernier congrès khrouchtchevien fut une vaste orgie antistalinienne culminant avec le déménagement de la momie du dictateur hors de son mausolée et de virulentes attaques contre le groupe « antiparti » de ses fidèles lieutenants (Molotov, Malenkov, Kaganovitch, etc.). Tout le monde était invité par Khrouchtchev à prendre la parole pour se joindre au concert, et il y eut près de cent cinquante orateurs.

Mais une région se distingua par son silence d'un bout à l'autre : celle de Stavropol. Le numéro un du parti dans le territoire, Fedor Koulakov, qui allait rester jusqu'à sa mort, en 1978, le grand protecteur de Mikhaïl Gorbatchev, avait préféré s'abstenir, lui et ses troupes, jugeant sans doute que le vent de la déstalinisation ne serait pas éternel. Il en fut récompensé en obtenant une promotion au secrétariat à Moscou, puis au Politburo, une fois Khrouchtchev renversé, et l'exemple n'allait pas être perdu pour ses « poulains ».

Le komsomol Gorbatchev, qui avait déjà vécu dès son adhésion au parti les traumatismes successifs de l'affaire des médecins (1), de la mort de Staline, de la chute de Beria, de la déstalinisation puis de la « dékhrouchtchévisation », a pu prendre ainsi la mesure des choses et acquérir les réflexes de prudence qui allaient le conduire au sommet.

MICHEL TATU.

(1) Des médecins juifs furent accusés durant l'hiver 1952-1953 d'avoir voulu assassiner des dirigeants soviétiques. Ils furent réhabilités peu après la mort de Staline.

« SOS Droits de l'homme » : manifestation au Trocadéro

A l'appel de « SOS Droits de l'homme », environ trois mille personnes se sont réunies au Trocadéro, mardi 1er octobre, pour protester, à l'occasion de la visite en France de M. Gorbatchev, contre les violations des droits de l'homme dans les pays communistes. Le comité organisateur était présidé par M. Philippe Maland, ancien ministre, président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans).

« Les larmes du ciel »

Cars de CRS. Protection civile en blouse blanche. Service d'ordre rasé et musclé de l'UNI. L'estrade bleu ciel tourne le dos au parvis des droits de l'homme. Roger Lanzac ouvre le ban : *« C'est Georges Rabol au piano qui ouvre cette soirée. »* Qui est là ? Une star : Gérard Lenorman ; un comédien : Claude Piéplu, un peu embêté du petit parfum d'intolérance politique qui se dégage de ce rassemblement : *« Je suis là parce que je suis un homme libre. »*

Cinq rangées d'invités : des représentants d'associations d'exilés de l'Est, quelques écharpes tricolores, une soutane. Une banderole « Elus et villageois de Saint-Maur-des-Fossés 94 ». *« Je suis là pour commémorer la venue de Gorbatchev »* : l'employé de banque est déçu et étonné du peu de monde qu'il y a. Ça commence par un *« défilé des drapeaux des nations opprimées »*, au son de la *Marche funèbre* de Chopin, celle-là même qui a servi à enterrer tant de secrétaires généraux du PCUS. La sono enchaîne sur le choral *Jésus, que ma joie demeure*.

Discours de M. Maland. Des noms sont hués : Mitterrand, Jack Lang. Gorbatchev aussi. *« La détente a été une escroquerie, les accords d'Helsinki une duperie. » « Je ne pensais pas que la France pût ressembler à la Pologne. »* A l'applaudimètre, Jean-Pierre Stirbois distance Marie-Madeleine Fourcade.

L'orage menace. M. Lanzac : *« Ce sont les larmes du ciel pour les prisonniers du Goulag. »* Michel de Rostolan, organisateur de la manifestation, s'empare du micro : *« Je vous demande de prier pour que la pluie cesse. »* Trois minutes, et le ciel redevient serein.

C. C.

● *Le cinéaste russe Andreï Tarkovski* est venu de Suède, où il tourne un film, à Paris, à l'occasion de la venue de M. Mikhaïl Gorbatchev, afin d'attirer l'attention sur le sort de son fils de quatorze ans, retenu en Union soviétique depuis trois ans. *« J'espère que le moment est bien choisi pour parler de mes problèmes. J'attends depuis des mois une réponse des autorités soviétiques, une réponse qui ne vient pas »*, a-t-il déclaré mardi 1er octobre au cours d'une conférence de presse, rappelant que plusieurs dirigeants occidentaux, en particulier M. Olof Palme et M. François Mitterrand, avaient promis de l'aider.

UN « PETIT » CAS HUMANITAIRE

Elizabeth Gladiline, qui vient de fêter ses six ans à Moscou, n'a toujours pas fait la connaissance de son père, l'écrivain Anatoli Gladiline, réfugié en France depuis 1976 et naturalisé français.

La prochaine venue en France de M. Gorbatchev semblait pourtant l'occasion idéale de régler ce cas humanitaire d'autant plus simple qu'il concerne une petite enfant, d'ailleurs titulaire d'une carte d'identité française. (Elizabeth est née – à Moscou – peu après un séjour de sa mère, Irena Sourenkova, à Paris.) Or c'est précisément à quelques jours de la visite officielle en France du secrétaire général du PC soviétique que l'office des passeports de Moscou a de nouveau refusé, cette fois « catégoriquement » à la mère et à l'enfant, une autorisation de sortie temporaire du territoire.

Anatoli Gladiline n'a plus qu'à espérer que les autorités soviétiques, après avoir suffisamment montré leur « fermeté » trouveront là l'occasion de faire un petit geste, lors de conversations sur les cas « humanitaires », qui ne manqueront pas de se tenir, à l'initiative de la partie française, en marge du séjour de M. Gorbatchev à Paris.

LA VISITE EN FRANCE

L'entretien du secrétaire général avec TF 1

• Une « militarisation de la conscience politique » entrave le dialogue
• Chaque gouvernement doit prendre une position nette et claire sur la militarisation de l'espace

TF 1 a diffusé mardi soir 1er octobre un long entretien avec M. Mikhaïl Gorbatchev, qui avait été recueilli *lundi* à Moscou par Yves Mourousi, Alain Denvers et Dominique Bromberger.

Avant de répondre aux questions des journalistes, le secrétaire général du PC soviétique a souhaité adresser au peuple français un « message », *dans lequel il a notamment évoqué la « fraternité d'armes »* de la France et de l'URSS dans la lutte contre le fascisme et l'expérience *historique de* la coopération entre les deux pays. Parlant de la situation internationale, il a déclaré que *« l'Europe est truffée de bases militaires et d'armes de mort; c'est une poudrière qui peut sauter »*. Il a affirmé que l'Union soviétique était pour sa part *« résolument contre la course aux armements »* et rappelé les initiatives prises par Moscou dans ce domaine. *« Nous sommes prêts, a-t-il dit, à d'autres décisions radicales. »*

Répondant ensuite aux questions des journalistes, le secrétaire général du PC soviétique a notamment déclaré :

« Nous allons en France parce que nous pensons que cela correspond aux intérêts fondamentaux de nos deux pays et aussi aux intérêts des autres peuples. Aujourd'hui plus que jamais, il faut un dialogue politique actif pour diminuer la tension de ces dernières années. Nous avons des systèmes politiques différents, nous avons des vues différentes sur les *valeurs humaines, mais nous* avons aussi beaucoup de choses en commun. Ce qui nous préoccupe tous, c'est de vivre dans ce monde réel et de trouver des voies qui permettent de travailler ensemble dans différents domaines, compte tenu du fait que nous sommes tous inquiets, vu le développement des armements, de la menace nucléaire. Je crois qu'il est indispensable de procéder à ces échanges, à ces discussions de tous les problèmes qui se posent.

– N'est-il pas paradoxal, alors que M. Marchais critique et que les communistes français sont sortis du gouvernement, que vous réserviez votre première visite officielle à l'étranger à M. Mitterrand ?

– Ce qui se passe en France, c'est *l'affaire des Français. C'est* leur affaire intérieure. Je sais que ce groupe de partis qui actuellement est à la tête du gouvernement, de l'Etat, je pense au Parti socialiste et à ses alliés, et ceux qui sont dans l'opposition, à des nuances près, sont tous d'accord pour le développement des rapports franco-soviétiques, sur *la base des traditions, de* l'expérience historique. Je crois que cela est une attitude responsable. Et c'est dans ce sens que nous agissons. Tout rapprochement avec la France, a dit Lénine, est souhaitable.

– Récemment, monsieur le secrétaire général, vous avez semblé marquer un intérêt particulier *pour* l'Europe. Est-ce que cette impression est exacte et à quoi correspond-elle ?

– Nous vivons sur le même continent. Nous avons des traditions, nous avons une histoire dont nous tirons des leçons. En tout cas, il y a la sagesse de l'Europe ; cette sagesse concerne toutes les activités humaines de notre civilisation. Nous vivons dans la même maison, nous *devons travailler ensemble*, nous devons améliorer les communications intérieures de cette même maison. Par exemple, les uns entrent dans cette maison par une porte, les autres par une autre porte. Malgré cela, donc, c'est tout naturel que l'Union soviétique attribue une signification importante à cette coopération, c'est une *approche gaullienne*.

Eurêka et IDS

– *A priori*, vous préférez Eurêka à la « guerre des étoiles », enfin à l'IDS ?

– *A priori*. Nous préférons la non-militarisation du cosmos à la militarisation de l'espace, c'est l'essentiel. Si le projet Eurêka poursuit des buts pacifiques, et justement c'est ce que nous voulons élucider au cours de notre visite, en *parlant avec le président et d'autres* représentants français, eh bien nous y réfléchirons, nous déterminerons alors notre attitude à l'égard de ce projet.

– Vous venez d'écrire à M. Reagan. Est-ce que vous lui faites des propositions nouvelles ? Est-ce que vous pouvez nous en donner la primeur ?

– Non ; je crois que les Américains en ont déjà dit l'essentiel. Ils nous demandent toujours de faire les choses d'une façon confidentielle, mais ils n'ont pas assez de patience. Dès qu'il y a des contacts, dix minutes plus tard, le monde apprend ce qui s'est dit confidentiellement *lors de cette réunion, en tout cas* l'essentiel. Donc vous avez une idée de ce que nous avons proposé.

– Pensez-vous que votre rencontre avec M. Reagan, dans trois semaines à Genève, puisse être autre chose et plus qu'une prise de contact ?

– En tout état de cause, cela est notre point de départ. J'ai déjà dit que cela serait un grand luxe pour les dirigeants de *l'Union soviétique* et pour les dirigeants américains, *dans la situation* actuelle de tension. C'est vraiment une situation tendue, sans dramatiser, où tous les peuples du monde attendent des mesures constructives et concrètes prises par les grands pays.

« Nous sommes à une croisée des chemins au-delà de laquelle les événements peuvent échapper à notre contrôle »

» Nous irions à Genève pour nous serrer la main, nous regarder, faire des sourires devant la *télévision* ? (...) Non, vraiment, nous invitons *nos partenaires – j'ai présent à* l'esprit le président des Etats-Unis, je pense à ses collègues, – nous les invitons à préparer à fond notre rencontre de Genève, de manière que même en cours de préparation et à la réunion proprement dite, on puisse jeter une base solide à la construction que nous voulons réaliser.

» Il faut construire la paix, mais une autre paix, d'autres rapports qui soient basés sur la réalité. Nous avons des *intérêts*, la France a un intérêt, les Etats-Unis ont intérêt à cela. Mais qui dira que les autres 150, 160, 170 autres Etats du monde ne sont pas intéressés à cela ? Qui ose le dire ?

– De votre point de vue, pourquoi y aurait-il, en dehors des facteurs que nous connaissons bien, mais qui ont permis une certaine stabilité jusqu'à *présent, pourquoi* y *aurait*-il aujourd'hui plus particulièrement un danger ?

– Bonne question ! Bonne question en ce sens que c'est la question essentielle qui exige une réponse maintenant. Quand nous parlons de cette façon, c'est-à-dire que nous sommes à une croisée des chemins, au-delà de laquelle peuvent commencer des événements qui peuvent échapper à notre contrôle, eh bien, ce n'est pas faire preuve de pessimisme, c'est *faire preuve de responsabilité*. (...)

» A *la suite de l'évolution de* la science, de la technique, nous avons atteint un stade où la course aux armements peut être transférée dans le cosmos, nous avons atteint un stade où l'on peut inventer des armes non nucléaires, mais des armes qui ont la possibilité d'agir comme s'il s'agissait d'armes nucléaires avec une tête, la même profondeur, la même efficacité, si on peut parler d'afficacité.

» Franchement, il nous est très difficile de commencer la *discussion*. Vous avez noté, sans doute, qu'il y a une certaine militarisation de la conscience politique. Quelqu'un a dit que, autrefois, les guerres surgissaient à la suite de conflits politiques, et maintenant, en raison de cette militarisation, ce processus très vaste ne permet pas de commencer un dialogue politique. Il est difficile de démarrer les *négociations, nous le ressentons*. Qu'est-ce qu'il se passera si demain commence un processus de militarisation de l'espace ? Si l'on commence à créer des armes cosmiques ?

» Des processus peuvent se produire qui rendront plus difficile la recherche d'un règlement pacifique. Si quelqu'un entre dans l'espace, alors là tomberont les limitations que l'on peut envisager, limitations *des armements stratégiques*, etc. Je crois que nous abordons le problème d'une façon responsable; ce n'est pas une position théorique; nous évaluons ainsi la situation réelle; c'est ce qui dicte la nécessité de transposer les rapports entre nations sur un autre plan, d'arrêter la course aux armements, de liquider les *armements nucléaires. Il ne s'agit* pas seulement d'une position qui engage l'Union soviétique et les Etats-Unis; la responsabilité de tout cet effort appartient aussi aux autres nations; on ne peut pas rester sur la touche, à l'écart; il faut prendre position. Chaque gouvernement responsable, chaque dirigeant politique responsable, doit prendre une position nette et claire *sur ces questions*. C'est justement une des plus *graves raisons* pour lesquelles nous nous rendons en France.

– *Puisque vous êtes un homme du changement, monsieur le secrétaire général, pourquoi n'y aurait-il pas de changements dans votre pays sur un sujet qui affaiblit l'image à l'étranger de l'Union soviétique, qui est celui des droits de l'homme ? C'est dans une salle proche que M. Mitterrand avait lancé pour la première fois dans les murs du Kremlin, en juin 1984, le nom des Sakharov; alors, si l'on y ajoute celui de Chtcharansky, si l'on y ajoute la campagne qui est faite en France en ce moment pour la possiblité pour les juifs soviétiques d'immigrer, est-ce que tout cela ne peut pas être une marque du changement Gorbatchev ?*

– Je ne veux pas me limiter à répondre de façon purement formelle, bien que je pourrais le faire et dire : *« Nous, en Union soviétique, nous réglons nos problèmes ; vous, en France, vous réglez les vôtres. »* (...) La question des droits de l'homme, pour nous, ne présente aucune difficulté. Nous sommes prêts à en discuter où l'on veut, *devant n'importe qui. Cette question* est en train d'être gonflée artificiellement et d'être utilisée pour empoisonner les rapports entre les peuples et les Etats. (...) Chez nous, le peuple est très sensible à cette question.

» En ce qui concerne les droits économiques et les droits sociaux, nous pourrions démontrer où en sont les problèmes dans les pays développés de l'Occident, y compris en *France, et comment se présentent* les choses chez nous. Pour ce qui est des droits politiques, je pourrais démontrer que, dans le Soviet suprême, il y a davantage d'ouvriers et de paysans que dans les Parlements des pays développés. (...) Vous ne permettez pas aux ouvriers d'entrer dans vos Parlements. Chez nous, les ouvriers sont partout en majorité.

La question juive

» On semble penser que le plus grand des droits politiques, c'est de manifester. (...) Mais les manifestations se *poursuivent, et la situation* reste la même. Parfois, il faut des *siècles*, ou au moins des dizaines d'années pour que, par ce moyen-là, on arrive à la solution des problèmes. Non, chez nous les gens ne vont pas manifester, car ce qui se fait en Union soviétique se fait dans l'intérêt du peuple. (...) Dans un pays aussi grand que l'Union soviétique, il y a sans doute des gens qui, en vertu de *telle ou telle logique*, ne sont pas d'accord avec le pouvoir *soviétique, ne sont pas d'accord* avec le socialisme. C'est leur affaire. Il y a des problèmes lorsque apparaissent des faits qui sont ultérieurement présentés d'une façon à nuire à l'Union soviétique et à réduire son autorité aux yeux des travailleurs, lorsque telle ou telle personnalité est en contradiction avec la loi. Et dans le cas précis de Chtcharansky, c'est à cela que nous pensons. (...) Vous savez *ce qui s'est passé avec Chtcharansky* ? Nous ne voulons pas, par des voies détournées, donner des informations au public. Non, il enfreint nos lois. Et vous savez quelles lois ?

» Vous parlez maintenant de *la* question juive. S'il y a un pays quelconque *où des droits politiques* et autres sont dévolus aux *Juifs* comme chez nous, eh bien je serais extrêmement *heureux d'en entendre* parler. Nulle part ils n'ont autant de droits que chez nous. La population juive qui représente 0,69 % de notre population, représente 10 à 20 % dans le domaine de la participation au processus politique et culturel. S'il se pose des problèmes de réunions, eh bien, nous acceptons cela. Nous résolvons les *problèmes en ce sens*. Quand est-ce que nous empêchons une solution ? Lorsqu'il y a un problème de secret d'Etat, alors nous leur donnons la possibilité d'attendre et ceux qui, pendant cinq ans, dix ans, n'ont pas reçu d'autorisation de partir, s'il faut qu'ils sortent pour réunir les familles, eh bien, on leur accorde le droit de sortir et les gens partent. (...) Nous poursuivrons tranquillement *cette* approche humaine. Nous continuerons à résoudre ces problèmes, le problème des mariages mixtes, le problème de la réunion des familles.

– Y a-t-il oui ou non 4 millions de prisonniers politiques en Union soviétique ?

– C'est absurde. Ça rappelle la propagande de Goebbels. Mais je m'étonne, monsiur Mourousi, vous qui êtes un homme éduqué, que vous puissiez même poser cette question. C'est absurde.

– Vous semblez avoir une méthode *de gouvernement différente*, une méthode de communication *différente*. L'Occident a pu découvrir votre épouse. Est-ce qu'il y a un style Gorbatchev, et comment pourriez-vous le définir ?

– Il n'y a pas de style Gorbatchev. Si vous parlez de nos méthodes de travail, en particulier de ma façon d'aborder les problèmes, de mon style de travail, ce n'est pas quelque chose *qui* date d'hier ou d'il *y a deux ou trois* mois. Toute ma vie, j'ai travaillé comme ça. Beaucoup de mes collègues travaillent de la même façon. C'est ce que nous cultivons dans notre parti, ce que nous appelons le style léniniste de travail. Ce sont là nos méthodes, qui sont basées sur le consensus, sur les contacts avec les travailleurs, sur l'étude des processus réels ; tout cela a été souhaité passionnément par Lénine. »

(1) Principes établis lors de la rencontre Brejnev-Pompidou au mois *d'octobre 1971, à Paris*.

Sans forcer son talent

Une longue prestation à la télévision française, quelques semaines après une interview au magazine américain *Time* : M. Gorbatchev mêlant dans les deux cas le sérieux et l'aimable, une relative décontraction et la dignité *encore un peu raide qui sied* à un dirigeant soviétique, a *conforté, à la veille de son arrivée* à Paris, l'image qu'il veut donner de lui au monde occidental.

Le secrétaire général a compris que, *pour* se faire entendre des dirigeants de l'Ouest, l'un des meilleurs moyens est de s'adresser à une opinion publique dont eux-mêmes dépendent, quitte à se plier aux lois du genre. Encore faut-il, pour réussir ce type d'entreprise, un savoir-faire *qui n'est* pas donné à tous, et qui, surtout, *ne s'acquiert pas en un jour.*

A cet égard, la prestation de *mardi soir laisse une impression* mitigée. Certes, si l'on compare la *performance* de M. Gorbatchev à celle de Leonid Brejnev, qui en 1977, en présence – déjà – d'Yves Mourousi, se contentait, en guise d'interview, de lire un texte, le progrès est considérable. M. Gorbatchev semble bien dans sa peau et dans son costume, et de dispense de porter les décorations *dont raffolait Brejnev.* L'immense bureau style Lévitan et les *porte-stylos en forme de Spoutnik* ont laissé place à une table basse et des fauteuils dorés. Pour qui se souvient du spectacle gênant offert par le Brejnev des dernières années et par ses éphémères successeurs, la vision de cet homme *qui parle* distinctement, respire normalement et semble en parfaite *possession* de ses capacités physiques et intellectuelles apporte un contraste saisissant. Mais c'est, à vrai dire, la moindre des choses, s'agissant du responsable de l'une des deux superpuissances.

Pour le reste, ce qui paraît extraordinaire, parce que cela se passe au Kremlin, semblerait sans doute plutôt banal et pas forcément très réussi ailleurs. Ainsi M. Gorbatchev a-t-il cru nécessaire de faire précéder l'interview proprement dite de la lecture d'un *long* « message » au peuple français qui a dû décourager plus d'un *téléspectateur. Un texte sans surprise* aucune, vantant les mérites *de l'amitié franco-soviétique* et du régime de l'Union soviétique, en passant, comme d'habitude, par Normandie-Niémen et la lutte contre le fascisme – mais sans un sourire, sans une inflexion, qui permette de fixer l'attention. Et avec, par contre, quelques arrêts un peu longs pour tourner les pages. Sur ce plan-là, au moins, M. Gorbatchev a encore beaucoup à apprendre d'un certain Ronald Reagan...

Des réponses un peu grises

L'interview elle-même permit en revanche à M. Gorbatchev de se montrer plus à son avantage, d'autant qu'il s'agissait là d'une réelle nouveauté, le secrétaire général *se prêtant avec bonne* volonté au jeu des questions.

Mais les réponses, elles, restaient plutôt grises, de caractère très général et sans grand relief, sauf à propos des dangers de l'IDS (la guerre des étoiles), qui offre à la diplomatie soviétique son meilleur terrain de manœuvres. Le secrétaire général a pu aussi proclamer son attachement à la paix sans que personne, parmi ceux qui le questionnaient, *songe à même mentionner* la guerre d'Afghanistan.

Par contre, M. Gorbatchev a fait preuve d'une « indulgence » et d'une patience inhabituelles à l'égard de ceux qui l'interrogeaient, avec une certaine insistance, sur les droits de l'homme. Dommage seulement qu'Yves Mourousi, confondant apparemment le nombre des prisonniers *politiques* avec le nombre total des détenus en URSS, ait offert à M. Gorbatchev une occasion rêvée de se retrancher derrière un impérable : *« C'est absurde. »*

Pour le reste, M. Gorbatchev n'a guère laissé apparaître l'autre face de sa personnalité, celle qu'il destine en priorité au public soviétique, et où l'accent est mis sur l'ordre, l'autorité et la discipline. Il s'est aussi abstenu de laisser deviner la froide résolution, la menace même, qui pointe souvent dans son attitude à l'égard de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis. A la veille de son arrivée à Paris, il a visiblement préféré jouer à fond la carte de l'amabilité : c'était prévisible.

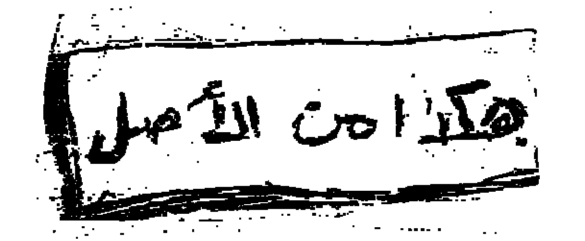
Tous, naturellement, ne seront pas séduits, et encore moins convaincus. Les efforts remarquables déployés par cet homme pour soigner son image et celle du système qu'il représente peuvent même, paradoxalement, renforcer la méfiance de ceux qui ne sentent pas la vocation de « Petit Chaperon rouge ».

Mais il se trouve que M. Gorbatchev, au-delà de ses mérites propres, est servi par les circonstances. Il est arrivé – en trombe – sur le devant de la scène internationale non seulement pour succéder à des dirigeants impotents, mais alors que l'image de tous les autres grands de ce monde, celle de M. Reagan en premier lieu, avait vieilli ou lassé. Il tient donc la vedette, sans avoir besoin de trop forcer son talent, devant un public occidental sans doute plus avide de changement qu'il ne l'est lui-même.

Pour tous ceux qui ne demandent qu'à croire, après tant d'années d'antisoviétisme triomphant, qu'il y a enfin quelque chose de nouveau à l'Est, que le pire n'est pas toujours sûr, M. Gorbatchev est pain bénit. Le sixième successeur de Lénine (il ne cite d'ailleurs aucun de ses autres prédécesseurs) a bien choisi son moment.

JAN KRAUZE.

هكذا الأصل



DE M. GORBATCHEV

Le programme

Voici les principaux points du programme du séjour en France du secrétaire général du PC soviétique :

MERCREDI 2 OCTOBRE

16 h : le président de la République et Mme Mitterrand accueillent à Orly M. et Mme Gorbatchev.

17 h 30 : entretien au palais de l'Elysée.

20 h 30 : dîner offert à l'Elysée par M. et Mme Mitterrand ; échange d'allocutions.

JEUDI 3 OCTOBRE

9 h : cérémonie à l'Arc de triomphe.

9 h 45 : réception à la mairie de Paris ; échange d'allocutions ; un entretien est prévu avec M. Jacques Chirac.

11 h : entretien à l'hôtel Matignon avec M. Laurent Fabius.

11 h 55 : entretien à l'hôtel de Lassay avec M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

13 h 20 : déjeuner offert au Quai d'Orsay par le premier ministre et Mme Laurent Fabius.

15 h 30 : entretiens élargis à l'Elysée.

20 h 15 : au château de Versailles, divertissement musical au Théâtre Louis XV ; dîner offert au Grand Trianon par le président de la République.

VENDREDI 4 OCTOBRE

10 h : entretiens à l'Elysée.

11 h : conférence de presse conjointe de MM. Mitterrand et Gorbatchev à l'Elysée.

13 h 40 : visite de l'usine Peugeot-Talbot à Poissy.

18 h : visite du musée Lénine.

20 h 30 : dîner offert par M. Gorbatchev à l'ambassade d'URSS.

SAMEDI 5 OCTOBRE

9 h : audiences privées à l'ambassade d'URSS ; M. Gorbatchev doit notamment recevoir M. Georges Marchais.

12 h 45 : cérémonie de départ à l'aéroport d'Orly.

***

Le programme particulier de Mme Gorbatchev prévoit notamment le jeudi 3 octobre une visite du musée du Jeu de Paume et la visite de la maison Yves Saint-Laurent ; le samedi 5 octobre, la visite du nouveau musée Picasso, à l'hôtel Salé.

Réchauffement politique et ambiguïtés stratégiques

De notre correspondant

Moscou. — *« Notre secrétaire général n'a pas de chance pour sa première visite dans un pays occidental »* : un haut fonctionnaire du MID (ministère soviétique des affaires étrangères) soupirait ainsi, il y a quelques jours, devant un diplomate français, en faisant allusion à l'affaire Greenpeace. Cette préoccupation — qui explique la discrétion observée ici sur l'attentat d'Auckland — est significative. Il ne s'agit évidemment pas de compassion envers les déboires essuyés ces derniers temps par le gouvernement français. Les Soviétiques craignent seulement que le scandale et les retombées politiques n'ôtent un peu la vedette à leur secrétaire général.

Cette confidence montre à quel point le voyage à Paris de M. Gorbatchev est perçu par les Soviétiques en termes de relations publiques. Il faut surtout que rien ne dérange le bel ordonnancement d'une offensive de charme qui vise, bien au-delà des Français, le reste du monde. L'étape de Paris est considérée comme un test en grandeur réelle, avant le sommet de Genève les 19 et 20 novembre avec M. Reagan. M. Gorbatchev vient tâter le terrain et parfaire sa maîtrise des médias occidentaux — déjà considérable, comme l'a montré son interview au magazine *Time* il y a un mois — avant d'affronter l'épreuve décisive qu'est, à ses yeux, la rencontre avec M. Reagan. Celle-ci sera la première d'un « numéro un » soviétique avec un président américain depuis six ans. Après tout, la dernière entrevue de M. Gorbatchev avec M. Mitterrand remonte seulement à sept mois.

A la tribune de l'ONU, M. Chevardnadze a affirmé que la visite en France de M. Gorbatchev *« revêtait une grande importance »*. Mais il n'est pas allé au-delà de cette petite phrase, qui paraissait un peu perdue au milieu d'un long tour d'horizon international dans lequel les rapports avec les Etats-Unis et la question du contrôle des armements se taillaient la part du lion.

La diplomatie soviétique, qu'elle soit formulée par M. Gromyko ou M. Chevardnadze, est fondée sur la longue durée. Les rapports avec Paris obéissent donc à quelques principes immuables. La France, puissance moyenne, n'a d'intérêt que dans la mesure où elle prend ses distances à l'égard des Etats-Unis et affaiblit ainsi « objectivement » le camp occidental. Dans ce contexte, M. Mitterrand, jugé plus « atlantiste » que son prédécesseur, a toujours suscité ici une grande méfiance.

Les relations franco-soviétiques varient donc en fonction inverse des relations franco-américaines. Or, la « guerre des étoiles » divise incontestablement Paris et Washington et ce fait intéresse naturellement Moscou au plus haut point. *« Les déclarations françaises sur la militarisation de l'espace, dans lesquelles il est dit que le programme américain "peut constituer un facteur de déstabilisation de l'ensemble de la scène stratégique", suscitent la compréhension des Soviétiques »*, écrit ainsi Vitali Korionov dans la *Pravda* du 22 septembre.

L'époque des « rapports privilégiés »

Les Soviétiques voudraient cependant que Paris aille un peu plus loin et condamne explicitement Washington. *« Les hommes d'Etat français se prononcent contre l'extension de la course aux armements à l'espace ; sur ce problème-clé et à condition bien sûr qu'existe la volonté politique, il est possible de travailler ensemble à l'avenir »*, écrit Vitali Goussenkov dans le dernier numéro de *Temps nouveaux*. Bref, les Français pourraient manifester plus de « volonté politique », c'est-à-dire en clair un peu plus d'anti-américanisme dans cette affaire, estiment les Soviétiques.

L'appréciation des relations purement bilatérales offrira aux deux hommes d'Etat l'occasion de développements plus sereins, voire plus convenus. Après une période glaciale, qui a coïncidé avec les trois premières années du mandat de M. Mitterrand — et la présence de ministres communistes dans le gouvernement français, — Paris et Moscou sont engagés depuis plus d'un an dans un processus de réchauffement. *« Les rapports sont assez bons actuellement, en tout cas meilleurs que ces dernières années »*, remarque un diplomate français de haut rang, qui cite un propos de M. Mitterrand — peut-être restrictif, comment savoir ? — selon lequel ceux-ci doivent être « constructifs ».

Les consultations politiques au niveau des hauts fonctionnaires ont en tout cas repris leur train-train. Français et Soviétiques se sont ainsi expliqués récemment sur des questions aussi diverses que la sécurité européenne (les 27 et 28 août à Paris), l'espace (les 19 et 20 septembre à Moscou) et l'Asie (les 24 et 25 septembre également dans la capitale soviétique).

Le leitmotiv est à Moscou, comme, semble-t-il, à Paris, que tout va mieux et que cela ne fera que s'amplifier. La presse soviétique ne cesse de rappeler l'époque faste *« des rapports privilégiés franco-soviétiques »* inaugurés par le général de Gaulle et poursuivis par Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing. Elle préfère glisser sur la « cure de désintoxication » imposée au début de sa présidence par M. Mitterrand et par son ministre des relations extérieures d'alors, M. Cheysson.

Dans un grand article intitulé « L'URSS est un partenaire sûr », la *Pravda* du 30 septembre insiste sur l'accroissement des relations économiques et regrette les restrictions imposées par le COCOM, l'organisme occidental qui contrôle l'exportation de produits de haute technologie vers l'URSS. Le sujet sera sans doute abordé à Paris. Le quotidien du parti affirme, d'autre part, péremptoirement que *« les milieux d'affaires français souhaitent une réanimation des liens politiques entre les deux pays »*.

M. Barre et Giscard d'Estaing à l'honneur

M. Gorbatchev devrait rencontrer, à l'occasion d'une visite à l'Assemblée nationale, MM. Barre et Giscard d'Estaing, ainsi que M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Il est intéressant de constater que, parmi les dirigeants de l'opposition, M. Barre est presque toujours cité en premier dans la presse soviétique ; on chercherait en vain d'ailleurs une critique à son endroit, privilège que le député du Rhône partage avec M. Giscard d'Estaing mais non avec le maire de Paris.

Le secrétaire général aura en définitive la tâche plus facile à Paris pour son opération de relations publiques que M. Mitterrand. Les Soviétiques, fort bien renseignés sur la politique française, seront courtois mais n'hésiteront pas à exploiter toutes les possibilités offertes.

Le partage des rôles entre M. Gorbatchev, son ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et le chef adjoint du département international du comité central, M. Zagladine — qui parle fort bien français — peut se révéler très efficace. Les uns et les autres essaieront en tout cas d'utiliser à leur profit les ambiguïtés stratégiques françaises à propos de la militarisation de l'espace.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Des échanges en déséquilibre depuis quatre ans

Du fait de la livraison des produits énergétiques, la France enregistre, depuis 1980, un solde négatif de ses échanges avec l'URSS équivalant à 10 % de son déficit commercial total. Aussi ne tiendra-t-elle pas, à l'occasion de la visite de M. Gorbatchev, d'autre langage que celui qu'elle tient depuis quatre ans : elle réclamera une nouvelle fois, et avec la même insistance, une augmentation de ses exportations.

Toutefois, si le discours reste le même, l'argumentation a changé, parce que la structure des échanges s'est, elle aussi, modifiée. Si, du côté soviétique, les produits énergétiques représentent toujours la presque totalité des exportations vers la France (86 % en 1984), du côté français la part des exportations de produits agro-alimentaires est passée de 37,5 % en 1983 à 47,2 % pour les sept premiers mois de cette année. Celle des biens d'équipement, en revanche, est tombée dans le même temps de 34 % à 16,4 %.

Il faut voir là l'effet de la chute des grands contrats. Les prises de commandes en biens d'équipement professionnel, qui représentaient encore 4,9 milliards de francs en 1982, étaient tombées à 1,3 milliard en 1983 et à 9 millions en 1984.

Pour les huit premiers mois de 1985, le montant des commandes s'est brusquement redressé, atteignant quelque 5 milliards de francs, grâce notamment aux deux importants contrats concernant les gisements pétroliers d'Astrakhan et de Tenguiz. Mais les effets de ces contrats ne se feront sentir qu'au cours des trois prochaines années, et Paris ne peut attendre aussi longtemps pour voir se rétablir l'équilibre des échanges. Il demande donc à Moscou de passer des commandes à exécution rapide (céréales, produits semi-finis, etc.) et de consolider la structure des échanges en s'engageant à signer des contrats d'équipement.

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE

(en millions de francs)

	Total échanges	Contrats d'équipement passés à la France	Balance import-export
1979	16 151	2 600	+ 913
1980	25 485	5 200	−4 649
1981	28 387	8 300	−8 425
1982	28 837	5 400	−8 499
1983	38 192	1 300	−4 292
1984	39 167	880	−5 211
1985 (huit premiers mois)	26 900	5 000	−1 447

Réduire les importations n'est évidemment pas impossible, et les effets s'en feraient sentir aussitôt. On vient d'en avoir la confirmation. Il se trouve — bref intermède — que la France a enregistré un excédent de 1,5 milliard de francs au cours du premier semestre 1985, avant de connaître un déficit du même ordre dès le mois d'août.

Cette brusque rupture n'a été due qu'à la suspension temporaire des exportations soviétiques de pétrole vers les pays occidentaux. La France a acheté à l'Union soviétique pour 5,5 milliards de francs de gaz en 1984 et pour 13 milliards de francs de pétrole. Or, sur ce second poste, elle n'est pas tenue par des contrats aussi rigoureux que ceux qui concernent le gaz et peut faire jouer la concurrence.

Telle n'est pas l'intention des pouvoirs publics, alors que l'Union soviétique reste le onzième client de la France et son dixième fournisseur. En outre, l'Union soviétique prépare son nouveau plan quinquennal (1986-1990). Quel parti pourra tirer Paris de cette nouvelle programmation ? Il est évidemment difficile de répondre avec précision à cette question tant que les détails du plan ne sont pas annoncés. Des discussions sont en cours, qui donnent quelques espoirs du côté français.

Comme il serait hasardeux de vendre la peau de l'ours avant que les contrats ne soient signés, on s'en tiendra aux deux projets les plus sérieux : le complexe sidérurgique d'Orel et le champ pétrolifère de Karatchaganak, dans le sud de l'Oural. Dans l'un et l'autre cas, les fournisseurs français pourraient prétendre à des commandes de l'ordre de 5 milliards de francs. De quoi se montrer intéressé.

FRANÇOIS SIMON.

LA FRANCE EST LE CINQUIÈME FOURNISSEUR DE L'URSS

La France est le cinquième fournisseur de l'URSS. Sa part est d'environ 9 % des importations soviétiques en provenance des pays de l'OCDE. Elle vient derrière la RFA (17 %), les Etats-Unis (15 %), la Finlande (11,5 %) et le Japon (11 %). Elle est le quatrième client, absorbant 10 % des exportations soviétiques à destination des pays de l'OCDE, derrière, cette fois, la RFA (19 %), l'Italie (16 %) et la Finlande (11 %).

Dans la part totale de ses échanges, l'Union soviétique est son onzième client et son dixième fournisseur, représentant 2,4 % de ses importations et 2,1 % de ses exportations. Les produits énergétiques forment la presque totalité des achats de la France (86 %). Quant aux ventes à l'URSS, elles étaient constituées sur les sept premiers mois de cette année pour moitié (47,2 %) par les produits agro-alimentaires (dont 37,7 % pour les céréales). Le reste : 16,4 % de biens d'équipements, 14 % de produits sidérurgiques, 6,4 % de produits chimiques et 6,4 % de biens de consommation.

DIPLOMATIE

Selon le « New York Times »

LA PROPOSITION SOVIÉTIQUE SUR LE DÉSARMEMENT CONCERNERAIT L'ENSEMBLE DES FORCES AMÉRICAINES STRATÉGIQUES ET INTERMÉDIAIRES

Les nouvelles propositions soviétiques pour la réduction des armements nucléaires (*le Monde* du 2 octobre) ont été évoquées pour la première fois par l'agence Tass, sans autres précisions, mais le *New York Times*, se référant à des responsables américains, en a communiqué certains éléments, mardi 1er octobre.

Selon le quotidien, la réduction de 50 % proposée par Moscou porte sur l'ensemble des armements américains jugés « stratégiques » du côté soviétique, c'est-à-dire non seulement les vecteurs à portée intercontinentale, mais aussi les armes à portée intermédiaire tels que les Pershing-2 et les missiles de croisière actuellement déployés en Europe, ainsi que les bombardiers basés en Europe ou sur porte-avions.

Le total des forces dont le Kremlin crédite les Etats-Unis est ainsi porté à trois mille trois cents vecteurs, et douze mille têtes nucléaires, comparés à deux mille cinq cent quatre vecteurs soviétiques, tous de portée intercontinentale. Les Américains acceptent ce dernier chiffre, mais évaluent pour leur part à deux mille leur propre arsenal de vecteurs stratégiques.

On rappelle également du côté américain que M. Reagan a proposé antérieurement un plafond de cinq mille tête nucléaires installées sur vecteurs intercontinentaux (ce qui correspond également à une réduction de 50 % des dix mille charges américaines) avec un sous-total de deux mille cinq cents ogives au maximum autorisées pour les engins intercontinentaux (basés à terre).

LA PROPOSITION AMÉRICAINE DE SOMMET A SEPT

M. Mitterrand n'ira pas à New-York mais est prêt à rencontrer M. Reagan prochainement

Le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vanzelle, a indiqué, mardi soir 1er octobre, que M. Mitterrand allait décliner l'invitation qui lui avait été faite par la Maison Blanche de participer à un sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, le 24 octobre à New-York (*le Monde* du 2 octobre). Le président français, a-t-il déclaré, *« ne se rendra pas aux Etats-Unis le 24 octobre »*, mais *« sera heureux de rencontrer M. Reagan à une date prochaine, convenue d'un commun accord »*.

Dans l'après-midi, M. Vanzelle avait déjà laissé deviner quelle serait la réponse officielle de Paris, en estimant que la rencontre suggérée par le président américain ne semblait *« pas absolument indispensable »* à l'Elysée. Le nom de la personnalité qui représentera la France lors des cérémonies organisées aux Etats-Unis, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation, toutefois, n'est pas encore connu.

Un porte-parole de la Maison Blanche a répondu peu après, à Washington, que M. Reagan souhaiterait, dans ces conditions, pouvoir s'entretenir avec M. Mitterrand *« à une date mutuellement acceptable »*, en particulier *« pour connaître les impressions que le président français aura retirées de ses entretiens avec M. Gorbatchev »*, avant de rencontrer lui-même le numéro un soviétique, les 19 et 20 novembre, à Genève.

A Londres, en revanche, on a appris, mardi, que Mme Thatcher avait *« examiné favorablement »* l'invitation du président américain. Le calendrier des activités du chef du gouvernement britannique étant toutefois très serré pour cette période, certains aménagements vont devoir lui être apportés pour lui permettre d'être présent à New-York le 24 octobre. Mme Thatcher, qui doit assister au sommet du Commonwealth à Nassau, du 16 au 22 octobre, pourrait se rendre directement des Bahamas aux Nations unies.

PROCHE-ORIENT

Le raid israélien contre le quartier général de l'OLP

Le raid israélien de mardi contre le quartier général de l'OLP à Tunis a suscité de vigoureuses réactions à l'étranger. Seuls les Etats-Unis approuvent implicitement l'opération, qui a été condamné *« énergiquement »* par les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis le 1er octobre à Luxembourg.

La déclaration des Dix, à laquelle se sont associés les ministres espagnol et portugais, dénonce *« le bombardement (...), qui viole la souveraineté d'un pays ami, pacifique et modéré et qui constitue un nouvel élément dans l'enchaînement de la violence et de la contre-violence au Proche-Orient »*. Le texte communautaire estime, en outre, que *« les actes de terrorisme commis contre des citoyens israéliens (...) ne justifient pas une telle action »*.

A Londres, Sir Geoffrey Howe, le secrétaire britannique au Foreign Office, a affirmé qu'il comprenait *« les sentiments profonds de répulsion et de colère en Israël à l'égard des récents attentats terroristes »*, mais qu'il ne pouvait pardonner *« cet acte de représailles commis par le gouvernement israélien contre l'Etat souverain de Tunisie »*.

L'Egypte a immédiatement dénoncé l'opération et suspendu les pourparlers avec Israël sur Taba. Le président Moubarak a exprimé sa déception à la suite du raid israélien, qui, a-t-il souligné, *« prouve qu'Israël ne veut pas la paix »* et *« vide de toute substance les déclarations réitérées au sujet de la paix »*.

La Libye a accusé, mardi, les Etats-Unis de complicité dans le raid israélien contre le siège de l'OLP à Tunis, en affirmant que les appareils israéliens avaient décollé d'un des porte-avions américains en Méditerranée *« en application de l'accord stratégique conclu entre l'Amérique et l'ennemi sioniste »*.

Dans une interview à la chaîne de télévision italienne RAI, M. Yasser Arafat a abondé dans le même sens. *« Il est clair, a-t-il dit, que les avions israéliens ont été aidés par les stations-radars américaines, les bases américaines, la marine américaine, la VIe flotte, par les Américains présents en Méditerranée. »* Il a ajouté : *« La violence d'aujourd'hui apparaît comme un refus de l'initiative de paix jordano-palestinienne. Dois-je comprendre que c'est là la réponse d'Israël pour la paix dans la région ? »*

M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France et au Sénégal, a dénoncé, pour sa part, dans une déclaration au *Monde*, *« les réactions de l'opinion occidentale face à la sanglante opération terroriste israélienne contre l'OLP à Tunis »*, qui, a-t-il souligné, *« ont quelque chose de choquant ; l'admiration à peine déguisée de la force brute. (...) Terroriste, l'opération israélienne contre l'OLP et contre la Tunisie l'est. (...) Parce qu'elle frappe la Tunisie, cependant, cette opération représente une dangereuse escalade et manifeste l'élasticité de ce que les dirigeants d'Israël appellent « la sphère de leurs intérêts stratégiques »*.

Plus de cinquante morts palestiniens et tunisiens une centaine de blessés

Tunis saisit le Conseil de sécurité

De notre correspondant

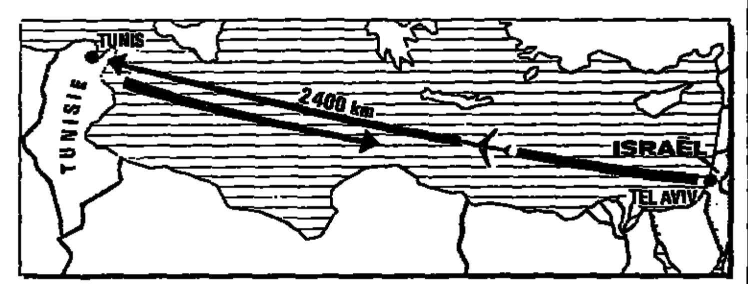
Tunis. — La Tunisie a demandé *mardi 1er octobre* la réunion d'urgence du Conseil de sécurité à la suite de l'attaque par l'aviation israélienne du quartier général de l'OLP qui, selon les autorités, a fait plus de cinquante morts palestiniens et tunisiens et près d'une centaine de blessés (1).

Les Palestiniens ont annoncé qu'Israël allait *« payer très cher »* cette *« lâche et criminelle agression »*. Les Tunisiens, eux, n'ont d'autres recours que de se tourner vers l'opinion internationale pour lui demander de condamner ce *« terrorisme d'Etat »* contre *« l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de leur pays »*. Le gouvernement tunisien a d'ores et déjà mis en garde *« tous les pays amis d'Israël »*, les avisant par un communiqué qu'il *« ne saurait tolérer aucune complaisance »* à l'égard de l'Etat hébreu. Après la condamnation quasi générale exprimée dans des messages de sympathie qui ont afflué durant toute la journée à Tunis, émanant entre autres de la plupart des pays occidentaux, cet avertissement paraît essentiellement destiné à Washington.

Déjà, dès les premières heures qui ont suivi le raid, les Tunisiens s'interrogeaient : est-il possible que l'armada de la 6e flotte en Méditerranée n'ait pas détecté à temps l'escadrille israélienne ? Le doute est devenu certitude lorsque ont été connues les déclarations du président Reagan affirmant qu'Israël a le droit de mener des représailles contre des attaques terroristes et qu'il avait frappé *« la bonne cible »* en attaquant le quartier général de l'OLP.

A un moment où les Etats-Unis ont beaucoup investi en Tunisie, s'efforçant à l'occasion de la crise avec la Libye d'apparaître comme l'allié le plus sûr, les relations tuniso-américaines risquent de connaître une grave détérioration.

Si rien ne vient la corriger, la *« défection »* de *« l'ami américain »* va en effet être durement ressentie par les dirigeants tunisiens. Au-delà de leur déception, devant ce que certains qualifient de *« lâchage »* ils se trouveront dans une position délicate à l'égard de nombre de leurs partenaires dans le monde arabe et, plus encore, face à l'opinion, qui n'a jamais complètement approuvé cette alliance. D'ailleurs, une partie de l'opposition a déjà réagi. C'est ainsi que le mouvement des démocrates socialistes s'est empressé d'affirmer dans un communiqué que *« cette agression n'aurait pu être possible sans la complicité et le soutien des Etats-Unis »*, ce qui *« est significatif du peu de crédibilité qu'il convient d'accorder au parapluie américain en Tunisie »*.



Solidarité avec les Palestiniens

En même temps qu'ils saisissaient le Conseil de sécurité, les Tunisiens tenaient à réaffirmer leur entière solidarité avec les Palestiniens qu'ils avaient accueillis lors de leur évacuation de Beyrouth durant l'été 1982 *« tant qu'ils le souhaiteront »*. Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a d'ailleurs déclaré que la Tunisie renouvelait *« son soutien au peuple palestinien dans son combat et sa résistance face à toute agression avec d'autant plus de force que le sang tunisien se trouve mêlé dans cette épreuve au sang palestinien »*. Par ailleurs, les Tunisiens ont toujours démenti que des actions terroristes soient parties de leur territoire. M. Yasser Arafat qui était interrogé mardi soir par la télévision italienne, a évité de répondre aux journalistes qui lui demandaient si c'était bien ses commandos qui étaient à l'origine de l'assassinat, la semaine dernière à Larnaca, des trois Israéliens que Jérusalem a évoqué pour justifier son raid. *« Pourquoi tant vous préoccuper de trois espions alors qu'il y a aujourd'hui plus de cent cinquante victimes ? »* leur a-t-il répondu. Selon lui, en attaquant son quartier général, Israël a voulu empêcher le développement des efforts en vue de l'ouverture de pourparlers de paix au Proche-Orient, tout en poursuivant, avec l'assentiment des Etats-Unis, l'objectif d'anéantir l'OLP qu'il s'était fixé depuis l'invasion du Liban.

M. Arafat a échappé de peu au raid qui, selon l'OLP, n'a fait aucune victime parmi les dirigeants de l'Organisation. Rentré lundi soir de Rabat, il se trouvait dans la banlieue nord lors de l'attaque.

Une extrême précision

A ce moment, l'activité venait de commencer au centre palestinien de Borj-Cedria sur les rives de la baie de Tunis, à quelque 25 kilomètres au sud de la capitale. Là, se trouvaient aménagés, tout à proximité des demeures tunisiennes, un petit immeuble et trois villas à étages abritant le bureau du président de l'OLP — où il passait souvent la nuit, — divers services administratifs, un centre de transmissions, les éléments de la Force 17, unité d'élite et garde prétorienne de M. Arafat et les bureaux du Fath du Front de libération de la Palestine et de la Saïka, dissidente du mouvement prosyrien du même nom. Quelque deux cents personnes se trouvaient dans les locaux, parmi lesquelles, assure-t-on, des employées tunisiennes, dont certaines étaient accompagnées de leurs enfants. A l'entrée de ce quartier délimité par des grilles, un groupe de policiers tunisiens, parmi lesquels il y aurait des victimes, assurait comme à l'ordinaire le service de sécurité.

A 10 h 10, les F-16 surgissaient, effectuaient un premier passage au-dessus des lieux, prenaient de la hauteur pour mieux piquer et larguaient leurs engins. Le tir fut d'une extrême précision : tandis que les habitations tunisiennes avoisinantes étaient apparemment toutes épargnées, les quatre bâtiments palestiniens étaient pratiquement rasés. *« Nous n'avons pas eu le temps de comprendre et moins encore de tenter une quelconque réplique, tant l'opération a été rapide. Cela s'est passé en un éclair »*, racontait peu après un rescapé palestinien encore hébété. Il a fallu de longues heures aux sauveteurs, soldats et pompiers arrivés en toute hâte de Tunis dans leurs ambulances toutes sirènes hurlantes pour dégager les morts et les blessés des décombres, amas de pierres et de ferraille auxquels se mêlaient des arbres et des poteaux électriques arrachés, éparpillés dans un rayon de plus de 100 mètres.

MICHEL DEURÉ.

(1) D'après des informations de source médicale, soixante-deux morts avaient été dénombrés mardi en fin de soirée. L'agence d'information palestinienne parle de cent cinquante-six Palestiniens et Tunisiens tués ou blessés.

LA FRANCE « CONDAMNE FERMEMENT L'AGRESSION »

Après le raid aérien d'Israël contre le quartier général de l'OLP en Tunisie, le commentaire du porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle (qui a déclaré : *« la France condamne fermement l'agression dont a été victime la Tunisie, un pays qui est un grand ami de la France »*) a été précisé par un communiqué du ministère des relations extérieures. Ce dernier a indiqué : *« Le gouvernement français ne peut que condamner l'action militaire menée par l'armée israélienne sur le territoire d'un Etat souverain, pacifique et ami de la France. Il déplore une action qui aggravera les tensions dans la région. Il a immédiatement pris contact avec le gouvernement tunisien et avec ses partenaires européens. »*

De son côté, M. Laurent Fabius a adressé à son homologue tunisien, M. Mohamed Mzali, un message dans lequel il fait part à la Tunisie de *« toute la sympathie du gouvernement et du peuple français »*.

Un coup sévère aux efforts de paix

(Suite de la première page.)

Dans une conférence de presse tenue à Tel-Aviv en compagnie du général Moshé Lévy, chef d'état-major, et du général Amos Lapidot, commandant de l'armée de l'air, M. Rabin a expliqué l'objectif du raid sur Tunis : *« Il s'agissait de montrer qu'aucun élément de l'OLP ne peut prétendre à l'immunité où que ce soit dans le monde, que le long bras de l'armée israélienne est en mesure de l'atteindre, de le frapper, de le punir. L'objectif de l'opération, menée à la perfection, a été entièrement atteint. »* Le bombardement du QG de l'OLP était sans doute depuis pas mal de temps — parmi d'autres opérations — « dans les cartons » de l'état-major. Il y a quelques semaines, une petite phrase de M. Rabin, lors d'une interview télévisée, n'était pas passée inaperçue. *« Israël, avait-il dit, peut frapper n'importe où en Méditerranée. »* Aux journalistes qui lui demandaient de préciser sa pensée *(« Même en Algérie, en Tunisie ? »)* le ministre avait répondu, laconique : *« C'est vous qui le dites. »*

L'hostilité de M. Weizman

Chacun s'attendait à une riposte aux meurtres de Larnaca. Le bombardement près de Baalbek, le 26 septembre, d'un camp abritant des dissidents du Fath partisans d'Abou Moussa avait paru trop « routinier » pour faire figure de représailles. Quelque chose d'autre était dans l'air. Le ministre de l'énergie représentant du gouvernement aux obsèques de deux des victimes de l'attentat de Larnaca avait averti, dimanche, devant plusieurs milliers de personnes : *« Israël ne sera pas tranquille aussi longtemps que les meurtriers n'auront pas été punis. »* Mardi, au moment même où les chasseurs israéliens volaient vers Tunis, M. Pérès déclarait à un groupe de vétérans du Parti travailliste : *« Nous n'oublierons pas ni ne pardonnerons Larnaca. »*

L'attaque du QG de l'OLP fut décidée en conseil de cabinet restreint, le 26 septembre, au lendemain du triple meurtre de Larnaca et quelques heures avant le mini-raid sur la Bekaa, lequel apparaît aujourd'hui comme une opération de diversion. Le vote du gouvernement fut acquis à l'unanimité moins une voix, celle du ministre sans portefeuille, M. Ezer Weizman. Celui-ci craignait qu'une telle initiative fasse avorter les timides tentatives de relance du processus de paix.

Les généraux Lévy et Lapidot ont présenté mardi la « fiche technique » de l'opération, sans pour autant livrer le moindre secret militaire. Ainsi ignore-t-on officiellement le nombre et le type des appareils engagés, les modalités de leur ravitaillement en vol et la catégorie des engins largués. On indique officieusement que les appareils étaient des F-16 américains ravitaillés par des Boeing-707 reconvertis à cet effet. Le raid a constitué la plus longue mission — *environ 4 800 kilomètres aller-retour* — menée à ce jour par la chasse israélienne. Il s'agit aussi d'une des plus audacieuses. Le *7 juin 1981*, l'aviation avait accompli environ 2 000 kilomètres par un itinéraire détourné à l'occasion de l'attaque du réacteur nucléaire irakien Osirak, près de Tamouz. Dans le cas du raid de 1976 pour libérer les passagers d'un avion détourné par des Palestiniens sur Entebbe, en Ouganda, ville distante de 3 800 kilomètres d'Israël, il s'agissait d'une opération aéroportée. C'est la première fois que des avions israéliens bombardent un objectif palestinien aussi éloigné de leurs bases.

« La Tunisie n'était pas notre cible »

Selon le général Lévy, deux problèmes se posaient aux pilotes israéliens : la longue distance à couvrir, la nécessaire précision des bombardements. *« Le QG de l'OLP*, a-t-il indiqué, *était un camp plus ou moins autonome d'environ 700 mètres carrés situé au bord de la mer. Il fallait éviter de tuer des civils et épargner notamment une école proche du poste de commandement. Les immeubles visés et détruits abritaient les bureaux de Yasser Arafat, le quartier général de la Force 17 et le système de communications de l'OLP. Deux autres bâtiments ont aussi été anéantis. La lutte contre le terrorisme doit être permanente, systématique et diversifiée. »* Le QG de M. Arafat était la cible principale du raid, mais non la personne du chef de l'OLP lui-même, dit-on à Jérusalem. On ne veut pas, ajoute-t-on, en faire un martyr.

Les dirigeants israéliens ont répété mardi que la direction de l'OLP, et notamment les services de la Force 17, unité d'élite opérationnelle placée sous le contrôle direct de M. Arafat, était responsable des actions terroristes anti-israéliennes commises ou tentées cette année : tentative de débarquement en vue d'attaquer le QG de l'armée israélienne à Tel-Aviv (avril 1985), explosion d'une voiture piégée à Jérusalem, tentative de débarquement en vue d'infiltration dans le nord du pays (août 1985), attentat de Larnaca. En quelques semaines, les Israéliens ont porté deux coups sévères à la Force 17. Son commandant en second, Fayçal Abouchar, aurait été fait prisonnier par la marine israélienne, le 31 août, avec plusieurs autres officiers (cette capture n'a pas été officiellement confirmée à Jérusalem). Son chef, Mohammed Natour (*alias* Abou Tayeb) a été, selon la télévision jordanienne, tué mardi dans le bombardement.

La volonté affichée par Jérusalem de frapper l'OLP où qu'elle soit signifie-t-elle que les quartiers de la centrale palestinienne à Amman sont des cibles potentielles ? Réponse de M. Rabin : *« Je répète qu'aucun objectif terroriste n'est invulnérable, je n'en dirai pas plus. »*

M. Pérès, quant à lui, a tenu à dissiper cette menace en opérant un distinguo entre la Tunisie et la Jordanie. La première accorde à l'OLP un véritable statut *« exterritorialité »*, a souligné M. Pérès, en reprenant une expression naguère utilisée à l'égard du Liban, tandis que la seconde s'efforce d'interdire toute attaque à partir de son territoire. *« Nous n'avons aucun désir d'affronter la Tunisie, elle n'était pas notre cible »*, a néanmoins ajouté M. Rabin.

Quelles seront pour Israël les retombées politiques et diplomatiques du bombardement de mardi ? D'abord une évidence : le gouvernement de M. Pérès rejettera encore plus vivement que par le passé la perspective de nouer des contacts avec l'OLP, du moins aussi longtemps que celle-ci n'aura pas renoncé sans équivoque à la violence. Depuis des semaines, le premier ministre dénonce le *« double langage »* de M. Arafat. Il est revenu mardi sur ce thème : *« On ne peut dire : je représente un peuple, asseyez-vous près de moi et négocions. On ne peut dire cela et en même temps tuer à l'aube trois innocents pour le seul plaisir de tuer... Israël repoussera les conseils de ses amis qui lui demandent d'ignorer le terrorisme et d'écouter les vagues discours de l'OLP. »*

Le raid de mardi ne va-t-il pas tuer dans l'œuf l'espoir d'une relance du processus de paix, porter un coup fatal aux efforts diplomatiques entrepris notamment à Amman et à Washington, et renforcer la main de ceux qui, dans le monde arabe et ailleurs, dénoncent l'intransigeance de Jérusalem ? *« Absurde*, répond M. Rabin. *Une seule chose porte préjudice à la recherche de la paix : le terrorisme de l'OLP. Il est inconcevable qu'il puisse nous frapper impunément. Il faut que nos voisins le sachent. »* Autrement dit, Israël reste fidèle à l'une de ses doctrines traditionnelles selon laquelle il n'existe à ses yeux aucune interdépendance entre la lutte contre le terrorisme et la volonté de règlement politique.

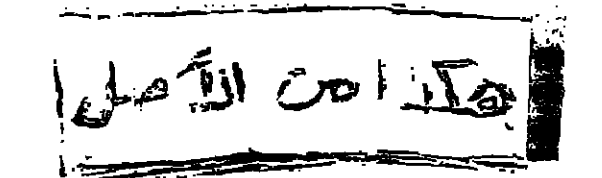
Les condamnations du raid, en Europe et à la tribune de l'ONU — où M. Shamir devait être sur la sellette, *mercredi*, — troubleront d'autant moins les Israéliens qu'ils savent compter dans cette affaire sur l'appui des Etats-Unis. Ils ont tout lieu d'être satisfaits des premières réactions de la Maison Blanche, assimilant l'attaque du quartier général de l'OLP à *« un acte d'autodéfense légitime »*. Sans doute n'en attendaient-ils pas tant à un moment où l'administration Reagan affiche sa confiance dans le désir de paix du roi Hussein et ne peut donc qu'être contrariée *a priori* par tout acte d'escalade militaire. *« Nous avons informé les Américains de l'opération une fois qu'elle était terminée »*, a précisé M. Rabin.

Le Caire : « un acte criminel »

Reste l'Egypte. Elle a qualifié l'opération d'*« acte criminel »*. Son chargé d'affaires à Tel-Aviv a fait savoir, mardi, que Le Caire n'accueillerait pas comme prévu, cette semaine, les diplomates israéliens chargés de poursuivre les négociations sur le litige frontalier de Taba. On ne semble pas prendre ici trop ce geste au tragique. L'Egypte, estime-t-on, se devait de marquer sa mauvaise humeur, ne serait-ce que par solidarité avec M. Arafat. *« Mais nos deux pays ont un intérêt mutuel à régler leur conflit*, estime M. Rabin. *Le processus continuera juste avec un peu de retard. »*

Une chose est sûre : l'attaque du quartier général de l'OLP, par son audace et son exécution réussie ne peut que flatter les sentiments de l'opinion israélienne et accroître à court terme la popularité des dirigeants travaillistes. L'opération a ressoudé — pour combien de temps ? — l'union nationale. Le parti Herout de M. Shamir a félicité le gouvernement et l'armée. L'extrême droite a fait de même. Les voix critiques, notamment à l'extrême gauche, sont très minoritaires.

J.-P. LANGELLIER.



PROCHE-ORIENT

en Tunisie

» gigues ». (...) En frappant aveuglément des centaines de civils, les agresseurs entendaient décapiter, voire détruire l'OLP : volonté de détourner l'attention de l'intensification de la résistance populaire dans les territoires occupés ; volonté de saboter le processus de négociation, dont l'accord palestino-jordanien constitue la première pierre ; volonté aussi – en fermant les portes à *l'espoir* d'une solution politique – de pousser le peuple palestinien au désespoir, à seule fin de justifier a posteriori *l'agression »*.

A Alger, le bureau politique du FLN, réuni sous la présidence de M. Chadli Bendjedid, a *« condamné énergiquement cette agression caractérisée contre la souveraineté de la République tunisienne »* et a lancé un appel à la solidarité arabe. Il affirme, en outre, que *« la communauté internationale se doit d'assumer ses responsabilités à l'égard de ce danger que représente Israël par ses agressions contre la souveraineté des Etats et la sécurité des peuples »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

WASHINGTON : des représailles légitimes

De notre correspondant

Washington. – Cohérents avec leur position de principe mais pas forcément avec leur actuelle politique proche-orientale, les Etats-Unis ont implicitement approuvé le bombardement israélien du quartier général tunisien de l'OLP en y voyant une *« réponse légitime »* aux actes terroristes dirigés contre l'Etat hébreu.

« Dans les conceptions des Etats-Unis, a ainsi déclaré, mardi 1er octobre, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, *des représailles contre des actes terroristes sont une réponse légitime et une expression d'autodéfense* [et] *il semble, d'après les première informations dont nous disposons, qu'il s'agisse de cela. »* La réaction du département d'Etat a été la même en termes un peu plus nuancés. Depuis plus d'un an déjà, les autorités américaines répètent avec insistance que le terrorisme appelle une riposte et que celle-ci doit, à l'occasion, être militaire.

A l'automne 1984, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, s'était même engagé dans une polémique publique à ce sujet avec le secrétaire à la défense, M. Weinberger, qui prêche, lui, une prudence beaucoup plus grande en la matière. *« Nos réponses devraient aller au-delà de la défense passive et prendre en considération des moyens de prévention active et les représailles »*, avait notamment déclaré M. Shultz le 25 octobre de l'année dernière. Il est donc, en théorie, seulement logique qu'interrogé sur le raid israélien, M. Reagan ait personnellement estimé qu'il était normal de frapper les responsables d'actes terroristes lorsque *« les personnes responsables pouvaient être identifiées »*. *« J'ai toujours une grande confiance dans les services* [israéliens] *de renseignement »*, a ajouté le président américain comme pour mieux signifier qu'il ne doutait pas qu'il y ait eu un lien direct entre le QG de M. Arafat et les meurtres de Larnaca.

Reste pourtant que Washington avait toujours su jusqu'à présent transiger avec cette position de principe lorsque le réalisme politique l'imposait – et en particulier au Proche-Orient où les sanglants attentats anti-américains de Beyrouth, puis les enlèvements à répétition de leurs ressortissants auraient pu donner aux Etats-Unis plus d'une occasion de passer des proclamations à l'action.

Il est étonnant, dans ces conditions, que Washington n'ait pas cru pouvoir se contenter en l'occurrence de la dernière partie du commentaire de M. Speakes déplorant *« le cycle de la violence »* ou de *« déplorer »*, comme l'a fait M. Shultz avec un discret balancement, *« les actes de violence dans la région, y compris celui-ci »*. L'implicite approbation donnée au raid de mardi vient, en effet, mettre en porte-à-faux le président Moubarak, le roi Hussein et M. Arafat, qui, directement pour les deux premiers et indirectement pour le troisième, sont engagés depuis un an dans un processus d'ouverture de négociations avec Israël dans lequel les Etats-Unis jouent le rôle-clé.

Lundi dernier encore, malgré les difficultés rencontrées dans cette tentative, M. Reagan avait estimé qu'un début de pourparlers directs était envisageable avant la fin de l'année et le moins qu'on puisse dire est que cette perspective apparaît désormais moins crédible que jamais.

Ce manque de cohérence politique est encore plus éclatant vis-à-vis de la Tunisie, dont l'avenir est pourtant une préoccupation majeure du département d'Etat en raison des menaces libyennes sur sa stabilité qui risquent de s'amplifier le jour où disparaîtra le président Bourguiba.

BERNARD GUETTA.

AMMAN : colère et stupéfaction

Correspondance

Amman. – Colère et stupéfaction, tels étaient les sentiments dominants à Amman mardi, à la suite du raid israélien contre le quartier général de l'OLP à Tunis. *« Terrorisme d'Etat »*, *« Acte criminel »* : les responsables jordaniens et la presse n'ont pas de mots assez forts pour dénoncer une opération qui intervient, relève-t-on ici avec indignation à un moment où le roi Hussein est à Washington pour parler d'un règlement pacifique de la crise israélo-arabe.

Pour les dirigeants jordaniens comme pour l'homme de la rue, il ne fait aucun doute que les Israéliens aient voulu avant tout *« saboter tout effort de paix au Proche-Orient »*, et en particulier l'action du souverain hachémite.

Le monarque n'a d'ailleurs pas manqué de condamner lui-même le raid israélien. La réaction du président Reagan, justifiant l'opération israélienne, a également indigné les Jordaniens. Le quotidien en langue anglaise *Jordan Times* la qualifie d'*« horrifiante »*.

Dans les milieux officiels, on se borne cependant à déclarer qu'il *« faut attendre de voir quelle position prendront les Américains au Conseil de sécurité des Nations unies »*. Le numéro deux du Fath, M. Khalil al Wazir (Abou Jihad), pour sa part, ne prend pas de gants et accuse la VIe flotte américaine, stationnée en Méditerranée, d'avoir apporté son aide à l'aviation israélienne.

« Nous escomptions cette attaque soit à Tunis, soit à Amman », affirme-t-il d'autre part. Selon lui, l'OLP avait pris des précautions depuis quelque temps dans ces deux capitales, notamment en réduisant au minimum la présence des cadres et des membres de la résistance palestinienne dans les bureaux susceptibles d'être visés par une opération israélienne, *« sinon, à Tunis, le nombre des victimes aurait été beaucoup plus élevé »*, commente Abou Jihad.

Il ajoute que le raid *« n'affectera pas notre volonté de poursuivre la lutte par tous les moyens, contre l'agression militaire israélienne, à l'intérieur des territoires, contre notre peuple et, à l'extérieur, contre l'OLP »*.

EMMANUEL JARRY.

Iran

UN QUOTIDIEN IRANIEN DÉNONCE LA VENTE DE MIRAGE FRANÇAIS A L'IRAK

Téhéran *(AFP)*. – Le quotidien de Téhéran *Ettelaat* a dénoncé mardi 1er octobre la vente de vingt-quatre Mirage F 1 par la France à l'Irak et affirmé que cette transaction *« prouve que la France ment au sujet de sa bonne volonté vis-à-vis de l'Iran »*.

Dans un commentaire politique, le journal proche des milieux intégristes radicaux estime que, dorénavant, le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, ne pourront plus parler de leur *« désir d'améliorer les relations* [de la France] *avec l'Iran »*.

En fait, poursuit *Ettelaat*, la France mène *« une guerre indirecte »* contre l'Iran *« en soutenant les terroristes* [l'opposition iranienne résidant en France], *en refusant de rendre son argent à l'Iran* [une dette de 1 milliard de dollars contractée par le Commissariat à l'énergie atomique à l'époque du chah] *« et en vendant des armes »* à Bagdad.

Ces ventes d'armes, conclut le quotidien, n'empêcheront pas la *« défaite de Saddam »* (Hussein, président irakien), auquel le gouvernement français a *« lié son sort »*.

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Kinnock a remporté la première manche dans la bataille contre l'extrême gauche du parti travailliste

De notre envoyé spécial

Bournemouth. – En dénonçant avec virulence l'extrême gauche du parti, M. Neil Kinnock a provoqué l'émoi et la tempête au congrès travailliste. *« Trahison »*, ont crié ses adversaires et l'un des vétérans de l'aile gauche a quitté la tribune. Mais les huées et les protestations ont été couvertes par l'ovation chaleureuse de la majorité des délégués.

M. Kinnock a manifesté le 1er octobre une autorité qu'on ne lui connaissait pas encore. De mémoire de travailliste, on avait rarement entendu un leader montrer autant de fermeté dans la critique. *« Le parti espérait cela depuis vingt ans »*, a déclaré un député, aussi admiratif que soulagé, tandis que ceux qui ont fait les frais du réquisitoire de M. Kinnock estimaient qu'il venait de *« passer à l'ennemi »*.

A l'occasion du traditionnel « discours du leader » devant le congrès, au lieu de lancer un appel à l'unité tout en décochant quelques flèches, comme le veut un prudent usage, M. Kinnock a déclenché une bataille qui peut être décisive dans l'histoire du parti.

Il a estimé venue l'heure de la grande explication, après des années de conflit larvé entre modérés et ultras, créant ainsi l'événement au congrès dès mardi, alors qu'on ne l'attendait que pour le lendemain. C'est en effet ce mercredi que M. Scargill, président du syndicat des mineurs et ténor de l'aile gauche, doit présenter une motion très embarrassante pour M. Kinnock (*le Monde* des 1er et 2 octobre).

Prenant pour exemple des errements qu'il condamne l'attitude des dirigeants de la municipalité de Liverpool, contrôlée par l'extrême gauche travailliste, il a qualifié de *« grotesque chaos »* la situation dans cette ville. Pour protester contre les sanctions financières infligées par le gouvernement Thatcher aux municipalités dépensières, les élus travaillistes de Liverpool ont décidé de risquer la faillite et ont envoyé des lettres de licenciement aux trente mille fonctionnaires de la ville. *« On ne peut jouer à la politique avec le travail des gens »*, s'est exclamé M. Kinnock qui, vraisemblablement, faisait aussi allusion au comportement de M. Scargill durant l'interminable grève des houillères. C'est alors que le leader travailliste a été conspué et que M. Eric Heffer, député de Liverpool, a « claqué la porte ». Mais la plupart des délégués se sont levés pour applaudir.

Gagner les élections

M. Kinnock n'avait cependant pas fini de fustiger les ultras qui, à son avis, éloignent le parti des aspirations populaires. Il a insisté sur la nécessité de rester à l'écoute de *« la voix du peuple, du vrai »* et condamné avec colère les *« tacticiens de tendance »*, *« ceux qui se targuent d'idéal révolutionnaire »* en rêvant à des *« chimères, mais en perdant de vue la victoire du peuple »*. Il a ajouté : *« Le peuple britannique ne nous prendra pas du tout au sérieux si nous donnons l'impression de croire qu'il suffit de faire beaucoup de bruit pour faire tomber les murs de la Jéricho conservatrice »*.

Enfin, il a reconnu faire un choix résolument électoraliste. Si le parti souhaite rester fidèle à lui-même, a-t-il répété à deux reprises, *« il y a une condition préalable : gagner les élections générales »*.

FRANCIS CORNU.

Nouveaux incidents dans les banlieues de Liverpool et de Londres

Après Brixton, près de Londres (voir *le Monde* du 1er octobre), c'est Toxteth, un faubourg de Liverpool majoritairement peuplé d'Antillais, qui a été le théâtre d'affrontements dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 octobre.

Les incidents ont éclaté après des scènes violentes, l'après-midi, dans une salle du tribunal de la ville, lors du procès de quatre Noirs impliqués dans un meurtre perpétré lors du carnaval antillais de Toxteth. Une heure après, environ trois cents jeunes Antillais se sont rassemblés dans les rues. Un poste de police a été lapidé, et plusieurs véhicules ont été incendiés. Un scénario comparable à celui de Handsworth, près de Birmingham, au début du mois de septembre, et de Brixton le week-end dernier.

Mais, à Toxteth, à aucun moment les troubles ne se sont transformés en véritables émeutes, grâce notamment à l'intervention de deux évêques de Liverpool, Mgr Sheppard, anglican, et Mgr Worlock, catholique. Ces derniers se sont rendus sur les lieux au cours de la nuit, et ont longuement discuté avec des groupes de jeunes Noirs, réussissant partiellement à les persuader de se disperser.

Par ailleurs, un prêtre de la paroisse voisine a mis en cause la forte présence policière dans le secteur : *« Si la police se retirait, je suis sûr que chacun rentrerait chez soi »*, a-t-il déclaré.

Des incidents ont également été signalés à Peckham, un faubourg situé au sud-est de Londres. Pour la deuxième nuit consécutive, de jeunes Noirs ont tenté de mettre le feu à des boutiques et ont brisé des fenêtres de maisons d'habitation. – *(AFP, Reuter.)*

RFA

NOUVELLES MANIFESTATIONS VIOLENTES DANS PLUSIEURS VILLES

Quatorze personnes ont été blessées et deux cent soixante interpellées, mardi 1er octobre, lors de violentes manifestations à Francfort et à Stuttgart. Les manifestants protestaient, pour la troisième soirée consécutive, contre la mort de Günter Sare, tué dimanche par un camion de police alors qu'il participait à un rassemblement contre une réunion à Francfort du parti d'extrême droite, le NPD.

C'est après la dispersion d'une marche pacifique rassemblant environ trois mille personnes que les troubles ont éclaté à Francfort. Comme les nuits précédentes, des barricades ont été dressées, des vitrines brisées, des policiers ont été attaqués avec des pavés. Le maire de la ville ayant interdit les manifestations, un important dispositif policier avait été mis en place, des hélicoptères équipés de phares ont survolé la ville pendant une partie de la nuit.

Des manifestations similaires ont eu lieu à Stuttgart, ainsi qu'à Hambourg et à Berlin-Ouest, mais d'une ampleur moindre. – *(AFP, Reuter)*.

● *Incident aérien américano-tchécoslovaque en RFA*. – Un chasseur de l'armée de l'air tchécoslovaque a violé l'espace aérien ouest-allemand, le samedi 28 septembre, et tiré sur un hélicoptère américain sans toutefois le toucher, près de Freyung (sud-est de la RFA), a annoncé, mardi 1er octobre, le Pentagone. L'hélicoptère se trouvait à un peu plus d'un kilomètre de la frontière tchécoslovaque en *« mission de routine, de reconnaissance de la frontière »*. Le gouvernement américain a vivement protesté, lundi 30 septembre, auprès du gouvernement de Prague, au sujet de cet incident qualifié de *« sérieux »*. C'est la dix-septième violation de l'espace aérien ouest-allemand par des avions de pays membres du pacte de Varsovie depuis avril 1985. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Maroc

Après la reconnaissance de la RASD par New-Delhi

RABAT ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'INDE

Le gouvernement marocain a réagi immédiatement à la décision, annoncée mardi 1er octobre, de l'Inde de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en rompant ses relations diplomatiques avec New-Delhi.

« La décision indienne, indique un communiqué du ministère marocain des affaires étrangères, *foule aux pieds l'un des principes fondamentaux du mouvement des non-alignés qui est l'autodétermination. Elle contrevient aux règles et usages consacrés par le droit international, et ne correspond nullement aux relations cordiales profondément enracinées qui existent entre le Royaume du Maroc et la République indienne. »*

De son côté, New-Delhi a justifié sa décision de reconnaître la RASD et d'établir des relations diplomatiques avec elle, en soulignant que celle-ci est membre de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), mais aussi l'un de ses vice-présidents. L'Inde devient ainsi le soixante-troisième pays à reconnaître la RASD. Celle-ci s'est félicitée, mardi, de la décision du gouvernement de M. Rajiv Gandhi et de *« la volonté de solidarité du peuple indien avec une cause juste »*. Le « gouvernement » de la RASD, nous signale notre correspondant à Alger, Frédéric Fritscher, a souligné *« le choix du gouvernement indien contre l'expansionisme marocain, les reconquêtes coloniales »* et en faveur de la *« légitimité internationale qui s'identifie à la RASD, incarnation du peuple sahraoui »*.

Cette décision intervient aussi au moment où le Front Polisario vient de subir un échec diplomatique avec l'expulsion de ses représentants en Espagne, qui a été traduite dans les faits mardi soir avec la reconduction à l'aéroport de Madrid de M. Ahmed Boukhari, responsable du Front Polisario pour l'Europe. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Chili

LE CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR MEMBRE DE LA JUNTE EST PARTISAN DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Santiago-du-Chili *(AFP)*. – Le commandant en chef de l'armée de l'air chilienne, le général Fernando Matthei, s'est déclaré partisan d'un *« compromis avec la démocratie »* en commentant, mardi 1er octobre, les propositions pour un retour à la démocratie formulées le 25 août par onze courants d'opposition au régime militaire, sous l'égide de l'Eglise chilienne.

Il s'agit de la première réaction d'un membre de la junte de gouvernement favorable à cet « accord national » qui propose une réforme de la Constitution et l'organisation immédiate d'élections législatives et présidentielle. Il avait été catégoriquement rejeté le 28 août dernier par le chef de l'Etat, le général Pinochet.

Les signataires de cet accord, a affirmé le général Matthei, *« sont des citoyens tout à fait respectables, et il faudrait que nous recherchions un accord de base avec tous les citoyens, un compromis avec la démocratie »*. *« La Constitution est modifiable »*, a-t-il ajouté, en réponse à la question d'un journaliste.

Le général Pinochet avait estimé pour sa part que les propositions de l'opposition visaient à déstabiliser le gouvernement, et réaffirmé sa volonté de rester au pouvoir jusqu'en 1989, comme le prévoit la Constitution promulguée en 1980.

Les onze courants signataires de l'« accord national » vont de la Démocratie chrétienne à une fraction du Parti socialiste. Seuls le Parti communiste (interdit), le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, extrême gauche, interdit) et un courant du Parti socialiste ne se sont pas associés à cette initiative.

Etats-Unis

L'amiral William Crowe est nommé chef d'état-major interarmes

Washington *(AFP)*. – Le nouveau chef d'état-major des forces armées américaines, l'amiral William James Crowe, connu pour ses talents de diplomate et son sens de l'humour, a pris, mardi 1er octobre, ses fonctions en remplacement du général John Vessey.

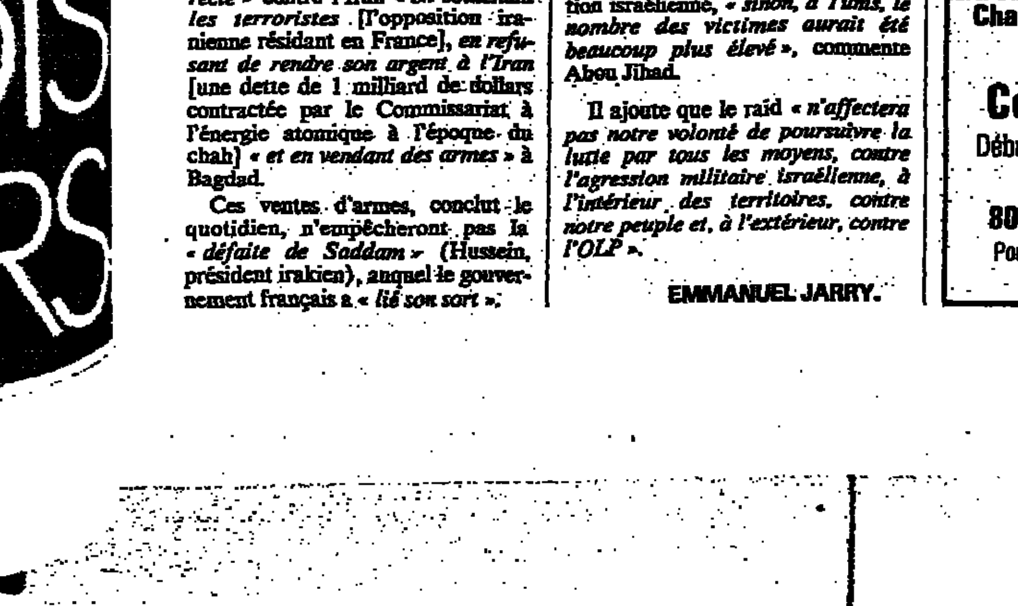
Occupant la toute première place dans la hiérarchie militaire américaine après le secrétaire à la défense Caspar Weinberger, le chef d'état-major interarmes est le seul officier d'active à participer aux délibérations du Conseil national de sécurité (NSC) en tant que « conseiller permanent ». Au terme d'une réforme actuellement examinée par la commission des forces armées de la Chambre des représentants, ses fonctions seront encore augmentées et il pourra intervenir plus fréquemment sur des questions aussi politiques que le contrôle des armements.

Les familiers du Pentagone voient en l'amiral Crowe un officier que n'obsède pas la menace soviétique et le contraire d'un dogmatique. Son dernier commandement a été celui des forces américaines dans le Pacifique, où, contrairement à la plupart des analystes du Pentagone, il ne pense pas que le rapport de forces Etats-Unis/URSS évolue en faveur de Moscou.

« Je ne considère pas que l'équilibre Est-Ouest se détériore, a-t-il affirmé récemment. *Dans ma région* (le Pacifique), *il s'améliore plutôt »*, ajoutait-il.

D'une façon générale, l'amiral Crowe ne paraît pas exagérément préoccupé par la supériorité numérique des forces soviétiques sur celles des Etats-Unis. *« Si nous devions combattre les Soviétiques*, déclarait-il dans une interview au *Washington Post*, *nous devrions le faire d'une façon réfléchie et rationnelle, là où ils sont les plus faibles et où cela aura le plus de conséquences sur l'issue du conflit. »*

Diplômé de l'académie navale d'Annapolis (Maryland) en 1946, l'amiral Crowe, âgé de soixante ans, est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'université de Princeton (Massachusetts). Il a ensuite occupé divers postes à l'étranger et à Washington, notamment au bureau des affaires de sécurité internationale du département de la défense.





politique

Ouverture de la session parlementaire ...et de la campagne des législatives

« Ils » en parleront ! Retrouvant ce mercredi 2 octobre le chemin du Palais-Bourbon, les députés ne manqueront pas d'évoquer *le sabotage du Raimbow-Warrior.* C'est même ce sujet qui était *prévu à l'ouverture cette session d'automne.* A l'occasion de la séance de questions au gouvernement, le RPR devait ouvrir le feu et M. Michel Debré s'adresser au premier ministre...

Parler d'autres choses est pourtant l'objectif actuel du pouvoir. Il veut reprendre l'offensive. Echéance électorale oblige. M. Laurent Fabius l'a dit la semaine passée aux députés socialistes, et, s'il tient en public les propos qu'il a tenus alors en privé, le premier ministre ne mettra pas *son drapeau dans* sa poche. Le combat sera clairement gauche contre droite, *le premier terrain de manœuvre devant se* situer au Parlement.

De *cette dernière session* de la législature, les socialistes entendent bien faire la première étape de la campagne électorale. Pour sensibiliser ses ministres à *l'importance des débats parlementaires qui* commencent, le chef du gouvernement les a réunis mardi 1er octobre à l'hôtel Matignon. Toutes les occasions seront bonnes pour dresser le bilan de l'œuvre accomplie depuis le 10 mai 1981, pour critiquer les programmes de l'opposition, pour mettre en lumière ses divisions.

La bataille étant engagée, le gouvernement ne semble même plus décidé à ménager le Sénat comme il s'est efforcé de le faire, avec plus ou moins de succès, depuis quatre ans et demi. Les propos tenus par M. André *Labarrère, le ministre chargé des relations* avec le Parlement, lors des journées parlemen*taires socialistes sont*, à cet égard, révélateurs : *« Il y a chez la majorité du Palais du Luxembourg de la haine, une arrogance extraordinaire. »*. M. André Méric, le président du groupe sénatorial socialiste, a surenchéri, traitant ses homologues MM. Adolphe Chauvin (centriste), Marcel Lacotte (RI) et Charles Pasqua (RPR) d' *« ayatollahs »*...

L'année de calme parlementaire voulue par *M. Fabius à son arrivée*, en juillet 1984 à l'hôtel Matignon est terminée. Il fallait alors apaiser la tempête qui avait culminé avec la discussion du projet de loi sur la presse et du texte de M. Alain Savary sur l'enseignement privé. *L'objectif était d'obtenir* la possibilité de gouverner sans trop de vagues. Aujourd'hui, il convient d'engager la bataille électorale clairement, en faisant adopter *« les textes qui peuvent le plus témoigner de ce que nous sommes »*, pour *reprendre* l'expression de M. Labarrère.

Clarifier

D'où, par exemple, l'inscription à l'ordre du jour du dernier volet du *statut de la fonction publique* (celui qui concerne le personnel des hôpitaux). Il avait été jugé préférable d'oublier ce projet au printemps dernier, de crainte de faire remonter la tension du corps médical. Aujourd'hui, il semble préférable de *satisfaire les socialistes plutôt que* de tenter de convaincre ceux qui restent des opposants irréductibles. Ce texte, qui va accorder de nouveaux droits au personnel hospitalier, réapparaît donc au moment où Mme Georgina Dufoix, ministre des *affaires sociales*, relance la départementalisation des hôpitaux.

Socialistes, mais aussi libéraux : le même souci de clarification explique le souhait du gouvernement que *le Parlement* débatte très vite du projet de loi sur l'ouverture aux capitaux privés de nouvelles chaînes de télévision. Pour sa part et afin de continuer la réforme du fonctionnement de *la justice, le garde des* sceaux présentera son texte sur la collégialité de l'instruction. Ce projet offre l'avantage, pour le pouvoir, de souligner les divisions de l'opposition puisque, dans sa récente interview au *Point*, M. Jacques Chirac s'est dit *favorable à cette modifica*tion du code de procédure, alors que M. Pascal Clément, député UDF de la Loire et responsable de ce dossier pour son groupe, y est franchement hostile.

Sur la limitation du cumul des mandats et des *fonctions* électives, l'opposition pourrait aussi éprouver *quelques* difficultés à réaliser son unité tant les prises de position ont été divergentes jusqu'ici. Mais c'est surtout au Sénat que la bataille risque d'être difficile. Un tel projet devant, dans l'esprit de ses promoteurs, concerner les parlementaires, *il devra, d'après la Constitution*, être voté en termes identiques par les deux Chambres. Le piège est très gros et très voyant. Si la majorité sénatoriale s'oppose à une limitation du nombre des mandats que peut détenir un homme politique, les *socialistes pourront clamer : « Regardez qui s'oppose à la moralisation de la vie politique »*, alors que les sondages montrent que les Français sont favorables à une telle législation. Mais le projet n'est pas encore définitivement arrêté, Matignon n'ayant pas encore arbitré entre les différentes solutions possibles. Ce texte ne pourra donc venir à l'*Assemblée nationale qu'après* le vote du budget, donc, au mieux, dans la seconde moitié du mois de novembre. Le Sénat pourra alors se retrancher derrière le manque de temps pour étudier un dossier aussi important.

Le paradoxe est que cette session, que le pouvoir veut très politique, aura essentiellement à son ordre du jour le vote d'un budget dont la droite a quelque mal à critiquer les grandes orientations. Cette fois, il est vrai, les communistes prendront franchement le relais de la critique. Aussi la discussion budgétaire sera-t-elle l'occasion de dresser *le* bilan de la gestion socialiste.

L'affaire Greenpeace, bien entendu, aura aussi des répercussions *au Parlement*. Par l'*intermé*diaire de la commission d'enquête voulue par le gouvernement et le groupe socialiste et à laquelle, d'ores et déjà, le RPR a refusé de participer. Dans l'hémicycle aussi, puisqu'il faut un vote des députés pour créer cette commission ; celui-ci pourrait avoir lieu très vite. Ainsi l'*« affaire »* devait être le *premier* sujet abordé mercredi après-midi.

THIERRY BREHIER.

Au Sénat

INTRANSIGEANCE

Les responsables de la majorité sénatoriale ont vu la preuve d'un durcissement du pouvoir dans la petite phrase prononcée devant les parlementaires socialistes par M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui avait parlé des *« manœuvres de diversion »*, de la *« haine »*, de l'*« arrogance »* et de la *« méchanceté » « exceptionnelles »* du Sénat. Les mêmes responsables n'entendent ni rester neutres ni l'arme au pied. Dès ce mercredi matin 2 octobre, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, devait, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, dont il est le président, évoquer l'absence de *réponse* à sa *demande* d'audition du premier ministre à propos de l'opération contre Greenpeace. Le refus motivé par le « secret défense » opposé au rapporteur centriste du budget des charges communes, M. André Fosset, pour l'examen des pièces relatives au financement de cette opération, ne peut qu'encourager ceux qui entendent faire la démonstration que M. Fabius n'a pas encore dit *« toute la vérité »*...

A ces préoccupations dictées par l'actualité s'ajoutent celles plus traditionnelles de la discussion budgétaire. Une première réunion de concertation entre les présidents des groupes de la majorité sénatoriale est prévue *mercredi après-midi* 2 octobre. Comme les années précédentes, se pose la question de la procédure à utiliser pour manifester le refus par la majorité sénatoriale du projet de loi de finances pour 1986, dont le rapporteur général de la commission sénatoriale des finances, M. Maurice Blin, juge qu'il est *« bloqué », « trompeur »* et *« piégé »*.

Il y a un an, la quasi-majorité de la majorité sénatoriale avait procédé à *un examen traditionnel* du budget, conclu en première lecture par le rejet d'un texte qu'elle avait considérablement défiguré. Cette année, la tentation est forte de faire montre d'intransigeance. Ainsi la première partie du budget (concernant les recettes) pourrait être repoussée, ce qui supprimerait du même coup la discussion de la *seconde* partie consacrée aux dépenses.

A. Ch.

LA RÉFORME DE L'INSTRUCTION

La dernière ligne droite de M. Badinter

Les députés examineront avant le 15 octobre la réforme de l'instruction annoncée par le garde des sceaux dans *le Monde* du 6 septembre. Mercredi 2 octobre, le conseil des ministres devait adopter ce projet qui vise à mettre fin à l'isolement des juges d'instruction en les obligeant à travailler par trois.

M. Robert Badinter défendra son « enfant » à l'Assemblée nationale avant le début de la session budgétaire. Malgré l'accueil plutôt favorable qu'il a d'abord rencontré, son projet est aujourd'hui l'objet de critiques acerbes de la part de certains juges d'instruction, parisiens en particulier, qui lui reprochent d'être un texte de circonstance et nient abuser du pouvoir absolu qu'on leur prête généralement.

Au ministère de la justice, on *redoute que cette poussée de fièvre* qualifiée de *« corporatiste »* n'incite l'union syndicale des magistrats (modérée) à se montrer plus sévère qu'elle ne l'a d'abord été. Les juges d'instruction n'ont beau être que cinq cent cinquante (un magistrat *sur dix*), *ils forment* un groupe de pression qu'une organisation syndicale peut difficilement négliger. Parviendront-ils à se faire entendre du Parlement, du Sénat en particulier ? C'est la question qu'on se pose à la chancellerie où l'on est *conscient* de l'*obligation de réaliser* un parcours sans faute, tout retard ou délai au cours de cette ultime session de la législature risquant de faire capoter le projet.

« Confiant »

M. Badinter aborde néanmoins la dernière ligne droite de son parcours ministériel relativement confiant. Un sondage IPSOS paru le 13 septembre dans *le Matin de Paris* montre que 82 % des Français sont *« très favorables »* (46 %) ou *« plutôt favorables »* (36 %) à la réforme de l'instruction. Dans une interview au *Point* (23 septembre), M. Jacques Chirac interrogé sur cette réforme, déclarait : *« J'ai été extrêmement critique sur la politique de M. Badinter, dont je considère qu'elle a été mauvaise. Cela me met tout à fait à l'aise pour vous dire que, sur ce point particulier, il a raison. »* M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la justice et adversaire privilégié de M. Badinter, admet lui aussi qu'il y a du bon dans ce projet, même s'il en discute les modalités (*Libération* daté 14-15 septembre).

Bref, le garde des sceaux a rarement abordé un débat parlementaire en si bonne posture, si l'on excepte les réserves qui se sont fait jour récemment à l'UDF.

Le projet, tel que M. Badinter en a exposé les grandes lignes dans *le Monde*, a subi, au cours de la concertation qui a suivi, certaines retouches. *La principale permettra* à un juge d'instruction d'écrouer seul un inculpé lorsque l'intéressé sera d'accord pour ne pas comparaître devant la chambre d'instruction composée de trois magistrats et qu'il sera assisté d'un avocat (*le Monde* du 26 septembre).

L'exposé des motifs du projet que le conseil des *ministres devait adop*ter mercredi insiste sur la nécessité de rompre la *« solitude »* des juges d'instruction. Cette solitude, écrit le garde des sceaux, *« contraste singulièrement avec le caractère collectif de l'intervention des autres acteurs du procès pénal : le parquet et la police (...) et les avocats eux-mêmes »*.

Comment admettre, demande M. Badinter, qu'*« un homme ait seul le pouvoir (...) de placer une personne présumée innocente en détention provisoire ? »* Et de souligner l'intérêt pratique du triumvirat : *remplacement des collègues* malades ou en stage de formation, aide mutuelle dans les affaires complexes ou dangereuses.

BERTRAND LE GENDRE.

● *M. Giscard d'Estaing et une délégation française au congrès de l'Internationale libérale à Madrid.* – M. Valéry Giscard d'Estaing et une délégation française, conduite par M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat, participeront au congrès de l'Internationale libérale qui se tiendra à Madrid du 3 au 6 octobre. L'ancien président de la République a prévu d'assister vendredi 4 à ce congrès, dont le thème choisi cette année est : *« Droit et Liberté d'expression et d'information »*. L'Internationale libérale représente trente partis et groupes du monde entier. Son objectif est *« une lutte implacable pour la réalisation des idées et des valeurs libérales à l'Est et à l'Ouest, au Nord et au Sud »*.

La section française de cette organisation est présidée par M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne. M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat en est le président d'honneur.

SITUATIONS 86

RHONE : Casse-tête pour les socialistes

De notre correspondant régional

Prenez huit noms et n'en gardez que quatre : les angoisses des socialistes du Rhône tiennent en ces deux chiffres. Huit noms : six députés sortants; plus Charles Hernu, élu en *1981 et ministre aussitôt;* plus un « parachuté » c'est-à-dire un – ou une – tête d'affiche toujours à la recherche d'un territoire d'accueil. Quatre rescapés : un chiffre d'éligibles *généralement retenu*, même si l'état actuel des forces ne peut donner comme sûrs que trois sièges socialistes, sur les quatorze en jeu dans le département. A cinq élus, le *PS accueillerait le résultat comme* une divine surprise... Si l'on ajoute la lutte pour la première place entre l'ancien ministre Charles Hernu et le numéro deux national du PS, Jean Poperen, on obtient *la géométrie* variable du jeu de figures socialistes.

La détermination du ministre de la défense a compliqué un équilibre déjà délicat. On s'acheminerait vers une formule « Hernu-Poperen » pour les législatives, « Poperen-Hernu » pour les régionales, où, par parenthèse, les socialistes espèrent une dizaine de sièges. Cette solution avait été largement inspirée par le secrétaire fédéral Yvon Deschamps. Les saboteurs du *Rainbow-Warrior* ont retardé la mise en place de ce scénario. Par une lettre, semble-t-il fraîchement accueillie à la base, M. Jean Poperen a allumé une mèche à effet immédiat. Pour mettre fin aux *« rumeurs »*, le maire de Meyzieu a confirmé sa candidature à la direction de la liste, position déjà affirmée avant le naufrage que l'on sait.

Ce *rappel* est intervenu à un très mauvais moment, au point que de nombreux militants ont pris cette initiative pour un *« coup de poignard »* dans le dos de M. Charles Hernu, *plus affecté qu'il ne le* laisse publiquement paraître. Mais, aujourd'hui, le maire de Villeurbanne réaffirme ses ambitions : *« J'accepte ce que décidera la fédération »*, dit-il non sans saluer au passage son *« ami »* Jean Poperen, *« oiseau annonciateur du printemps socialiste dans le département du Rhône »* (M. Poperen est député depuis 1973). Les deux hommes n'ont pas eu le temps de se serrer la *main* au cours *du* congrès fédéral de samedi dernier...

La querelle entre deux hommes au caractère entier ne pourra pas s'éterniser. Les instances nationales du parti seront sans doute amenées à se pencher sur cette cohabitation délicate. Les pronostics restent ouverts. Même si, fort de son implantation locale – les Villeurbannais représentent un cinquième des *effectifs militants* du département et tous les mandats électifs de la ville sont détenus par ses proches – M. Hernu bénéficie encore d'un « plus » qu'il essaiera de conforter avec sa *popularité* intacte à la base malgré sa démission (*le Monde* du 26 sepembre).

Hernu-Bouchardeau ?

Reste la question de la sélection entre les sortants. En l'état, deux sont en position d'« éligible potentiels » : Mme Marie-Jo Sublet, maire de Feyzin, et *M. Gérard Collomb*, le « lyonnais ». M. Jean-Jack Queyranne est aujourd'hui un « numéro 5 » théorique, le suppléant de Charles Hernu, refusant pour sa part de « jouer à saute-mouton » dans cette affaire. M. Roland Bernard, maire d'Oullins, a choisi... la région, dont il est déjà le chef de file socialiste. Quant à Mme Marie-Thérèse Patrat, elle a, semble-t-il, peu de partisans.

Tout ce bel *ordonnancement* risque cependant d'être bouleversé par l'arrivée d'un – ou une – responsable national, voire d'un membre du gouvernement. Une « petite » phrase du secrétaire fédéral, Yvon Deschamps, a fait lever beaucoup d'hypothèses : *« L'ouverture nationale de nos listes est nécessaire (...), notre fédération assumera, si besoin est, ses responsabilités en la matière. »* Un appel d'offres incontestable de la part d'un responsable qui a contenu dans son département la poussée rocardienne. Un appel qui devrait être vite suivi par des candidatures prestigieuses. Parmi les noms déjà avancés : Mme Huguette Bouchardeau, qui a *longtemps* enseigné à l'université de Lyon-II ; Mme Yvette Roudy, qui fut, en 1978, candidate à Lyon. La coexistence pacifique entre un ancien ministre des armées et la plus « écolo » des ministres serait une des plus belles surprises de l'automne. Quant à Mme Roudy, elle a le handicap certain d'avoir été assez largement battue lors de sa première tentative rhodanienne.

Le profil le plus crédible des « parachutés » éventuels est celui de M. Jack Lang. Il est populaire, il aime la ville et il a un « profil » d'homme de culture qui correspond au « look » que l'ancienne capitale des Gaules aime se donner. Accepterait-il une place de numéro trois ? *Retour à la case départ*, aux lancinants problèmes de la tête de liste et de la sélection-élimination des suivants... Beaucoup d'élus, sans doute, doivent aujourd'hui trouver un charme exquis à ce bon vieux scrutin d'arrondissement !

CLAUDE REGENT.

M. Fiterman, « seul candidat anti-Barre »

M. Charles Fiterman joue gros. En acceptant l'amicale pression de ses amis, – ou plutôt en cédant à la *« sollicitation des camarades »*, – en choisissant un département où *l'influence communiste est en* chute libre, l'ancien ministre des transports se trouve en face d'une redoutable épreuve électorale. Son pari : *« Faire progresser l'influence de* [son] *parti »*. Le PCF a atteint, aux élections européennes *de 1984, un niveau his*toriquement bas (8,5 % des votants), au-dessous duquel il paraîtrait anéanti.

Sa méthode : une campagne *« sur le terrain, près des travailleurs, dans la solidarité avec les luttes, dans les cités et les quartiers populaires, là où vivent et où sont confrontés à de durs problèmes tous ceux qui souffrent de la politique actuelle et qui souffraient de la politique précédente »*. Voici pour la profession de foi ultra-classique du militant communiste en campagne. Dans *le quotidien, M. Fiterman* – qui est sur le point de trouver un logement dans l'agglomération lyonnaise – fait des étapes dans les entreprises où s'expriment des revendications sociales (RVI, VIDOM, TECHNIP), poursuit son itinéraire *sur des lieux de vie difficile* (récemment les Minguettes à *Vénissieux*), *tente de faire enten*dre sa voix sur des questions économiques complexes, comme celle des *« technopoles »* auquel il préférerait la notion de *« réseau technologique régional »*. Bref, un emploi du temps quasiministériel pour l'ancien ministre d'Etat.

M. Fiterman, « seul candidat anti-Barre », n'épargne personne. Il se souvient d'ailleurs à peine de la photographie « historique » prise sur le perron de l'Elysée, en juin 1981, à l'occasion de la formation du second cabinet Mauroy. Juste à ses côtés se trouvait un certain... Charles Hernu. On ne doit pas s'attendre à une quelconque convergence entre les deux *anciens* « collègues ». Une analyse *« objective »* permet au responsable communiste de conclure : *« La politique dont le PS – et donc Charles Hernu – est porteur ne peut pas se présenter comme une alternative à ce que présente M. Barre. »* M. Fiterman trouve beaucoup de convergences entre ses adversaires : sur la *« flexibilité »*, à propos de la *« protection sociale »*. Il retrouve des accents *« anti-capitalistes »* simples. Par exemple lorsqu'il évoque les succès de la Bourse de Lyon : *« Plus la Bourse se réveille, plus les licenciements pleuvent. Il n'y a pas de vases communicants, c'est le contraire. »* Quant à la bourgeoisie lyonnaise, c'est à ses yeux une réalité toujours vivante, même si, aujourd'hui, *« ceux qui ont vieilli ont des successeurs »*.

Enfin, M. Fiterman répond aux rumeurs insistantes qui faisaient état d'éventuelles ambitions *municipales : « D'abord, chez nous, on travaille collectivement »* – voilà pour les ambitions personnelles supposées, – *« ensuite, je n'envisage pas de briguer un poste de maire »*. Il n'empêche que le néo-Lyonnais Fiterman, *Stéphanois de nais*sance, futur député du Rhône, *selon toute vraisemblance*, ne sera pas indifférent aux successions quasiment ouvertes de trois – au moins – des maires communistes « historiques » du département, MM. Marcel Houel (Vénissieux), Jean Capievic (*Vaulx-en-Velin*), *Camille Vallin* (sénateur, maire de Givors).

C. R.

La liste de M. Barre

M. Raymond Barre a présenté officiellement, mardi 1er octobre, la liste des candidats qui le suivront pour les élections législatives. Elle est constituée comme suit : MM. Raymond Barre, Alain Mayoud (d.s., PR), Jean Rigaud (d.s., UDF), Francisque Perrut (d.s., PR), Roland Fluchiron (CDS), Robert Batailly (Rad.), Yannick Bonnet (CNI), Michel Manclair (CDS), Jean-Luc Da Passano (PR), Jean-Claude Bensoussan (CDS), Thierry Bourgeron (« sans affiliation politique »), Michel Thiers (UDF), Mme Claude Massot (UDF). Cette liste de quatorze *noms est complétée par deux sup*pléants : Mme Régine Genin (« sans affiliation politique ») *et* M. Xavier Delsol (PR).

Les écologistes contre la « paranoïa » nucléaire

Pour les écologistes, le Rhône est un département « jouable ». Les municipales avaient été encourageantes, les européennes prometteuses. La « barre » des 5 % franchie, les candidats « verts » pourraient prétendre à un siège aux législatives, à deux pour les *régionales*.

Les rôles avaient été distribués, M. Jean *Brière, porte-parole* national des Verts, devant conduire la liste nationale et M. Philippe Lebreton, la liste régionale. Plusieurs déclarations de l'ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle, M. Brice Lalonde, très tenté par une candidature symbolique *« anti-Hernu »* pour mener une campagne sur le thème *« morale et politique »*, ont provoqué des remous au sein d'un mouvement où les divergences *personnelles* font partie de la tradition.

Avec ou *sans* M. Lalonde, *rival* des Verts comme porte-drapeau du mouvement écologiste, les « écolos » rhodaniens tenteront de dépasser la défense illustrée des petits oiseaux. Sur le terrain, la contestation du nucléaire civil s'est totalement éteinte. L'affaire Greenpeace réveille de nouvelles ardeurs, centrées sur l'antimilitarisme. *« La France est en pleine paranoïa nucléaire »* nous a déclaré M. Lebreton, conscient de la difficulté de sa tâche dans un pays qui s'offre, sur le sujet du nucléaire militaire, son seul consensus. *« On ne discute pas avec un paranoïaque*, ajoute-t-il. *Alors, quand il s'agit de tout un peuple ! »*

C. R.

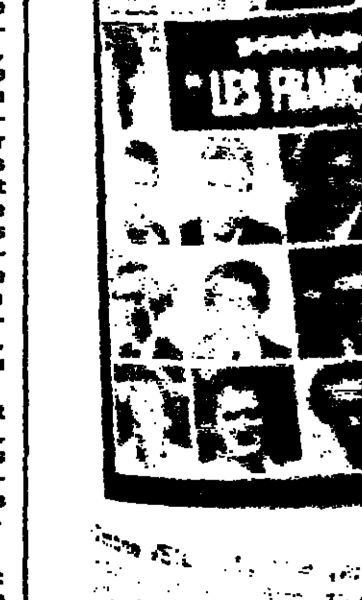
CORSE-DU-SUD : accord PS-MRG. – M. Nicolas Alfonsi, député sortant radical de gauche, *a été désigné pour conduire* la liste du PS et du MRG aux législatives et M. Pascal Pozzo di Borgo, premier secrétaire de la fédération du PS, pour conduire la liste d'union aux régionales.

PAS-DE-CALAIS : M. Guy Lengagne, second sur la liste du PS. – M. Roland Huguet, député sortant et président du conseil général, conduira la liste socialiste aux prochaines légis*latives ; M. Guy Lengagne*, secrétaire d'Etat à la mer, maire de Boulogne-sur-Mer, sera second. Les socialistes du Pas-de-Calais estiment pouvoir obtenir cinq des quatorze sièges à pourvoir (ils en détiennent actuellement 11, le *PC* 2 et le MRG 1). Trois autres *députés sortants devraient donc retrou*ver leur place à l'Assemblée nationale : MM. Jean-Pierre Kucheida, maire de Liévin, Jacques Mellick, maire de Béthune, et André Delehedde, adjoint au maire d'Arras.

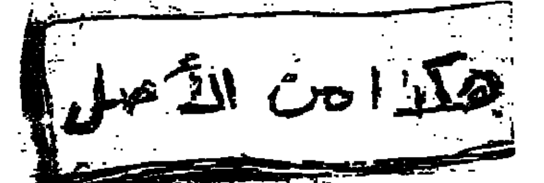
M. Noël Josèphe, président de la région Nord-Pas-de-Calais, *député sortant, qui ne figure pas* parmi les candidats au Palais-Bourbon, mènera la liste des régionales dans le Pas-de-Calais. – (*Corresp.*)

SEINE-MARITIME : M. Leroy tête de la liste du PC. – M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, qui a été député de la Seine-Maritime de 1956 à 1958 et de 1967 à 1981, *conduira la liste du PC* aux législatives. M. André Duroméa, député sortant et maire du Havre, figurera en seconde position sur cette liste.

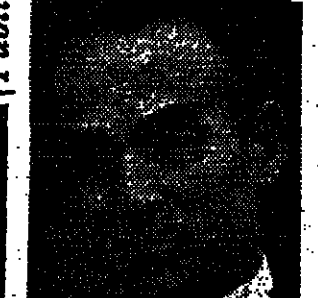
La Démocratie chrétienne présentera ses propres listes. – Le parti d'opposition de la Démocratie chrétienne que préside *M. Alfred Coste-Floret*, a décidé de présenter ses propres listes aux législatives et aux régionales dans une dizaine de départements, après avoir constaté l'échec de ses négociations avec le RPR et l'UDF.



هكذا الأصل



ÉTHIQUE et POLITIQUE :


Robert BADINTER

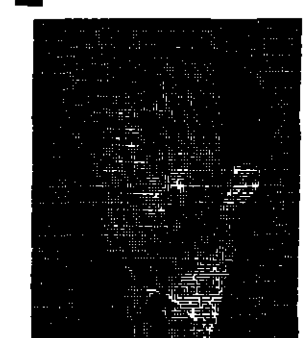

Raymond BARRE


Jacques BARROT

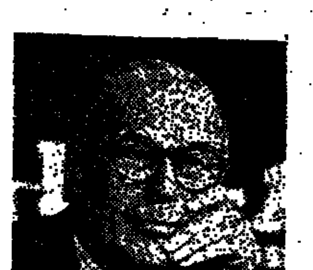

Jean-Pierre CHEVENEMENT


Jacques CHIRAC


Georgina DUFOIX


Laurent FABIUS

APPEL AU BON SENS


Valéry GISCARD-D'ESTAING


Lionel JOSPIN


Jack LANG


François LÉOTARD


Pierre MEHAIGNERIE


Louis MERMAZ


Jacques TOUBON

Vous représentez la majorité et l'opposition parlementaire républicaine et démocratique. Les prochaines élections législatives de Mars 1986 constitueront **un enjeu politique très important** pour l'avenir de la France. Vous en serez les principaux animateurs. Conscients de cette réalité, vous vous efforcerez à l'approche de cette échéance de faire valoir vos convictions, pensant qu'elles sont les meilleures et les plus adaptées pour la France. C'est le jeu démocratique. Néanmoins, au-dessus de toutes les agitations partisanes et de toutes les stratégies purement électoralistes, au-delà des clivages politiques et de la politique politicienne, vous qui êtes attachés aux **valeurs républicaines et aux valeurs morales**, de sorte que la qualité du débat soit à la hauteur des vraies difficultés de la France, il est nécessaire que vous puissiez, dès à présent, affirmer ou rappeler **dans l'intérêt de tous**, vos sentiments devant la **montée du racisme (1)** dont sont affectés des **centaines de milliers de jeunes français (es)** issu(e)s principalement de l'immigration maghrébine. Désigné(e)s au mépris des honnêtes gens, par l'indigence d'idées de certains, comme étant responsables de tous les maux dont souffre la société. Face à cette montée des intolérances, il appartient à votre responsabilité de politique d'une part, de ne pas rester indifférent en dénonçant sans complaisance cette atteinte à la **Dignité de l'Homme**, et d'autre part de prévenir en mettant en garde toutes celles et tous ceux qui seraient tentés de croire à ces simplismes néfastes à toute démocratie. Cet appel n'a d'autre but que celui de rassembler autour d'un idéal commun.

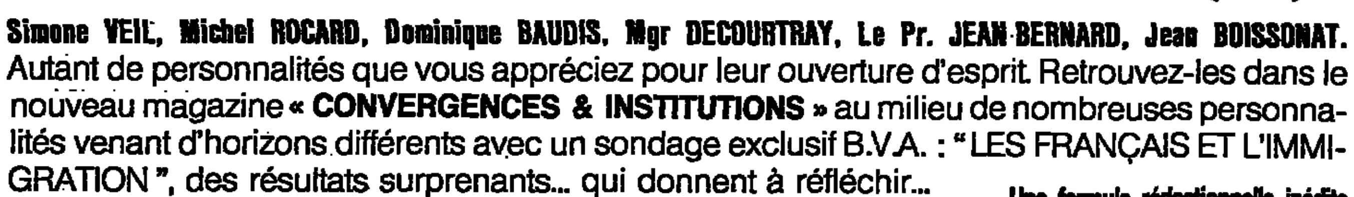
Amar KHADIR

P.S. : Vos réflexions sur ce sujet seront intégralement publiées dans un numéro spécial hors-série de Convergences & Institutions.

(1) 69 % des Français pensent que la France est un pays menacé par le racisme.
(Sondage réalisé par B.V.A. pour le compte de Paris-Match, auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de plus de dix-huit ans. 980 personnes ont été interrogées du 13 au 20 mai 1985).

Une majorité de Français - 49 % - considère que le débat politique actuel sur "l'immigration" est une "**question qui permet d'échanger des arguments électoraux**" contre 30 % qui considèrent **avec plus d'indulgence** que la question est débattue sérieusement par les principales formations politiques, **21 % ne savent pas...**
Parmi les catégories de population qui se montrent les plus sévères à l'égard des partis politiques dans ce domaine, on retiendra les plus **jeunes** qui ont une position critique et désapprobatrice à l'égard du "politique" et plus généralement les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur.
(Sondage réalisé par B.V.A. pour le compte de Convergences & Institutions, auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de plus de dix-huit ans. 943 personnes ont été interrogées du 14 au 20 août 1985).

AU-DELA DES CLIVAGES POLITIQUES, LA MONTÉE DES INTOLÉRANCES VOUS SENSIBILISE ! VOUS N'ÊTES PAS SEULS (ES) !



Convergences & Institutions n°1 – septembre 1985 – sondage exclusif B.V.A. " LES FRANÇAIS ET L'IMMIGRATION "

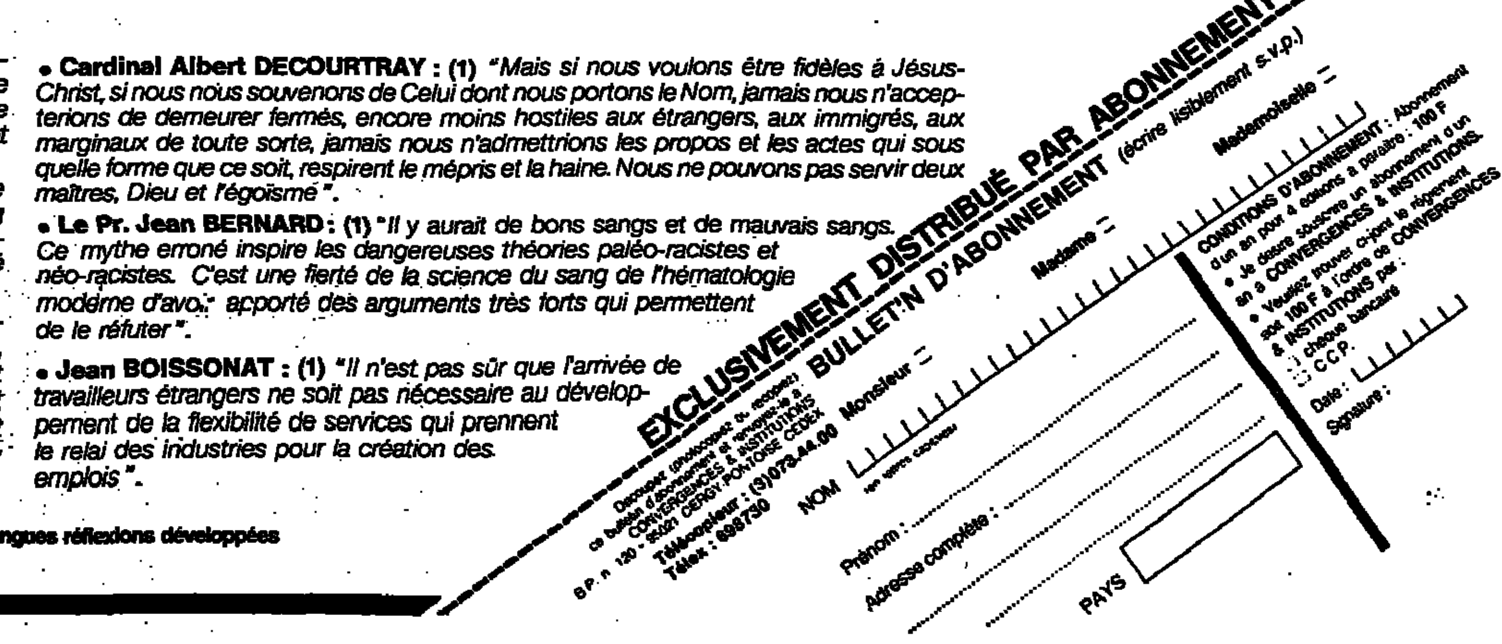
Simone VEIL, Michel ROCARD, Dominique BAUDIS, Mgr DECOURTRAY, Le Pr. JEAN-BERNARD, Jean BOISSONAT. Autant de personnalités que vous appréciez pour leur ouverture d'esprit. Retrouvez-les dans le nouveau magazine « **CONVERGENCES & INSTITUTIONS** » au milieu de nombreuses personnalités venant d'horizons différents avec un sondage exclusif B.V.A. : "LES FRANÇAIS ET L'IMMIGRATION", des résultats surprenants... qui donnent à réfléchir...

- Le problème le plus urgent pour la France à l'heure actuelle.
- Le rôle des travailleurs étrangers en France.
- Les questions de vie quotidienne.
- "L'intégration des étrangers" en France.
- L'immigration et le débat politique.
- Le personnel politique face à la défense des Droits de l'Homme.
- Les jeunes... etc.

Retrouvez également dans ce numéro 1 :
- Françoise GASPARD, Carmel CAMILLERI, Daniel DUGLERY, Georges MORIN, François FROMENT-MEURICE, Michel PÉRICARD, Christian DELORME, Hervé-Frédéric MECHERI, Jean-Pierre ABELIN, Alain BARRAU, Patrick GÉRARD, Jacques PERREUX, Marc TEYSSIER d'ORFEUIL, Samia MESSAOUDI, Salhia AMARA, Thierry BRETAGNE de l'Équipe-Magazine, une interview de Tarik BENHABILES réalisée par Frédéric JAILLANT de TF 1 et Jean-Paul LOTH, Isabelle ADJANI, Medhi CHAREF, Georges CONCHON Écrivain, etc.

- **Une formule rédactionnelle inédite**
- Une exigence morale.
- Un esprit de tolérance et d'ouverture.
- Des personnalités venant d'horizons différents.
- Sans passion, ni parti pris.
- Sondages, réflexions, analyses.
- Un nouvel espace pour la jeunesse.
- Des initiatives autour de la vie associative.
- Les portraits, les interviews de celles et de ceux que vous aimez.
- **C'EST VIVRE ENSEMBLE**

- **Simone VEIL : (1)** *"Ce problème complexe, aux conséquences qui peuvent être douloureuses et graves, doit être abordé sans manichéisme, sans esprit de système et même sans arrière pensée politique, si l'on veut en mesurer la réalité et faire obstacle à son développement".*
- **Michel ROCARD : (1)** *"Tenter de dédramatiser le thème de l'immigration dans le débat politique et social français. Un long travail d'explication est à mener auprès de l'opinion afin de montrer qu'on peut avoir confiance en l'avenir et ne pas être obnubilé par les difficultés présentes".*
- **Dominique BAUDIS : (1)** *"La générosité et l'esprit d'ouverture des uns, la bonne volonté et le désir d'insertion des autres, doivent constituer les fondements d'une cohabitation paisible et durable. Je souhaite ardemment que l'on puisse aboutir à cet équilibre de la vie sociale à l'intérieur de notre cité qui se doit d'être un lieu accueillant pour tous ceux qui ont le désir d'y vivre".*



- **Cardinal Albert DECOURTRAY : (1)** *"Mais si nous voulons être fidèles à Jésus-Christ, si nous nous souvenons de Celui dont nous portons le Nom, jamais nous n'accepterions de demeurer fermés, encore moins hostiles aux étrangers, aux immigrés, aux marginaux de toute sorte, jamais nous n'admettrions les propos et les actes qui sous quelle forme que ce soit, respirent le mépris et la haine. Nous ne pouvons pas servir deux maîtres, Dieu et l'égoïsme".*
- **Le Pr. Jean BERNARD : (1)** *"Il y aurait de bons sangs et de mauvais sangs. Ce mythe erroné inspire les dangereuses théories paléo-racistes et néo-racistes. C'est une fierté de la science du sang de l'hématologie moderne d'avoir apporté des arguments très forts qui permettent de le réfuter".*
- **Jean BOISSONAT : (1)** *"Il n'est pas sûr que l'arrivée de travailleurs étrangers ne soit pas nécessaire au développement de la flexibilité de services qui prennent le relai des industries pour la création des emplois".*

(1) Il convient de resituer ces citations dans le contexte général des longues réflexions développées dans « Convergences & Institutions » numéro 1.



POLITIQUE

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le vote canaque apparaît indépendantiste à 80 %

Il y a un vote canaque, et c'est un vote à *80 % indépendantiste*. L'analyse détaillée – par commune et par bureau de vote – des résultats du scrutin du 29 septembre en Nouvelle-Calédonie confirme cet enseignement lourd de conséquences politiques pour l'avenir du territoire. Ainsi que le montrent nos propres études, schématisées dans le graphique et dans le tableau que nous publions ci-dessous, il existe une symétrie souvent parfaite, dans les trois régions désormais contrôlées par le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), entre la prédominance numérique des Mélanésiens dans les populations locales et les scores globalement réalisés par les deux listes indépendantistes (FLNKS + LKS).

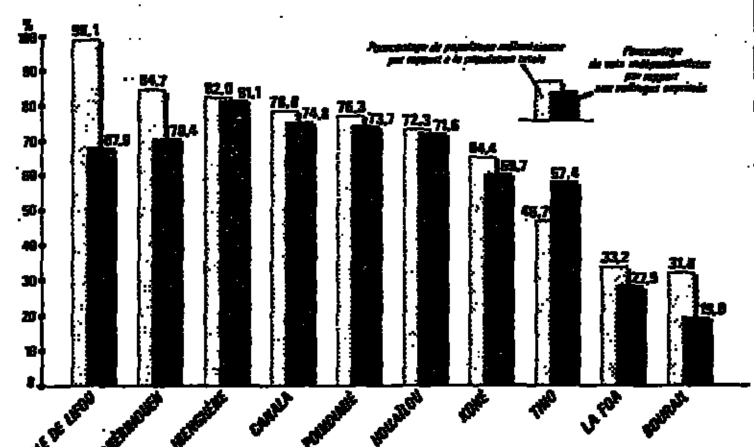
Si le vote indépendantiste demeure minoritaire sur l'ensemble du territoire et ne représente que 25 139 suffrages (35,18 %), alors que la communauté mélanésienne compte 61 870 membres en Nouvelle-Calédonie (soit 42,56 % de la population totale, selon le recensement de 1983), cela tient simplement au fait que la moitié environ des Canaques n'ont pas atteint l'âge de voter : 52 % des Mélanésiens y ont moins de vingt ans, et l'évolution démographique joue en faveur de cette communauté dont la fécondité est nettement supérieure à celle de la communauté d'origine européenne. Le temps, d'une façon générale, joue en faveur d'un courant indépendantiste. Sauf nouveau mouvement d'immigration, improbable pour de seules raisons économiques, compte tenu de l'état de sous-développement du territoire, la population canaque redeviendra très vite nettement plus nombreuse que toutes les autres minorités ethniques, comme ce fut le cas dans la première moitié du vingtième siècle, avant le « boom » du nickel (1).

Si les tendances politiques actuelles se prolongent, l'écart qui sépare aujourd'hui le score des « nationaux » de celui des indépendantistes est appelé à se réduire comme une peau de chagrin pour les partisans du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), d'autant plus sensiblement que dès à présent la population mélanésienne paraît sous-estimée d'environ quatre mille personnes, le recensement de 1983 ayant été partiellement boycotté à l'appel des indépendantistes. Voilà pourquoi les dirigeants du FLNKS font savoir, dès à présent, qu'ils refuseraient de participer à un référendum d'autodétermination organisé par la droite après les élections législatives de mars 1986, en cas de changement de majorité. Voilà pourquoi également ils accordent pour l'instant la priorité à la gestion économique, sociale et culturelle des régions qu'ils vont contrôler.

En position de force, ils vont chercher à prouver qu'ils sont capables d'assumer sur le terrain une certaine indépendance avant la lettre et à obliger les caldoches à composer jusqu'au moment où leurs chances de l'emporter à un référendum d'autodétermination leur paraîtront plus fortes. Si, dans la phase intermédiaire qui s'ouvre, le sens du compromis ne prévalait pas, le gouvernement central n'aurait sans doute pas d'autre choix que de s'interposer, au besoin militairement, entre les deux camps.

ALAIN ROLLAT.

(1) Analyses de l'Institut national d'études démographiques (INED), et en particulier de M. Jean-Louis Rallu (*Populations et sociétés*, février 1985).



Notre graphique illustre la symétrie existant, dans dix des principales communes des trois régions *désormais contrôlées par les indépendantistes*, entre l'implantation de la population mélanésienne (et déclarée comme telle lors des opérations de recensement) et les *scores réalisés par les listes indépendantistes du FLNKS et du LKS*. Cette symétrie a même été accentuée, dans les régions Nord et Centre, par les suffrages recueillis par les listes centristes de l'OPAO, qui militait pour une indépendance multiraciale. Notre tableau établit la même comparaison pour chacune des vingt-huit communes de ces trois régions.

Communes des 3 régions à dominante indépendantiste	% population mélanésienne	% suffrages indépendantistes
Région du nord		
Belep	99	78,42
Hienghène	82	81,11
Kaala-Gomen	69,10	66,95
Koné	64,40	59,73
Koumac	43,90	26,14
Ouégoa	68,10	59,11
Ponérihouen	84,70	70,44
Poindimié	76,30	73,75
Pouébo	89	94,38
Pouembout	41	38,30
Poum	63,60	66,59
Touho	77,90	64,47
Voh	60,80	57,18
Région centre		
Bouloupari	41	19,04
Bourail	31,80	19,04
Canala	78	74,86
Farino	5,70	3,44
Houaïlou	72,30	71,61
Iles des Pins	90,30	58,87
La Foa	33,20	27,93
Moindou	58,30	33,21
Poya	44	52,10
Sarraméa	82,90	52,10
Thio	46,70	57,42
Yaté	83,80	82,29
Région des îles		
Maré	99,20	82,33
Lifou	99,10	67,99
Ouvéa	97,60	65,73

Même Nouméa la blanche...

De notre correspondant

Rapportés à la composition ethnique du corps électoral de chacune des régions, les résultats sont les suivants : dans la région nord, où les Mélanésiens représentent 70,40 % du corps électoral, les trois listes indépendantistes ont obtenu globalement – si l'on ajoute les voix obtenues par les centristes de l'OPAO à celles du FLNKS et du LKS – 68,12 % des suffrages exprimés tandis que la liste Rassemblement paix et coutumes (RPC) mise en place par le RPCR pour s'adresser uniquement aux canaques opposés à l'indépendance ralliait 23,33 % des voix. Dans la région Centre où plus de 57 % des électeurs sont Mélanésiens, les trois listes indépendantistes ont obtenu 58,13 % des suffrages. Dans la région Sud englobant Nouméa, pour un corps électoral composé de moins de 10 % de canaques, les listes indépendantistes ont obtenu plus de 14 % des voix.

Dans ces trois régions, il apparaît donc qu'une fraction du corps électoral non mélanésien a aussi voté en faveur des listes indépendantistes. Seules les îles Loyauté constituent un contre-exemple évident puisque le RPCR y a obtenu 28,05 % alors que les non-Mélanésiens ne représentent même pas 2 % de la population électorale. Il faut y voir les effets de la radicalisation du vote constatée sur l'ensemble du territoire au détriment des listes modérées et sans doute également les conséquences de la brutalité des méthodes des dirigeants locaux du FLNKS. Dans cette région des îles Loyauté, le RPCR enregistre toutefois un recul puisque le parti des anti-indépendantistes avait rallié plus de 30 % des électeurs loyaltiens aux municipales de 1983.

Par rapport à ce scrutin municipal, la poussée de l'électorat indépendantiste est aussi perceptible dans les trois autres régions : + 8,6 points dans la région Nord, + 15,8 dans la région Centre, et + 2,3 dans celle du Sud. Amer constat pour les opposants à l'indépendance.

L'examen des résultats de chaque bureau de vote permet de déterminer avec précision la tendance du « vote canaque ». Il apparaît qu'en brousse les résultats varient suivant le taux de mélanisation de la population communale, mais aussi suivant l'implantation de chacun des bureaux de vote. Ainsi à Koné, les listes du FLNKS et du LKS ont recueilli 59,73 % des voix sur l'ensemble de la commune, alors que dans les quatre tribus situées autour du chef-lieu le score des indépendantistes varie entre 84 et 99 %. Il a donc été pondéré par celui du bureau de vote de la mairie du village où sont inscrits tous les Européens y résidant. Le constat est identique à Kaala-Gomen où la tribu canaque a voté à plus de 97 % pour le FLNKS, tandis que dans le village, où sont rassemblés les électeurs européens, le RPCR parvenait à faire 36 % des voix. Autre exemple : à Poindimié où les deux mille onze électeurs sont à 70 % mélanésiens, les listes du FLNKS et du LKS ont obtenues 73,75 % des voix. Mais les trois tribus voisines du chef-lieu ont voté en moyenne, elles, à 95 % pour les listes indépendantistes. De même à Pouembout, où plus de la moitié des électeurs du village a voté à 51 % pour les listes opposées à l'indépendance tandis que les tribus des alentours votaient à près de 100 % pour les indépendantistes. Ainsi de suite...

Même Nouméa la blanche n'a pas échappé à cette arithmétique canaque avec plus de 11 % des votes indépendantistes pour seulement 5 % de Mélanésiens. Dure réalité pour les anti-indépendantistes qui, même s'ils sont encore majoritaires en suffrages, voient leur électorat se réduire irrémédiablement.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

● *Attaque d'une ferme en Nouvelle-Calédonie.* – Un groupe de douze Mélanésiens armés, le visage masqué par des cagoules, a attaqué, le lundi 30 septembre, une ferme isolée dans la chaîne montagneuse au nord-ouest de la Grande-Terre, selon le témoignage des victimes, recueilli mardi par la gendarmerie. Sous la menace des armes, les habitants de cette « station » d'élevage située près de Boyen (à plus de 300 km de Nouméa), la famille Martin, ont été contraints de remettre cinq fusils. Les agresseurs ont volé deux chevaux, puis mis le feu à deux maisons d'habitation et à un baraquement. Après s'être réfugiées dans la montagne, les victimes ont porté plainte mardi, a précisé la gendarmerie.

Une agression a été commise aussi, mardi, à Hienghène, sur la côte est (380 km de Nouméa), a-t-on appris de bonnes sources. Un coup de feu tiré par un inconnu a blessé un métis javanais habitant le village. *(AFP.)*



LE « GREENPEACE » VERS MURUROA

Filature en haute mer

A bord du *Greenpeace*. – Devant, à l'horizon, mollement allongées, les îles Marquises, comme des cachalots immobiles... Loin derrière, dans le sillage du remorqueur, une tête d'épingle qui grossit à vue d'œil. L'escorte de la marine française abandonne sa filature à distance et fonce droit sur le *Greenpeace*, pour identifier son poursuivant, le navire des pacifistes, comme à son habitude, fait demi-tour. Il est aussitôt imité par le bâtiment militaire. Le *Greenpeace* remet alors le cap sur l'archipel et l'escorteur, oubliant toute discrétion – on peut lire son matricule F 729, – parvient à la hauteur du navire pacifiste. On dirait soudain que l'aviso aux drapeaux tricolores, bardé de canons, et le remorqueur de haute mer, bannière arc-en-ciel déployée, se font la course.

En fait, la course est plutôt engagée contre la montre avec l'équipe de Gamma Télévision, qui avait rendez-vous avec le *Greenpeace* à une quinzaine de milles au large, hors des eaux territoriales. A la radio du bord, une conversation s'engage entre Gerhard Leipold, qui coordonne la campagne de Mururoa, et Philip Brooks, bloqué avec son cameraman français sur l'île principale d'Hiva-Oa : *« La marine française empêche tout bateau de sortir du port*, crie Philip. *De toute façon, nous n'avons pas de bateau. Celui que nous devions louer n'est plus disponible parce que le Yacht-Club, comme par hasard, aurait brûlé hier soir. Une histoire de fous ! » – « Pourquoi ne prenez-vous pas votre avion pour nous rejoindre tout de suite*, enchaîne Gerd. *Mettez des gilets de sauvetage et sautez. On vous repêchera dans la minute. »* Il ne plaisante pas. Gerd ne plaisante jamais. Philip Brooks le sait et explique que c'est impossible de sauter d'un avion comme leur Cessna, trop rapide, surtout avec des caméras !

Rendez-vous manqué

Les deux équipiers de Gamma TV décollent tout de même pour filmer la rencontre des navires. L'escorteur et le remorqueur, qui jouent au chat et à la souris, se trouvent maintenant presque à portée de voix. De la passerelle du *Greenpeace*, on aperçoit une brochette de marins en short, sur le pont arrière, juste au-dessus du nom de l'unité : *Balny*. La frégate double le *Greenpeace* et lui coupe ostensiblement la route. Jonathan Castle, le capitaine, très tendu depuis midi, actionne la corne de brume. Surtout, éviter l'éperonnage, et même l'abordage. Ce n'est pas le moment de compromettre une campagne qui n'a pas commencé. Les deux navires s'évitent mais ne se lâchent plus, cependant que le petit avion blanc tourne et retourne à basse altitude pour filmer la scène.

Le *Greenpeace* n'aura aucun contact radio avec le *Balny*. En revanche, il reste en liaison permanente avec l'avion de Gamma TV. *« C'est foutu pour cette fois*, constate Philip Brooks, amer. *Il va falloir trouver un autre moyen de vous rejoindre à Mururoa. Mais attendez-nous avant d'entreprendre quelque chose ! »* Gerd sourit, puis se rembrunit : *« Je suis obligé de constater qu'un pays dit démocratique envoie sa marine de guerre au-devant d'un paisible navire qui ne fait qu'emprunter les eaux internationales. Et il empêche la presse de faire son travail normal d'information, comme s'il avait quelque chose à cacher. Nous, nous n'avons rien à cacher. »*

Mais il faut se quitter. Le petit Cessna doit rentrer à Tahiti avant la nuit, or il faut cinq heures de vol pour couvrir les 1 200 kilomètres. Militants de Greenpeace, observateurs et journalistes, tous regrettent ce rendez-vous manqué qui réduit considérablement les moyens de diffusion de l'information. Outre les cameramen, en effet, le petit bateau des Marquises devait amener un technicien sur le *Greenpeace* afin d'installer une antenne de transmission vidéo par satellite pour la diffusion d'images en direct ou presque. La marine française, puissamment relayée, semble-t-il, par les autorités locales, en a décidé autrement.

Le *Greenpeace* a donc mis le cap sur Mururoa, distant d'environ 1 200 kilomètres, soit deux jours et demi de navigation. Dans son sillage, toujours l'escorteur *Balny*. Au soleil déclinant, dans le miroir aveuglant de la mer, on l'aperçoit se détachant sur le fond sombre des montagnes. La marine française veille sur les Marquises.

ROGER CANS.

500 hommes... sur le qui-vive

(Suite de la première page.)

Une cellule de crise a été constituée au haut commissariat avec pour nom de code « opération Carangue », du nom d'un poisson de haute mer. Elle a pour mission de coordonner les différentes actions de surveillance maritime et de préparer la riposte réglementaire ou judiciaire qui pourrait être menée contre les navires contestataires. De leur côté, les militaires ont réuni, sous le nom de code « opération Mahi-Mahi » du nom d'une daurade du Pacifique, les différents moyens d'intervention susceptibles de s'opposer à l'action de Greenpeace dans les eaux territoriales qui bordent les atolls. *« Une mission de persuasion*, explique le vice-amiral, *et pas de dissuasion ».*

Outre les deux vaisseaux escorteurs *Enseigne de vaisseau Henry* et *Balny*, les responsables de l'« opération Mahi-Mahi » disposent d'un bâtiment de transport léger, le *Dumont d'Urville* et de trois remorqueurs de haute mer dont le vieil *Hippopotame*, quarante ans d'âge, qui n'en est pas à sa première campagne contre Greenpeace.

A Mururoa, un avion de surveillance maritime Gardian, deux hélicoptères Super-Puma et trois hélicoptères Alouette se tiennent en alerte, tandis qu'un groupe de commando marine, douze gendarmes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), des éléments du 5e régiment étranger et du régiment d'infanterie de marine du Pacifique pourront prêter main-forte.

A bord de chaque bâtiment de guerre, le vice-amiral Hugues a pris soin de faire embarquer des gendarmes maritimes officiers de police judiciaire qui seront habilités à constater l'infraction commise et à dresser procès-verbal aux contrevenants dans les règles de l'art. *« Au total*, explique le vice-amiral, *environ cinq cents personnes, de quoi largement attendre une action de Greenpeace contraire aux ordres du président de la République. »*

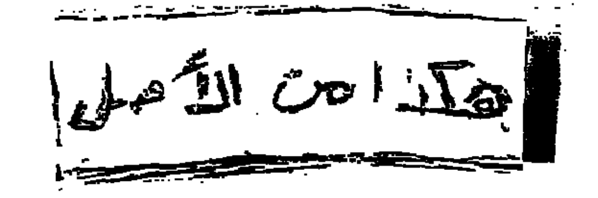
JACQUES ISNARD.

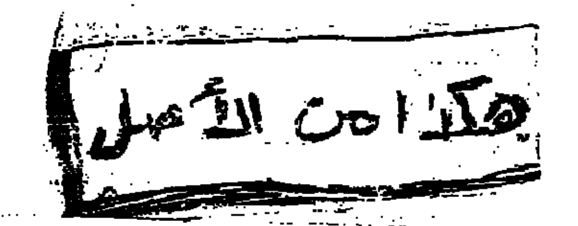
● *M. HERNU : pas abattu.* – *« Je ne suis pas un homme abattu, qui regretterait les ors des palais »*, a déclaré, mardi 1er octobre, à Europe 1, M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, qui refuse toujours de commenter les récentes déclarations du premier ministre sur l'affaire Greenpeace.

● *M. EDGAR FAURE : impensable.* – Il est *« totalement impensable »* que MM. Mitterrand, Fabius et Hernu aient été impliqués dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, a estimé, mardi 1er octobre, à Lille, M. Edgar Faure.

● *M. LANGE : si M. Mitterrand savait, qu'il démissionne.* – Le chef de l'Etat français *« devrait démissionner s'il s'avère qu'il connaissait à l'avance le plan des services secrets français (DGSE) de couler le bateau du mouvement écologiste Greenpeace »*, a déclaré, mardi 1er octobre, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. Dans un entretien accordé au magazine ouest-allemand *Stern*, M. Lange a ajouté : *« que cette connaissance ferait de M. Mitterrand un complice des auteurs du sabotage du Rainbow-Warrior. »*







société

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DANS LA CONFECTION ASIATIQUE

Les banques sur la sellette

Banques en émoi... Au fil des heures, le ton est monté à la deuxième audience du procès, en correctionnelle, mardi 1er octobre, de la fausse facturation dans la confection asiatique. On s'est séparé vers 19 heures, après un long débat...

Tout commence pourtant tranquillement, ce 1er octobre vers 11 h 30, à la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris. La cour examine sur le fond le dossier de la première filière démantelée à partir d'un contrôle effectué dans un atelier clandestin. Vingt-sept inculpés, dont cinq actuellement détenus. Parmi eux, cinq sont cadres ou employés à la SOFICAM et au Crédit commercial de France. Ces deux organismes sont déclarés *« civilement responsables »*.

A la barre, défilent d'abord des façonniers d'origine asiatique. Avant leur inculpation, ils tenaient un atelier où ils travaillaient jour et nuit pour satisfaire les commandes de prêt-à-porter. Pour payer les heures supplémentaires à leurs ouvriers, ils recouraient aux fausses factures. C'est du moins ce que la plupart de ces inculpés reconnaissent. La fausse facture leur permettait de ne pas payer la TVA. L'économie réalisée, pour partie, restait dans leur poche et, pour partie, rémunérait les heures supplémentaires. La somme ainsi dissimulée au fisc atteint plus de 60 millions de francs sur deux ans.

Ces modestes façonniers, au fil de leurs dépositions, mettent en cause des « intermédiaires » de taille. Ainsi M. Chau Phat, un réfugié vietnamien âgé de quarante-trois ans, inculpé et détenu, est-il cité à maintes reprises. Il serait l'intermédiaire entre diverses sociétés mêlées au trafic et le « cerveau » de l'affaire. Nul ne semble douter de l'identité de ce « patron ». Il s'agirait de M. Ngo Gao Men, un Cambodgien de trente-quatre ans. Le président, M. Francis Bruty, interroge les uns et les autres, dont un proche de M. Ngo, M. Huynh Xuan, cambodgien, détenu.

Pots-de-vin

Insaisissable M. Ngo, toujours en fuite et sous le coup d'un mandat d'arrêt. On tourne autour du pot... Mais on découvre le rôle joué par M. Nhan Tong. Ce dernier, Français d'origine vietnamienne, âgé de cinquante-huit ans, est un « gradé » de banque, mais non un cadre, selon les termes de la convention collective. Il animait, jusqu'à son inculpation suivie d'une mise en détention, une antenne de la SOFICAM située aux Olympiades, en plein treizième arrondissement asiatique. Sa direction l'avait nommé là pour, comprend-on, drainer la clientèle spécifique de ce quartier.

M. Nhan Tong est accusé d'avoir abrité des « comptes taxis ». Ces comptes ont été ouverts par des sociétés émettrices de factures de complaisance. On reproche également à M. Nhan Tong d'avoir touché des pots-de-vin. Face à ces questions, M. Nhan Tong a du mal à tenir en place. Encadré de ses gardes, il presse la cour de l'entendre. Il obtient finalement gain de cause. L'audience bascule alors sur un autre terrain plus polémique : celui de la responsabilité bancaire dans le trafic.

Certes, M. Nhan Tong se présente comme un « commercial » soucieux du développement de son bureau. Les sociétés clientes quittaient la SOFICAM pour d'autres établissements plus attrayants. Pour faire face à la concurrence, M. Nhan Tong n'a pas hésité à accueillir des sociétés facturières. Il a bien constaté une anomalie dans le fonctionnement de leurs « comptes taxis » : dépôts de chèques suivis de retraits d'espèces, peu de virements et de traites, des décaissements excessifs. M. Nhan Tong en a informé, en son temps, son supérieur direct, M. Jean-Charles Paté, alors directeur de l'agence mère « Matignon ».

Ainsi, M. Nhan Tong, arguant de son modeste rang de gradé sans pouvoir de décision, met-il en cause sa hiérarchie. Mme Catherine Defrance, une des employées de la Soficam inculpée elle aussi, confirme à la barre le rôle joué par M. Nhan Tong et l'existence de « comptes taxis ». Elle déclare aussi avoir informé M. Paté de l'existence de ces comptes « bizarres ». Ce 1er octobre, M. Paté, inculpé, *« ne se souvient plus »*. Il a, depuis les faits, quitté la banque pour se retirer, à quarante ans, dans une communauté religieuse. Ces trois salariés de la SOFICAM ne sont pas seuls sur la sellette. Sont également inculpés, pour des faits voisins, MM. Jean-Patrice Cheval, trente-six ans, et Jacques Desgardin, cinquante-trois ans, respectivement directeur et adjoint à l'agence Temple du Crédit commercial de France. Ces cinq personnes, selon l'avis du juge d'instruction, M. David Peyron, et les réquisitions du substitut, M. Alain Blanchot, ne pouvaient pas ignorer le fonctionnement anormal des « comptes taxis ». Ils auraient dû les clôturer, ce qu'ils n'ont pas fait.

Mais que comprend-on par « anormal » ? Pour préciser cette notion qu'aucune loi ne définit, le président, M. Bruty, entend l'un des experts désignés par le juge d'instruction, M. Maurice Colin, expert financier auprès de la cour d'appel de Versailles. Un compte commercial qui réalise près de 95 % de ses opérations en remises de chèques et décaissements est « anormal ». C'est un « taxi ». M. Colin dit tout cela nettement. Il précise avoir assisté des officiers de police judiciaire lors de diverses investigations bancaires liées à l'instruction — perquisitions et auditions. Pour lui, *« un banquier ne peut s'opposer à un retrait en espèces »*. Mais il lui semble *« admis, selon la jurisprudence, qu'un banquier arrête un compte quand ce dernier fonctionne anormalement. Les « comptes taxis » sont rentables pour les sociétés impliquées et pour les banquiers »*. C'en est trop pour les avocats défendant les responsables des banques et représentant les intérêts de ces organismes. Le tollé est général. *« L'expert peut-il dire quel est le profit que le Crédit commercial de France a tiré de ces opérations ? »*, lance Me Mario Stasi, défenseur d'un des inculpés du Crédit commercial de France. Non, répond en substance l'intéressé. Entre les avocats et M. Colin c'est un tir croisé de questions. A la cour de juger.

DANIELLE ROUARD.

EN BREF

● *Grève nationale des personnels administratifs des prisons.* — Les personnels administratifs des prisons ont observé, mardi 1er octobre, une grève de deux heures, à l'appel de tous les syndicats (CGT, CFDT, CFTC, FO et Syndicat national des personnels pénitentiaires et de justice). Selon les syndicats, ces personnels qui s'occupent de la gestion et du fonctionnement des prisons réclament une prime de sujétion analogue à la prime de risque perçue par les personnels pénitentiaires et s'estiment lésés par le budget du ministère de la justice pour 1986 qui, selon eux, ne prévoit aucune amélioration de leur situation.

● *Trafic d'héroïne dans l'Yonne : huit personnes écrouées.* — Huit personnes, dont une jeune femme, âgées de dix-neuf à trente-deux ans, viennent d'être inculpées pour « trafic, usage et détention de stupéfiants », et écrouées après le démantèlement d'un réseau d'héroïne, à Avallon (Yonne) et dans les environs.

Il s'agit du fournisseur parisien, Philippe Doutre, vingt-deux ans, agent PTT à Paris, du revendeur principal, Claude Marais, vingt-deux ans, sans profession et de Thierry Hernandez, livreur, son frère José, sans profession, demeurant tous deux à Avallon, Pascal Nolot, soudeur, d'Avallon, Philippe Pestel, cuisinier, de Marigny-l'Eglise (Nièvre) et de Thierry Lequerrec : tous ont été écroués à la maison d'arrêt d'Auxerre. Enfin, Christine Vilain, dix-neuf ans, sans profession, domiciliée à Avallon, a été transférée à la prison de Dijon.

● *Incendie de la rue Labat : information contre X.* — Le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information contre X pour destruction et détérioration volontaires d'objets et biens immobiliers par le fait d'un incendie ayant entraîné la mort de plusieurs personnes et pour coups et blessures volontaires après l'incendie du 13, rue Labat (*le Monde* du 2 octobre).

Neuf personnes sont mortes et vingt-cinq ont été blessées dans cet incendie dont l'origine pourrait être criminelle : un bidon de « white spirit » a été retrouvés. En attendant les résultats de l'enquête, les locataires de cet immeuble vétuste — qui exigeaient des travaux de réfection depuis longtemps — mettent en cause les copropriétaires de l'immeuble et le syndic.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le droit à l'oubli de M. Susini

Pour M. Jean-Jacques Susini, les barricades d'Alger et l'époque troublée de l'OAS sont bien loin. Aussi s'est-il insurgé contre les articles parus au mois de janvier 1984 dans *le Canard enchaîné* et *le Matin de Paris* et consacrés à l'avant-dernière étape de la procédure criminelle relative à l'enlèvement du trésorier de l'OAS Raymond Gorel à Malakoff, le 20 décembre 1968.

Après avoir cheminé entre quatre cabinets d'instruction, puis séjourné longtemps au parquet, le dossier venait enfin d'être déposé sur les bureaux de la chambre d'accusation de Paris : quinze ans après les faits, cette juridiction devait dire si les huit personnes inculpées d'arrestation illégale et recel de cadavre ou de complicité devaient être renvoyées devant la cour d'assises.

En attendant la décision qui se traduit par un complément d'information, les deux journaux avait décrits les méandres de l'affaire en citant les inculpés et M. Susini lui-même, qui se considéra alors comme diffamé par ces rappels à la fois juridiques et historiques.

Lundi 30 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, les conseils de M. Susini semblaient scandalisés que les journalistes aient pu se procurer le réquisitoire définitif du parquet et s'en inspirer pour compléter les informations rassemblées en leurs archives. *« Ce n'est pas la table des Dix Commandements »*, protesta Me Francis Tissot, en s'insurgeant contre ce qu'il considère comme une violation du secret de l'instruction ayant pour origine *« l'agrément de certains magistrats »* ; de plus, l'avocat insista longuement sur le principe de la présomption d'innocence.

Pour les chroniqueurs judiciaires cités comme témoins, l'obligation du secret, à ce stade ultime, est une notion désormais dépassée et le réquisitoire définitif constitue *« une synthèse, un document précis, utile »* voire même *« indispensale »*, même si certains estiment que *« ce n'est pas la Bible »*. Mais, quelles que soient les sources, le rappel complet d'une affaire avant une audience importante est un devoir sacré pour Frédéric Pottecher. *« Il ne faut pas se payer de mots »*, s'exclama le célèbre chroniqueur avant de lancer, sur le ton de l'évidence : *« il y a une raison aux poursuites ! »*.

Le substitut, M. Antoine Bartoli, ne chercha pas à cacher une certaine jubilation : *« si ces articles sont diffamatoirs, c'est que le réquisitoire définitif l'est aussi »*... sussurra le magistrat. Il restait à la défense à démontrer la bonne foi des journalistes, *« historiens du quotidien »*, rappela Me Isabelle Matthyssens alors que Me Christine Courrégé opposait les nécessités de l'information du public aux poursuites engagées par M. Susini, en lui lançant : *« le droit à l'oubli, il faut le mériter ! »*

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery rendra son jugement le 28 octobre.

MARC PORTEY.

L'affaire du Palais de la Méditerranée

ORDONNANCE DE NON-LIEU APRÈS LA DISPARITION D'AGNÈS LE ROUX

Une ordonnance de non-lieu a été signée, lundi 30 septembre, par le juge d'instruction chargé du dossier de la disparition d'Agnès Le Roux, la fille de l'ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée de Nice.

Agnès Le Roux, alors âgée de vingt-neuf ans, avait disparu en novembre 1977. Quatre mois plus tôt, elle avait voté contre les intérêts de sa mère lors de l'assemblée générale des actionnaires du Palais de la Méditerranée, permettant ainsi au concurrent de l'établissement, le casino Ruhl, alors dirigé par Jean-Dominique Fratoni, d'en prendre le contrôle.

Toutes les recherches entreprises depuis, notamment à la demande de la famille Le Roux, sont restées vaines. Les soupçons s'étaient notamment portés sur son ancien amant, alors avocat au barreau de Nice, Me Jean-Maurice Agnelet, quarante-six ans, qui fut inculpé d'homicide volontaire le 5 août 1983 et incarcéré le 8 août.

Condamné le 17 février 1984 pour complicité d'achat de vote, Me Jean-Maurice Agnelet avait alors été remis en liberté, mais restait inculpé d'homicide volontaire (*le Monde* daté 5-6 février 1984).

SOCIÉTÉ

AU PROCHAIN SYNODE ROMAIN

Les évêques français entendent défendre les acquis de Vatican II

Le débat sur la collégialité épiscopale pourrait dominer le synode de novembre prochain

L'incertitude demeure à moins de huit semaines du synode extraordinaire qui, à Rome, du 25 novembre au 8 décembre, fera le bilan de santé de l'Eglise catholique vingt ans après le concile. Le climat mi-feutré, mi-crispé qui entoure la préparation de cette assemblée extraordinaire n'évoque en rien l'espérance qui, à la veille de Vatican II, avait saisi toute l'Eglise.

La durée du synode n'excédera pas deux semaines. Son ordre du jour n'est toujours pas connu. Les risques d'affrontement seront réduits par la composition d'une assemblée dominée par des président de conférence épiscopale, élus par leurs pairs, sans doute plus soucieux d'équilibre que d'aventure. Enfin, comme à chaque fois, se pose la question du document de conclusion : s'agira-t-il d'un texte du synode, comme l'a souhaité dans ces colonnes le cardinal Marty, ou d'un document postérieur du pape ?

Effet boomerang

Trois mois et demi après sa publication, le livre du cardinal Ratzinger (*Entretien sur la foi*, paru en français chez Fayard) continue de susciter des remous. Ce réquisitoire dressé sinon contre le concile lui-même, du moins contre ce qui l'a suivi était rédigé par l'un des membres les plus éminents de la curie romaine, gardien de la doctrine de la foi, l'un des théologiens préférés de Jean-Paul II. S'en prenant à la surestimation du rôle des conférences épiscopales, ce livre provoque des réflexes de défense assez vifs.

Dans le document préparatoire que, au nom de l'épiscopat français, Mgr Jean Vilnet a adressé fin août à Rome, comme dans la contribution britannique (*le Monde* du 1er août) ou dans le rapport de Mgr Malone, président de la conférence épiscopale américaine, l'accent est mis sur les restrictions apportées à la collégialité des évêques et sur les rapports délicats entre les Eglises locales et Rome. Ce débat sur le gouvernement de l'Eglise pourrait bien dominer le prochain synode.

L'effet boomerang des thèses du cardinal Ratzinger est particulièrement visible au sein de l'épiscopat français, déjà échaudé par les critiques de Rome sur les nouvelles méthodes catéchistiques. Bien sûr, les évêques ne font pas l'amalgame entre ce livre, la préparation du synode et les intentions propres du pape, mais ils n'en parlent pas moins, comme Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, d'« *erreur de gouvernement* ». Les mots de « *blessures* » et de d'« *humiliation* » ont même été entendus.

Soixante-neuf évêques français encore vivants ont participé au concile, et dix-sept d'entre eux exercent encore des responsabilités. C'est une génération d'évêques qui ont subi une série impressionnante de secousses : mai 68, le départ de nombreux prêtres au début des années 70, l'effondrement des vocations et la montée de l'intégrisme. Faut-il imputer toutes ces crises au concile ? Non, répond majoritairement l'épiscopat français, se distinguant ainsi des thèses maîtresses du cardinal Ratzinger.

Dans la plupart de leurs interventions publiques, le leitmotiv des évêques français est le suivant : « *Ne laissons pas dire que...* », formule qui donne la mesure de l'actuel débat d'interprétation. Des hommes comme Mgr Vilnet ou Mgr Matagrin, parmi tant d'autres, répètent que la crise de la « *modernité* » ou la diminution de la pratique religieuse, des vocations avaient commencé bien avant le concile. Postérieurement à lui, mai 68 a pu accréditer l'idée que l'Eglise, comme toutes les grandes institutions, était entrée dans un processus indéfini de changement.

Mais s'il a provoqué un sérieux remue-ménage, le concile n'a été en réalité, constatent beaucoup d'évêques, qu'une étape qui, loin d'affaiblir l'Eglise, l'a au contraire armée pour affronter les changements survenus depuis vingt ans. Que serait l'Eglise si le concile n'était pas passé par là ?, s'interrogent en substance nombre d'entre eux. Qu'en serait-il de notre ouverture au monde, à la société, aux chrétiens séparés, aux autres religions, « *à tout ce qui n'est pas nous* », comme dit Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours ? Et c'est précisément parce que le monde a changé, ajoute pour sa part Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, qu'« *il faut redécouvrir toutes les richesses du concile comme référence obligatoire et promesse ouverte sur l'avenir* ».

Un approfondissement spirituel

Ajoutées à ces interventions publiques, les réponses des évêques français au questionnaire envoyé par Rome pour la préparation du synode dénotent, derrière des expressions mesurées que reflète exactement le rapport Vilnet, une « *souffrance* » et une « *aspiration* ». Souffrance de voir que bien des intuitions conciliaires n'arrivent pas à se traduire dans la pratique institutionnelle de l'Eglise et aspiration à une fidélité *toujours plus grande aux textes de* Vatican II, étant entendu qu'au nom d'un « *soi-disant esprit du concile* », qui, pour reprendre l'une des critiques du cardinal Ratzinger, a couvert beaucoup d'abus, il n'est plus possible aujourd'hui de tout admettre.

En résumé, si, seul, Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, a signé la fameuse pétition « Non à l'enterrement de Vatican II », qui, partie de Montpellier, aurait rallié six mille laïcs ou membres du clergé, l'épiscopat français s'est jusqu'à présent montré solidaire non seulement pour défendre les acquis du dernier concile, mais bien plus pour en approfondir les textes, notamment *Lumen Gentium* (la constitution sur l'Eglise) et *Gaudium et Spes* (l'Eglise dans le monde de ce temps). Dès le mois de février dernier, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, avait déclaré que « *le concile se trouve encore devant nous, comme un événement spirituel encore à accomplir* ». « *Beaucoup ne connaissent du concile que des réformes extérieures, dont l'esprit est insuffisamment perçu. Et si nous revenions aux sources ?* », demande, de son côté, Mgr Collini, archevêque de Toulouse.

Cette insistance sur l'« *approfondissement spirituel* » du concile, également remarquée dans une conférence prononcée le 24 juin dernier au Liban par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, n'est pas sans lien avec la situation spécifique de l'Eglise de France. Ses responsables sont pour le moment moins préoccupés par les traditionsnalistes ou les intégristes, au demeurant assez peu mobilisés par ces controverses d'avant-Synode, que par la montée de tout un courant spirituel – comme le renouveau charismatique, – qui, depuis quelques années, s'affirment en France sous les formes les plus diverses. Et l'espoir n'est pas mince aujourd'hui dans l'épiscopat français qu'une nouvelle prise en compte par le Synode de *Lumen Gentium* et de *Gaudium et Spes*, sur l'identité chrétienne et la visibilité de l'Eglise dans la société, prépare la voie à une « *réconciliation* » de courants qui opposent traditionnellement l'action de transformation des structures à la conversion individuelle. Ce serait l'un des effets les plus inattendus de ce sommet épiscopal.

HENRI TINCQ.

RESCAPÉS DE MEXICO

Le syndrome des écrasés

Mexico n'en finit plus de compter ses morts. Les sauveteurs accourus des quatre coins du monde commencent à rentrer chez eux. Les trois cent quatre-vingt neuf pompiers français, les trente maîtres-chiens, les trente-deux médecins et infirmières du SAMU qui, dès les premiers jours, ont été envoyés sur place par le gouvernement français, et qui ont sauvé quarante et une personnes, dont onze nourrissons, de retour en France témoignent.

Dix jours épuisants au cours desquels plusieurs dizaines de personnes vont être sauvées des décombres. Comme cette jeune femme médecin dont on ne voyait qu'une main dépasser du béton. « *Nous avons commencé à la réanimer en lui posant des transfusions sur cette seule main*, raconte le docteur Martinez, du SAMU de Paris. *Puis, au bout de douze heures, nous avons réussi à creuser un deuxième tunnel et à atteindre sa jambe. Elle était coincée sous les décombres et, de plus, elle était gangrenée. Nous avons dû alors l'amputer sur place au milieu des gravats.* » Finalement, cette femme a pu être sauvée. Grâce à l'amputation, elle n'a pas été victime de ce mal que redoutent tous les médecins du SAMU, le *crush syndrom*, c'est-à-dire l'insuffisance rénale aiguë, souvent mortelle en peu de jours, qui survient quelques heures après le choc traumatique chez les blessés par écrasement porteurs de contusions musculaires étendues et profondes des membres. Hélas, trop souvent ce type d'intervention très urgente et très risquée n'a pas été tenté. Résultat : de nombreuses personnes sont mortes de ce terrible choc avant même d'arriver à l'hôpital.

Et puis il y a eu ces nouveau-nés qu'on a réussi à dégager pour certains seulement au bout de huit jours. Le docteur Selme du SAMU d'Evreux n'est pas vraiment étonné par une telle résistance. Selon lui, ces bébés ont survécu tout d'abord à cause de leur petite taille : elle les a moins exposés que leurs mères. A cause aussi de la physiologie des premiers jours. On observe en effet que les nouveau-nés ont de faibles besoins et qu'après la naissance ils perdent du poids. Dans le passé, certaines méthodes, à partir de ce constat, ont d'ailleurs recommandé de ne pas nourrir les bébés pendant les premiers jours.

La crainte des épidémies

Autre raison de cette étonnante résistance des nourrissons : ils ne ressentent pas avec autant d'anxiété qu'un adulte une telle catastrophe. Or l'anxiété ayant pour effet d'augmenter les besoins, les bébés ont dû, de ce point de vue également, moins souffrir que leur mère et ne pas « *mourir de peur* ».

Autre facteur protecteur, l'hypothermie – les nuits sont fraîches en ce moment à Mexico, – qui diminue les besoins. Seul point d'interrogation pour les médecins : le sucre. Comment un nouveau-né peut-il se passer totalement de sucre pendant huit jours sans faire d'hypoglycémie grave ? Il n'est pas exclu, selon les médecins de SAMU, que plus tard ces petits rescapés souffriront de séquelles, cérébrales en particulier.

Restent les polémiques dont la presse s'est faite, ça et là, l'écho. Et notamment, y avait-il obligation pour l'armée mexicaine de procéder si vite à la démolition des immeubles ? Le risque d'épidémie peut-il expliquer à lui seul cet empressement ? Le docteur Martinez est catégorique : « *Il n'y avait – objectivement – aucun risque d'épidémie* ». Par contre, la phobie existait, elle, bel et bien. Témoin cette jeune fille qui, dans les secondes qui ont suivi la première secousse, s'est précipitée en pleine rue dans la nuit en hurlant : « *C'est la peste ! C'est la peste.* » La terre a tremblé, certes. Mais les cerveaux également.

FRANCK NOUCHI.

SCIENCES

Le dernier échec d'Ariane était dû à une vanne défectueuse

« *Un défaut d'étanchéité de la vanne d'injection d'hydrogène du moteur* » du troisième étage de la fusée européenne Ariane est à l'origine de l'échec du dernier tir au cours duquel deux satellites de télécommunications d'une valeur de 190 millions de dollars environ furent perdus. C'était le 13 septembre, lors du quinzième vol d'Ariane en présence de M. François Mitterrand. A la suite du mauvais fonctionnement du troisième étage du lanceur, les agents de la sécurité avaient dû se résoudre à détruire l'engin.

La commission de sept personnes chargée de l'enquête confirme l'une des hypothèses qui avaient été formulées dans les heures qui suivirent l'échec. Ce rapport dédouane donc le système d'allumage du moteur que l'on avait un moment soupçonné. En revanche, il accuse la vanne d'injection d'hydrogène qui, du fait de sa fuite, a induit dans la chambre de combustion du moteur un mauvais rapport de mélange hydrogène-oxygène.

Cette pièce « sensible », qui fonctionne à moins 250 degrés Celsius, est fabriquée par la Société européenne de propulsion (SEP). Dans le passé, si l'on en croit M. Frédéric d'Allest, président-directeur général d'Arianespace, elle a peut-être – rien n'est encore sûr – donné lieu par deux fois à des amorces de disfonctionnement sans aller jusqu'à un échec de tir. En conséquence, elle va être modifiée. « *Les solutions techniques sont faciles* », dit-on chez les experts : contrôles de tolérance plus sévères ; procédures d'essais avant recette plus représentatives des conditions de vol du lanceur, etc.

Reste un point à régler : la date du prochain tir. Les retards induits par l'échec du 13 septembre ne devraient pas trop perturber le calendrier d'Ariane. Les responsables espèrent effectuer d'ici à la fin de l'année un lancement, au lieu des deux initialement prévus, celui du satellite d'observation de la Terre Spot.

● *Eurosatellite construira TDF 2.* – Télédiffusion de France a passé, mardi 1er octobre, commande ferme à Eurosatellite pour la construction de TDF 2, deuxième satellite français de télévision directe. Il s'agit d'un contrat de plus d'un demi-milliard de francs pour Eurosatellite, filiale commune d'Aérospatiale et Alcatel-Thomson Espace (France), MBB-Erno et AEG (Allemagne fédérale) et d'ETCA (Belgique). Après son frère jumeau, TDF 1, qui devrait être lancé en juillet prochain, TDF 2 devrait être mis en orbite à la mi-1988.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Maya et Lara Barsacq,
Mila Barsacq,
Jean-Louis, Alain-Alexis, Katherine Barsacq et leur famille,
Jean-Sébastien, Ariane et Emmanuel Weil,

ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

Michel BARSACQ,

leur père, fils, frère et oncle,
survenu le 27 septembre 1985 dans sa quarante-troisième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 4 octobre au cimetière des Batignolles.
Réunion à la porte principale à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue André-Barsacq,
75018 Paris.

– *Mme Jacques Baschwitz,*
Mme Henri Ditisheim,
M. et Mme Georges Lévy,
M. Claude Ditisheim,
M. et Mme Denis Roche et leurs enfants,
M. et Mme Robert Baschwitz et leurs enfants,
M. et Mme Michel Baschwitz,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques BASCHWITZ,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,

à l'âge de soixante-quinze ans.

Il a été inhumé le 1er octobre à Suresnes dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Delattre,

M. et Mme Cyril Delattre et Quentin,
M. Arnaud Delattre,
Mlle Aurélia Delattre,
Mme Maurice Verchère,
Mlle Micheline Delattre,
Mme Danielle Delattre,
ses neveux et nièces,
Les familles Delattre, Tillier, Verchère, Serre, Rambaud et Naudet.

ont la grande douleur de faire part du rappel auprès de Dieu de

M. Pierre DELATTRE,
docteur ès sciences,
fondateur de la société française de biologie théorique,
officier des Palmes académiques,

le 26 septembre 1985, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 1er octobre.

Des dons peuvent être adressés à la société française de biologie théorique (aide pour la recherche contre le cancer), dépt de biologie CEN/Saclay. Bt 28. 91191 Gif-sur-Yvette Cedex.

35, parc d'Ardenay,
91120 Palaiseau.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Pierre Froissart,
son épouse,
Mme Antoine Froissart,
M. et Mme Michel Jeanson,
M. et Mme Daniel Froissart,
M. et Mme R. de Brisson de Laroche,
M. et Mme Charles Froissart,
M. et Mme Marcel Froissart,
ses enfants
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Louis Froissart,
M. et Mme Michel Daum,
Mme Henri de Paillerets,
ses beau-frère et belles-sœurs,

font part du décès de

M. Pierre FROISSART,

rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 30 septembre 1985, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le 3 octobre 1985 à 10 h 30 en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Bayeux (Calvados).

Mme Jean-Pierre Gilbert,
son épouse,
Edouard et Aurélie,
ses enfants,
M. et Mme Marcel Gilbert,
ses parents,
M. et Mme Michel Savare,
ses beaux-parents,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre GILBERT,
substitut du procureur général,
près la cour d'appel de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 27 septembre 1985 à Bayeux, en son domicile.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 3 octobre à 14 h 30 en la cathédrale de Bayeux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue des Bouchers,
14400 Bayeux.

– La famille Rahamefy-Stachak
fait part du décès de

maître Henri-Edmond RAHAMEFY,
docteur ès lettres,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans, après une longue maladie, le 27 juillet 1985.

17, boulevard des Oiseaux,
66140 Canet-Village.

– Ivo, Alain, Jean-Guy, Martine,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur père

Jef RENS,
ancien directeur général adjoint
du Bureau international du travail
à Genève,
officier de la Légion d'honneur,

né à Boom (Anvers), le 1er août 1905, survenu à Ixelles (Belgique), le 26 septembre 1985.

L'absoute a eu lieu en l'église de l'abbaye de la Cambre, le 30 septembre.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Genève 1208,
4, rue John-Rehfous.
Bruxelles 1200,
44, avenue Dalechamp.
Montréal H2X-2X8,
3647, rue Saint-Dominique.
Le Cannet 06110,
Résidence Marie-Antoinette, chemin des Bréguières.

– Mme Suzanne Seguineau,
Ses fils
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SEGUINEAU,
ingénieur IDN et IET,
délégué général à la DETN
du Gaz de France,

survenu le 26 septembre 1985, dans sa soixante et unième année.

Ils remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à cette occasion.
Les obsèques ont eu lieu à Pontoise, le 30 septembre.

– Les familles Martrier, Vallette, Monod, Lefebvre, Ascoli,

Ses proches et ses Amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne-Marie VALLETTE,
agrégée de l'Université,

survenu le 30 septembre 1985,

et remercient toutes les personnes qui lui ont manifesté leur attachement pendant sa maladie.



– On nous prie d'annoncer le décès de

Patrick WALDBERG,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des arts et lettres,
membre correspondant
de l'Académie des beaux-arts,

à l'âge de soixante-treize ans.

De la part de
Line Waldberg, son épouse,
M. et Mme Michel Waldberg et leurs filles,
John Waldberg, son frère,
De sa famille et de ses nombreux amis.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 4 octobre 1985 à 10 heures en l'église de Seillans (Var).

6, rue du Foin,
75003 Paris.
83440 Seillans.

(Lire page 32.)

Remerciements

– La famille Parcot, très touchée par les marques d'amitié et de sympathie reçues de France et d'Algérie lors du décès de

Mme Madeleine PARCOT,
appelée Pack,
institutrice en retraite,
ancienne déléguée des CEMEA
en Algérie,

prie tous ceux et toutes celles qui se sont associés à son deuil de trouver ici l'expression de ses vifs remerciements et de sa profonde gratitude.

A. Parcot,
53, rue Joliot-Curie,
49400 Saumur.

Anniversaires

– Il y a un an,

Jean-Claude DAUMAS

nous quittait.
Sa famille et ses amis pensent à lui et associent dans leur souvenir son père

Maurice DAUMAS,

disparu en mars 1984.

– *Il y a trente ans disparaissait en montagne,*

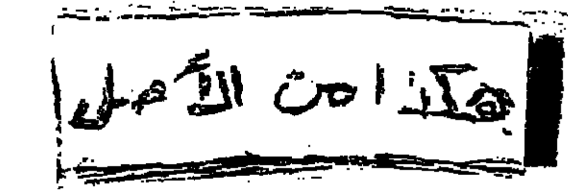
Renée FUOC.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– Le 5 octobre, le gala des Amis du Cadre noir se déroulera dans la tradition de Saumur, à l'Ecole nationale d'équitation, grâce au nouveau manège des écuyers. Cette année, et pour la première fois, le spectacle sera rehaussé par un thème spécifique : celui de l'académie protestante, qui est le fondement sur lequel s'est développée l'extraordinaire tradition équestre qui fait la renommée de la ville.

– L'association Fraternité d'Abraham organise le 10 octobre à 18 h 15, 8, rue de l'Abbé-Grégoire, une conférence sur le thème : « Origine de l'univers : de l'explosion initiale des astres à la création selon la Bible », avec Charles Fehrenbach.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES


ROGER VIOLLET

Maeterlinck blues

L'UNIVERS, LES ENFANTS, LES LIVRES

Un jour, l'auteur de Pelléas et Mélisande *retrouvera ses lecteurs. Un jour, on rééditera les* Souvenirs *de Georgette Leblanc. La pièce* Intérieur, *mise en scène par Claude Régy au Festival d'automne, invite à se pencher sur un oubli.*

UNE pièce de Maurice Maeterlinck, *Intérieur*, est jouée à présent au Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, mise en scène par Claude Régy.

Cela constitue un événement de première grandeur. Car, mise à part cette nouvelle manifestation de l'art de Claude Régy, dont nous rendrons compte par ailleurs, il est de fait que le théâtre de Maurice Maeterlinck, l'un des plus beaux qui soient, est résolument délaissé.

Le public français, et même belge, n'a accès qu'au *Pelléas et Mélisande* qui porte la marque de Claude Debussy, défiguré par une musique que Maeterlinck n'appréciait pas, par l'ensemble des images propres au genre de l'opéra, notamment par l'apparence physique des artistes et le style des décorations, si souvent moyenâgeux, mystérieux, nocturne, tout à fait contraire aux intentions de Maeterlinck.

Georgette Leblanc, la sœur de Maurice Leblanc (l'auteur d'*Arsène Lupin*), partagea la vie et la création de Maeterlinck de 1895 à 1918, et dirigea elle-même, le 28 août 1910, une mise en scène de *Pelléas*, la pièce originale, dans les ruines et les parcs de l'abbaye de Saint-Wandrille, qui, d'après tous les témoins, touchait au sublime. Elle nous dit, dans ses *Souvenirs*, que la seule tentative fidèle à l'éclairage que Maeterlinck avait prévu pour *Pelléas* fut réalisée à Boston, en décembre 1912, un éclairage franc, dégagé – mais c'était l'opéra de Debussy, non la pièce.

Sauf cet opéra, les chefs-d'œuvre dramatiques de Maeterlinck ne se sont jamais joués en France, pas même *l'Oiseau bleu*, qui, après sa création à Moscou le 30 septembre 1908, dans une mise en scène de Stanislavski, fut un triomphe mondial.

Mais des pièces comme *la Princesse Maleine, les Aveugles, Ariane et Barbe-Bleue, Monna Vanna, le Sel de la vie, le Miracle des mères* restent négligées, et une œuvre extraordinaire comme *la Révolte des arbres* n'a pas même trouvé d'éditeur – pièce très curieuse et attachante, qui met en scène, comme *l'Oiseau bleu*, des enfants : après avoir tenu un conseil de guerre avec des enfants qui vivent dans une cabane, les arbres de la forêt assiègent le maître du château, qui a décidé de les abattre. Mais la révolte échoue.

Il faut reconnaître que Maeterlinck n'a pas été étranger, dès l'écriture de ses pièces, à l'abandon de son théâtre, puisque – comme le raconte Georgette Leblanc, elle-même grande cantatrice, actrice, et metteur en scène – il détestait le théâtre, son climat, ses commanditaires, ses coulisses, et l'absence de simplicité et de naturel des spectacles. Il n'a supporté que les représentations de *l'Oiseau bleu*, parce que c'était joué par des enfants, qui ne truquent pas.

Quand Georgette Leblanc rencontra Maeterlinck, les quelques poèmes et pièces qu'il avait déjà écrits étaient, dans l'ambiance du symbolisme, défigurés. « *On entourait*, dit-elle, *les choses d'un mystère artificiel, on aurait prêté des intentions profondes à un balai mécanique.* » Elle nous dit que Maeterlinck « *n'aimait que les murs blancs, les chambres claires, tout ce qui est net.* »

Même lorsque *Pelléas* fut joué à Saint-Wandrille, tout à fait selon ses vues, il ne fut pas content, parce que, la nuit, les étoiles, dans ce grand décor naturel, et les sautes de vent, les cris imprévus des oiseaux de nuit, c'était trop secret, trop ténébreux pour lui, et dès la dernière réplique il se mit à tirer des coups de fusil dans les allées, sous les voûtes, pour faire déguerpir acteurs et spectateurs.

Il aimait les sports, l'escrime, la natation. C'était un fanatique de la motocyclette. Il était très gourmand.

La première fois qu'il vint chez Georgette Leblanc, à Bruxelles (elle était de Rouen, mais alors elle chantait à l'Opéra de Bruxelles), la servante, à 5 heures, apporta un plateau de thé.

« *Mais je ne suis pas malade*, dit Maeterlinck, consterné. *Chez nous, on ne prend du thé que lorsqu'on est malade.* »

La servante courut chercher du porto, en marmonnant : « *Je suis sûr que Monsieur préfère converser avec Madame, qui est aussi une philosophienne.* »

Plus tard, quand Maeterlinck et Georgette Leblanc furent installés à Paris, dans une villa qui donnait dans la rue Pergolèse, la cuisine laissait à désirer, Georgette Leblanc ne savait pas cuire un œuf. Chaque fois que c'était vraiment trop immangeable, Maeterlinck prenait son chapeau, montait en voiture ou en motocyclette, et filait illico chez sa maman, à Gand, qui lui faisait de bons petits plats.

Prix Nobel en 1910, Maurice Maeterlinck a été l'un des plus grands écrivains de son temps, et, jusqu'à la guerre de 1940, l'un des plus lus dans le monde entier.

Il n'a pourtant jamais publié un roman ou un récit, seul genre, d'habitude, à gagner une telle audience universelle (*Don Quichotte, la Guerre et la Paix*, etc.).

Il est un cas à part. En 1889, à vingt-sept ans, il édite à ses frais, à quelques exemplaires, une plaquette de poèmes, *Serres chaudes*, et une pièce de théâtre, *la Princesse Maleine*, qu'il imprime à trente exemplaires avec de l'argent que sa mère distrait des dépenses du ménage.

Maeterlinck envoie un exemplaire à Stéphane Mallarmé, qui, par l'entremise du dramaturge Paul Hervieu, fait passer cet exemplaire au romancier Octave Mirbeau, journaliste au *Figaro*. Le 24 août 1890 paraît à la première page du *Figaro* un grand papier de Mirbeau : « M. Maurice Marterlinck nous a donné l'œuvre la plus géniale de ce temps. » Maeterlinck est lancé.

Il traduit des œuvres philosophiques, *les Noces spirituelles*, de Ruysbroeck, et *Fragments*, de Novalis, il écrit des « petits drames pour marionnettes », dont cet *Intérieur* que monte aujourd'hui Claude Régy, puis c'est la rencontre avec Georgette Leblanc et la parution, en 1896, du premier des grands livres de Maeterlinck, *le Trésor des humbles*.

Ces livres, *la Sagesse et la Destinée* (1898), *la Vie des abeilles* (1901), *le Temple enseveli* (1902), *le Double Jardin* (1904), *l'Intelligence des fleurs* (1907), et tant d'autres, jusqu'à *la Grande Porte* (1939), participent tous d'une même obsession, que l'on pourrait à très gros traits définir ainsi : Maeterlinck pense, ressent intimement, que notre conscience d'êtres humains, que notre vie, ne sont pas circonscrites dans notre corps, dans nos pensées et notre mémoire, dans les faits que nous traversons de notre naissance à notre dernier souffle.

Maeterlinck ne s'attache qu'à explorer, et qu'à essayer de décrire en termes clairs, quelque chose qui est présent et qui respire à toutes les secondes et dans tous les atomes du temps et de l'espace. C'est ce qui le conduit à observer les phénomènes des insectes, des animaux, des plantes, des minéraux, mais aussi toutes les manifestations mediumniques et de survivance, de communication avec les absents et les morts, tout cet immense ensemble d'événements ne faisant qu'un, pour lui, avec par exemple le geste simple d'un enfant qui rompt un morceau de pain à table.

Mises à part quelques observations personnelles sur une araignée d'eau, les abeilles, et certaines fleurs sauvages, Maeterlinck n'a pas découvert par lui-même les innombrables phénomènes qu'il raconte, il n'a été en termes stricts ni un savant ni un philosophe, mais l'audience universelle que ses livres rencontrèrent de 1900 à 1940 a tenu à ce que tous ces faits, qu'il réunit en un seul faisceau dans ses livres, sont montrés et expliqués par lui dans une langue d'une transparence, d'une simplicité, d'une beauté, et surtout, peut-être, d'une liberté et d'une « familiarité » proprement miraculeuses.

Et c'est cela qui rend inexplicable, aussi, l'abandon de Maeterlinck de nos jours (ses livres, non réédités, sont introuvables), alors qu'aujourd'hui encore, et peut-être plus que naguère, ils passionneraient le grand public, ne serait-ce que son livre *la Mort*, qui « *aiderait* », comme il l'a fait dans son temps, les gens à passer « *la grande porte* », tandis que, comme l'a dit Napoléon, que Maeterlinck cite dans ce livre, « *Il y a longtemps que les médecins et les prêtres rendent la mort douloureuse* ». Maeterlinck fut excommunié pour avoir écrit ce livre.

Tout porte à croire que l'œuvre de Maeterlinck retrouvera ses lecteurs, que ses livres seront réimprimés. Et l'on republiera aussi le merveilleux livre, *Souvenirs*, de Georgette Leblanc, qui était paru en 1931, qui fut mal compris à l'époque parce que des esprits mesquins voulurent y voir les rancunes d'une compagne abandonnée, alors que jamais peut-être les pensées et les actes d'un écrivain de génie n'ont été transmis de si près, et avec tant d'amour, par une femme. Et ce livre en même temps est d'une actualité évidente, car il prouve, sans la moindre prétention, à quel point, au jour le jour, la femme « écrit » l'œuvre de son mari, tout autant que lui. Il est surprenant qu'une maison comme les éditions Des Femmes n'ait pas encore réimprimé ce livre admirable.

Espérons pour l'instant que la mise en scène d'*Intérieur* par Claude Régy va relancer l'attention d'un public un peu étendu pour la personne et l'œuvre de Maurice Maeterlinck.

MICHEL COURNOT.

Les Lumière

CULTE ET CONTESTATION

A tout seigneur tout honneur, c'est à Lyon que l'on célèbre le quatre-vingt-dixième anniversaire du septième art, en souvenir d'Antoine et de Louis Lumière. Mais ce dernier a-t-il vraiment inventé le cinéma ? Léo Sauvage joue les iconoclastes.

CINÉMATOGRAPHE
de MM. Lumière Frères
CARTE D'ENTRÉE
Les séances ont lieu tous les jours et les Dimanches et Fêtes de 2 heures à 6 h ½ et de 8 h. ½ à 10 h. ½.

PARMI ses hommes illustres, Lyon compte Antoine Lumière et ses fils, Auguste et Louis, ce dernier ayant conçu l'engin technique permettant la prise de vues et la projection de photographies animées. Lyon n'a pas de cinémathèque, mais on y sent une demande importante de films de répertoire. D'où les programmes divers de l'Institut Lumière – directeur Bernard Chardère, président Bertrand Tavernier, – dont par ailleurs la vocation est de devenir un centre de recherches et de documentation à l'usage des étudiants. Au lycée Louis-Lumière, une option cinéma existe pour le baccalauréat. L'enseignement du cinéma se fait à l'université.

L'Institut développe donc ses possibilités : médiathèque (cassettes pour visionnage de films), bibliothèque et dossiers mis en ordre par Raymond Chirat, sonothèque. A partir du mois d'octobre, des projections ont lieu du mardi au vendredi, à 17 h. Un cycle d'une quarantaine de films, « De Lumière à Duvivier », est organisé. Logée à l'Institut – l'ancienne villa d'Antoine, dans le quartier Monplaisir, – la Fondation nationale de la photographie poursuit ses activités sous la responsabilité de Sonia Bove. On montre des expositions, on les fait tourner. Chez Lumière, photographie et cinéma se sont donné la main, ce qui, après tout, est bien normal.

Et si l'on y bouge beaucoup, ces temps-ci, c'est qu'il faut célébrer le quatre-vingt-dixième anniversaire de la première démonstration du « cinématographe Lumière ». Célébration qui aurait été plus fastueuse sans les restrictions budgétaires de 1985. Pourtant, malgré des moyens modestes, l'exposition « Il était une fois le cinématographe », déjà montrée au Festival de Cannes et à Lyon, s'en va, en octobre, au Festival du cinéma muet de Pordenone, près de Venise, puis à Rio-de-Janeiro, avant de monter, en décembre, à Paris, à l'hôtel Scribe, là où, le 28 décembre 1895, les images s'animèrent au sous-sol de ce qui était le Grand Café. Autre aspect de la fête : du 8 au 11 novembre, un hommage à Marcel Carné est prévu, en sa présence.

Et puis il y a les livres.

A tout seigneur, tout honneur, voici *les Lumière*, de Bernard Chardère, avec le concours de Guy et Marjorie Borgé, deux photographes lyonnais, collectionneurs de documents anciens (1). Bernard Chardère raconte le « roman bourgeois » de la famille Lumière, dont le berceau fut en Haute-Saône. Les ancêtres, les origines sociales, l'ascension d'Antoine, enrichi grâce à la fabrication de plaques photographiques, les dons d'Auguste et de Louis, frères très unis, bricoleurs et chercheurs. Louis devait être crédité de la naissance du cinématographe, qui engendra le cinéma, mais Chardère indique au passage les travaux d'autres inventeurs à travers le monde sur ce qui était dans l'air du temps. On suit avec plaisir tous les épisodes de cette saga familiale. A Lyonnais, Lyonnais et demi. Et foin des documentations pesantes, l'album passionne par sa vivacité, sa clarté, par la jubilation de l'auteur devant une telle réussite qui n'appartient pas seulement à l'art. Les reproductions photographiques – avec certains autochromes dont les couleurs enchantent – sont superbes.

Le journaliste Léo Sauvage, qui, depuis longtemps, s'est fait, sur l'invention lyonnaise du cinéma, une réputation d'anticonformiste, lance, en même temps, sa bombe. Il a écrit un livre, *l'Affaire Lumière* (2), dans lequel il démolit, avec une férocité à peine tempérée par les nécessités de l'érudition, le mythe de cette invention « *ramenée à Louis Lumière en France et à Thomas Edison aux Etats-Unis* ». En fait, Léo Sauvage s'en prend surtout à Louis Lumière, auquel il conteste tout ce qu'on lui a attribué ou qu'il s'était attribué lui-même.

Chardère retraçait le cheminement d'une affaire familiale et l'éclosion d'une découverte. Sauvage jette à bas les statues, massacre un homme et sa réputation selon lui abusive. Lui ne se dit pas historien mais enquêteur. Fort de ses dossiers, tellement garnis que la tête vous en tourne, il veut faire rendre justice à tous les vrais inventeurs que Louis Lumière aurait étouffés : Joseph Plateau, Emile Reynaud, Edward Muybridge, Etienne-Jules Marey, Léon Bouly, Jean Acmé Le Roy, Friese-Greene, Augustin Le Prince, d'autres encore. La seconde bête noire; Thomas Alva Edison se faisant étriller avec tout de même quelque ménagement.

C'est toujours à Louis Lumière et aux « lumiéristes » que s'attaque Léo Sauvage. L'homme « *qui n'a pas inventé le cinéma* » est pris en flagrant délit de contre-vérités, d'impudeur dans la gloire nationale. Tout en reconnaissant que Georges Sadoul fit mention, dans ses ouvrages d'historien, des recherches et découvertes ayant précédé la fabrication et la mise en service de l'appareil Lumière, Sauvage le justicier lui reproche d'avoir tourné autour du pot et ménagé, tout en n'étant pas dupe, le personnage qu'il avait rencontré à la fin des années 40. Lo Duca et Maurice Bessy, admirateurs de Louis Lumière, en prennent aussi pour leur grade.

On ne refuse pas un ouvrage polémique assez brillamment enlevé, même si les « révélations » de Léo Sauvage n'ont plus un caractère exceptionnel. On sait, depuis longtemps, que l'invention du cinéma fut une aventure mondiale. Léo Sauvage aurait pu se contenter d'analyser les origines du mythe organisé, selon lui, par G. Michel Coissac, « *historien officiel de Louis Lumière* » en 1925. Et de désépaissir les taillis de l'idéologie nationaliste. A trop taper sur le même clou, il indispose. Sa hargne ne lui fut pas bonne conseillère. Le meilleur de son livre est, en fait, l'émouvant chapitre consacré à Georges Méliès. Le manuscrit de *l'Affaire Lumière* fut, précise l'auteur, refusé par de nombreux éditeurs depuis 1977. Ironie du sort : celui qui s'en est enfin chargé va rééditer, en novembre, l'indispensable *Louis Lumière* de Georges Sadoul, l'associant, dans un seul ouvrage, au *Georges Méliès* du même auteur. Alors, on pourra faire, vraiment, le point.

JACQUES SICLIER.

(1) *Les Lumière*, par Bernard Chardère, Guy et Marjorie Borgé. Ed. Payot, Lausanne, et Bibliothèque des arts, Paris. 224 p. ill., 396 F.

(2) *L'Affaire Lumière – Enquête sur les origines du cinéma*, par Léo Sauvage. Ed. Lherminier, collection « Le cinéma et son histoire ». 248 p. ill., 148 F.

ARTS ET SPECTACLES



Golfe-Juan, août 1948. Picasso et Françoise Gilot.

Robert Capa

LA PHOTO HUMANISTE

Il était connu comme le photographe de la guerre, le reporter-martyr. Une monographie posthume, accompagnée d'une exposition, vient donner de Robert Capa une tout autre image.

ROBERT CAPA était connu comme photographe de guerre : il « couvrit » successivement la guerre d'Espagne en 1936 et 1937, l'invasion de la Chine par les Japonais en 1938, la seconde guerre mondiale, la guerre d'indépendance d'Israël en 1948-1949 et, enfin, la guerre d'Indochine, où il trouva la mort, le 25 mai 1954, à l'âge de quarante et un ans, laissant pour dernière photo – numéro 11 du rouleau noir et blanc – celle d'un champ, sur la route de Thai-Binh, où des soldats français avancent vers une position des Vietminh. Un soldat parmi eux porte un détecteur de mines.

Robert Capa est entre les soldats : il disait toujours à ses amis photographes, quand ceux-ci se plaignaient de rater des photos, qu'ils n'allaient pas « *assez près* ». Et, à cet instant, Capa photographie ce champ, avec ce fossé sur la droite, ce fossé qu'il va franchir dans quelques minutes, ce fossé où se trouve une mine sur laquelle il va sauter.

Mais, auparavant, il reprend la même photo en couleurs : la photo de l'espace qui va accueillir sa désintégration. Ça, c'est la petite histoire d'un grand mythe, l'histoire vertigineuse et exemplaire (tout autant que le suicide de Diane Arbus) d'un photographe pris au piège de son système ; une grille à apposer sur l'œuvre, une fois pour toutes, à la fois pour l'authentifier, la promulguer, et la fausser par réduction, par une sorte de cristallisation-héroïsation.

Un album, présenté par le frère du photographe, Cornell Capa, avec de nombreuses photos inédites ou méconnues, et qui sort ces jours-ci en France grâce aux bons soins de l'éditrice Sylvie Messinger, vient à temps dessiller l'image univoque du reporter-martyr pour nous faire découvrir un grand photographe humaniste, souvent drôle et tendre dans sa façon de participer aux événements.

C'est cela en tout premier lieu, avant de photographier, pour pouvoir photographier, que fait Capa : il participe. Un assez grand nombre de photographes en sont empêchés, derrière leur viseur, dans leur chambre d'hôtel ou reclus dans une conception esthétique qui a pris la force et la rigidité d'une éthique. Capa va très près, *en effet, jusqu'au point où* ça ne peut plus être net, il *embrasse les foules, il s'insinue* dans le flux des manifestations, il *semble faire corps* avec ceux qui lèvent leurs poings, et il devient l'espion interne à un congrès quand ce sont des saluts fascistes qui se dressent sur lui ; on dirait qu'il s'abaisse tout à coup pour se dissocier du groupe et mieux accentuer sa violence.

S'il surgit au milieu d'une grève, c'est en même temps au milieu de la nuit, souris et oiseau, il prend le maquis, il fait de la résistance avant de faire de la photographie, et ce n'est qu'un point de vue juste qu'il cherche en se tapissant dans une tranchée, sur le front de Cordoue, pour saisir au vol son enjambement par des anarchistes. Dans la menace d'une alerte aérienne ou d'une émeute, ses images deviennent striées par la vitesse, chaloupées : il court avec son appareil sur les yeux, il est comme un pêcheur qui lance quand même son filet dans la tempête. Quand les sirènes se seront tues, il partagera la fatigue frileuse, l'épuisement et la patience des sans-abri.



Haïfa, mai-juin 1949, immigrants turcs.

Et les choses auxquelles Capa nous fait participer, c'est vrai, *sont terribles : on voit des enfants* qu'on va *devoir* amputer, des *cadavres dans la neige, des parachutistes électrocutés, des crânes fracassés sous leurs bandeaux,* des flaques de sang partout, des *adolescents hâtivement enfournés* dans des cercueils disjoints. Capa *n'est pas le voyeur de l'horreur,* comme Weegee qui faisait ses *rondes de nuit relié à la police, il* est le compagnon du destin. Tou*jours dans le camp des victimes :* tout juste si leurs larmes ne jettent *pas de petites taches de* buée sur son objectif.

Capa ne prend pas le temps de compatir sur leur sort : il enterre les morts et reprend la route des vivants, il se met au pas des réfugiés. Il vit ces choses et nous les fait vivre plus comme un cinéaste, que comme un photographe : en séquences, en mouvement dans l'histoire – celles du débarquement américain ou de *la libération* de Paris, – inventant des temps forts et remués qui ne sont pas figés par la composition.

Mais Capa n'aurait malgré tout développé qu'un tic photographique s'il n'avait été que le spécialiste de la proximité, de la participation et du mouvement. Ces techniques se sont appliquées à un grand projet, qu'il a peut-être lui-même ignoré mais pressenti *tant il est insoupçonnable chez un* homme d'image : il a photographié *une qualité humaine, le cou*rage. Et il a eu l'audace, à Char*tres, le 18 août 1944, de situer le* courage du côté des femmes tondues *que la foule traînait dans le* cortège de sa haine.

Cette monographie posthume est pleine de bons signes qui ren*seignent sur l'homme Capa. Il est* singulier, par exemple, que ce soit *lui, parmi de si innombrables clichés,* qui ait pris la photo la plus *joyeuse de Picasso.* Ou qu'il ait tenu, à deux reprises, sur deux tournages différents, à Hollywood, en 1946, à photographier Ingrid Bergman, cette actrice si humaine, si paisiblement sensuelle. Car, entre les temps forts des guerres – c'est aussi ça la bonne surprise du livre, – Capa reprenait souffle et détente dans des photos posées, presque humoristiques : des snobs à des terrasses de café, des fièvres de champs de courses, des bamboulas autrichiennes.

Sans vraiment juger ni critiquer (ces « croquis » auraient pu être plus féroces, comme l'étaient ceux de Cartier-Bresson aux réceptions de l'Académie), il se construisait son versant de paix. Mais il était bien sûr « ailleurs », et c'est merveilleux de voir incorporée et acceptée dans son œuvre, entre ses brûlés vifs et ses gueules cassées, mais sans grincement ni fausse note, la féerie d'un feu d'artifice qui, *le* soir du 14 juillet 1952, éclaire à contre-jour les dîneurs de la Tour d'Argent, protégés par une baie vitrée des *flammèches* et des feux-follets qui ne sont pas sans rappeler les retombées des grenades.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Robert Capa photographe,* aux éditions Sylvie Messinger, 450 F. Les photos du livre sont exposées à la galerie FNAC-Forum (Forum des Halles, 75001 Paris) jusqu'au 9 novembre.

Music à Venise

LES SONGES DIURNES DE ZORAN

D.R.

Dessin lavis sépia (1982)

ON peut feuilleter longtemps les albums et les innombrables livres d'images dont nous sommes envahis, sans rien rencontrer qui ressemble aux toiles à peine teintées, aux images sourdes et ténues de Zoran (Antoine) Music. Peut-être pour la *douceur* des ocres *et* la vibration des contours, pour la *fixité* des *motifs, quelque chose* du sage et grave Morandi ; peut-être *pour* le traitement « iconique », frontal, égyptien, si l'on veut, du portrait – presque toujours celui de sa femme Ida –, une analogie avec l'hiératisme probe de Campigli. Mais sans l'obstination têtue du premier, sans la sûreté décorative de l'autre. Car Music aime les « séries », mais il en change ; il isole la silhouette, mais sans la nouer tout à fait.

La chance d'un de ces prix qui naguère pouvaient orienter une carrière l'a amené à Paris il y a plus de trente ans. Fort bien accueilli par les amateurs, il a multiplié les expositions, et peu de musées ignorent ses tendres gravures de paysages et ses toiles allusives d'une manière extrêmement *raréfiée. Comme il est né en* 1909, il était normal qu'une manifestation un peu ample *lui soit* consacrée. Ce qui a été décidé à Venise, *sa cité d'élection* et, sans doute, son « lieu » le plus naturel. Les salles *blanches du somptueux* musée Correr, donnant sur la place Saint-Marc, *lui* ont été ouvertes. Rarement le déploiement d'un œuvre entier – ou presque entier : on peut regretter certaines absences – a paru plus risqué. Comme si Zoran était une sorte de jeune peintre dont la réputation serait encore à faire. Ce phénomène un peu singulier mérite réflexion.

Adonné depuis toujours à la peinture dans sa native Gorizia – aujourd'hui italienne, autrefois autrichienne, comme Trieste sa voisine, – il a eu une carrière lente. Un peu comme Nicolas de Staël, dont le registre et l'accent étaient, certes, tout autres, ce peintre est de ceux qui voilent *leur préhistoire, parce que ce fut,* un temps de voyages, de va-*et-vient*, de *découvertes,* coupé dans le cas de Zoran par une *expérience tragique, dont on* découvre, à mi-parcours de l'exposition, la *nature* atroce et la blessure.

Le peintre expose donc en 1948 à la Biennale de Venise – qui reprenait son cours – une de ces toiles auxquelles il travaillait depuis deux ou trois ans : *Des petits ânes.* A quarante ans, ou presque, commençait ce travail en *demi-teintes,* qui, *dans* le jeu des mauves et des bleus, des bruns et des *roux, fait* passer des silhouettes furtives sous des horizons *vides,* arrondis, striés, un peu « chinois », qui ont tout de suite obtenu une sorte de célébrité. D'exquises lithographies en ont été tirées. Music a trouvé son ton ; il se situe à la frontière du slave et de l'italien, du proche et du lointain, de la tache et du trait.

Tous ces motifs étaient notés déjà dix, quinze ans plus tôt par le peintre, quand il était l'élève de maître Babic à Zagreb. Quand il les reprend, c'est avec quelque chose de plus, qu'on peut appeler le sens de l'*analogie :* une vapeur colorée et douce désincarne les formes et les généralise. C'est ainsi qu'une suite très soutenue de collines ombriennes et siennoises – *purs contours,* champs zébrés comme chez les primitifs, – vient très exactement se *superposer* à ces images des crêtes calcinées du Carso.

Cet art fait penser au filé mince de la flûte, très surprenant en cela vers 1950, à une époque – certains s'en souviendront – où les formes violentes et les grands accords abstraits s'imposaient. Comme pour mieux dégager sa propre abstraction, Zoran entreprit de semer des fonds de plus en plus clairs de boules rayées et de taches pointillées, formes quintessenciées, qui culminent dans des toiles comme *Terres dalmates* (1957), *Vent et soleil* (1958) en une sorte de tapisserie mate.

Survinrent le scrupule et la crise. L'art est métaphore, mais porté par une certaine exaltation intérieure, dont la pudeur de Zoran ne pouvait *indéfiniment* retarder les effets. Des gribouillis aux crayons de *couleurs,* d'entrelacs et de pointillés d'une grande nervosité *font penser à la strette* d'une fugue qui va se déployer. Et *ce fut la suite* – bientôt célèbre – des cadavres, souvenirs du camp de la mort, dont au printemps de 1945 le peintre prisonnier avait pu noter clandestinement de sinistres détails. Une lente incubation aboutit quinze ans plus tard à des images à l'ocre rouge peintes à l'acrylique sur toile : des faces béantes et des os ; un entassement, un enchevêtrement, quelques lueurs blanches, qui allument des yeux dans un tas blafard et confus : l'horreur collective, la danse des morts de ce siècle. C'est tout.

L'émotion adhère à la forme. La même configuration gouverne le charnier, les nœuds végétaux, le paysage de pierres. Le pouvoir de l'art conçu comme libération onirique a rarement été aussi évident que dans cet épisode étroit et simple.

Les retours sont l'autre loi de cet artiste. Vers 1946-1948, Zoran peignait, dessinait assez naïvement à l'aquarelle, en les encadrant soigneusement selon son habitude, des vues des *Zattere* à Venise ou des façades de Saint-Marc. Vingt, vingt-cinq ans plus tard, l'alternance jouant, les silhouettes de machineries dans la brume ou la façade vaporeuse et dorée du sanctuaire reparaissent. le filtrage est accompli.

Enfin, quelques tableaux de l'*Atelier* disposent comme à une distance infinie dans la pénombre deux silhouettes, dont l'une peint et l'autre pose. Un monde de déréliction avec des fulgurations dans le silence.

En recourant à une analogie *qui* ne plaît guère aux artistes, on pourrait dire que certains peintres – et souvent les plus grands : Delacroix, Matisse – cuisent à grand feu ; d'autres à feu doux. Pour eux, il faut que les formes se diluent ; la succulence vient d'une fusion lente des ingrédients. Le registre de Zoran Music est là. Une saveur, qui fut longtemps suave et poétique, se mêle d'âpreté et d'épices bizarres. Ou, pour prendre une autre image, tout accord mélodieux au sein du silence se prolonge par une résonance. On dirait que Zoran tend à obtenir quelque chose de cet ordre : une substance sensible, mince, en appelle à de vieilles rêveries semi-conscientes. Il peut en résulter une lumière rare.

ANDRÉ CHASTEL.

★ MUSIC, œuvres 1946-1985. 164 tableaux et dessins, présentation de G. Mazzariol, introduction de J. Leymarie. Note biographique du peintre, bibliographie. Venise, *musée Correr.* Jusqu'en novembre 1985.

Matta, mode d'emploi

LE TEMPS DU SOLEIL

ROBERTO MATTA ECHAURREN, dit Matta. Né le 11 novembre 1911 à Chiloe (Chili). Etudes d'architecture. 1928 : crée à Santiago-du-Chili une agence d'architecture d'intérieur vite prospère. L'abandonne en 1930 pour sillonner l'Europe de part en part : Italie, Espagne, Yougoslavie, Russie, Angleterre... A Londres, il croise un certain Magritte.

En 1934 et 1935, il travaille chez Le Corbusier, que ses idées d'architecture et ses meubles étonnent. 1937 : rencontre en septembre Gordon Onslow-Ford, jeune marin anglais grâce à qui il deviendra peintre. André Breton achète ses premiers dessins. Matta découvre *les Chants de Maldoror*, qu'il illustre avec d'autres peintres du groupe surréaliste. 1939 : en Amérique. 1949 : retour en Europe, en Italie d'abord, puis en France. Exclu du groupe surréaliste. 1956 (par exemple...) : Matta peint. 1980, 1981, 1984, etc. : Matta vit, donc Matta peint.

Difficile de noter quelques repères d'une vie de passion, de mouvement et de travail. Matta se cache et blague toujours. *« Il ne m'est jamais rien arrivé dans la vie »*, dit-il. Cette déclaration péremptoire signifie qu'aucun fait, aucune anecdote de cette vie de rencontres décisives, d'expériences, de voyages, ne compte au regard des travaux et des rêves qui sont les siens.

Matta, qui affirmait dans le numéro 11 de *Minotaure* : *« Il nous faut des murs comme des draps mouillés qui se déforment et épousent nos peurs psychologiques »*, qui donnait pour programme *« trouver pour chacun ces cordons ombilicaux qui nous mettent en communication avec d'autres soleils, des objets à liberté totale qui seraient comme des miroirs plastiques psychanalytiques »*, Matta n'a pas dérogé.

« Le temps sale et troué que nous offre le soleil » — l'expression est de Matta — est passé de toile en toile, de dessin en dessin. Et depuis *Morphologie psychologique* (1937), ses « modèles » — sont restés les mêmes : un monde intérieur dont il n'a cessé de capter les dimensions, les chatoiements et les évanescences.

« Le besoin d'une représentation suggestive de l'univers quadridimensionnel » que reconnaissait Breton chez Matta est demeuré le même. Qu'il ait été exclu du groupe surréaliste en 1948 — pour « raisons morales » — n'a rien changé à l'affaire. Ce besoin a varié de périodes en périodes et a pris des formes diverses au cours de la « carrière » de peintre de Matta. Sa rigueur l'imposait. Elle fonde sa singularité.

Restent, au-delà de toute anecdote, des toiles qui sont des visions sans pareil.

P. Bx.

★ Rétrospective au Centre Georges-Pompidou. A partir du 3 octobre.

LE DISCOURS SUR LA MÉTHODE

Au cinquième étage du Centre Georges-Pompidou, dans l'espace réservé aux « classiques du vingtième siècle », s'ouvre la rétrospective Matta. La peinture pour lui n'est pas une fin, son itinéraire est multiple. Il a bien voulu nous ouvrir quelques pistes.

« LA peinture, *dit Matta*, c'est quelque chose qui se fait avec le verbe *peindre*. Je travaille plutôt avec le verbe *voir*. Le verbe voir, c'est peut-être ça l'origine d'où il faut partir si on veut comprendre un peu quelque chose.

• HALLUCINATION

Ce qui m'intéresse, c'est le phénomène de la saisie, l'étincelle quand on comprend. Je ne veux pas savoir comment ça se passe en vous, mais je crois que la chose la plus curieuse qu'a l'être humain, c'est cette qualité d'hallucination qui, par un son, un mot, fait exploser une image. Je vous dis Stambul, et il y a une image différente chez tout le monde. Je vous dis n'importe quoi... Je vous dis : quoi, et il y a aussi une image qui explose. Je vois qu'il y a là une possibilité de se servir de l'hallucination, de ses pouvoirs incroyables qui font que les gens disent qu'ils voient des éléphants dans le ciel, dans les nuages, qu'ils voient dans les taches. C'était la méthode de Vinci. Vinci disait qu'il faut voir les choses dans les taches, que tout y est contenu.

• VOIR

Je ne cherche pas à faire de la peinture. Ce que je fais, c'est pour inviter tout le monde à réfléchir sur l'état *férocement* élémentaire avec lequel on lit la réalité. On lit la réalité avec des petits clichés qui sont souvent *férocement* archaïques. Je viens de l'architecture. J'en suis arrivé là parce que je trouve qu'on ne peut pas avancer si on n'a pas une méthode pour bien voir la réalité, ou l'espace où nous sommes. Mais comment tirer une espèce de carte, de méthode pour bien se servir du verbe voir ? Les surréalistes, c'était cela qu'ils voulaient au début. Après, ça s'est transformé en une espèce de bazar.

Mais les débuts du surréalisme, c'était un discours sur le peu de réalité, sur la misère de la « poésie ». C'est-à-dire combien on saisit peu de réalité. Tout est tout de suite transformé en une chose passionnelle, un nœud — Artaud a parlé de ça, du « centre-nœud », — et en effet on vit dans le nœud. On n'en sort pas pour comprendre, pour voir.

• L'HABITAT DE L'ÊTRE

L'architecture, c'est l'habitat, c'est le « où », c'est l'habitat d'un être. Toutes les discussions que j'ai eues quand j'étais chez Le Corbusier, c'était : nous sommes en train de faire une architecture hypothétique, parce qu'on connaît très peu l'être humain. On croit qu'on le met « là », mais c'est un peu comme dans un jardin zoologique. Dans un jardin zoologique on met des animaux très différents dans des cages stéréotypées. Ce n'est pas sûr qu'un éléphant puisse avoir les mêmes grilles qu'un buffle, ou qu'un serpent... J'ai donc quitté cette histoire des solutions arbitraires d'architecture avec l'idée qu'il fallait un jour trouver comment et où se passe l'être, son devenir.

• OCCULTISME

Comment dirais-je, il y a des choses qui ont l'air d'être de la pure fantaisie... Tenez, l'occultisme. Eh bien, c'est vrai ! Moi, par exemple, je ne suis aucune doctrine, aucune discipline ou quoi que ce soit, mais j'ai subi les conditions de l'occultisme. Je ne connais rien à toutes ces histoires de signes et de symboles venus du fond des âges. Mais, d'une curieuse façon, je suis dans cette zoologie... qui fait en même temps que je ne suis pas vendable.

Je vis de la chose. Mais je ne vends pas souvent de tableaux. Ils ne vont pas avec des meubles, ni dans l'architecture, disons multinationale, d'aujourd'hui. Ce qui va très bien, ce sont les taches neutres de rouge et de vert qui ne signifient que ça : une peinture sur une toile. Comme aurait dit Satie : de la *« peinture d'ameublement »*. Du moment qu'il commence à y avoir des signes en référence à l'histoire (de l'histoire et de l'histoire des signes), ça dérange et agace tout le monde.

• LE SACRÉ ET LE FOOT BALL

Ce que je cherche... Je ne sais pas comment on va l'appeler au siècle prochain, mais il y a quelque chose qui s'appelle le sacré. Et cette chose, je crois plutôt qu'elle est passée dans le sport. Les gens du sport pratiquent une vie, ont vraiment un régime de vie par rapport à leur travail, et tous, le public aussi, connaissent la règle du jeu. La moindre petite faute est ressentie par tout le public. Tout le monde connaît les fautes. En plus, — ce qui est sensationnel, — c'est que c'est le pied qui décide, dans le football par exemple, d'où va venir le ballon, où est l'obstacle, par où doit passer la solution de la situation. Tout ça se fait pour ainsi dire en direct entre le pied et le conflit. C'est très curieux.

Ce sont des choses comme ça qui m'intéressent pour le verbe « voir ». Pas le paysage. Le paysage, c'est très joli : faire des arbres, etc. Mais il y a beaucoup plus de paysage dans un jeu de football, comme situation sociale, ou dans ce qu'on pourrait appeler la vie sociale, si on pouvait la représenter. Mais je crois qu'on le pourra peu à peu.

• UNE MÉTÉO

On va arriver à des signes qui seront une sorte de météo de la Terre. Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Ce n'est pas que nous sommes le 28 septembre. Aujourd'hui il y a une météo politico-économique sur la Terre, où il pleut, où il y a un orage, où il y a un cyclone dans tel endroit, où il y a beau temps dans tel autre. Et cette espèce d'histoire économique, ou politique, se déplace comme une sorte de météore sur la Terre. Il est indispensable de connaître cette espèce de climat.

• OU NOUS SOMMES

Ce que je propose, ça ne sert à rien si je n'ai pas de dialogue, si personne ne joue avec moi à faire du sociométrique... C'est assez faux, vous savez, la situation de ce qu'on appelle maintenant un peintre. Au début peignait celui qui avait saisi quelque chose de très important socialement. Sinon on ne peignait pas. On ne peignait pas pour peindre. On peignait pour faire des cartes géographiques — enfin presque — de quelque chose. Moi, je crois qu'aujourd'hui la vraie motivation, c'est de peindre une carte du « où nous sommes », c'est comment montrer où se passe une économie, où se passe ce qu'on appelle une société. Ceux qui ne sont pas conscients de ça font de la peinture. C'est très bien, mais ça n'est pas nécessaire. Moi, je joue un autre jeu, d'une certaine façon. C'est pour ça que je suis un peu marginal, que je n'ai pas de galerie. Ce que je fais n'intéresse pas, du point de vue du marché, où la situation se résume à peu près à ça : des artistes incompétents, des collectionneurs incompétents avec des marchands très compétents, et où le souci de saisir une réalité urgente a disparu.

• LES GRANDS TRANSPARENTS

Je cherche à saisir l'inconnu, la région transparente, inconnue, ou invisible d'une situation. Ce que j'appelais les « grands transparents », en invitant à se mettre d'accord sur une morphologie qui deviendrait peu à peu langage, que l'on puisse prévoir à peu près comment un conflit se transforme, par où vont prendre forme les intérêts violents.

La question est là : comment ? Mais on ne peut pas le faire tout seul. Alors tout ce que j'ai essayé de faire, c'est d'inviter ceux qui pratiquent le verbe « voir » à se donner un sujet, un contenu qui apporte et non pas qui déporte.

C'est une question qui n'intéresse personne. Mais c'est intéressant que ça n'intéresse personne : ça encourage. Vous vous dites qu'au moins vous êtes sur un terrain où il y a des choses à construire, à découvrir. De plus, ça vous laisse une liberté d'action. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

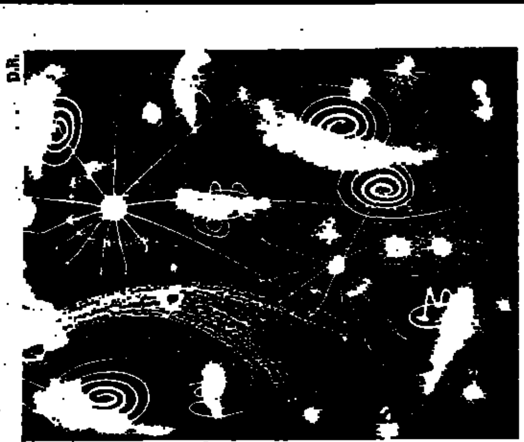

D.R.

Un poète de notre connaissance (1944, 1945).

Gordon Onslow-Ford

LE TRAIT, LE CERCLE ET LE POINT DANS LES ÉTOILES

Il est l'ami de Matta. Ensemble, ils ont trouvé ce qu'ils allaient devenir. Il est à Paris où l'on montre quelques-unes de ses œuvres.


D.R.

The end, a Beginning (1977, détail).

SEPTEMBRE 1937, Paris. Roberto Matta, né au Chili en 1911, et Gordon Onslow-Ford, son cadet d'un an, né au nord de Londres, se rencontrent ; l'un sort de l'agence d'architecture de Le Corbusier, l'autre est un marin qui veut n'être que peintre. Près d'un demi-siècle plus tard, ils se retrouvent dans la ville où leur destin de peintre se scella.

Gordon Onslow-Ford est un jeune artiste de soixante-treize ans dont la sagesse est sereine et enthousiaste. Il est l'homme libre qu'il n'a pas cessé de vouloir être. Le regret ni l'aigreur ne sont son fort. Qu'il ait été peu exposé, qu'il soit mal connu, ne le trouble ni ne le blesse. Il n'a de contrat avec aucune galerie. Quant aux musées... *« Leurs directeurs*, murmure-t-il, *ne savent que rarement voir. »* Que lui importe, son œuvre existe. Dans sa maison solitaire (*« J'habite un pays sauvage qui donne des cadeaux tous les jours »*) près de Saint-Raphael, au nord de San-Francisco, il garde plus de deux mille toiles. Et il sait que cette œuvre peut attendre.

La renommée ? Gordon Onslow-Ford constate qu'à Paris comme à New-York, *« si l'on n'est pas là sans cesse, on vous oublie... »* Sans importance : il doit et veut continuer de peindre avant tout. Chaque matin, il travaille trois, quatre heures, lourd encore de ce qu'il rapporte de la nuit. Et *« si l'on voit le lever du soleil, c'est presque toujours une belle journée qui commence. »* A quoi bon s'inquiéter du reste ?

C'est avec pudeur qu'il évoque les événements d'une vie dédiée à la passion de peindre. Le rappel d'un deuil ou de difficultés anciennes obscurcit à peine un sourire désolé et narquois. Un geste insensiblement nerveux ou las écarte ces ombres. Il ne parle et ne veut parler que de peinture, *« ma seule religion »*, dit-il malicieusement.

Avoir été marin ? *« La marine est la meilleure des écoles de peinture. On a nécessairement une conscience plus cosmique qu'un citadin. On est au milieu des éléments, des étoiles. Tanguy, comme moi, a été navigateur. »* S'il ne parle pas de peinture, il parle de peintres : *« Matta, dès sa première toile, était un peintre génial. Nous avons ensemble passé un été-clef en Bretagne. C'était en 1937, peut-être 1938. Nous étions à Trevignon. Un patelin. Quelques maisons. Nous y étions partis parce que nous devions trouver notre voie. A la fin de l'été, nous savions que nous étions, que nous serions parfaitement originaux. Nous sommes tombés d'accord sur le monde intérieur. Ce monde-là est au-delà du rêve et des mythes. Avoir eu une vision commune crée une vraie liaison qui ne peut être entamée par rien. Nous nous comprenons à demi-mot. Et nous exprimons cette part de la connaissance. »*

Cette découverte du monde intérieur, modèle exclusif de sa peinture, détermine sa vie qui ne cesse plus d'être une quête exigeante. Elle commence avec les surréalistes. *« C'étaient des jeunes gens, et nous étions assez naïfs »*, sourit Gordon Onslow-Ford. *« Mais de 36 à 39, à Paris, c'était une explosion de culture formidable. Un sommet. La période la plus heureuse de ma vie. Que de tableaux, que de poèmes alors ! Mais c'est Tanguy, qui avait dix ans de plus que Matta et moi, qui, le premier, est entré dans le monde intérieur. On l'a traité d'abord de curiosité... Nous étions les seuls à savoir qu'il ouvrait la voie juste. »*

L'écriture automatique ne suffit pas à Gordon Onslow-Ford ; il lui faut aller plus loin. Avec sa femme, il fait le tour du monde pour étudier le commencement des civilisations. En Chine, il découvre *« le grand carré qui n'a pas de coin. Ça ne vous dit rien ? »* Il sort un papier de sa poche et dessine. Un labyrinthe. *« Tout sort de là. »* Deux ans il étudie le zen. Il découvre la nécessité de la spontanéité, d'une spontanéité qui va au-delà de l'écriture automatique et qui met au jour les dimensions les plus vastes du monde intérieur. *« Je ne parviens pas à trouver le mot qui convienne en français* — langue qu'il maîtrise parfaitement. *En anglais, c'est « mind » le mot-clef. Mais ce n'est pas esprit. Esprit, en français, est trop intellectuel et manque de spontanéité et d'ampleur. « Mind », cela correspond à l'univers. »*

Et il découvre les idéogrammes. La vitesse à laquelle ils sont tracés est celle qu'exige la traque du monde intérieur. Plus tard, aux Etats-Unis, avec le laboratoire d'une usine d'encres qui fournit les journaux de Californie, il met au point une peinture qui permet enfin cette vitesse que refusent l'aquarelle, la gouache et l'huile. Ce sont les premières peintures acryliques.

Pour *« sortir de la civilisation, se nettoyer l'âme »*, il vit sept ans au Mexique, avec les Indiens. *« Ils ont une civilisation de plus de trois mille ans, et bientôt on aura tout oublié... »* Wolfgang Paalen et Matta lui rendent visite à Mixcoacan. Et ils parlent peinture.

Pour noter le monde intérieur, Gordon Onslow-Ford définit trois formes essentielles : le trait, le cercle et le point. *« Personne n'y a rien compris... »* Il sourit. *« A Los Angeles, de jeunes peintres qui ont vu ma peinture ont compris. C'est l'essentiel. Je suis plein de confiance, bouleversé de bonheur. Je suis convaincu qu'une culture formidable commence. C'est certain. »* Et il assure : *« Les peintres sont toujours les premiers à voir. »*

L'actuelle exposition de quelques-unes de ses œuvres, qu'a provoquée le prêt de plusieurs toiles de Matta, ramène Gordon Onslow-Ford à Paris. Quand voudra-t-on bien lui rendre ici toute sa place ?

PASCAL BONAFOUX.

★ « Gordon Onslow-Ford, peintures. » 1985. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil, 75007 Paris. Jusqu'au 26 octobre.



Sélection

CINÉMA

« L'Eveillé du pont de l'Alma » de Raul Ruiz

Un zouave insomniaque près du pont de l'Alma qui ressemble à un ciel, un comparse bossu boxeur, une femme violée qui se jette à l'eau, son amant qui en épouse une autre, un petit garçon *qui s'absente présentement, toute une famille* qui déraille. Dormir ou ne pas dormir, c'est la question, et le merveilleux professeur Lonsdale répond. L'enfant et sa mère sont passe-muraille, et Ruiz franchit les miroirs comme d'habitude, aller et *retour enfer-paradis,* nous sommes tous des morts-vivants et vice versa. La farce est poétique, trucage et dialogues sont estampillés Merlin l'enchanteur. — *Cl. D.*

ET AUSSI : *Raspoutine, l'Agonie,* de Elem Klimov (une œuvre magistrale). *La Chair et le Sang,* de Paul Verhoeven (Moyen-Age en folie). *Porc royal,* de Malcolm Mowbray (l'Angleterre à rebrousse-poil). *Police,* de Maurice Pialat (l'art du récit). *Ran,* d'Akira Kurosawa (le vieil homme et la mort). *Recherche Susan désespérément,* de Susan Seidelman (retour à la comédie américaine). *Mad Max au-delà du dôme du tonnerre,* de George Miller (fin de série). *Trois hommes et un couffin,* de Coline Serreau (bébé surprise). *L'Adoption,* de Marc Grunebaum (premier et dernier film d'un cinéaste mort trop tôt). *AK,* de Chris Marker (l'indispensable contrepoint de *Ran*.)

THÉÂTRE

« König Lear » à Chaillot

Lear était roi et il avait trois filles. C'était un vieil homme lassé de l'exercice du pouvoir. Il s'est souvenu qu'il était père. *Mais il n'était plus rien.* Rien qu'un vieillard maladroit, réfugié dans l'errance de l'esprit, ballotté d'une guerre à l'autre, dans un paysage gris comme les pierres usées des églises romanes.

La lumière froide sculpte les visages, les corps emmitouflés. Le monde de Lear est oublié du soleil, et son histoire est cruelle dans un temps où *la cruauté va avec la vie. Lande où les loups* s'observent et se mordent. Ciel de silence parcouru par la musique sourde des mots pressés, traversé par les cris des hommes assassinés.

Dans le monde de Klaus Grüber, frappés de *douleur, frappés de folie les hommes gardent* la dignité de l'orgueil humain. Grandiose et vulnérable, Bernhard Minetti est Lear. Inoubliable. — C.G.

Pour le Festival d'automne, du 8 au 12 octobre, en allemand.

ET AUSSI : *Jules César,* au Palais des Sports (Robert Hossein, l'empereur du théâtre). *Automne,* au théâtre de la Bastille (lumière oblique du magicien Jean-Marie Patte). *Le Baiser de la veuve,* aux Mathurins (les frissons du réalisme). *La Femme du Boulanger,* (Galabru chez Pagnol). *Marthe,* au Théâtre 13 (les plaisirs du théâtre dans le théâtre par Jean Bois).

MUSIQUE

Boulez, Abbado, Pollini...

Beaucoup d'encombrement dans les concerts du 3 octobre à Paris : tandis que le TMP/Châtelet lance son *Gospel at Colonus,* le mythe grec transformé par la tradition noire (du 3 au 27 octobre), *l'Orchestre de Paris et l'Ensemble intercontemporain* s'associent pour fêter le 60e anniversaire de Pierre Boulez : *Rituel* s'imposait donc (bien qu'il s'agisse d'un rituel funéraire), dirigé par Barenboïm, avec le *Concerto de chambre,* de Berg, la *Messagesquisse* et les *Notations,* de Boulez (Pleyel).

Mais le même jour, la musique ancienne exercera son pouvoir avec *Anacréon,* de Rameau et *Actéon,* de Charpentier, deux œuvres merveilleuses dirigées par William Christie à l'opéra royal de Versailles, en présence de M. Gorbatchev, ce qui ne doit pas éclipser, aux Champs-Elysées, *l'Orphée,* de Gluck, avec René Jacobs et la Petite Bande, dirigée par S. Kuijken.

Samedi, retour du London Symphony Orchestra, dirigé par Abbado avec Maurizio Pollini (Brahms et Dvorak, aux Champs-Elysées). Puis le classique tournoi des grandes cantatrices : Leïla Cuberli et Martine Dupuy (Athénée, le 7), Rita Gorr (Comédie des Champs-Elysées, le 7), et surtout la rentrée de Victoria de Los Angeles (Champs-Elysées, le 9). — J. L.

JAZZ

Bobby McFerrin et Joao Bosco au Théâtre de la Ville

Bobby McFerrin est un chanteur de jazz aux *improvisations éblouissantes.* A Bercy, *l'an dernier,* avant Miles Davis, il a médusé treize mille jeunes spectateurs : seul et sans accompagnement. Bosco est un des plus grands chanteurs brésiliens de ce temps. Cette année, il a figuré deux fois en *tête des succès du disque dans son pays.*

Il chante seul et s'accompagne *à la guitare.* Une nouvelle génération arrive. Des étoiles naissent. Entre Bobby McFerrin, chanteur afro-américain et Joao Bosco, Brésilien originaire de Minas Gerais, les points communs sont plus nombreux qu'il n'y paraît : la jeunesse, *l'aisance* et l'extraordinaire présence en scène, la facilité, un goût *immodéré* pour les grands chanteurs noirs et le swing, une gaieté communicative, le talent et un souvenir urbain de l'Afrique. — F. M.

★ **Bosco à 18 h 30, les 3 et 5 octobre, à 20 h 45 le 4 octobre ; Bobby McFerrin à 18 h 30 les 1er, 2 et 4 octobre, à 20 h 45 le 5 octobre.**

DANSE

Les jeunes créateurs

Journées Jeunes créateurs, jusqu'au 5 octobre, organisées par *Autrement* et la Fondation Charles Jourdan, avec la découverte de quelques chorégraphes. Au théâtre des Athévains : Manuele Robert *et son détournement du geste* codé, Georges Appaix et sa rêverie en souplesse, Marc Tomkins et Hélène Sage, ou la danse à écouter et la musique à voir. Au musée d'Art moderne : Yves Musard, un drôle d'oiseau solitaire. A la Ménagerie de verre : le *Groupe Dunes, travail sur* la danse et l'image, Louis Ziegler et le théâtre du *marché* au grain à Bouxwiller, ou la danse dans le désert rural. — M. M.

ET AUSSI : Malavika Sarukkai, une des plus belles danseuses de Bharata-Natyam à la Maison de la danse de Lyon (5 et 6 octobre) et au Théâtre du Rond-Point à Paris (les 8-10 et 12 octobre).

EXPOSITIONS



Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

MATTA : *Grande galerie. Mnam.* Du 3 octobre au 16 décembre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

AKIRA KUROSAWA A propos de Ran. Forum. Jusqu'au 7 octobre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. BPI. Jusqu'au 7 octobre ; + salle de documentation du CCI. Jusqu'au 4 novembre.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

L'IMAGE DES MOTS. Jusqu'au 4 novembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO – PICASSO : *Dessins cubistes.* Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (271-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

FIAC 85. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-99-03). De 12 h à 20 h ; Sam. et dim., de 10 h à 20 h ; Jeu., de 12 h à 23 h. Entrée : 35 F. Du 5 au 13 octobre.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). *Sauf mardi, de 10 h à 20 h ;* Mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Sam. : 13 F (gratuite le 31 octobre). Du 3 octobre au 6 janvier 1986.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 3 octobre au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Musée du Louvre, pavillon de *Flore,* entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Du 4 octobre au 6 janvier 1986.

VERA SZEKELI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

PARANT & Co. *Cent mille et une boules. Musée des enfants au* Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. Jusqu'au 10 novembre. – **METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. Jusqu'au 18 novembre. – **BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE :** Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. *EUGÈNE ATGET.* Jusqu'au 14 octobre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier 1986.

FIBRES ART 85. Jusqu'au 12 novembre – *LIFE 1946-1955.* Photographies. Jusqu'au 6 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

CUECO. Trois ans de peintures 1983-1985. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (236-40-99). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

MAREVNA ET LES MONTPARNOS. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

REPORTAGE PAS MORT ! Musée-galerie de la SEITA, 12, *rue Surcouf* (555-91-50). Jusqu'au 19 octobre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre – **CLAUDE-NICOLAS LEDOUX** (photographies). Jusqu'au 15 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SACHA GUITRY ET SES AMIS, 1885-1985. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en *février 1986.*

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. *Musée de l'homme,* palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – **ÉVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, *10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie* (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

Centres culturels

JEUNES CRÉATEURS EN DESIGN. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (261-56-16). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. *Jusqu'au 31 octobre.*

JEUNE SCULPTURE 85/2. Hommage à Ervin Patkai. Port d'Austerlitz (585-75-18). Accès par les berges du quai d'Austerlitz, face à la cour départ de la gare. Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 octobre.

VERSAILLES A STOCKHOLM. Dessins du nationalmuseum, peintures, meubles et arts décoratifs. Centre culturel suédois, *11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à* 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (271-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; merc. jusqu'à 20 h ; dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

ARTISTES DE LA CASA DE VELASQUEZ. Institut de France, salle *Comtesse de Caen, 27, quai de Conti* (326-22-47). T.l.j., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 octobre.

ANTONIO EIRIZ. Tintas. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

UN REGARD SUR LA COLOMBIE. Jeunes peintres colombiens de Paris. Mairie, 78, rue Bonaparte. Sauf. dim., de *11 h 30 à 18 h. Du 4 au 31 octobre.*

PEDRO VASQUEZ. Galerie Debret, 28, rue La Boëtie (563-46-55). Jusqu'au 30 octobre.

FRANÇOIS KOLLAR : La France travaille, regard sur les années 30. Photographies. Bibliothèque Forney, 1, rue Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 3 octobre au 16 novembre.

GEORGE APOSTU. *Espace Acnav,* 3, rue Amyot. Tous les jours, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

Galeries

JEAN-FRANÇOIS BRUN/DOMINIQUE PASQUALINI. L'exposition. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 16 octobre.

HELENE DELPRAT/ALAIN KIRILI. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 31 octobre.

JOHN DE ANDREA. Sculptures. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

FRANÇOIS ARNAL. Peintures 1952-*1985. Galerie Erval,* 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 26 octobre.

ARRABAL, peintre. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 26 octobre.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 26 octobre.

LAURENT BETREMIEUX. Papiers. Galerie G.-Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). *Jusqu'au 26 octobre.*

CORDESSE. Peintures 1985. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN DUBUFFET. Oriflammes. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 25 octobre.

PHILIPPE FAVIER. *Galerie Farideh-Cadot,* 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 12 octobre.

FERRER. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 2 novembre.

GISÈLE FREUND. Itinéraires. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (374-38-00). Jusqu'au 2 novembre.

DIEGO GIACOMETTI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 31 octobre.

JACQUES HARTMANN. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12).

IPOUSTÉGUY. Sculptures récentes. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 26 octobre.

SHIRLEY JAFFE. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 19 octobre.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, *4 bis, rue des Beaux-Arts* (634-15-01). Jusqu'à fin novembre.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1958. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 octobre.

JANNIS KOUNELLIS. Galerie L. et M.-Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 26 octobre.

TETSUMI KUDO. Survivance de l'avant-garde. Galerie Brownstone et Cie, *17, rue Saint-Gilles* (278-43-21).

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 26 octobre.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN, Palimpseste. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 19 octobre.

LINDSTROM. Autour du roi Lear. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). *Jusqu'au 20 octobre.*

CATHERINE LOPES CURVAL. Galerie B. Rocourt, 12, rue de La Boëtie (265-93-65). Jusqu'au 26 octobre.

LUTZ. Sculptures récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19).

ANDRÉ MASSON. Peintures, pastels, dessins 1924-1974. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 30 octobre.

MATTA. *Pastels et crayons.* La Pocharde, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

ANNETTE MESSAGER. *Effigies.* Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 16 octobre.

HENRI MICHAUX. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 9 novembre. – Encres 1959-1960. Galerie *D. Templon, 1, impasse Beaubourg* (272-14-10). Jusqu'au 26 octobre.

LOUIS NALLARD. Petite géomancie picturale. Galerie J.-Bucher, 53, *rue de* Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 octobre.

GORDON ONSLOW-FORD. Peintures. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 26 octobre.

DANIEL PANDINI. Galerie F.-Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 18 octobre.

JEAN-MARC PHILIPPE. Autopsie d'un masque. Art spatial. Sculptures en *alliage à mémoires de formes. Galerie J.-*Felman, 8, rue Popincourt (700-87-71). Jusqu'au 26 octobre.

J.-M. QUENEAU. Grands formats. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Du 5 au 26 octobre.

PAOLO SANDANO. Galerie Krief-*Raymond,* 50 rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 26 octobre.

MICHEL SAUER, Objets. Galerie P.-Casini, 13, *rue* Chapon (804-00-34). Jusqu'au 19 octobre.

TAKIS. Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38).

CATHERINE VIOLLET. Égyptes. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Donations récentes aux musées de Boulogne. Hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet. Sauf sam. après-midi et dim., de 8 h 30 à *12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.* Du 4 octobre au 7 novembre.

LA VARENNE. Charles Sahuguet, icônes récentes. Musée de Saint-Maur, 5, rue Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; Dim., de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 octobre.

MEUDON. Karl-Jean Longuet, 1904-1981. Rétrospectives. Musée, 11, rue des Pierres (534-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Du 4 octobre au 3 novembre.

MONTÉVRAIN. De la tolérance : *Autour de la révocation de l'édit de Nantes.* Château de Chessy (436-87-85). T.l.j., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

PONTOISE. Louis Peronne (1892-1965). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de *10 heures à 12 heures et de 14 heures à* 18 heures. Jusqu'au 20 octobre.

En province

ANTIBES. Antoni Clavé : Hommage à Picasso. Musée Picasso, *château Grimaldi* (33-67-67). Jusqu'au 30 octobre.

ARLES. Saura, peintures 1985. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 4 novembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre. Mathieu. Rétrospective *et œuvres récentes. Palais des* Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BEAUVAIS. Champré, peinture 1980-1985. Galerie nationale de la Tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 12 janvier 1986.

BORDEAUX. François Boisrond. Peintures récentes – Aimer les musées : Blais, Titien, Boisrond, Le Pérugin, etc. CAPC. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). *Jusqu'au 24 novembre.*

BOURG-EN-BRESSE. Jean Messagier. Musée de Brou, 63, bd de Brou (74) 22-22-31. Du 5 octobre au 17 novembre.

CALAIS. Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

GENAS. Expo. Landsmål. Maison des expositions. Jusqu'au 31 octobre.

LA ROCHELLE. *46e Parallèle,* le roman du Nouveau Monde. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 1er décembre.

LE HAVRE. Ensor, gravures fantastiques. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (35) 47-14-01. Jusqu'au 3 novembre.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle. Musée des Beaux-Arts, place de la République (20) 57-01-84. Jusqu'au 8 décembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. *Musée Henri* Boez, 9, rue du Chapitre (64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

METZ. Le Protestantisme en Lorraine de la Réforme à nos jours. Musée d'Art et d'Histoire, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 15 novembre.

MONTPELLIER. Miro. Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Jusqu'au 20 octobre.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, av Stephan-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre.

NIMES. André Masson, rétrospective Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

ORLÉANS. *L'âge d'or de l'estampe* japonaise. Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix (38) 53-39-22. – François Bouillon. Nocturnes – Pierre Buraglio. Fenêtres – Julio Gonzalez, 1876-1942. Sculptures et dessins. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38) 62-45-68. Jusqu'au 3 novembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

SAINT-PRIEST. François Martin. Mozart, le Nègre et la Dame. Galerie municipale, place Ferdinand-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 1er décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23) 64-72-44. Du 5 octobre au 2 décembre.

STRASBOURG. Les Stokopf, une famille d'artistes alsaciens. Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn, (88) 32-82-78. Jusqu'au 26 octobre.

TOULON. Hommage à Van Rogger (1914-1983). Arman aujourd'hui. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54. Jusqu'au 15 octobre.

TOULOUSE. *Les Jacobins,* 1385-1985. Sixième centenaire de la dédicace de l'église. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 27 octobre.

TOURS. Jean Vimenet. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard. Jusqu'au 1er décembre.

VALLAURIS. *Jean-Paul Riopelle :* laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VILLEURBANNE. Les trésors du Captain Sarkis. Le nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (84-55-10). Jusqu'au 24 novembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

KILOWATT : Amandiers de Paris (366-42-17), 20 h 45 (2).

FRENCH AMERICAN FOLLIES : Plaine (842-32-25), 20 h 30 (2).

HORACE : Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (2).

UN VOL D'OIES SAUVAGES : Cité internationale, galerie, 20 h 30 (2).

L'INDIEN SOUS BABYLONE : La Bruyère (874-76-99), 21 h (3).

LA FLEUR DES POIS : Neuilly, Théâtre S-Pierre (754-81-10), 20 h 45 (3 au 12).

JE NE SUIS PAS UNE LEGENDE : Cithea (357-99-26), 18 h 45 (3).

LE SEXE FAIBLE : Hébertot (387-23-23), 21 h (4).

LES PRECIEUSES : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h (7).

EMBRASSE-MOI IDIOT : Espace Gaîté (327-95-94) 20 h 30 (7).

L'ILLUSION : Odéon, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30 (8).

GEORGE DANDIN : TEP (364-80-80), 20 h 30 (8).

JE VOUS ECRIT D'UN PAYS LOINTAIN : Théâtre 14 (539-88-11), 20 h 30 (8).

MESDAMES DE MONTENFRICHE : Boulogne, TBB (603-60-44), 20 h 30 (8).

L'ARBRE A SOLEILS : Châtenay, Campagnol (661-14-27), 20 h 30 (8).

LA DEMARIEUSE : Lys (327-88-61) 20 h 30 (8).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer., 20 h; ven., lun. à 19 h 30 : La Vera Storia, de L. Berio et I. Calvino.

SALLE FAVART (296-06-11), mer., jeu., ven., sam., à 19 h 30 : la Belle Hélène. Concert : lun., 20 h : L. Mazoron, soprano, et le quatuor Via Nova (Webern, Schönberg, Berg).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., sam., mar., 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne; dim., 14 h 30 : Rue de la folie Courteline; 20 h 30 : le Misanthrope; lun., 20 h 30 : Feydeau, comédies en un acte.

ODÉON (325-70-32), mar., 20 h 30 : l'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (325-70-32) (lun.) : 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

TEP (364-80-80) : mar., 20 h 30 : George Dandin.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : *Débats/Rencontres* : mer., de 17 h 30 à 19 h : Parlons de « Qu'ils crèvent, les artistes », de T. Kantor, avec T. Kantor, D. Bablet; jeu., 18 h 30 : Graphzines, avec R. Mosner, Ph. Lagautière; lun., de 17 h 30 à 19 h : Création théâtrale et remise en question permanente, avec T. Kantor, D. Bablet. – *Concerts* : Jeu., 20 h 30 : voir rubrique concert. – *Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I.* : 13 h, Gabra Marcada Para Morrer, de E. Coutinho; 16 h, le Sang, de J. Rouxel; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann; 19 h, les Hauteurs du Macchu Picchu, de R. Sepulveda; mer., jeu., sam., dim., de 14 h à 17 h et de 18 h à 21 h : *Journées « Jeunes créateurs »*; sauf lun. et mar. : 15 h, Matta et la génération surréaliste; le surréalisme 1 et 2, de A. Maben, F. Knouzé; 18 h, Viswanadhan : « Eau Ganga » 1984-85; *Cinéma australien pour les jeunes* (salle Garance) : 14 h 30, jeu : The Fire in The Stone, de G. Conway; ven. : Fozbat et le démon, de J. Skibenski; Blue fin, de C. Schultz; sam. : Fast Talking, de K. Cameron; dim. : Storm Boy, de H. Safran; lun., Fozbat et le démon, de J. Skibenski; Bush Christmas, de H. Safran; *le Cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance) : mer., 17 h 30, Sikander, de S. Modi; 20 h 30, Ardh Satya, de G. Nihalani; jeu., 17 h 30, Mukti, de P.C. Barua; 20 h 30, l'Ascension, de S. Benegal; ven. : 17 h 30, Deux hectares de terre/Calcutta ville cruelle, de B. Roy; 20 h 30, Phaniyamma, de P. Karanth; sam., 17 h 30, Mohan Joshi Hazar Ho, de S. Mirza; 20 h 30, Toucher du bois, de S. Paranjpye; dim., 17 h 30, Vents chauds, de M.S. Sathyu; 20 h 30, 36 Chowringhee Lane, de A. Sen; lun., 17 h 30, Un conte, de S. Paranjpye; 20 h 30, Anuradha, de H. Mukherjee. – *Théâtre* : 20 h 30, dim., 16 h et 20 h 30, « Qu'ils crèvent, les artistes », de T. Kantor.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : jeu., ven., sam., mar., 20 h 30; sam., 16 h; dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Gospel at Colonus.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : mer., ven., 18 h 30; sam., 20 h 45 : B. McFerrin; jeu., 18 h 30; ven., 20 h 45 : J. Bosco (Brésil); mer., jeu., 20 h 45 : M. Lemieux (Québec).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (D. soir), 21 h, dim. 16 h : le Dernier Voyage (dern. le 6).

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Kilowatt.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h, Sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai (dern. le 5).

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : Automne; les 2, 3, 4, 5, à 21 h : Etant donné; les 6, 7, à 21 h : le Concert.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 16 h : les Heures blanches.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50). (D., L.) 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), les 2, 3, 4, 5, à 20 h 30; le 6 à 17 h : Lagune-Théâtre impopulaire.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 Horace; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages.

CLA. (672-63-38), les 2, 3, 4, 5, 6, à 21 h 15 : Théâtre Aleph.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D. soir, Lun.), 21 h, Dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10) les 2, 3, 4, 5, à 20 h 30 : Diphtong-Joe.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire (dern. le 6).

☞ ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Une saison en enfer; (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h : Riffifoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone (à partir du 3).

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence; II. 20 h : Diabolo's 1929-1939; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), le 2 à 19 h 30 : Désir d'être; le 8 à 21 h : la Démarieuse.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve; Petite Salle (D.), 21 h : les Mystères du confessionnal (dern. le 5).

MICHEL (265-90-00) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso Doble.

☞ MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour (dern. le 5).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06) (D., L.), 20 h 30, sam. 16 h : Libertango.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50), (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Émilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-31-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, Lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours; D. L., mar. 20 h 30 : Dialogues en forme de triangle; II : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos; D. L, mar. 20 h 30 : Les Pieds nickelés, dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (887-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Noce chez les petits bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là; 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Un mur dans le jardin.

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D., L.), 19 h : Eliophore.

☞ TH 3 SUR 4 (327-09-16) (D., L.), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Baron rouge; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14 (539-88-11) Je vous écris d'un pays lointain (à partir du 8).

☞ TH. DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Madame de Sévigné; 20 h 30 : Fragments; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir. L.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (Mar.), 20 h 15 : Allo Tokyo; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles; (L.) 23 h : Au suivant; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : F. Silvant; (D. soir, L.) 22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Floch'story; 22 h : la Nef aux verbes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. (L., Mar.), 20 h 30 : le Transexuel – l'Exhibitionniste.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu; 22 h 15 : Nous on sème.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

TH. 33 (858-19-63), mer., jeu., mar. 18 h 30 : Délires; ven., sam. 20 h 30, dim. 18 h : J'ai cassé ma tirelire.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

ATHEVAINS (355-27-10), les 2, 3, 4, 5 à 20 h 30 : Motus compagnie - G. Appaix.

ARC, Grand auditorium (723-61-27), les 3, 4, 5 à 20 h 30 : Y. Musard.

CAFÉ DE LA DANSE (805-57-22), les 3, 4, 5, 7, 8 à 20 h 30, le 6 à 17 h : Voyage-mémoire.

MÉNAGERIE DE VERRE (338-33-44), le 2 à 20 h 30 : Dunes; les 3, 4 à 20 h 30 : L. Ziegler.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (280-20-89) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : S. Gainsbourg.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.), 20 h 30 : M. Mailhe.

C.I.A. (672-63-28), les 2, 3, 4, 5, 6 à 20 h 30 : Los Indianos.

FORUM DES HALLES (203-11-11), les 2, 3, 4, 5, 6 à 21 h : Franky Vincent.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D., Mer.), 21 h 30 : J. Humery.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Hajjaj ou la Passion d'un cardeur de laine dans la tourmente de l'islam.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Claude Nougaro.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 2 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Berlioz, Debussy, Ravel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Liszt, Bruckner).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : le Concert français (Bach, Vivaldi, Telemann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Kerdoncuff (Beethoven, Brahms).

American Center, 21 h : Scott Johnson.

JEUDI 3 OCTOBRE

Théâtres des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : S. Kuijken (Gluck).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain (Boulez, Berg).

Lucernaire, 20 h : R. Nakaoki (Debussy, Ravel, Dutilleux).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : O. Papillon (Sweelinck, Frescobaldi, Haendel...).

Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 21 h : B. Soustrot, A. Isoir (Haendel, Bach, Krebs...).

VENDREDI 4 OCTOBRE

Lucernaire, 20 h : voir le 3.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, Cl. Abbado (Mahler, Dvorak).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 2.

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : le Concert français, H. Ledroit (Bach).

FIAP, 20 h 30 : F. Bellon, F.C. Rempp (Bach, Françaix).

Eglise Saint-Germain-de-Charonne, 20 h 30 : Ensemble organum (musique ancienne).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Verbruggen, J. Frisch.

Renaissance, 18 h 30 : P. Amoyal (Brahms, Chausson, Saint-Saëns...).

SAMEDI 5 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Brahms, Ravel).

Salle Pleyel, 15 h : Concours international d'accordéon concertant.

Radio-France, Grand auditorium, 18 h : M. Parra-Reyna, S. Cooper, J.-L. Tant, J. Bona (Ginastera, Milhaud, Varèse).

Eglise-Saint-Merri, 21 h : F. Bellon, C. Remp (Bach, Damase, Spohr).

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : M.-P. Sirugnet (Beethoven, Brahms, Debussy).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quartetti Beethoven di Roma (Beethoven, Schubert).

Eglise des Billettes, 9 h 45 : M. Leclerc (Bach, Vivaldi, Boely); 17 h : P. Boufil (Bach).

LUNDI 7 OCTOBRE

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Gorr (Glück, Brahms...).

Athénée, 20 h 30 : L. Cuberli, M. Dupuy.

Basilique Notre-Dame-des-Victoires, 21 h : M. Manr, G. Morançon (Bach, Haendel, Purcell...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : T. Llacuna (Debussy, Mompou, Granados...).

MARDI 8 OCTOBRE

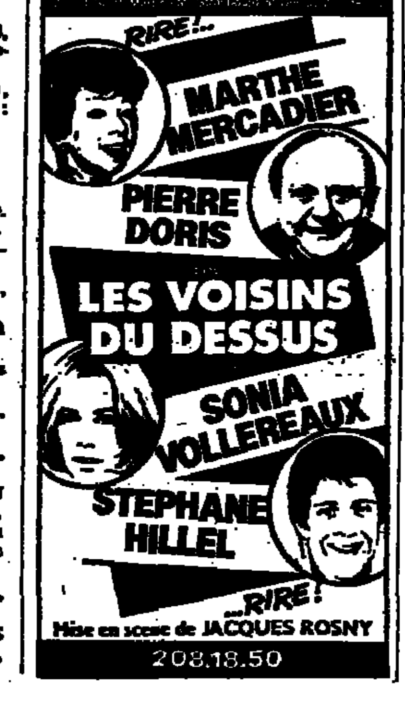
Eglise des Billettes, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. : M. Piquemal (Schubert, Brahms).

Radio-France, Studio Grame, 18 h 30 : J. Giroudon, P.-A. Jaffrenou, P. Jaubert; 20 h 30 : Ensemble 2e 2m, dir. : P. Mefano (Singier, Daniel, Guinjoan...); 22 h 30 : Nageswararao, C. Zalay, Ramamohanarao.

Salle Cortot, 20 h 30 : M.-L. Muller (Beethoven, Ravel, Chopin).

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer., sam. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.



Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), le 4 à 20 h 30 : Boulou et Ferre.

BAINS DOUCHES (887-01-80), le 8 à 21 h : Docteur Feelgood.

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : Latino Rock Funk (dern. le 6); le 7 : Amar Sundy Group, le 8 : Vendeka.

BERCY, Palais omnisports (loc. : 504-11-55) (D., L.) : 20 h 30 : J. Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 5); à partir du 6 : T. Banjo Walters.

DUNOIS (584-72-00), le 4 à 20 h 30 : F. Kokelaere, Ph. Muller, E. Dean, H. Hopper, P. Pyle, P. Lemer. Le 5 : Y. Micenmacher. Le 6 : Y. Micenmacher, F. Kokelaere, S. Michelino, J. Sicard, M. Brochet.

ELDORADO (208-23-50), le 5 à 21 h : Damned/Jad Wio/Flesh for Lulu Pad Gadget.

FIAP (707-25-69), le 5 à 20 h 30 : F. Lockwood Trio.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), 22 h : le 4 : A. N'Deko, Chimer; le 5 : Youthman Unity.

GIBUS (700-78-88), les 2, 3 : Les Criminels, les 4, 5 : The Deserters.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 5, 7, 8 : New Jazz Art.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., Ch. Benichou, jeu., ven., sam., I. Perce; dim., H. Gulbey; lun., mar., M. de Carvalho; 0 h 30 : mer., G. Hunter; jeu., M. Sylva, ven., Loalwa; sam., P. Knowles; dim., R. Sweed; lun., Betina; mar., J. Bonnard.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : Cl. Bolling (dern. le 6).

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h, les 2, 3, 4, 5, 7, 8 : R. Urtreger Quartet.

MONTGOLFIER (554-95-00), les 2, 3, 4, 5, 6 à 22 h : J. Montebruno; les 7, 8 : D. Bertrand.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 2 : O. Lake Quartet, le 3 : Nyssa, le 4 : D. Levallet, le 5 : Zool Fleischer, les 7, 8 : R. Cole Quartet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., Watergate Seven + One; jeu., Riverboat; ven., Cyril Jazz Band; sam., Caldonia; lun., Alligator Jazz Band; mar., B. Waters Quartet + P. Jourdan.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (321-56-70), mer., Les Haricots Rouges; jeu., D. Huck Quartet; ven., Westerners; sam., Middle Jazz Quintet; lun., Hollywood Swing Boys; mar., Ch. Morin Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : L. Konitz, F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, J.-Cl. Jouy.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 2 : soirée zaïroise; les 3, 6 : soirées Fresh de Dan; les 4, 5 : Latin Salsa.

LA PINTE (326-26-15), les 2, 3 : M. Serri; les 4, 5 : B. Pimont; les 7, 8 : Anagram.

REX CLUB (236-83-93), le 2 à 22 h : Playn Jayn; le 3 : Green on red/Snippers; le 7 : Alaska.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : T. Banjo Walters (dern. le 5); le 8 : M. Saury Jazz Music.

Ste-Chapelle, le 3 à 20 h 30 : J. Littleton.

SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Lockwood, J.-M. Jaffet, A. Romano.

STAND BY (633-90-23), les 3, 4, 5 à 21 h 30 : F. Jeanneau, M. Ducret, M. Benita, D. Humair.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), ven., sam. 23 h 30 : P. Cooper.

ZENITH (240-60-00), le 8 à 20 h : Commodores.

En région parisienne

ANDRESY, Centre L.-Weiss (974-70-54), le 4 à 20 h 30 : O. et M. Aufrère.

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), le 8 à 20 h 45 : Ballet-théâtre J. Russillo.

AULNAY, Espace J.-Prévert (868-00-22), le 4 à 21 h, le 6 à 16 h : A l'ombre des années en fleurs.

BOBIGNY, M.C. (831-11-45), les 2, 3 à 20 h 30 : The Knee Plays.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), le 8 à 20 h 30 : Mesdames de Montenfriche.

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (661-14-27), le 8 à 20 h 30 : l'Arbre à soleils.

CHOISY-LE-ROI, Plage bleue (loc. : 890-89-79), le 5 à 21 h : M. Jonasz.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 8 à 20 h 30 : Grand ballet de la Martinique.

CRETEIL, Maison des arts (899-90-50), les 4, 5 à 20 h 30; le 6 à 15 h 30 : M. Lemieux.

GARGES, CCM (986-96-31), le 2 à 20 h 30 : Ballets du Nicaragua.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Paradis sur Terre.

LONGJUMEAU, Théâtre A. Adam (909-40-77), le 4 à 21 h : L. Ferré. – Auditorium 91, le 8 à 20 h 30 : Orchestre de l'Académie de cordes d'Ile-de-France, dir. : R.-P. Chouteau (Bach).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 5 à 18 h : Demi-finale; le 6 à 11 h : Deux ou trois trapèzes que je sais d'elle; le 6 à 21 h : concert de musique classique de Miguel Angel Estrella (Liszt, Beethoven, Haendel).

LES MUREAUX, église Saint-Pierre-Saint-Paul, le 3 à 21 h : W. Sheller, Quatuor Halvenalf.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), voir Festival d'automne.

ORSAY, Salle J. Tati (928-70-33), le 5 à 21 h : Little Nemo.

RAMBOUILLET, Eglise Saint-Lubin, le 5 à 21 h : G. Robert, Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haendel).

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 5 à 20 h 30 : Ensemble Organum.

RUEIL-MALMAISON, Théâtre A. Malraux (732-24-22), le 4 à 20 h 45 : J. Clerc; le 5 à 20 h 45 : Ballet Jazz de Paris.

SAINT-CLOUD, Parc, le 2 à 20 h 45 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), voir Festival d'automne.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 4 à 20 h 30 : Lacombe Asselin. – Orangerie, le 6 à 10 h 45 : Trio Martinu (Lotti, Beethoven, Weber).

SURESNES, Th. Jean-Vilar (772-38-80), les 2, 3, 4, 5 à 21 h : Grand Orchestre du Splendid.

SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-39-99), le 5 à 16 h : Quatuor Stanislas (Mozart, Chostakovitch, Schubert); le 6 à 16 h : Ensemble Due Celli (Haendel, Boccherini, Popper...).

VANVES, Théâtre (645-46-47), les 3, 4, 5 à 20 h 30 : Britannicus.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 5 à 21 h : la Berline.

XVIIe Festival de Sceaux

(660-07-79)

Orangerie, le 5 à 17 h 30 : R. Petrossian (Scarlatti, Chopin); le 6 à 11 h : Trio Martinu (Lotti, Beethoven, Weber); à 17 h 30 : Ensemble Harmonia Nova, dir. : D. Bouture (Haendel, Haydn, Mozart).

Festival d'automne

(296-12-27)

NANTERRE, Th. des Amandiers (D. soir, L.), 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande Salle, les 2, 3 à 20 h 30 : N. Aminuddin Dagar; le 4 à 20 h 30 : Shivkumar Sharma; le 5 à 20 h 30, le 6 à 16 h : Vedantam Satyanarayana; le 8 à 20 h 30 : Malavika Sarukkai. – Petite Salle, le 2 à 20 h 30 : Budhaditya Mukherjee; le 3 à 20 h 30 : A. Hussain Khan; le 6 à 16 h : Shivkumar Sharma.

Maison internationale du théâtre, les 2, 3, 4, 5 à 20 h 30 : N. Ravikiran; le 8 à 20 h 30 : Zia M. Dagar.

Th. national de Chaillot, le 8 à 19 h 30 : le Roi Lear (en allemand).

Centre G.-Pompidou (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Qu'ils crèvent les artistes (dern. le 7).

Bastille (D. soir, L.), 19 h 30, dim., 17 h : Automne; les 6, 7 à 21 : le Concert.

Saint-Denis, Th. G.-Philipe, (D. soir, L.), 20 h 30, dim 17 h : Intérieur.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : la Belle Espionne, de R. Walsh ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, le Chevalier du stade, de M. Curtiz (v.o.) ; 21 h, Un tramway nommé Désir, d'E. Kazan.

JEUDI 3 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Ruy Blas, de P. Billon ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, I was a communist for the FBI, de G. Douglas (v.o.) ; 21 h, les Amants du crime, de F.E. Feist (v.o.).

VENDREDI 4 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : la Folie des grandeurs, de G. Oury : Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, la Furie du Texas, de L. Marin (v.o.) ; 21 h, les Aventures du capitaine Wyatt, de R. Walsh (v.o.).

SAMEDI 5 OCTOBRE

15 h, Hommage à Martha Graham : a Dancer's World, de P. Glushanok (v.o.) ; Night Journey, d'A. Hammid (v.o.) ; 17 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Le roi s'amuse, de M. Bomard ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, la Reine du hold-up, de F.E. Feist (v.o.) ; 21 h, la Femme de mes rêves, de M. Curtiz (v.o.).

DIMANCHE 6 OCTOBRE

15 h et 17 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Marie Tudor, d'A. Gance (1re et 2e partie) ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Collégienne en folie, de H.B. Humberstone (v.o.) ; 21 h, les Conquérants de Carson City, d'A. de Toth (v.o.).

LUNDI 7 OCTOBRE

Avant-première : 20 h 30, Forest of Bliss, de R. Gardner (en présence de l'auteur).

MARDI 8 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : l'Homme qui rit, de P. Leni ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, Big Jim McLain, d'E. Ludwig (v.o.) ; 21 h, le Corsaire rouge, de R. Siodmak (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 OCTOBRE

15 h, le Cheminot, de P. Germi ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : Dracula que j'ai vu autrefois, de N. Obayashi (vostang) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Cote d'amour, de C. Dubreuil.

JEUDI 3 OCTOBRE

15 h, le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : l'Horaire de la matinée, de S. Hani ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Lolos de Lola, de B. Dubois.

VENDREDI 4 OCTOBRE

15 h, la Chance d'être une femme, d'A. Blasetti ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : Premier amour version infernale, de S. Hani (vostang) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Fou de mai, de P. Defrance.

SAMEDI 5 OCTOBRE

15 h, le Charbonnier, de M. Bouamari ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Adieu à moi, de N. Obayashi (vostang) ; 21 h 15, Adieu cinéphile, de M. Harada (en sa présence-vostang) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Duelle, de J. Rivette.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

15 h, Chappaqua, de C. Rooks (v.o.) ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, la Ville morte, de N. Obayashi (vostang) ; 21 h, Out of Focus, de M. Harada (en sa présence-vostang) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Zoo zéro, d'A. Fleischer.

LUNDI 7 OCTOBRE

15 h, la Corne de chèvre, de M. Andonov (vostang) ; Cinéma japonais contemporain : Un couple terrible, de S. Somai (vostang) ; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente : la Maternelle, de J. Benoît-Levy et M. Epstein.

MARDI 8 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Epée-de-Bois (337-57-47).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (274-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra ; 9e (742-56-31). Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PERFECT (A.) ; V.o. : Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RAN (Jap.) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A.) V.o. : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGERS KISS (A.) V.o. : Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A.) V.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-3[illegible]-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-[illegible]2-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e ([illegible]36-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien) V.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

L'ADOPTION (Fr.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CABARET (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DEUX SUPERS FLICS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

Dr FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30 (2 salles) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAIR ET LE SANG (*), film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA, film français de Raul Ruiz : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORC ROYAL, film britannique de Malcolm Mowbray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflets Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE 4e POUVOIR, film français de Serge Leroy : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE, film soviétique de Elem Klimov, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE ROI DAVID, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPACE RIDER, film américain de Joe Massot, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

هكذا من الأصل

KING KONG (A., v.o.) : Denfert, 4e (321-41-01).

LE LOUP GAROU DE LONDRES (Angl., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUNAWAY L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté/Boulevards, 2e (233-67-06).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL (Youg., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

YENTL (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

Les festivals

CARNÉ-PRÉVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir, les Portes de la nuit, les Enfants du paradis.

CARNÉ, Champo, 5e (354-51-60) : Drôle de drame ; Hôtel du Nord.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : Ivanhoé ; 16 h : les Tueurs ; 18 h : Ordet ; 20 h : la Croisée des destins ; 22 h : la Mort aux trousses.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), lun. 16 h : le Navire Night ; jeu. 12 h : Aurélia Steiner ; ven., lun. 18 h ; India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), mer. : Doux, dur, dingue ; jeu. : Ça va cogner ; ven. : Magnum Force ; sam. : Un frisson dans la nuit ; dim. : l'Homme des hautes plaines ; lun. : l'Inspecteur Harry ; mar. : L'inspecteur ne renonce jamais.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Whisky à gogo ; jeu. : Noblesse oblige ; ven. : De l'or en barre ; sam., mar. : l'Homme au complet blanc ; lun. : Tueurs de dames.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (326-84-65), 14 h 30 : Servante et maîtresse ; 16 h 30, 20 h 30 : Orinoko ; 18 h 30 : Mafu Cage ; 22 h 30 : la Fièvre au corps.

CINÉMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), mer. : Mamma Roma ; jeu. : l'Emploi ; ven. : Stromboli ; sam. : Ossessione ; dim. : Huit et demi ; lun. : l'Evangile selon saint Matthieu ; mar. : Profession Magliari.

LOUIS MALLE, ANNÉES 60 Olympic, 14e (544-43-14), mer., jeu. : les Amants ; ven., sam. : Ascenseur pour l'échafaud ; dim., lun., mar. : Feu follet.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven. 21 h, dim. 18 h 30 : Dode's Caden ; mer., sam. 18 h 30, lun. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; jeu., mar. 18 h, sam. 21 h : Barberousse. — Denfert, 14e (321-41-01), jeu., mar. 21 h : les Sept Samouraïs ; lun. 20 h : Chien enragé. — 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (v.o.), mar. : la Légende du grand judo.

PERSPECTIVE DES JOURNÉES DES JEUNES CRÉATEURS, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : la Part de l'autre ; jeu., ven. : France-Grande-Bretagne ; sam. : Autour du mur ; dim. : le Temps détruit ; lun. : Loose Connections.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Starman ; jeu. : If ; ven. : Nom de code Oies sauvages ; sam. : l'Amour propre ; dim., mar. : Police Academy 2.

QUATRE ASPECTS DU STYLE LUBITSCH (v.o.), Salle Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., mar. : Haute Pègre ; jeu. : Ninotchka ; ven., dim. : Une heure près de toi ; sam., lun. : Angel.

LE RETOUR DU VRAI RELIEF « 3 D » (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30), jeu., sam., lun. : Le crime était presque parfait ; mer., ven., dim., mar. : l'Homme au masque de cire.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : lun. 16 h : le Genou de Claire ; lun. 14 h : la Marquise d'O ; dim. 19 h : la Collectionneuse ; jeu., sam. 22 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; jeu. 18 h 30, mar. 22 h : la Femme de l'aviateur ; — Denfert, 14e (321-41-01), sam. 12 h : le Beau Mariage ; dim. 12 h : Pauline à la plage ; sam. 16 h : Perceval le Gallois.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Hollywood Vixens (**), ven. 24 h ; Megavixens (**), ven. 0 h 15 ; Faster Pussycat Kill Kill (**), ven. 23 h 50.

SELECTION DES CENT MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES 1984 « TOUT PAYS », Escurial, 13e (707-28-04), jeu., ven., sam. 0 h 30.

TOTO, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. 19 h, dim. 17 h 30 : Toto apôtre et martyr ; dim. 15 h 50 ; Toto le Moko.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), t.l.j., 16 h.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., mar., 22 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 17 h 50.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 18 h, lun., mar., 15 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 22 h, lun., 15 h 45.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 14 h, sam., 15 h 50.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 35 + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 21 h 55.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., lun., 14 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

EQUATEUR (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu, ven., lun., mar., 15 h 45, sam., 0 h 15.

FURYO (Jap., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., 15 h 45. — Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun., mar., 18 h.

HUIT ET DEMI (It., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven. 0 h 10.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., 13 h 30, dim., lun., mar., 20 h 15.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria 1er (508-94-14), 13 h 10 ; + Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 40.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., 18 h, ven., 20 h, dim., 20 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45 ; + Cinoches, 6e (633-10-82), 12 h 40.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h + sam., 0 h 15.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 17 h 20.

ORDET (Dan., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., lun., 20 h, sam., dim., 15 h 45.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 20, ven., sam., 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 24 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

SANG POUR SANG (*) (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 11 h 35.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 17 h., sam., 19 h, dim., 14 h.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	359-20-41 Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. Spécialités DANOISE et SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON, CANARD SALÉ, MIGNON DE RENNE.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	256-23-96 et 563-52-76	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor. AIR CONDITIONNÉ.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 52,90 et 83 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS, choucroute, FOIE GRAS frais maison.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56	Déjeuners, Dîners, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Parking privé assuré par voiturier. OUVERT LE DIMANCHE.
LE MOUTON BLANC 40, rue d'Auteuil	288-02-21 T.L.J.	Une vieille enseigne. Un nouveau chef. Un nouveau cadre. Une nouvelle formule avec J.-D. Bessière. Prix compétitifs, un plat et une entrée à partir de 49 F.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 130 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.
LE CHALUT 94, bd des Batignolles, 17e	387-26-84 F. dim.	SPÉCIALITÉS POISSONS, FRUITS DE MER (huîtres à emporter). Loup grillé, Bouillabaisse, Délice du chef Loïc. Menu 150 F. Jusqu'à 22 h 30 (repas d'affaires).

RIVE GAUCHE

RAFFATIN ET HONORINE 16, bd St-Germain, 5e	354-22-21 F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 91,50 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F. lundi	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES et PAKISTANAISES. Egalement 72, bd Saint-Germain, 5e, 354-26-07. T.L.J. PRIX KALI 84 : MEILLEUR CURRY DE PARIS.
RAVI 50, rue de Verneuil, 7e	261-17-28	Une nouveauté dans le 7e. Cuisine indienne traditionnelle, vous invite au voyage. 7 jours sur 7. Il est prudent de réserver. Déjeuners. Dîners. Parking BAC-MONTALEMBERT.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim., lundi 548-07-22	J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-BEURRE, TAGINES, pâtisserie maison. Réserv. à partir 17 h. C. bleue.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé face au no 2, rue Faber.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE à Rolleboise A. 13, sortie Bonnières	(3) 093-21-24	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 326-89-36
CHOUCROUTE, grillades, POISSONS, TERRASSE PLEIN AIR.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 236-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 742-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons.
Magnifique banc d'huîtres.
Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées - 359-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.

COMMUNICATION

Mercredi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 20 **Journal.**
19 h 55 **Football.**
Retransmission en multiplex de la Coupe d'Europe des matchs-retours du premier tour : Nantes-Reykjavik et Metz-Splitz (et à 21 h).
22 h 45 **Loto.**
21 h 50 **Série : Arsène Lupin.**
Un téléfilm de J.-P. Decourt, d'après Maurice Leblanc. Avec G. Descrières, N. Alari, D. Gélin...
Nouvelles aventures du gentleman cambrioleur.
22 h 50 **Performances.**
Magazine d'actualités culturelles.
23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **L'heure de vérité : J.-P. Chevènement.**
Emission de F.-H. de Virieu.
M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, répond aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et à celles du public. Pour la première fois, un sondage par Minitel permettra de connaître « à chaud » les réactions du public.
21 h 45 **Moi... je.**
Magazine de Bernard Bouthier.
L'amour à la récré ; Circulez, y'a rien à voir ; Quand il n'y aura plus d'homme ; Cent briques pour un clap ; Trompe la mort.
22 h 45 **Histoires courtes.**
23 h 10 **Journal.**
23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Portrait de Simone Signoret.**
Rediffusion de l'émission que lui avait consacrée Jérôme Garcin en février 1985 à l'occasion de la sortie de son livre Adieu Volodia.
21 h 35 **Thalassa.**
22 h 20 **Journal.**
22 h 50 **Néo-polar : Shangai skipper.**
D'après T. Topin, réal. M. Andrieu. Avec C. Nougaro, D. Blanc, P. Dormoy...
Une nouvelle série policière, aussi méchante et rapide que « Série noire », mais plus moderne encore, plus souple dans l'écriture, adaptée des nouveaux auteurs de roman noir. C'est le monde mourant, bleu nuit, irritant pour les nerfs, des petits voyous sans expérience, des secrétaires dodues comme des cailles, qui savent pleurer à chaudes larmes mais tuent tranquillement, des louloutes géniales et piaillantes. Avec Nougaro en veilleur de nuit, mi-rêveur mi-trouble, et la musique de Portal.
23 h 40 **Coup de cœur.**
23 h 30 **Prélude à la nuit.**

FR 3-PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Et si... on faisait de la bande dessinée et Fables d'aujourd'hui ; 17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, A deux sur la trois ; 18 h 55, Hello moineau ! 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 40, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, **Revanche à Baltimore**, film de R. Ellis Miller ; 22 h 35, **la Smala**, film de J.-L. Hubert ; 0 h, **Fog**, film de J. Carpenter, 1 h 25, Document : Australie, avec les nouveaux pionniers ; 2 h 15, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Pour ainsi dire.**
21 h 30 **Pulsations** : concert « Feuillets d'album », enregistré au Centre Georges-Pompidou, le 20 mai 1985.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**
0 h 5 **Du jour au lendemain**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Roméo et Juliette*, extraits symphoniques de Berlioz ; *Deux Nocturnes, la Mer*, de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Jazz Club (en direct du « Petit Journal Montparnasse »).

Jeudi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 **ANTIOPE 1.**
11 h 15 **La Une chez vous.**
11 h 30 **Les jours heureux.**
12 h 2 **Tournez... manège.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
14 h 45 **Documentaire : Les animaux du monde.**
Chevaux d'Amérique.
15 h 15 **Quarté en direct d'Evry.**
15 h 30 **A cœur ou à raison.**
Rediffusion du « Jeu de la vérité », avec Enrico Macias (le 8 février).
17 h 10 **La maison de TF 1.**
17 h 10 **La chance aux chansons.**
18 h **Salut les petits loups.**
18 h 30 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 45 **Série : Huit, ça suffit.**
19 h 15 **Jeu : Anagram.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.**
Feuilleton américain de D. Duke. D'après le roman de C. McCullough, adapt. C. Culver, réal. D. Duke. Avec R. Chamberlain, R. Wadd, B. Brown...
Quatrième épisode. *Tandis que Ralph est sacré évêque, Meggie épouse Luke à Drogheda. Mais très vite le couple se disloque. Meggie aime toujours Ralph... Adapté d'un best-seller, cette saga familiale, qui se situe en Australie, a été un gros succès aux Etats-Unis, malgré les défauts du genre (stéréotypes et couplets moralisateurs). En France aussi.*
22 h **Les jeudis de l'information : Infovision sur la sécurité.**
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Avions, chemin de fer, automobiles : les catastrophes se sont succédé pendant tout l'été. Trois enquêtes sur la sécurité dans les différents moyens de transport.
23 h 15 **Journal.**
23 h 30 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télématin.**
10 h 30 **ANTIOPE.**
11 h 20 **Les rendez-vous d'Antenne 2.**
11 h 30 **La télévision des téléspectateurs.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Feuilleton : Histoires à suivre.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : Le Christ s'est arrêté à Eboli.**
15 h 55 **C'est encore mieux l'après-midi.**
17 h 30 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
La rénovation des vieux quartiers.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : La trappe.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : le Chat.**
Film français de Pierre Granier-Deferre (1970), avec S. Signoret, J. Gabin, A. Cordy.
Dans un pavillon de banlieue promis à la démolition, un homme et une femme vieillis, vivent dans une hostilité permanente.
22 h 25 **Magazine : Planète foot.**
Présenté par Bernard Père.
Au sommaire du nouveau magazine de football international, un résumé de certains matches de Coupe d'Europe, un point sur les qualifications pour la prochaine Coupe du monde et une rétrospective consacrée aux grands joueurs du passé.
23 h 25 **Journal.**
23 h 50 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30 « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55 « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40 « Un journaliste un peu trop voyant ».
19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Théâtre (pour l'Année Victor Hugo) : Mangeront-ils ?**
De Victor Hugo, enregistré en juin au parc de la Citadelle à Strasbourg. Mise en scène B. Jenny, par l'Ensemble théâtral de l'Est. Avec J.-P. Tribout, C. Alers, C. Sauvage.
Dans l'empire celte finissant, le roi Man décide par jalousie de laisser ses cousins mourir de faim : une satire de l'autorité monarchique. La mise en scène à grand spectacle est pétillante mais souffre des plans réduits de la télévision.
22 h 25 **Journal.**
22 h 50 **Les grands-pères du crime : Boileau-Narcejac.**
Emission de Raoul Mille.
Deux retraités bien tranquilles se rencontrent sur la Côte d'Azur pour concocter... des crimes. L'un pense, l'autre écrit. Boileau-Narcejac : un duo infernal spécialisé dans le roman noir.
23 h 15 **Lettre à Juliette.**
Un vidéoclip sur un poème de Victor Hugo.
23.20 **Prélude à la nuit.**
Tzigane, *de Maurice Ravel, interprété par D. Erlih au violon et P. Cassard au piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 12, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 ; 8 h 30, Rue Carnot ; 9 h, **le Bon Plaisir**, film de F. Girod ; 10 h 45, **les Comancheros**, film de M. Curtiz ; 12 h 30, Direct ; 14 h, **Détective comme Bogart**, film de R. Day ; 15 h 50, **Stress**, film de J.-L. Bertuccelli ; 17 h 15, 4 C + ; 18 h 25, Top 50 ; 19 h, Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; 19 h 3, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 50, Dessin animé ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 20 h 35, **les Fous du stade**, film de C. Zidi ; 22 h 10, **Martin**, film de G. A. Romero ; 23 h 45, **On m'appelle dollars**, film de J. Kaplan ; 1 h 10, Hill Street Blues ; 2 h, Document : Les stars en Inde.

FRANCE-CULTURE

1 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Culture matin** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : Une Jérusalem en Languedoc ; (et à 10 h 30 : Ezra Pound) ; 9 h 5, **Matinée, une vie une œuvre** : Par Lagerkwist « Le sourire qui veille au cœur de l'angoisse » ; 10 h 30 **Musique** : miroirs ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître** : Au musée de Lille, les élèves d'un LEP ont copié sur un tableau une robe du XIX[e] siècle ; 11 h 30, **Feuilleton** : Le parfum de la dame en noir, de Gaston Leroux ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : Piotr Kowasky, sculpteur ; 14 h, **Un livre, des voix** : Sans la miséricorde du Christ d'Hector Bianciotti ; 14 h 30, **Radio-Canada** présente : suivez le castor, le parc national de l'archipel de Mingan ; 15 h, **L'univers de Paul Grimault** : Un maître d'école buissonnière ; 15 h 30, **Musicomania** : Martha Argerich inaugure la saison russe de musique de chambre ; 17 h, **Textes** ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : Autun ; 18 h, **Subjectif** ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'insuffisance rénale chronique ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Cours d'interprétation au 5[e] Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Pierre Sancan.
20 h 30 **La véridique histoire des diables de Loudun.**
21 h 30 **Vocalyse** : Le point de vue des directeurs d'Opéra, les problèmes actuels de l'art lyrique.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**
0 h 5 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : Intégrales des sonates de Beethoven ; 7 h 10, **L'imprévu**, *magazine d'actualité musicale* ; 9 h 5, **L'oreille des musiciens** ; 9 h 20, **Le matin des musiciens** : le couronnement de Poppée, ou la folle journée ; œuvres de Usper, Monteverdi, Lully, Bertali ; 12 h 10, **Le temps du jazz** : le blues urbain, Chicago ; 12 h 30, **Concert** : œuvres d'Abaco, Tartini, Pergolèse par la Capella Clementina, dir. H. Mueller-Bruehl, sol. B. Schlick, soprano, R. Kussmaul, violon baroque ; 14 h 2, **Repères contemporains** : Bruno Ducol ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : musiciens « nationalistes » ; œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Bizet, Scotto, Ravel, Debussy... ; 18 h 2, **Côté jardin** : magazine de l'opérette ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; 19 h 10, **Rosace**, magazine de la guitare ; 20 h 4, **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; 20 h 20, **Avant-concert.**
20 h 30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Orphée et Eurydice*, opéra en trois actes de Gluck, par la Petite Bande et l'Ensemble vocal Currende, dir. S. Kuijken, sol. R. Jacobs, haute-contr, I. Poulenard, *soprano*, S. Boulin, soprano.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Rome, Naples, Florence ; œuvres de Nola, Valente, Willaert, Lassus, Stravinski, Pergolèse...

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement préconise des concentrations limitées dans l'audiovisuel

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 2 octobre, le projet de loi réformant la législation audiovisuelle de 1982 et permettant la création de télévisions privées. Mercredi dernier, le gouvernement avait buté, lors du conseil, sur l'une des dispositons du texte autorisant une certaine concentration dans le secteur audiovisuel.

Il semble que quelques ministres, et le président de la République lui-même, aient jugé dangereux qu'une même entreprise puisse contrôler à la fois cinq radios, cinq télévisions et cinq réseaux câblés.

Le nouveau texte limiterait la concentration, au niveau national, à trois stations de radio et trois stations de télévision. Il laisserait à la Haute Autorité le soin de protéger le pluralisme de la communication audiovisuelle au niveau régional contre toute position dominante. Si le projet de loi est adopté, il pourrait être présenté au Parlement dès le 14 octobre.

A la veille de ces décisions, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, qui était l'invité du colloque de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), s'est prononcé pour une libéralisation de la réglementation publicitaire sur les futures chaînes privées.

Gagner la course contre la montre

On n'attendait pas grand-chose de ce colloque de l'IREP, qui réunissait, mardi 1er octobre, tous les gros acteurs de l'audiovisuel français. La semaine précédente, une autre *« grand messe » célébrée par le* magazine *Télé 7 jours* et rassemblant les mêmes, s'était déroulée dans un scepticisme désenchanté : la libéralisation audiovisuelle tant attendue ne serait-elle pas victime des incertitudes politiques ?

C'est M. Fillioud qui a créé la surprise. En répétant qu'il attendait les premières images des nouvelles télévisions pour la fin de l'année, le secrétaire d'Etat a signifié que le gouvernement voulait maintenant aller vite. En annonçant une libéralisation de la publicité, il a rassuré les investisseurs sur la viabilité économique de cette aventure.

La confirmation d'une ouverture progressive des écrans publicitaires aux secteurs économiques jusque-là interdits, le compromis esquissé sur la coupure des programmes par la publicité, sont des concessions surprenantes si on les compare aux positions défendues il y a encore deux mois. Mais le gouvernement sait qu'il doit lâcher du lest s'il veut gagner sa course contre la montre et empêcher que son plan audiovisuel ne vole en éclat, à l'approche des élections.

Prenant bonne note de ce virage libéral qu'ils réclament depuis un an, les principaux acteurs de l'audiovisuel privé ont accepté de lever un coin du voile sur leurs stratégies. La chaîne à dominante musicale, qui devrait occuper le premier réseau multiville, est en bonne voie.

Le tour de table financier est achevé : Europe 1 y reste leader avec 30 % et entraîne avec lui Publicis, Gaumont, NRJ et le Club Méditerranée. La négociation sur les conditions de diffusion et le rythme de mise en place du réseau reste difficile, même si l'on s'oriente vers un compromis sur la facture à payer à Télédiffusion de France.

Selon les dernières estimations de l'établissement public, trois millions *de foyers pourraient recevoir les* émissions de la nouvelle chaîne en janvier. Les autres devront sans doute attendre un peu et modifier leurs antennes. Que verront-ils ? Beaucoup de clips et de concerts – sans doute moins francophones que ne le souhaiterait le ministre de la culture – mais certainement aussi des films qui compléteront un programme qui cherche avant tout à toucher la jeunesse.

Le sort du deuxième réseau multivilles est plus délicat. On l'imaginait il y a deux mois partagé entre RTL-Télévision et Télé-Monte-Carlo. RTL réaffirme sa candidature, mais cette dernière est soumise à la reprise des négociations entre Paris et le Grand Duché du Luxembourg, *ainsi* qu'au problème du satellite de télédiffusion directe TDF 1. Sur ces deux points, rien n'a progressé *depuis deux mois*. De son côté, TMC semble avoir repris sa liberté et s'attacher à un développement autonome, comme le suggère son accord avec Sky Channel (*le Monde* daté 28-29 septembre).

Cette place encore vacante tente d'autres candidats et particulièrement Hachette, dont le directeur général, M. Yves Sabouret, ne cache plus les ambitions : *« Notre développement passe nécessairement par l'exploitation d'une chaîne nationale, une nouvelle chaîne si le pari économique est possible ou une chaîne publique qu'un nouveau gouvernement déciderait de privatiser. »* M. Sabouret laisse entendre qu'il pourrait rejoindre l'alliance conclue récemment entre M. Rupert Murdoch et le groupe Bruxelles-Lambert en vue d'une redistribution des cartes après mars 1986 (*le Monde* du 24 septembre).

Le gouvernement français se trouve donc devant un dilemme. Soit il accélère les négociations avec RTL pour figer le paysage audiovisuel. *Soit il laisse le groupe* Bruxelles-Lambert et Hachette se partager en 1986 une chaîne publique, le satellite et, sans doute, l'agence Havas privatisée. Dans ce denier cas, le bénéfice de toute sa politique se réduirait à la seule chaîne musicale.

Reste la troisième voie de la télévision privée : *celle des stations* locales. Les grandes entreprises de communication semblent peu attirées par l'exploitation directe de ces stations, qu'elles jugent difficilement rentables. Mais elles se préparent à leur fournir des programmes : mis bout à bout, une quarantaine de télévisions locales et les premiers réseaux câblés constituent un marché suffisant pour amortir des services thématiques distribués par satellite et financés par la publicité.

Les projets ne manquent pas : le Canal J d'Hachette, consacré aux émissions pour enfants, la chaîne de fiction et de musique de M. Jean-Marc Berger (STV), les clips de Sky Channel, Hit TV d'UGC et de *Libération* ou encore les projets que l'on prête au groupe de M. Robert Hersant. Mais quel accueil le gouvernement réservera-t-il à ces réseaux de programmes, alors qu'il vient de donner un coup d'arrêt au *développement des réseaux* radiophoniques ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Fillioud : non aux réseaux de radios

● L'OUVERTURE DES ÉCRANS PUBLICITAIRES AUX NOUVEAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES. – *« Elle est déjà acquise pour le tourisme et les transports aériens. Elle paraît nécessaire pour l'immobilier et la grande distribution pour financer les télévisions locales. Sur ces deux secteurs, l'ouverture sera progressive pour ménager les intérêts de la presse écrite ».*

● LA COUPURE DES PROGRAMMES PAR LA PUBLICITÉ. – *« Elle est nécessaire aux heures de grande audience qui sont les créneaux publicitaires les plus importants pour une télévision privée. L'interdire conduirait ces chaînes à ne diffuser que des émissions très courtes pour placer le maximum de spots. Je pense qu'il faut aller vers un compromis, autoriser les télévisions privées à couper certains programmes mais interdire ces coupures sur les chaînes publiques. »*

● LES RÉSEAUX RADIOPHONIQUES. – *« L'obligation faite aux radios locales de diffuser 80 % de programme propre sera maintenue. Je sais que cette disposition est tournée et je souhaite que la loi s'applique à l'occasion des renouvellements d'autorisation par la Haute Autorité. Le ministre des PTT a donné consigne à la direction générale des télécommunications de ne pas donner suite aux contrats de certains réseaux radiophoniques avec le satellite Télécom 1 (1). »*

● L'ACCÈS DES RADIOS PÉRIPHÉRIQUES A LA FM. – *« La décision politique est prise, elle est positive. Reste à régler les détails techniques. »*

(1) La société française Câbles et Radio, filiale de la DGT, a commencé à commercialiser des canaux du satellite Télécom 1 pour la transmission de programmes en FM, ce qui favorise la constitution de réseaux de radios, en principe interdits par la loi de 1982 (*le Monde* du 19 septembre).

CBS ENTRE DANS LE CAPITAL DE RADIO-GILDA

Le groupe américain CBS *vient* de prendre 25 % dans le capital de Radio-Gilda, qui avait fermé ses portes au mois de juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet). Un rebondissement dans l'histoire de la radio privée parisienne, dont le projet ambitieux et très professionnel avait achoppé sur le créneau coûteux de l'information. L'arrivée de l'un des trois grands networks américains doit permettre à l'équipe de Patrick Fillioud de rembourser les dettes de la radio (environ 2 millions de francs) et de relancer ses programmes selon une formule plus musicale. Les fondateurs de la « radiopolitaine » conservent 50 % du capital et la participation de CBS se fait avec l'accord du groupe Filipacchi, lui-même actionnaire à 25 % depuis un an.

Selon *une interview accordée au* journal *Libération* par Patrick Fillioud, qui reste gérant et directeur de la station, la relance se fera en deux temps : une période privilégiant la variété au détriment de l'information, puis de nouvelles émissions avec une équipe élargie et un budget moins serré. La tonalité de la grille devrait cependant évoluer : en ciblant la tranche d'âge vingt-cinq-quarante ans. Radio-Gilda renonce au traitement très pointu de l'actualité, bien décidée à tenir compte des résultats des sondages d'audience pour durer sur la bande FM parisienne.

C. Y.

EN BREF

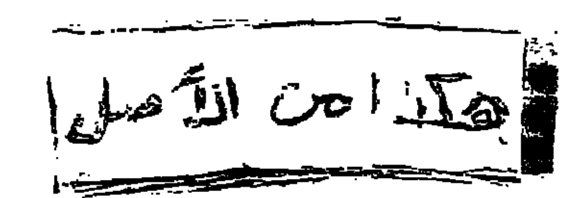
● *Transformations au groupe Bayard-Presse.* – L'assemblée générale extraordinaire de Bayard-Presse, réunie le 27 septembre, a transformé les statuts de ce groupe, qui devient société à directoire et conseil de surveillance. Le directoire, présidé par M. Bernard Porte, comprend en outre M. Yves Beccaria, le Père Emmanuel Rospide et M. Lucien Vialle. Le conseil de surveillance est présidé par M. Jean Gélamur, ancien président du groupe. Il comprend MM. Jean Boissonnat, vice-président du groupe Expansion, Dominique Ferry, ancien directeur des techniques nouvelles d'Hachette, Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, Roger Lavialle, directeur général adjoint d'*Ouest-France*, et les Pères assomptionnistes Claude Maréchal (supérieur provincial de France), Jean-Jacques Laurent (économe provincial), Hervé Stéphan (supérieur général), et Jean-Louis Soubirou (assistant du supérieur provincial de France).

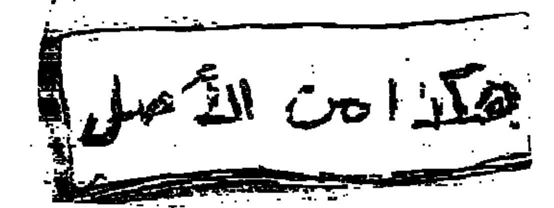
● *M. Philippe Hersant et « l'Union » de Reims.* – La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet, doit examiner jeudi 3 octobre la proposition de M. Philippe Hersant, directeur du quotidien *France-Antilles*, de reprise de *l'Union*, à Reims.

● *La Coupe d'Europe en salle obscure.* – Vidéo transmission service (VTS) doit retransmettre pour la première fois, ce mercredi 2 octobre, la rencontre de football comptant pour la Coupe d'Europe de l'UEFA, entre Milan AC et l'AJ Auxerre. La retransmission depuis Milan – par l'intermédiaire du satellite Télécom 2 – est prévue pour *20 h 45 et sera difusée dans* cinquante-quatre salles de cinéma. A titre expérimental, des matches de football ont déjà été transmis dans certaines salles du Massif Central, où ont été faits les essais du système.

D'autre part, les liaisons par satellite ont déjà été utilisées pour la retransmission en salles de deux concerts (Johnny Hallyday et Kid Créole). Environ cent cinquante salles de cinéma ont déjà passé un contrat ; c'est la société France câbles et radio, *filiale de la direction* générale des communications, qui installe les antennes de réception.

● *Une radio (illégale) défend la chanson française.* – La bande FM parisienne s'est accrue d'une nouvelle station, RCF (Radio de la chanson française), qui émet sur 104,9 MHz, en toute illégalité. Cette fréquence fait partie de la bande gérée par les télécommunications, mais la Haute Autorité de la communication audiovisuelle s'est saisie, vendredi 27 septembre, du dossier. Les animateurs de RCF veulent *« défendre le patrimoine de la chanson française »* contre l'envahissement de la musique anglo-saxonne. L'un d'entre eux est Pascal Sevran, animateur de l'émission « La chance aux chansons » sur TF1.





Le Monde

EDUCATION

A la pêche aux logiciels

Un catalogue de sept cents programmes informatiques va être proposé aux enseignants. Mais comment choisir et à quoi serviront-ils ?

L'INTRODUCTION de l'informatique à l'école aura été la grande affaire de cette rentrée scolaire. Grâce au plan Informatique pour tous (IPT), 100 000 ordinateurs sont entrés dans les classes. Mais ce n'était là que la première partie de l'opération : restait à alimenter ces machines en logiciels. La confection de ces derniers dépassant largement les compétences de la plupart des enseignants, le plan mise sur l'utilisation des logiciels « clés en main » existant sur le marché.

Aussi le ministère s'apprête-t-il à déverser sur le terrain une énorme cargaison de logiciels : un million de cassettes et disquettes pour un budget de 203 millions de francs. Une aubaine pour le marché français des programmes informatiques. Mais comment les enseignants choisiront-ils parmi les logiciels proposés, et surtout quel usage en feront-ils en classe ?

Le plan Fabius-Trigano agit à la manière d'une opération « coup de poing » : il met brutalement chaque maître, chaque élève, au contact de l'informatique. Mais personne ne sait exactement ce qui résultera de ce choc frontal.

Un enjeu considérable

Tout semble prêt en tout cas pour la distribution massive des logiciels. Les 46 000 établissements scolaires équipés grâce au plan IPT reçoivent ces jours-ci un jeu de programmes groupés dans deux « valises » (1). Sélectionnés par une commission mise en place par le ministre de l'éducation nationale (2), ces produits sont considérés comme la base indispensable à tout utilisateur. Ce sont surtout des programmes éducatifs correspondant à chaque matière scolaire : exercices « à trous », où l'élève doit compléter une phrase ou une équation, visualisation de connaissances en géométrie, en astronomie par exemple, questionnaires à choix multiples... Mais les « valises » contiennent aussi quelques « outils logiciels » (traitement de texte, gestionnaire de fichier...), ainsi que des programmes d'initiation générale à l'informatique.

Cette première livraison, qui s'achèvera à la fin d'octobre, a permis d'assurer aux éditeurs un volume minimum de commandes, mais elle ne respecte pas la liberté traditionnellement laissée aux enseignants pour le choix des outils pédagogiques comme les manuels scolaires. Ils pourront donc dans un second temps sélectionner à leur guise d'autres programmes parmi un catalogue de 687 titres spécialement édité et surtout passer commande par Minitel avant le 30 novembre. Cette possibilité est offerte à tous les établissements, qu'ils soient équipés par le plan IPT ou qu'ils l'aient été antérieurement.

Un petit miracle que ce catalogue. Voici un an, on dénombrait à peine deux cents logiciels dignes d'être utilisés par l'éducation nationale, dont les trois quarts provenaient du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), service public. Mais l'équipement accéléré décidé au début de 1985 par M. Fabius a bouleversé les données du marché. Derrière les 100 000 micro-ordinateurs livrés et les millions d'élèves et d'enseignants utilisateurs, c'est l'ensemble des consommateurs potentiels d'ordinateurs qui seront touchés, puisque les ateliers pourront rester ouverts au grand public après la classe.



NICOLAS GUILBERT.

Pour les éditeurs de logiciels comme pour les constructeurs, l'enjeu est considérable. Des dizaines de programmes nouveaux ont donc vu le jour dans la foulée du plan Fabius. Le CNDP, principal producteur de logiciels éducatifs, n'a finalement pas été retenu pour constituer le catalogue, et la formule du groupement d'intérêt public, structure d'économie mixte imaginée pour coordonner la recherche et la commercialisation des programmes, a fait long feu. C'est une entreprise privée, France Image Logiciel (FIL), née du rapprochement de Thomson, de la CGE et de la CAMIF (coopérative des instituteurs), qui a été choisie (*le Monde* du 20 septembre 1985) pour centraliser les commandes aux éditeurs, la fabrication et les expéditions. Les problèmes industriels liés au caractère massif et brutal de la demande n'ont pas été les plus simples à résoudre : la fabrication des logiciels du plan IPT absorbe environ deux cinquièmes de la production française des cassettes audiovisuelles.

Le catalogue rédigé par la mission aux technologies nouvelles du ministère regroupe les produits de quatre-vingt-trois éditeurs, dont le CNDP pour 25 % des titres, Nathan, Hatier, Thomson FIL... La part belle donnée au secteur privé résulte de choix politiques et économiques (le gouvernement souhaite encourager la constitution d'un pôle de production de logiciels français de dimension internationale), mais aussi de la logique de la production des logiciels éducatifs. Les auteurs (enseignants pour la plupart) ne sont pas tenus de céder le fruit de leur travail à l'éducation nationale et trouvent des conditions avantageuses chez les éditeurs privés. Sur la vingtaine de programmes sélectionnés par l'éducation nationale en 1985 par la voie d'un concours, trois seulement sont édités par le CNDP. De plus, les crédits d'heures accordés à des enseignants depuis 1982 pour la conception des logiciels de l'éducation nationale ne seront pas reconduits en 1986.

Le catalogue a pu être étoffé aussi parce que la définition du logiciel éducatif a été étendue. Les stages d'initiation réservés aux enseignants leur ont montré que des programmes professionnels comme le traitement de texte ou la gestion de fichiers laissaient une liberté pédagogique beaucoup plus grande que les traditionnels questionnaires éducatifs fermés. Corriger des fautes d'orthographe sans laisser la moindre trace, collectionner des milliers de vers de Baudelaire pour y découvrir des analogies..., l'ordinateur seul le permet. Des logiciels de jeux ont aussi été inclus.

Les 687 titres proposés ne sont pourtant pas tous des chefs-d'œuvre pédagogiques, et l'éducation nationale se garde bien d'y apposer le moindre label de qualité. Les logiciels pour l'école élémentaire en particulier n'offrent pas toujours un « plus » évident par rapport aux méthodes classiques. Certains, conçus précipitamment pour figurer au catalogue, ne sont guère que des livres traduits pour l'informatique.

Comment dès lors séparer le bon grain de l'ivraie ? La grande masse des enseignants ne disposera en fait d'aucun outil de choix. Le catalogue ne reprend que les notices de présentation fournies par les éditeurs. Un responsable de l'opération prétend même que l'utilisation de chaque logiciel nécessiterait une formation spécifique de... cinquante heures, soit la durée des stages d'initiation à l'informatique proposés aux enseignants pendant les vacances !

Des centres de tests

L'éducation nationale projette de mettre en place dans chaque académie des centres de ressources en logiciels, où les programmes pourraient être testés par ses personnels ; mais rien ne sera mis en place avant l'an prochain. Les commandes de logiciels risquent donc fort, cet automne, de ressembler à une gigantesque pêche à la ligne. Les chefs d'établissement et les maires sont déjà sollicités par les représentants des grands éditeurs. Le CNDP propose plusieurs produits parmi les plus élaborés, mais ne peut compter que sur son image de service public pour conquérir les enseignants.

Après la loterie du premier trimestre, les établissemens devaient pouvoir passer une nouvelle série de commandes dès mars 1986, une fois étrennés et critiqués les premiers logiciels livrés. En réalité, quels que soient leurs qualités ou défauts propres, les programmes vaudront surtout par l'utilisation que sauront en faire les professeurs. La brutalité de l'« opération logiciels » peut les inciter à la créativité pédagogique, à l'ouverture sur l'extérieur. Elle risque aussi de décourager les professeurs isolés et peu habitués à pareil tourbillon. C'est l'un des défis lancés par Informatique pour tous au monde enseignant.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le contenu des valises varie selon la catégorie d'établissements et l'équipement livré : 116 logiciels dans les lycées, 71 dans les collèges et de 22 à 59 dans les écoles.

(2) Elle comprend un spécialiste du Club Méditerranée, un représentant de l'Agence de l'informatique, deux responsables académiques de formation ; elle est présidée par M. J. Hebenstreit, professeur à l'Ecole supérieure d'électricité.

Pour en savoir plus

L'initiation à l'informatique a été introduite à l'école élémentaire par les nouveaux programmes parus en avril dernier. Mais aucune instruction officielle ne précise encore le contenu et les limites de cet enseignement. Cela devait être fait par une circulaire en préparation au ministère de l'éducation nationale, qui laissera la plus grande liberté aux enseignants et n'exclura aucun des usages possibles de l'informatique (enseignement assisté, traitement de texte, programmation, réflexion technologique). Elle devrait fixer à une heure par quinzaine l'horaire minimum consacré à l'informatique dans les classes de fin de cycle (CM2, troisième). Une « fiche pratique » sur le sujet devrait, d'autre part, être diffusée dans chaque école élémentaire à la mi-octobre.

Mais d'ores et déjà les enseignants qui veulent en savoir plus peuvent s'adresser notamment aux organismes suivants :

• Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) a édité un guide, *Expliquez-moi l'informatique*. Ses antennes régionales peuvent guider les utilisateurs de logiciels. (CNDP : 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05 ; tél. : 634-90-00.)

• Au Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) et au Centre mondial, on peut consulter des catalogues de logiciels et les essayer. (CESTA : 1, rue Descartes, 75005 Paris ; tél. : 634-33-33. Centre mondial : 22, avenue Matignon, 75008 Paris ; tél. : 268-11-00.)

• Deux associations regroupent des enseignants intéressés par l'informatique : Enseignement public et informatique (EPI). (1, avenue Pierre-Corneille, 78170 La Celle-Saint-Cloud.) Association pour le développement dans l'enseignement de la micro-informatique et des réseaux (ADEMIR). (9, rue Huysmans, 75006 Paris ; tél. : 544-70-73.)

• L'éditeur Fernand Nathan organise jusqu'au 23 octobre des journées de démonstration de ses logiciels, à Paris et en province. (Renseignements au 589-89-49.)

• Un nouveau mensuel, *Savoirs informatique*, s'adresse aux enseignants confrontés à l'ordinateur. (18, rue de Châtillon, 75014 Paris ; tél. : 545-38-73.)

PAMPHLET

Les Pol Pot de la pédagogie

Deux professeurs expliquent que le « désastre » de l'école est la conséquence de la « barbarie » pédagogique et de l'idéologie socialiste.

LES esprits simples qui ont cru que M. Chevènement allait remettre de l'ordre dans une école menacée par le laxisme se trompent lourdement. L'actuel ministre ne fait que poursuivre, de manière plus sournoise, l'œuvre de destruction entreprise par ses prédécesseurs et qui fait de l'éducation en France *« un désastre national sans précédent »*.

Ce désastre a une cause précise : le triomphe de la pédagogie, une « fausse science » barbare engendrée par l'idéologie socialiste. La pédagogie repose en effet sur l'illusion que tous les individus ont des talents identiques et qu'il suffit pour qu'ils s'épanouissent de les laisser s'exprimer librement. Cette utopie apparemment généreuse aboutit à un nivellement par le bas, à une négation des compétences et des hiérarchies, correspondant exactement à l'égalitarisme morbide des socialistes.

Telle est la démonstration que proposent deux professeurs de lycée, Isabelle Stal et Françoise Thom, dans un petit livre catastrophe, *l'Ecole des barbares*, où l'on peut lire des formules telles que celle-ci : *« La pédagogie est le Cambodge de la culture ; après son passage, il ne reste plus que cendres et faux-semblants. »* Ou encore : *« Sous le prétexte d'instaurer à l'école une égalité réelle, on en vient inexorablement à anéantir l'instruction elle-même. L'égalité réalisée se confond avec le degré zéro, avec l'ignorance absolue, avec la nullité stabilisée. »*

Hélas ! la perspective d'une victoire prochaine de l'opposition aux élections ne suffit pas à rassurer : l'idéologie socialiste est moins le programme d'un parti que la maladie des sociétés de masse. Il semble donc difficile d'y échapper. Nous sommes entrés depuis longtemps dans le régime de la barbarie avancée.

Les obsédés de la décadence – nombreux en ces temps de crise – trouveront dans cet implacable opuscule les raisons de leurs angoisses. Les autres y verront la stupéfiante illustration d'un certain délire contemporain, dont les progrès commencent à avoir quelque chose d'inquiétant...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ L'ÉCOLE DES BARBARES, d'Isabelle Stal et Françoise Thom. Préface d'Alain Besançon. Julliard, 126 p., 60 F.

DÉBAT

Pas « la Marseillaise » !

NE s'élèvera-t-il donc aucune voix pour protester contre l'idée de génie de M. Chevènement : faire réapprendre à nos enfants, dans le cadre du programme d'éducation civique, l'hymne national le plus meurtrier qui soit, et dont on se scandaliserait s'il était celui d'un autre pays ?

En admettant que la mélodie soit sacrée et intouchable, ne pourrait-on en modifier les paroles sanguinaires, qui, dans la bouche d'enfants de onze ans, à la cérémonie de rentrée des écoles, me font rougir d'une honte tempérée par l'espoir qu'ils n'en comprennent pas vraiment le sens...

Ces paroles, situées historiquement, sont non seulement scandaleuses mais parfaitement archaïques et dépassées de nos jours : Quel *« jour de gloire »* est arrivé ? Quelle *« tyrannie »* nous menace ? Quel sang humain peut être *« impur »*, *« abreuver nos sillons »* et imprégner notre *« étendard »* ? Quel ennemi vient, jusque *« dans nos campagnes »*, *« égorger nos fils, nos compagnes »* ? Tout cela est aujourd'hui simplement ridicule !

Si le patriotisme, dans le sens de l'amour de la terre (maternelle ou paternelle), se justifie, le nationalisme, qui est fermeture dans la haine contre le voisin, mène forcément à la guerre. Aux approches du vingt et unième siècle, quand on essaye déjà de faire (péniblement) l'Europe, il s'agit de s'ouvrir au monde et à toutes les autres nations, solidaires par la force des choses. De nos jours, le mondialisme n'est plus une utopie généreuse, mais une question de vie ou de mort...

Ne pourrait-on inventer un hymne européen ? Ou mieux : une *Internationale* qui ne soit pas annexée par les communistes ? Plusieurs poètes, dont Lamartine, ont proposé des « *Marseillaise* de la paix ».

ODETTE THIBAULT.

Biologiste. Auteur de *Non à la guerre, disent-elles* (Chronique sociale, Editions ouvrières) et *Construire la paix à l'école ouvrière* (Fiches pédagogiques, RIFG, BP 265 - 75960 Paris Cedex 20).

BLOC NOTES

● PRÊTS D'HONNEUR AUX JEUNES

La Fondation de France attribue, comme chaque année, une vingtaine de prêts d'honneur de 25 000 francs à des jeunes pour les aider à réaliser un projet professionnel, universitaire ou personnel.

Renseignements : Fondation des prêts d'honneur aux jeunes, Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

● STAGES D'ANGLAIS

Le Centre d'éducation permanente de Paris-I organise des stages d'anglais en cours du soir du 21 octobre 1985 au 24 février 1986 (soixante heures de cours). Coût du stage : 2 700 francs.

Inscriptions : Centre d'éducation permanente de Paris-I, 14, rue Cujas, 75005 Paris. Tél. : 329-75-23 et 354-67-80.

● COURS DE NÉERLANDAIS

L'ambassade de Belgique organise des cours de néerlandais gratuits, tous niveaux, à la Maison des étudiants belges, Cité internationale universitaire de Paris.

9, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 589-56-55.

● AIDES AUX ENFANTS DU TIERS-MONDE

Le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) recherche des personnes souhaitant parrainer des enfants du tiers-monde (Afrique noire, Amérique latine, Inde, Madagascar). Il anime aussi une opération d'aide et d'échanges entre la France et les pays d'Afrique noire, baptisée « carte scolaire 2000 », pour permettre aux jeunes de financer leur scolarité. Le coût (scolarité, hébergement, nourriture) est de 100 à 120 F par mois.

Renseignements : CFPE, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : (4) 380-26-53 (service parrainage) et (4) 380-17-18 (carte scolaire 2000).



TÉMOIGNAGES DE MINISTRES

« EN TOUTE LIBERTÉ », d'Alain Savary

L'intolérance des extrêmes

(Suite de la première page.)

La description met en évidence la symétrie des extrêmes : les ultras de l'enseignement catholique, qui se refusent à toute modification, les laïques intransigeants, qui exigent l'abrogation des lois antilaïques. Mais la symétrie n'est pas totale : si l'Eglise a évolué, il n'en est pas de même dans l'autre camp, dont Alain Savary regrette qu'il n'ait pas tenu compte des changements : *« Certains ignoraient l'évolution de l'Eglise, d'autres ne voulaient pas la voir ; d'autres enfin refusaient d'y croire. »*

Pareillement pour l'opinion publique : ils récusaient les sondages si ceux-ci étaient défavorables à leur point de vue. C'est ainsi qu'on perd les batailles politiques. Autre dissymétrie : si l'épiscopat a su tenir tête à ses ultras, les sociétés de pensée dont la tolérance est le mot d'ordre et l'honneur ont fait preuve d'une singulière intolérance, Ligue des droits de l'homme ou Grand Orient, dont le grand-maître n'a pas craint de tancer le ministre pour ne pas avoir pris de maçon dans son cabinet.

Des zones d'ombre

Les politiques ont-ils mieux apprécié le rapport des forces ? Lionel Jospin n'a pas pris clairement position, et a suivi ses troupes ; en treize ans, Pierre Joxe n'avait pas perçu le message. Quant à André Laignel et à Jean Poperen, quoi d'étonnant qu'ils se soient battus contre un projet qui heurtait leurs convictions ? La surprise est qu'ils aient pu finalement imposer leur point de vue.

Cette relation détaillée laisse subsister des zones d'ombre, et les historiens auront encore à faire. Quatre points entre autres intriguent. Les deux premiers concernent l'archevêque de Paris, dont les interventions ont manifestement surpris et blessé le ministre. La première, le 17 avril, ne lui a pas paru en harmonie avec la ligne suivie jusque-là par l'épiscopat.

L'explication réside-t-elle, comme le suggère Alain Savary, dans une pression de Rome ? L'hypothèse, en l'absence de preuve, n'emporte pas la conviction. La seconde est l'interview du cardinal Lustiger du 5 juin dénonçant le manquement à la parole donnée. Pour Alain Savary il n'y avait pas eu de parole donnée.

Alors ? Y eut-il malentendu entre le cardinal, prenant pour argent comptant des paroles d'apaisement où le premier ministre ne voyait pas malice ? Malentendu ou pas, la phrase eut des conséquences, puisque nous apprenons que la mise au point tranchante de Matignon fut dictée par l'Élysée : *« Cette phrase n'était pas de la plume du premier ministre. »*

Les deux autres énigmes ont trait au comportement du chef de l'Etat entre le 22 mai et le 12 juillet. Plus Alain Savary démontre la continuité de la politique gouvernementale depuis le tournant de 1982, qui relie son projet aux intentions du président, et plus le mystère s'épaissit. Si le président a suivi mot à mot l'élaboration du projet, jusqu'à en rédiger des passages, pourquoi donc avoir laissé une minorité intransigeante imposer des amendements qui le défiguraient gravement ? Quelque espoir que le ministre ait voulu garder au soir du 22 mai, tout était joué.

Autre énigme, et qui l'est pour Alain Savary aussi : pourquoi avoir retiré inopinément ce projet qu'on le disait, quelques jours après le 24 juin, toujours décidé à maintenir ? Et ce, sans informer le ministre responsable ni consulter le conseil des ministres qui l'avait adopté.

Le livre refermé, on médite sur la portée de cette histoire. Fut-on jamais plus proche d'une solution définitive ? L'épiscopat y était disposé, l'opinion en majorité y était favorable, le ministre avait trouvé un point d'équilibre. Tout a basculé sur quelques amendements que M. Savary qualifie justement de fatidiques, puisque leur adoption fut fatale, et pas seulement au projet.

Erreur capitale de stratégie, dont on a vu les conséquences en chaîne au cours de l'été. Dès 1982, un sondage prédisait que le sort du septennat et le jugement sur lui dépendraient en partie du sort de la question. François Mitterrand a perdu l'occasion d'attacher son nom, comme il en avait la noble intention, à l'extinction d'une querelle ruineuse pour l'unité nationale et la vie politique. Nous ne sommes décidément pas tout à fait sortis du dix-neuvième siècle.

Dans cette crise, comme en octobre 1956 à propos de l'Algérie, la démission volontaire d'Alain Savary pour mettre en harmonie son comportement avec ses convictions, fut le prix dont il a payé le fait d'avoir raison plus tôt que la plupart de ses amis politiques : n'avait-il pas averti que toute modification apportée au délicat équilibre du projet entraînerait l'irréparable ?

RENÉ RÉMOND.

★ Alain Savary, avec la collaboration de Catherine Arditti, *En toute liberté*, Hachette, 236 p., 72 F.

Alain Savary, Jean-Pierre Chevènement...
Les deux derniers ministres
de l'éducation nationale
publient en même temps leurs témoignages.
Le premier, dans En toute liberté,
raconte le combat qu'il a mené
pour mettre un terme au dualisme scolaire.
Le second, dans le Pari sur l'intelligence,
replace son action dans une réflexion plus large
sur l'évolution de la société française.

« LE PARI SUR L'INTELLIGENCE », de Jean-Pierre Chevènement

La République, idée d'avenir

« Qu'est-ce qu'un homme politique qui n'arrive pas exactement à exprimer devant l'opinion ce qu'il est ou ce qu'il veut ?

— Un précurseur, peut-être... »

Cet échange clôt un dialogue de trois cents pages entre M. Jean-Pierre Chevènement, ministre socialiste de l'éducation nationale, dirigeant du CERES, fondateur du club République moderne, et les journalistes Hervé Hamon et Patrick Rotman. Il résume assez bien *le Pari sur l'intelligence* (1) : en quelques mots, on devine un Jean-Pierre Chevènement volontiers ironique, sans états d'âme, sûr de son étoile, tranquillement ancré dans ses convictions, plutôt content, semble-t-il, lorsqu'il rame à contre-courant, et, enfin, adepte de la pirouette conçue comme un exercice politico-littéraire.

En dépit du titre de l'ouvrage, il est plus souvent question dans ce livre de République et de démocratie que d'école et d'intelligence, encore que M. Chevènement nierait farouchement que les unes puissent aller sans les autres. *Le Pari sur l'intelligence développe, en fait*, les idées sur lesquelles travaillent, d'une part, le CERES — l'un des courants du PS, créé par M. Chevènement et ses amis — et d'autre part République moderne, véritables laboratoires de recherches (2) au service d'un projet politique original dont M. Chevènement dessine ici les grandes lignes.

Idée centrale : l'époque impose aux socialistes en général, au CERES en particulier, par rapport à l'avant-1981, un renversement de priorités pour, au moins, les quinze années à venir. Avant de songer à l'avènement du socialisme, les socialistes, et plus largement tous les hommes de bonne volonté, doivent lutter contre le déclin de la France et, au-delà, de l'Europe. Faute de quoi, le combat pour le socialisme n'aurait, de toute façon, plus grand sens dans une Europe affaiblie, vassalisée par les Etats-Unis, marginalisée par l'écrasante puissance économique du pôle nippo-américain.

Dès lors, *« indépendance nationale, croissance, démocratie »*, forment pour M. Chevènement un triptyque magique soumis, à sa manière, à la « thérorie des dominos ». Le premier qui tombe finit par faire chuter les autres : pas d'indépendance nationale sans croissance, pas de démocratie sans indépendance nationale. L'idée majeure des socialistes français et européens, d'ici à la fin du siècle, doit donc être l'idée d'indépendance : *« Pour parvenir à exercer l'hégémonie dans la société, comme aurait dit Gramsci, le mouvement ouvrier doit obligatoirement s'approprier l'idée nationale »*, qui demeure *« le seul levier qui permette de faire prévaloir la solidarité sur les tendances à l'éclatement de la société »*.

Pour M. Chevènement, tout a basculé le 10 mai 1940. *« De l'effondrement de 1940*, écrit-il, *la République ne s'est pas encore relevée. »* *« Le corps social français »* reste *« profondément imprégné »* de l'idéologie vichyste, celle du *« sauve-qui-peut »*. Là est la source de l'idée — que M. Chevènement et ses amis ont aujourd'hui tant de mal à « vendre » — selon laquelle le combat pour la République est d'actualité.

« Républicain de bataille, donc (...) socialiste », comme il l'écrit lui-même ? M. Chevènement a fort à faire pour convaincre ses amis du PS qu'il ne réduit pas le socialisme à un *« républicanisme »* (3). C'est pourquoi il invoque les mânes de Jean Jaurès et, répudiant Jules Guesde (moins bon républicain, selon lui, que Jaurès), rappelle que le dirigeant assassiné voyait le socialisme dans *« l'accomplissement de la République »*.

Pourtant, si le sursaut collectif de la nation française doit être porté par les socialistes — aux yeux de M. Chevènement, une large partie de la bourgeoisie prend son parti du déclin, au point qu'il la compare à une bourgeoisie *« compradore »* (4), — il doit évidemment transgresser les frontières de classes et crever les cloisons étanches entre la gauche et la droite. Un tel objectif doit, en quelque sorte, « révéler » à eux-mêmes *« beaucoup de gens qui se croyaient à droite »*.

La démarche se veut, à l'évidence, gaullienne. Elle est, à la fois, facilitée et rendue d'autant plus nécessaire par l'obstination du PC dans l'erreur, qui laisse au PS la tâche historique de réussir une nouvelle synthèse républicaine. Au demeurant, M. Chevènement explique que *« le discours républicain convient mieux à des socialistes de gouvernement »*, car, *« quand vous êtes dans l'opposition, il faut rassembler les forces qui vous permettent de devenir majoritaire ; et, quand vous êtes au gouvernement, vous devez assumer la responsabilité du peuple tout entier »*.

Tête-à-queue

Le volontarisme sans failles du ministre de l'éducation nationale s'accompagne d'un goût évident pour les tête-à-queue de la pensée. Comment rallier à un programme d'effort et de travail les couches *nouvelles, qui, certes, ne sont* pas *« fixées »*, comme le dit M. Chevènement, mais sont aussi *« très individualistes et, pour une part d'entre elles, assez antiproductivistes »* ?

Sans doute le ministre de l'éducation nationale a-t-il certains moyens pour réhabiliter civisme, sens du sacrifice, patriotisme. Mais son séjour rue de Grenelle, même s'il s'y sent bien, n'aura qu'un temps. Bref, comment mobiliser quand on rame à contre-courant ? *« Changer le courant »*, répond tranquillement M. Chevènement, guère plus précis sur les moyens de son ambition européenne : faire l'unité de l'Europe autour d'un axe économique, scientifique et technologique Paris-Bonn, devenu le fer de lance de la contre-attaque du Vieux Continent.

En fait de pirouettes, il en est une, savoureuse, qu'effectue M. Chevènement pour justifier l'abandon « provisoire » de la référence au socialisme : n'invoque-t-il pas, soixante-cinq ans après Trotski, l'impossibilité de construire le socialisme dans un seul pays ?

M. Chevènement affirme qu'il voulait, à l'origine, contribuer à *« redynamiser la gauche »* en montrant l'ampleur de son bilan. *Le Pari sur l'intelligence* va finalement bien au-delà. On y verrait plutôt comme une manière de prendre date, de planter les premiers jalons, pour un ministre qui se sent l'étoffe d'un de ces hommes d'Etat *« capables de dépasser l'opposition de la droite et de la gauche traditionnelle »*, qu'appelle *« une espèce de* no man's land *historique où peuvent s'épanouir des gens comme de Gaulle »*.

Encore faut-il avoir du temps devant soi. Or, M. Chevènement aura tout juste cinquante ans l'année du... bicentenaire de la Révolution française. Le ministre républicain ne pouvait sans doute rêver plus belle coïncidence...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) *Le Pari sur l'intelligence.* Jean-Pierre Chevènement. Entretiens avec Hervé Hamon et Patrick Rotman. Ed. Flammarion, 1985. 312 p., 78 F.

(2) *Le Monde* a publié des informations sur les réflexions du CERES et de République moderne, notamment dans ses numéros datés 1er février, 2 avril et 12-13 mai.

(3) La motion majoritaire, pour le congrès de Toulouse du PS, qu'a signé le CERES, précise explicitement que *« le socialisme français ne saurait être réduit à un républicanisme »*.

(4) Notion utilisée dans l'analyse marxiste-léniniste, et qui s'applique à l'origine aux pays colonisés. La bourgeoisie *compradore* identifie ses intérêts à ceux des grandes entreprises des nations coloniales, et non à ceux de son pays d'origine.

Du bon usage de la concurrence

Confrontés l'un après l'autre — mais dans des circonstances bien différentes — au problème de l'école privée, Alain Savary et *Jean-Pierre Chevènement l'ont* abordé dans un esprit diamétralement différent. Alors que le premier a souhaité un rapprochement aboutissant à un service unique mais pluraliste d'éducation, le second a choisi le *statu quo* et le retour à la loi Debré de 1959.

Mais ces divergences partaient du même postulat : l'intégration pure et simple, réclamée pendant des années par la gauche (syndicats et parti confondus), est impossible. D'autre part, l'existence de deux écoles peut être un moyen d'action pour obtenir ce que les deux ministres ont considéré comme la priorité : la rénovation de l'école publique.

Pour Alain Savary, le rapprochement des écoles publique et privée permettrait de développer la nécessaire autonomie des établissements et d'étendre à l'école publique les notions de communauté éducative et de contrat pédagogique heureusement mises en œuvre dans le privé. Il favoriserait la tendance à la déconfessionnalisation de l'école catholique et aiderait l'école française à réduire ses rigidités et à s'adapter à la diversité croissante du public scolaire.

Pour Jean-Pierre Chevènement, au contraire, ces tentatives de rapprochement ne pouvaient que semer la confusion et diluer l'école dans un magma *« sans rivage et sans principe »*. L'école publique, explique-t-il, doit retrouver sa vocation et ses racines — être un lieu de tolérance, de progrès et de raison, — et relever avec ses propres armes le défi de la concurrence. *Le dualisme est positif : faute de* pouvoir y mettre fin, mieux vaut en faire un levier pour accélérer la réforme intellectuelle et morale de l'école publique. Position également défendue par Lionel Jospin — qui avait été peu séduit par le projet Savary — lors du colloque du PS sur l'école.

Ainsi, par un curieux renversement de l'histoire, le dualisme scolaire, longtemps condamné comme diabolique par la gauche unanime, est maintenant considéré par certains des plus éminents responsables de cette même gauche comme une chance à saisir... Le combat pour la laïcité a changé de terrain. Il n'a pas disparu.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

INFORMATIONS « SERVICES »

PTT

Tous les numéros de téléphone changeront le 25 octobre

« C'est la nouvelle numérotation téléphonique, et c'est le vendredi 25 octobre à 23 heures. » Depuis quelques semaines, Caroline et Léon (Zitrone) rappellent chaque soir aux téléspecateurs que la France va vivre dans quelques semaines un événement majeur, sans équivalent dans le monde : le changement des numéros de téléphone de vingt-cinq millions d'abonnés. Une opération préparée depuis plus de dix ans, depuis qu'il est devenu évident que le développement du téléphone conduirait tôt ou tard à une saturation du réseau.

Dès 23 heures, le 25 octobre, les numéros de téléphone comporteront tous huit chiffres (au lieu de six ou sept actuellement). La modification est minime. Comme Léon et Caroline l'expliquent, il suffit de *« faire tomber les parenthèses »* de l'indicatif départemental. Pour Paris et la proche banlieue, c'est un peu plus complexe, il faut changer cet indicatif (le chiffre 1) pour le remplacer par 4.

Si les numéros changent peu, la procédure d'appel est modifiée. Il n'y aura plus en France que deux zones : l'Ile-de-France et le reste du pays. A l'intérieur d'une zone, on appellera son correspondant en composant les huit chiffres. Cela change peu pour les habitants de l'Ile-de-France qui feront huit chiffres au lieu de sept. C'est plus nouveau pour les provinciaux qui n'auront plus besoin de faire précéder du 16 les huit chiffres de leur correspondant. Le 16 restera néanmoins nécessaire pour les liaisons entre zones, de Paris à province et de province à Paris.

Le changement peut paraître mince. Il s'agit pourtant d'une énorme entreprise qui mobilise cinquante mille personnes et sera suivie avec attention par de nombreux observateurs étrangers.

La saturation menaçait. Dès la fin de cette année, il n'aurait plus été possible de raccorder certains nouveaux abonnés. Il n'y a plus de numéros disponibles, ou précisément plus d'indicatifs qu'on pourrait affecter à de nouveaux centraux. La nouvelle numérotation téléphonique va pratiquement doubler le nombre des numéros utilisables. Les demandes tiennent à l'augmentation du nombre des abonnés, mais surtout à des services comme la sélection directe à l'arrivée, qui permet d'atteindre tous les postes d'une entreprise sans passer par un standard. Enfin, les nouveaux services, comme le vidéotex, vont faire croître la consommation téléphonique et pousser certains abonnés à s'équiper d'une seconde ligne.

Après le choix du système, il a fallu aménager le réseau. D'abord, remplacer avant la fin de leur vie normale quelques centraux anciens pour lesquels les modifications auraient été extrêmement coûteuses. Ensuite, adpater les centraux qui subsistaient. Enfin, longuement tester tous ces changements et vérifier — sans perturber le fonctionnement du téléphone — que deux centraux quelconques pouvaient communiquer suivant le nouveau système. Il a aussi fallu adpater les installations privées qui sont raccordées au réseau téléphonique, en particulier tous les systèmes d'appel automatiques.

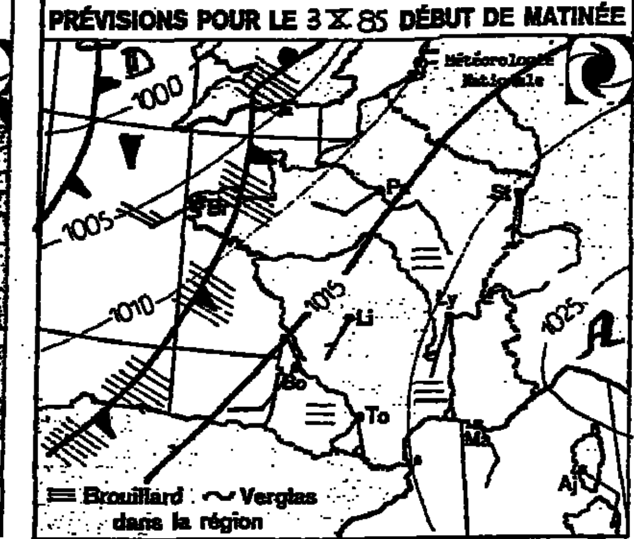
Fin septembre, une répétition générale a montré que toutes les équipes mobilisées connaissaient bien leur rôle.

Le grand soir a été fixé à un vendredi à 23 heures : une heure creuse qui précède un week-end, où les techniciens pourront corriger les quelques défauts qui auraient échappé aux tests. Car il faut impérativement que dès le lundi suivant, le réseau soit en état d'acheminer son trafic normal et d'encaisser les nombreuses erreurs de numérotation qui ne manqueront pas de se produire. Ira-t-on vers un engorgement catastrophique, vers une panne généralisée du téléphone ? Personne ne veut l'envisager aux PTT, et toutes les précautions imaginables ont été prises. Mais certains croisent les doigts.

MAURICE ARVONNY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 octobre à 0 heure et le jeudi 3 octobre à 24 heures.

L'anticyclone continue à s'affaiblir sur l'Europe occidentale, permettant au flux perturbé océanique de pénétrer sur le pays.

Jeudi : Une bande nuageuse et faiblement pluvieuse abordera la Bretagne et les côtes de la Manche dès le matin. Elle s'étendra en fin de matinée à la région parisienne en donnant un temps couvert mais peu pluvieux. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, la matinée demeurera ensoleillée.

L'après-midi, aggravation pluvieuse sur la Bretagne et renforcement des vents de sud-ouest. Au nord d'une ligne Bordeaux-Nancy, le ciel restera couvert tandis que le soleil continuera à briller sur la moitié sud-est du pays.

Les températures demeureront élevées pour la saison, avec le matin des minimums de 12 à 14 degrés et en fin de journée des maximums de 18 degrés sur les côtes de la Bretagne et de la Manche, 24 à 25 degrés sur la moitié nord, 28 à 30 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 1er octobre, le second, le minimum de la nuit du 1er octobre au 2 octobre) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Bréhat, 23 et 15 ; Brest, 19 et 15 ; Cannes, 23 et 15 ; Cherbourg, 24 et 14 ; Clermont-Ferrand, 29 et 18 ; Dijon, 27 et 16 ; Dinard, 24 et 15 ; Embrun, 24 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 16 ; La Rochelle, 23 et 16 ; Lille, 28 et 16 ; Limoges, 26 et 17 ; Lorient, 20 et 16 ; Lyon, 26 et 19 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Menton, 23 et 15 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 26 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Nice-Ville, 25 (maxi) ; Paris-Montsouris, 28 et 16 ; Paris-Orly, 29 et 15 ; Pau, 29 et 18 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 23 et 16 ; Rouen, 26 et 14 ; Saint-Etienne, 27 et 19 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Toulouse, 29 et 18 ; Tours, 29 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 (mini) degrés ; Genève, 26 et 14 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 27 et 15 ; Madrid, 30 et 15 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 21 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 OCTOBRE

« Les impressionnistes », 15 heures, entrée musée du Jeu de Paume (P.-Y. Jaslet).

« La crypte souterraine de l'église Saint-Sulpice, les demeures médiévales du quartier », 14 h 30, devant l'église, lampes de poche (M. Banassat).

« Les primitifs italiens », 14 h 30, musée du Louvre.

« Église Saint-Roch », 11 heures (G. Caneri).

« Hôtel de la rue du Bac, jardins des missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et curiosités de Paris).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra », 14 heures, hall (S. Rojon).

« Louis-XVIII et Mme du Cayla au château de Saint-Ouen », 14 h 30, métro Mairie-de-Saint-Ouen (C.A. Messer).

« Les hôtels de la rue du Bac, les jardins des missions étrangères », 15 heures, sortie métro Bac (M. Ragueneau).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon et « Sacha » aurait 100 ans », 15 heures, musée du Luxembourg (Paris et son histoire).

« Le Marais : le village Saint-Paul, l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Sur les pas des romantiques dans la nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Saint-Georges (D. Bouchard).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (G. Botteau) ou Pont-Marie (les Flâneries) ou Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et métamorphoses de l'homme intérieur ».

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le festival Europalia 85 : l'Espagne », M. Paul Wilhems, membre de l'Académie royale de Belgique.

Place du Puits-de-l'Ermite (Institut musulman de la mosquée de Paris), 18 heures : « L'islamisation de l'Insulinde et le voyage de Sindbad le marin » (R. Khawan).

EXPOSITION

« Objectif Terre » à la maison de Radio-France

« Objectif Terre » est le thème de l'exposition présentée jusqu'au 9 octobre à la maison de Radio-France grâce à une opération conjointe du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), de France-Inter et du quotidien *la Croix*.

Au moment où le BRGM célèbre son vingt-cinquième anniversaire, il a voulu faire prendre conscience au grand public de l'utilité des sciences de la Terre. Des quantités énormes de matières premières minérales entrent dans la composition d'une multitude de produits usuels et dans la construction de tous les grands ouvrages. Sans eau, la vie est impossible et elle est indispensable à d'innombrables activités industrielles. Or, qui peut trouver l'eau et les matières premières minérales ? Les géologues et les géophysiciens.

L'exposition est rendue très attrayante par des maquettes animées, des montages audiovisuels. Les enfants peuvent même jouer aux chercheurs d'or en secouant un tamis empli d'eau et de sable (... dépourvu d'or, est-il besoin de le dire). Une maquette fixe montre quel « gruyère » est le sous-sol de Paris avec ses anciennes carrières, son métro, ses égouts, ses canalisations, etc.

Six débats publics (et gratuits) sur des sujets liés aux sciences de la Terre ont eu lieu et sont retransmis quelques jours après, au moins partiellement, au cours de l'émission « Boulevard de l'étrange » (France-Inter à 20 heures) : celui du lundi 23 septembre, « L'avenir des sciences de la Terre », auquel participait, notamment, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, sera diffusé le 2 octobre ; celui du 24 septembre, « Paris coule-t-il ? », le 1er octobre ; celui du 27 septembre, « Les sourciers du Sahel », le 3 octobre ; celui du 28 septembre, « Dans la chaleur de la Terre », le 4 octobre ; celui du 29 septembre, « Les mythes de la Terre », le 7 octobre.

Y. R.

★ Maison de Radio-France, entrée A, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 h 30. Entrée gratuite. Les samedis et dimanches, on peut faire identifier des minéraux.

VICTOR HUGO « PARIS VÉCU PARIS RÊVÉ »

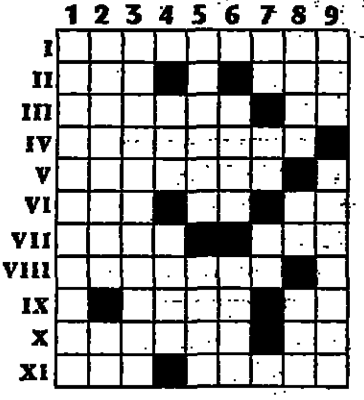
En 1859, en exil à Guernesey, Victor Hugo écrivait en tête du cinquième chapitre des *Misérables* : *« Voilà bien des années déjà que l'auteur de ce livre, forcé, à regret, de parler de lui, est absent de Paris. Depuis qu'il l'a quitté, Paris s'est transformé. Une ville nouvelle a surgi qui lui est en quelque sorte inconnue. Il n'a pas besoin de dire qu'il aime Paris ; Paris est la ville natale de son esprit. »*

Ce sont ces lignes qui ont inspiré l'exposition organisée par Jean Derens, conservateur à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Des photographies, des affiches, des documents souvent inédits racontent le « Paris vécu », celui que le poète aimait à parcourir à pied et le « Paris rêvé », celui que l'on retrouve dans *les Misérables* ou *Notre-Dame de Paris*. Un guide mis à la disposition des visiteurs rassemble les principaux textes qu'Hugo consacra à la capitale.

★ « Victor Hugo, 1885-1985, Paris vécu, Paris rêvé ». Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville. Jusqu'au 5 octobre, de 9 heures à 18 h 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4066



HORIZONTALEMENT

I. Des gens très éclairés à qui l'on ne fera pas prendre des vessies pour des lanternes. – II. Met beaucoup de temps pour devenir grand. Devient moins récalcitrant quand il a pris une calotte. – III. Travail d'équilibriste. Préposition. – IV. Marque de complicité. – V. Peuple du Latium. – VI. Roi de Juda. Partie de belote. Se répète pour endormir. – VII. Nom de guerre d'un maréchal. Douteux ou qui ne fait aucun doute. – VIII. Dans ou sur une botte. – IX. Fait le guet et donne la larme. Forme d'avoir. – X. Patronne chez les Bretons ou domestiques chez les Nordiques. Personnel. – XI. Battus. Tanner ou rafraîchir la peau.

VERTICALEMENT

1. Le potard y potasse parfois son potassium. – 2. Raison pouvant faire refuser une invitation à « goûter ». Forme d'avoir. – 3. Réflexions au bord d'un lac. – 4. Traquenard pour un traquet. Commune de Belgique. – 5. Pour une dame du temps jadis. Ce qu'un gâte-sauce tente de réussir. – 6. A beaucoup circulé dans le Céleste Empire. Aragon lui dédia un cantique. – 7. Personnel. Epelé : femme remarquable. Introduction pour Stendhal ou sortie pour Proust. – 8. Souvent sur le flanc avant même d'en abattre. Tel un port qu'on ne saurait qualifier de franc. Accompagne le corps dans un acte de totale dévotion. – 9. Précision en style clerc. Occupe une haute position dans la magistrature.

Solution du problème n° 4065

Horizontalement

I. Huissier. – II. Isolés. El. – III. Su. Ironie. – IV. Trop. Long. – V. Oersted. – VI. Amont. – VII. Reîtres. – VIII. Eut. Inini (palindrome). – IX. Rénetter. – X. No. Or. Eve. – XI. Usines. Es.

Verticalement

1. Histoire. Nu. – 2. Usure. Euros. – 3. Io. Orbite. – 4. Slips. Non. – 5. SER. Tarière. – 6. Isolement. – 7. Nodosité. – 8. Rein. Névé. – 9. Légataires.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 2 octobre :

UN DÉCRET

● Portant publication de la convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées signée à Strasbourg le 21 mars 1983.

DES CIRCULAIRES

● Relative à la nouvelle planification des secours en matière de risques technologiques.

● Relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public. Conséquences en matière de coopération intercommunale du transfert de compétences des établissements d'enseignement du second degré.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE (11e PARTIE)

Un (petit) piège qui fonctionne

Est-ce la « gaffe » que même un champion du monde peut commettre une fois dans sa vie ou est-ce déjà la fatigue après dix parties dont neuf ont été tendues à l'extrême ? La réponse ne viendra que dans les prochains jours après la victoire presque incroyable de Kasparov dans la onzième partie, jouée mardi à Moscou.

Dans cette troisième Nimzo indienne du match, Karpov avait choisi sa variante préférée (6...ç×d4) avec laquelle il gagna contre Kortchnoi la neuvième partie du match de Merano. Après le dix-neuvième coup, Polougaievski, et il n'était pas le seul, prévoyait une *« nulle paisible »*. Sur 21...Td7, Kasparov, dont le grand mérite est d'avoir joué pour le gain, mit sa dame en g4, espérant, sait-on jamais, l'horrible 22...Tcd8. Un piège, certes, mais pour petit maître. Karpov allait sûrement jouer 22...Tdç7. Non, sans réfléchir, le champion du monde doubla ses tours sur la colonne d, et immédiatement la foudre s'abattit sur lui : 23.D×d7. Au vingt-cinquième coup, il abandonnait devant la salle Tchaïkovski en délire qui applaudissait Kasparov pendant plusieurs minutes.

Le challenger a donc égalisé (5,5-5,5) à la mi-temps du match. Il reprend aussi l'avantage psychologique car un grand joueur se remet généralement mal d'une défaite aussi *« dramatique »*, comme le note Taïmanov. Il ne faut pas oublier cependant le règlement qui permet à Karpov de conserver son titre en cas d'égalité du score. On verra, jeudi dans la douzième partie, si le champion du monde a choisi dorénavant cette stratégie. Mais peut-être prendra-t-il avant son deuxième *time-out* (temps de repos). On le comprendrait.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Onzième partie
Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	14. Fg3	Tç8
2. ç4	é6	15. Fa2	Fd6
3. Cç3	Fb4	16. d5	C×d5
4. Cf3	0-0	17. C×d5	F×g3
5. Fg5	ç5	18. h×g3	é×d5
6. é3	ç×d4	19. F×d5	Df6
7. e×d4	h6	20. Da4	Tfd8
8. Fh4	d5	21. Tcd1	Td7
9. Tç1	d×ç4	22. Dg4	Tcd8
10. F×ç4	Cç6	23. D×d7	T×d7
11. 0-0	Fé7	24. Té8+	Rh7
12. Té1	b6	25. Fé4+	Aband.
13. a3	Fb7		

BREF

SOLIDARITÉ

LE FORUM DES ONG. – Le Forum de la coopération volontaire, qui aura lieu à Agen du 17 au 20 octobre, réunira plus de soixante-dix associations engagées dans des actions humanitaires d'urgence ou de développement à travers le monde. Il aura pour thème la coopération volontaire et l'entreprise. Un rapport du club de Rome sur l'action des associations pour le développement.

★ Guilde européenne du Raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : (1) 326-97-52.

SPORTS

● AUTOMOBILISME : *rallye de San-Remo.* – L'Allemand Walter Rohrl (Audi sport quattro) a porté son avance à 4 mn 36 s sur le Finlandais Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16), mardi 1er octobre, à l'issue de la deuxième étape. Le Finlandais Markku Allen (Lancia 037) accède à la troisième place à 5 mn 51 s.

Tambay chez Ford. – Après le retrait de Renault de la formule 1, Patrick Tambay rejoindra, la saison prochaine, l'écurie Beatrice-Lola, qui disposera du nouveau moteur V 6 turbo Ford-Cosworth.

● BASKET-BALL : *coupe Korac.* – En match aller du premier tour de la coupe Korac, Villeurbanne s'est imposé, mardi 1er octobre, à Monthey (Suisse), par 83 à 74.

● HOCKEY SUR GLACE : *championnat de France.* – La troisième journée, disputée mardi 1er octobre, a donné les résultats suivants : Français volants b. *Amiens, 6-3 ; *Saint-Gervais b. Rouen, 9-2 ; *Villars-de-Lans b. Chamonix, 4-2 ; *Briançon b. Grenoble, 8-2 ; *Viry b. Tours, 10-6 ; *Gap b. Megève, 7-5. Classement : 1. Français Volants et Saint-Gervais, 6 pts ; 3. Amiens, Briançon et Gap, 4, etc.

● VOLLEY-BALL : *championnats d'Europe.* – L'équipe de France masculine a obtenu, mardi 1er octobre, à Den-Bosch (Pays-Bas), sa troisième victoire consécutive en battant la Yougoslavie 3 sets à 1 (15-9, 16-14, 9-15, 15-13). Les Français disputeront la poule finale, à Amsterdam, en compagnie des Soviétiques, des Italiens, des Polonais, des Bulgares et des Tchécoslovaques ou des Roumains. Dans la compétition féminine, les Françaises ont subi leur troisième défaite face aux Soviétiques par 3 sets à 0.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS SOMMES LA BRANCHE FRANÇAISE D'UN DES LEADERS DE L'ÉDITION INTERNATIONALE

Nous recherchons

UN (E) CHEF DE PRODUIT JUNIOR

Sa mission :

- participer à l'élaboration des campagnes publicitaires ;
- analyser les résultats ;
- contrôler les budgets de promotion ;
- assurer le suivi quotidien avec les agences.

Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) de formation commerciales supérieure ayant 1 ou 2 ans d'expérience de préférence dans le marketing direct. Prêt (e) à travailler dans un environnement européen, il ou elle parle couramment anglais et accepte la mobilité géographique.

Nous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe. Poste à Paris.

Adresser candidature avec C.V. et rémunération souhaitée à :
Mme E. Lammens, Editions Time - Life S.A. 17, avenue Matignon, 75008 PARIS.

GROUPE INTERDECO

(1,5 milliard de C.A.)

Quand une société de Régie gère les intérêts des meilleurs éditeus, quand elle est en charge de leurs meilleurs produits, quand elle est animée par un véritable esprit d'entreprise, prenant en compte les hommes qui la composent, quand elle se dote des outils marketing à la hauteur de ses ambitions, elle ne peut avoir qu'une place : la première.

Si, après des études supérieures menées à bien, une expérience de chef de publicité en agence ou chez l'annonceur, d'au moins 2 à 3 ans, vous avez envie de connaître une vie partagée entre la réflexion et l'action, dominée par votre propre initiative, venez rejoindre l'équipe nombreuse (plus de 100 commerciaux) multiforme et unie, qui nous formons.

NOUS RECHERCHONS :

LE DIRECTEUR(TRICE) DE LA PUBLICITÉ

En charge du plus prestigieux des magazines féminins (C.A. 220 millions) aura à concevoir et mettre en œuvre la politique de développement de son support.
Une expérience de Directeur de Marketing de produits haut de gamme (textile ou produits de beauté) est indispensable.

LE DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

de la première chaîne de radio libre par satellite, ce qui constitue une véritable révolution médiatique. Une connaissance du monde de la radio serait appréciée.

PLUSIEURS CHEFS DE PUBLICITÉ

Chacun d'eux sera affecté à une publication de premier plan.

Adresser c.v. à : INTERDECO (PLT)
67, av. des Champs-Elysées. 75008 Paris.

Offre poste
RESP. DÉVELOPPEMENT
Ingénieur grande école ou informat. même débutant, capable maîtriser applications en Basic, Pascal assembleur, Prolog. Exp. vidéotex communication. Tél. : 523-25-05.

ESCALE MUSIQUE
recrute professeurs de piano. Tél. : 367-84-40.

DEMANDE PROFESSIONNELS
- Introduits pour recherche de terrains à bâtir.
- Statut indépendant.
Tél. : 246-06-56.

PROGRAMMEURS
sur automates SMC
RCA télémécanique
Merlin Gérin, exp. appréciée
PROJET'S-ETT 274-21-00
55, rue de Turbigo Paris-3e.

Institut supérieur de communication cherche

- 1 INTERVENANT
pour assurer un cours sur la fonction chef de produits

- 1 INTERVENANT
pour assurer un cours sur la fonction marketing direct..

Envoyer c.v. à I.G.C. au 1, rue des Martinets, 92500 Rueil-Malmaison ou Tél. pour r.-vs au 708-27-27.

INGÉNIEUR DES VENTES COMPOSANTS AÉROSPATIAUX

Nous sommes une petite entreprise internationale ayant des bureaux de vente en France, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, et assurant la distribution de roulements de haute précision, interrupteurs, soufflets, moteurs électriques et autres composants fabriqués aux USA.

Nous recherchons une personne possédant une expérience technico-commerciale pour pénétrer ce marché au niveau technique et commercial. Elle devra parler et écrire l'anglais et le français et aura de préférence un diplôme d'ingénieur ou équivalent. Le candidat retenu travaillera depuis notre bureau de Versailles. La stratégie générale et une assistance technique seront fournies, mais il sera entièrement responsable de l'obtention des commandes pour nos produits. Excellent salaire plus bonus et autres avantages.

Prière d'écrire en anglais avec photo et détails sur votre rémunération actuelle à : I.P.P. BV, PO BOX 3, Beaconsfield, Bucks. HP9 2HU (Angleterre).



emplois régionaux

VOTRE AFFAIRE DANS L'AUTOMOBILE

Nous vous proposons de diriger un centre mis à votre disposition par :

FRANCE RÉGLAGE MOBILE
SPECIALISÉ DANS LA MISE AU POINT AUTOMOBILE A DOMICILE

Pour réussir dans votre projet vous devez posséder des connaissances et le goût de la mécanique automobile, un sens commercial affirmé et un esprit de gestion rigoureux (formation assurée).

Pour recevoir un dossier d'information, écrivez sous références M.S. à

FRANCE RÉGLAGE MOBILE
8, avenue du MIDI
63800 COURNON-D'AUVERGNE.

Recherche formateur technique jeunes sans qualification. Compétences techniques chauffages exigées. Tps plein 1 an renouvelable. Envoyer c.v., lettre à ASDER, 299, rue du Granier. 73230 St-Alban-Leysse.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger son nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Vous avez des idées, de l'ambition, désirez-vous agrandir ou créer affaires nouvelles, rechercher associés, etc., possibilité d'aboutissement de vos projets par contacts directs. Ecrire A.C.D. 12, rue Le Jeune 31000 TOULOUSE.

DEMANDES D'EMPLOIS

INFIRMIÈRE D.E.
39 ans, licenciée psycho, bilingue français, anglais, expérience tiers-monde, pédiatrie, médecine préventive cherche emploi dans une équipe motivée. Disponible rapidement NUSSLI Sylvia 11, rue Urbain-V 84130 LE PONTET.

J.F. 20 ans, Etudiante diplômée, Bac G1 et 2e degré Inter Fédéral Gym. Sportif (FSCF-FFG) Exp. monitrice gym., danse ch. travail en rapport SECRÉTARIAT ou PROF. Après-midi (Barbès-Gare Nord) Ecr. s/n° 6.804 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans expérience, sens des responsabilités recherche emploi fixe, banlieue est (Chelles-Lagny) ou Paris (Proche gare de l'Est ou Nord) Ecr. s/n° 6.795 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, vendeur démonstrateur hifi - vidéo ch. place stable. Libre de suite Téléphone : 205-90-89, après 16 heures.

Jeune fille sérieuse, 18 ans cherche emploi
AIDE COMPTABLE
DACTYLO ou FACTURIÈRE CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE
Ecr. s/n° 6.805 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiants cherchent travaux divers : ménage, garde, leçons, etc. Association protestante interuniversitaire, 33, place Maubert. 326-77-51.

L'enseignement mène à tout à condition d'en sortir. Homme 39 ans, licence et maîtrise maths, titulaire public et privé, sérieux, efficace, ouvert à tout, apte au changement. Cherche air pur, autre domaine, ou techniques nouvelles où il peut s'exprimer. Ecrire sous le n° 313 009 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ETIENNE-MARCEL, gd studio 55 m² beau volume. 550.000 F. Téléphone : 326-73-14.

OPÉRA, URGENT
2 P., 40 m², ascenseur, soleil
A 13 : 296-59-59.

3e arrdt

PRÈS PLACE DES VOSGES
2 P., 60 m², soleil, calme balcon, imm. récent, garage WEATHERALLS. 563-05-50.

MARAIS
128 et 173 m². A aménager Division possib. 272-40-19.

6e arrdt

VIEUX-COLOMBIER
150 m² caractère. 703-32-44.

Me VAVIN
Bon imm. calme, 6e étage 1 P., entrée, kitchenette douche, w.-c., chf. centr. 15, rue JULES-CHAPLAIN mercredi, 14 h à 17 h.

SEINE, BEAUX ARTS
Téléphone : 703-32-31
85 m², GDE TERRASSE.

7e arrdt

BAC, étonnant imm. XIXe 4e, asc., 155 m². 3 pièces, 2 bains + 31 m², serv. BURON Téléphone : 296-58-88.

11e arrdt

Bastille, très confortable studio, jardinet privatif 430.000 F. Tél. 326-73-14.

12e arrdt

GD CHARME ET CARACTÈRE 125 m² EN DUPLEX SUD REFAIT NEUF. 544-53-90.

NATION 5 PIÈCES
Stand. 120 m² + chambre de service. 1.350.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

13e arrdt

RUE DE TOLBIAC
Anc. atel. à amén. en r.-de-ch., s/cour claire et calme. Prêt conv. possib. T. 329-58-65.

14e arrdt

DENFERT, asc., soleil, superbe 7 pces, beaux volumes + 2 services, prof. libérale. 3.500.000 F. 326-73-14.

14e et 15e studio tt cft. 335.000 F et 375.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

FRONT SEINE TOUR
élégant et lumineux 3 P. + park. 1.300.000 F. Tél. 844-98-07.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN RUE SIMART
90 m², tt cft. 750.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

78-Yvelines

MAUREPAS RÉSIDENTIEL (ligne Montparnasse), appt en duplex, grand living, 3 chbres, terrasse, gar., prix total 425 000 F dt prêt 140 000 F. Accessible Monal 050-28-15.

91 - Essonne

CHATEAU DES REAUX
Retraite idéale dans cadre lux., 40 km Paris-Sud parc, tennis, piscine, gd cft nombreux services, entourage médical, vds appt 60 m² terrasse. 280.000 F. Tél. 9 h à 10 h (1) 329-00-22.

GRIGNY 2
Appt 5 pces, dernier étage sans vis-à-vis, parking. A 5' gare. 370.000 F. Tél. 357-61-84, apr. 18 h.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
MAISON AVEC JARDIN
Très bel récept. + 4/5 chbres 190 m² - Px 2.200.000 F. EMBASSY. 562-16-40.

94 Val-de-Marne

Particulier vend à Vincennes proximité écoles, commerces
2 PIÈCES, 36 m²
cuisine équipée, w.-c., salle d'eau avec douche, chauffage individuel électrique, 4e étage, 5' bois et RER, faibles charges. Prix 320 000 F. T. 808-67-33.

95- Val-d'Oise

GARGES-LÈS-GONESSE (95) (CAUSE DÉPART)
Vends F 4 (80 m²), bon état, comprenant entrée, cuisine + office, séjour avec loggia, 3 chbres à coucher, salle de bns, w.-c., nombreux rangements, cave, parking privé dans résidence très verdoyante, petits immeubles de 3 étages, proche gare et tous commerces. 400.000 F. (3) 993-35-29. après 18 heures.

Province

Maison 600 m², CHALABRE AUDE Prix : 700.000 F. Tel. : (76) 90-77-70.

appartements achats

Recherche 1 à 2 PIÈCES PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

ORPI SUD PARIS
recherche TOUS APPTS récents ou anciens, pour ACHETEURS en portefeuille 9 POINTS DE VENTE E.R.G. 6e - 222-70-63.

MICHEL BERNARD URGENT. 502-13-43
RECHERCHE BON QUARTIER DBLE LIVING + 3 CHBRES BUDGET. 3.800.000 F.

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

Saint-François-Xavier 28, rue Vaneau
Imm. anc., asc., chf. collectif
- refaits neufs :
  2 P., 40 m² env., 5e ét. 5.200 + 600 pr charges ;
- studio 24 m² env. 2e ét. 3.000 + 425 pr. charges ;
- 2 P., 50 m² env. 8 ét., 2e ét. 5.512 + 645 pr charges ;
- local 37 m² env., RC, rue, bail 6 ans mixte. 5.400 + 600 pr charges.

S'adresser au gardien ce jour, 9/13 h. - 16 h/19 h.

NAPLES EUROPE
dans imm. pierre de t., 2e ét. sans asc. Très beau 4 P., cft, parf. état. 7.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO. 522-69-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés, gde Société française informatique rech. appts toutes catégories, studios, villas, loyers élevés acceptés. Paris et environs. Téléphone : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Province

Couple retraités
CH. 2 PIÈCES TOUT CONFORT 1er étage, ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72) Loyer 1 000 F environ c.c. Ecr. s/n° 6 802 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 256-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-09.

Etudiants cherchent : chambres, studios. Association protestante Interuniversitaire, 33, place Maubert, PARIS-5e. Tél. : 326-77-51.

formation professionnelle

VOTRE CARRIERE EN TECHNIQUE DE POINTE

Formation Professionnelle
d'ANALYSTES - PROGRAMMEURS
Chefs de projet ou
COORDONNATEURS de MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour tout renseignement (Inscription, crédit, placement...) contactez
ACILOG
Assistance et conseil International en logiciel
38, rue de Bassano 75008 PARIS M George V
Tél. : 723.55.18

maisons individuelles

30 km LIBOURNE, 8 km SAINTE-FOY-LA-GRANDE à vendre, mais. indép., sur 4.000 m², rest. Séj. 55 m² + 2 ch. + 2 gdes p. à amén. + dépend. Prix : 350.000 F. T. 16(57)40-62-06.

maisons de campagne

10 KM CAHORS
46150 - ESPECE
Particulier vend dans bourg, maison de plain-pied (6 pièces dont 1 s. à m., 4 chambres, 1 salon + s. d'eau et w.-c. + cellier) grenier aménageable, garage + pce d'été. Terrain 500 m². Tél. M. ATOIÉ, GRAYSSAC, 46150 Catus. Téléphone : (65) 20-00-11.

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km Paris). Particulier vend cause maladie Maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits, S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.c. Chauffage électrique. Le tout sur 1.300 m. de terrain avec arbres fruitiers. Bordé par petite rivière 1re catégorie (Pêche et chasse). Prix : 250 000 F Renseignements au 736-18-74.

propriétés

Vends Nord Limousin, prop. élevage 46 ha, demeure caractère 9 pièces, étang, bois, agrément, rapport. Prix 2.200.000. Ecr. s/n° 7796 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROVENCE-GORDES 84
Vue exceptionnelle 3 mn village. Part. vend mas en pierre restauré, 4 chbres, 3 s. de b., cuis., séjour, cellier, garage. Surface hab. 163 m². Terrain 2371 m². Prix : 1.250.000 F. T. 16 (90) 72-04-12 ou 75-64-21.

Vd DRAGUIGNAN - VAR
Maison de maître, de caractère, sur 3 niveaux, 620 m² + dépendances + 3 ha, piscine, EDF, eau, tél. 4.000.000 F. Tél. : (94) 68-50-87.

Près BOURGES (Cher)
Vieux moulin sur 15.000 m², rivière poissonneuse, habitation confort, 7 pièces. Tél. : (16) 48-75-21-68 après 20 h 30.

forêts

VDS 7 OU 15 HA BOIS, PRÈS BEAUMONT-LE-ROGER, PLAT, ACCÈS FACILE, GIBOYEUX. Px intéressant. (33) 56-82-65.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 PARIS
Téléphone : 16 (1) 266-46-40.

hôtels particuliers

STÉ BARDOT. 705-46-55
98 bis, bd Latour-Maubourg-7e rech. urgent. GDS APPTS et HOTELS PARTIC.. bon stand.

pavillons

MAUREPAS (ligne Montparnasse) construction récente, séj. + 3 chbres, cuis. installée gar. 2 voitures. Prix except. 450.000 F. (Facilité)
MONAL 050-28-15.

villas

SCEAUX PARC
Belle ppté s/1.200 m² paysager, vaste récept. Terrasse, 6 chbres, grenier amén., ss-sol total, garage. 2.100.000 F. 660-44-66.

viagers

Dans bel imm. récent, gd 2 P., tt cft, balc. + park. 38.000 cpt + 3.000. Occupé 69/79 ans, près av. des Gobelins et Auguste-Blanqui. 266-19-00.

Bel appt. 116 m², 5 P., tt cft, bel imm. pierre, près Buttes-Chaumont. 600.000 cpt, sans rente. F. Cruz. 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro, superbe 265 m² Sur Seine. 2.600.000 + 9.000 76 ans. LAPOUS 554-28-66.

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 355-61-58.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

XVIIe WAGRAM
IMM. CATÉGORIE EXCEPT.
300 m², 12 burx, gd standing
PARFAIT ÉTAT, TRÈS CLAIR
DISPONIBLE NOVEMBRE
- 165 m². Bon stand., 8 burx. Bon état, cour privative
EXCLUSIVITÉ
B.E.R.G.I. 222-48-60.

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex, Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 723-55-47
Nation : 341-81-81.

Location bureau avec ou sans secrétariat. Domiciliation commerciale : PARIS-16e. Renseignements. Tél. 651-19-91.

XVIIe WAGRAM
IMM. CATÉGORIE EXCEPT.
300 m², 12 burx, gd standing
PARFAIT ÉTAT, TRÈS CLAIR
DISPONIBLE NOVEMBRE
- 165 m². Bon stand., 8 burx. Bon état, cour privative
EXCLUSIVITÉ
B.E.R.G.I. 222-48-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

V/SIÈGE SOCIAL
Télex secrétariat démarches constitutions
AGECO 294-95-28
Stationnement aisé.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

usines

Ventes

A VENDRE EN SUISSE (GENÈVE)
ATELIER DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION
en location ou avec transfert terrain, usine et installations avec cession portefeuille de commandes substantiel. Pour contacts : Fiduciaire W. Zurcher, case postale 826 1211 Genève 1.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Salle à manger table et bahut 4 portes sycomore bois de Rio + 6 chaises, 1 canapé 3 places convertible, 2 fauteuils velours côtelé. Téléph. : 304-09-59.

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Argent 190 F et or.

Collections

URGENT. Editions LOBIES Éditeur de l'Index du journal « le Monde », achètent collection complète de l'année 1959 du journal « le Monde ». Ecrire 89330 Saint-Julien-du-Sault ou Téléphoner (16-86) 63-21-67.

Timbres

Près Le Lude (Sarthe) particulier vend sur place COLLECTION TIMBRES LAOS NF et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 Luché-Pringé.

Instruments de musique

Il est difficile de CHOISIR UN PIANO plus difficile encore de sélectionner une BONNE MAISON GUY ET MARIE-THÉRÈSE LABROSSE vous conseilleront PIANOS LABROSSE NEUFS ET OCCASIONS 10, rue VIVIENNE. Tél. : 260-06-39.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m2. Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE pour vos commandes !
MONTLOUIS AOC
vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, rue des Aitres, HUSSEAU, 37270 Montlouis-sur-Loire. Téléphone : 16 (47) 50-80-64.

Papyrus

Papyrus d'Egypte 100 % original dessinés et peints à la main, tout artisanat égyptien, gros, demi-gros, détail. Expo. permanentes à L'Orient Presse 85, rue Michel-Ange, Paris-16e. Téléphone : 651-61-67.

Troisième âge

LES CÈDRES HOTELLERIE 3e AGE, service personnalisé, cuisine soignée. Pension complète à partir de 300 F par jour, 33, avenue Louis-Aragon, 94800 Villejuif. Métro Louis-Aragon. T. 638-34-14 et 726-89-63.

« LES CAMÉLIAS » retraite, valides, semi-valides, invalides. Près Paris (77320) JOUY-S/MORIN. Tél. 6-404-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salle de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou Tél. : 16 (81) 38-12-51.

CHATEL (Hte-Savoie) dans résid., 2 P., TERRASSE, PARKG, pour 4 pers., tt cft. Tél. (16) 54-91-87-86 après 20 heures.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

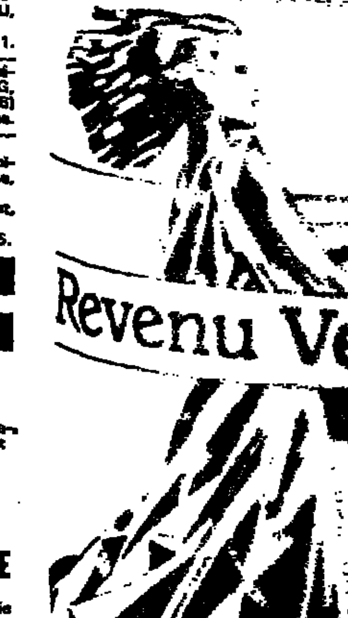
A vendre, Lada Niva 4 × 4 couleur verte, attelage caravane. 30.000 km. Parfait état Prix 38.600 F à débattre. Tél. 304-46-97.

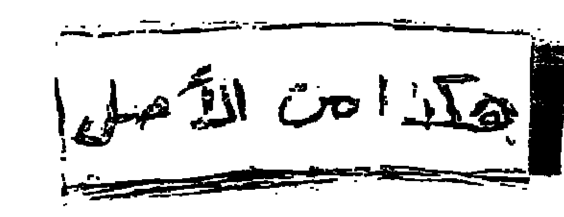
plus de 16 C.V.

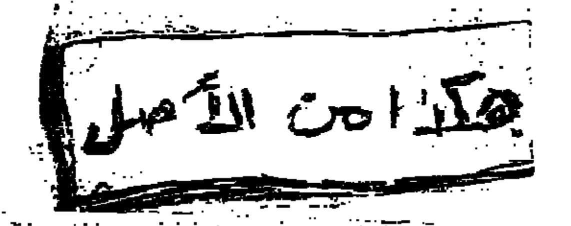
A VENDRE
MERCEDES 500 SEC, NEUVE
full options
Garage Majestic 195, chaussée de Louvain 1030 Bruxelles Tél. (32-2) 736-39-60 Telex : 26.446 SAGAMA 8.

occasions

CARAVANNE KNAUS
1982, 920 kg, 6,25 m, salon en U, 5 couchages, chbre, sépar., double vitrage, cab. toilette, chauf. air pulsé, frigo, pompe électrique, coffre sur flèche, auvent. Prix : 29.000 F. Téléphone : soir, 005-16-01.







économie

REPÈRES

Dollar : vif repli à 8,03 F

La baisse du dollar, interrompue depuis une huitaine de jours, a repris avec vigueur mercredi 2 octobre, les cours de la monnaie américaine revenant, brusquement, de 8,15 F à 8,03 F, de 2,67 DM à 2,63 DM et de 217 yens à 213 yens. Ce repli est dû à de nouvelles interventions des banques centrales, observées, mardi soir, à New-York, pour éviter une remontée du dollar. Cette remontée était perceptible au début de la semaine, sous l'accumulation de « bonnes nouvelles » en provenance de l'économie américaine, dont la croissance pourrait s'accélérer un peu. La Banque du Japon continue à réévaluer le yen, juste avant le voyage que le premier ministre nippon, M. Nakasone, doit effectuer aux Etats-Unis. La tenue du franc reste satisfaisante vis-à-vis du deutschemark, en pleine hausse face au dollar, mais qui reste stable à Paris à 3,0520 F environ.

Assurances : autorisation des contrats en ECU

Le ministère de l'économie, des finances et du budget autorise, dorénavant, la souscription de contrats d'assurances libellés en ECU, pour couvrir les risques liés aux secteurs du commerce et des transports internationaux. Les entreprises françaises, et, en particulier, celles qui recourent à la facturation en ECU, pourront, désormais, souscrire ce type de contrats pour couvrir les dommages et les responsabilités auxquels elles s'exposent dans leur activité avec l'étranger, précise le ministère. Cette mesure complète les dispositions déjà prises pour favoriser l'usage de l'ECU dans les transactions internationales, ajoute-t-on.

Dette : report de six mois des échéances mexicaines

Un comité représentatif des six cents banques créancières du Mexique a accepté de différer, de six mois, le versement de 950 millions de dollars de remboursement de la dette arrivée à échéance. Ce report, décidé *« à la lumière de récents développements »* – le pays a été deux fois secoué par des tremblements de terre le mois dernier, – pourrait ouvrir la voie à l'octroi de 2,5 milliards de crédits frais, réclamés par Mexico. En échange, le pays s'engage à rechercher un nouvel accord avec le Fonds monétaire international – le précédent accord ayant été suspendu en juin, lorsque les résultats économiques se sont écartés des objectifs définis avec le Fonds.

Europe : 260 millions de francs de crédits pour les régions françaises

La Communauté européenne a débloqué une tranche de crédits de 260,63 millions de francs en faveur de 323 projets d'investissement dans plusieurs régions françaises, a annoncé la Commission européenne, le 30 septembre à Bruxelles. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance, notamment, 86 investissements dans l'industrie, l'artisanat et les services qui permettront la création de 3 289 emplois et le maintien de 368 autres. Parmi ces projets figure un concours en faveur du fabricant de bateaux de plaisance Bénéteau, qui permettra de créer 300 emplois. D'autre part, près de 100 millions de francs sont octroyés à des infrastructures de télécommunications dans les régions Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Midi-Pyrénées, comme la construction de 247 cabines téléphoniques en Ariège et en Haute-Garonne. *(AFP.)*

Mécanique française : un léger mieux

Depuis la fin du premier semestre 1985, l'industrie mécanique française a enregistré une demande intérieure plus soutenue. Cette reprise, qui n'est pas comparable à celle des pays étrangers, est également confirmée par l'accélération des importations (+ 10 % au premier semestre 1985 par rapport au premier semestre 1984). Elle devrait, en tout cas, permettre à la mécanique de connaître un taux de croissance de sa production compris entre 0 % et 1 %, en 1985, après une chute de 3,8 %, en volume, en 1984. Les exportations se maintiennent à 53,5 milliards de francs pour les six premiers mois de l'année (+ 5,9 % par rapport à 1984) avec comme principaux clients la RFA (+ 7,2 %), les Etats-Unis (+ 26,9 %) et le Royaume-Uni (+ 13,2 %). Les industriels français de la mécanique attendent, d'autre part, beaucoup de la visite, à Paris, de M. Mikhail Gorbatchev, les exportations françaises ayant sensiblement chuté au cours des précédentes années (– 36,9 % au premier semestre 1985 par rapport à leur niveau de 1983).

COMMERCE INTERNATIONAL

LA PRÉPARATION DES NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

La Communauté européenne s'interpose entre les Etats-Unis et les pays en développement

Genève. – Les Etats-Unis éprouvent de sérieuses difficultés à faire adopter par l'ensemble de leurs partenaires du GATT – l'organisation régissant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – un scénario qui, dans leur esprit, devrait immanquablement conduire à l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) courant 1986. Une vingtaine de pays en voie de développement (PVD), conduits par le Brésil et par l'Inde, qui sont réticents sur le fond, c'est-à-dire sur les objectifs que Washington entend assigner à ces négociations, et qui veulent pouvoir s'en dégager à tout moment, refusent la procédure qui leur est proposée, car elle leur semble trop contraignante.

Toutefois, par rapport à l'intransigeance manifestée avant l'été, ce groupe de pays a montré une indiscutable ouverture à l'égard des préoccupations américaines. La Communauté européenne, soucieuse d'aider le président Reagan à contenir les pressions protectionnistes, joue les médiateurs afin de trouver un compromis, avant que ne s'achève, ce mercredi 2 octobre, la session extraordinaire des « parties contractantes » qui avait été convoquée à l'initiative de Washington.

Les Etats-Unis, dont l'obsession est de réduire l'ampleur du déficit de leur balance des paiements courants, insistaient et insistent toujours pour que le nouveau cycle aborde le problème de la libéralisation progressive des échanges de services. C'est là plutôt que sur les échanges de produits qu'ils se sentent capables d'améliorer leurs performances. Une partie des PVD, le Brésil en tête, sont opposés à cette perspective. Ils veulent protéger leur industrie de services encore fragile et surtout expliquent que, avant de s'occuper de nouveaux thèmes à seule fin de complaire aux Américains, il conviendrait que les pays industrialisés respectent les engagements pris dans le passé au sein du GATT à l'égard du tiers-monde.

Relativement isolés au sein du GATT puisqu'une partie significative des autres PVD ne les suit pas – c'est le cas des pays de l'ASEAN, de la Corée du Sud, de la Jamaïque...soucieux de ne pas donner de prétextes supplémentaires à la majorité protectionniste du Congrès américain, sensibles aux efforts de conciliation déployés depuis juillet par la CEE et par le secrétariat du GATT, – ils ont accueilli favorablement un projet de compromis prévoyant la constitution d'un groupe à haut niveau ayant pour mission d'examiner les sujets et les modalités d'un futur cycle de négociations. Ce compromis indiquait que le groupe ferait rapport à une session des parties contractantes en novembre et concluait que cette dernière, à la lumière du rapport, prendrait une décision concernant la création d'un « comité préparatoire » chargé de mettre la dernière main au lancement des NCM. C'était là, pensaient les Européens, un moyen d'adresser au Congrès ce fameux signe favorable.

Les Américains, qui dans cette affaire jouent volontiers la carte forcée, n'ont pas cru opportun lundi d'empocher ce compromis. Insuffisant, a tranché le délégué américain M. Smith, insistant pour que le texte précise clairement que la session de novembre déciderait, quoi qu'il arrive, la création du « comité préparatoire ». Cette manière cavalière de préjuger les travaux du groupe à haut niveau a irrité, de même qu'a déplu la menace brandie, en marge de la session, par le même M. Smith de quitter le GATT et de s'orienter vers la conclusion d'accords bilatéraux entre les Etats-Unis et leurs « partenaires » commerciaux.

Les PVD contestataires ont raidi leur position. *« Le comité préparatoire, cela devient quelque chose de trop compromettant »*, commentait M. Paulo Battista, l'ambassadeur du Brésil et l'un des chefs de file des récalcitrants. M. Osvaldo Nognerol, son collègue argentin, faisant référence au chemin parcouru depuis juillet, constatait qu'*« accepter la création d'un groupe à haut niveau constituait déjà un progrès important »*.

Un accord ainsi limité semble toutefois insuffisant pour apaiser les Etats-Unis. La Communauté et ses plus proches alliés au sein du GATT, tout en regrettant ce qui est considéré comme un faux pas, ne désespéraient pas mercredi d'encore imaginer une sortie à peu près honorable pour tous.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,0215	8,0245	+ 90	+ 105	+ 175	+ 205	+ 490	+ 590
$ can.	5,8830	5,8895	+ 27	+ 47	+ 55	+ 90	+ 79	+ 173
Yen (100)	3,7677	3,7718	+ 101	+ 106	+ 182	+ 202	+ 544	+ 602
DM	3,0517	3,0546	+ 120	+ 132	+ 244	+ 262	+ 703	+ 755
Florin	2,7006	2,7110	+ 79	+ 88	+ 158	+ 173	+ 482	+ 526
F.B. (100)	15,0413	15,0553	+ 42	+ 99	+ 74	+ 173	– 68	+ 230
F.S.	3,7484	3,7550	+ 160	+ 178	+ 308	+ 333	+ 874	+ 952
L (1 000)	4,5115	4,5158	– 215	– 169	– 367	– 314	– 936	– 834
£	11,4346	11,4469	– 249	– 212	– 410	– 343	– 843	– 662

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8	8 1/4	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8	9	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 1/2	9 3/4
F.S.	2	2 1/2	4 5/16	4 7/16	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4
L (1 000)	14	17	13 3/4	13 3/4	13 3/4	14 3/4	13 1/2	14 1/2
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 1/4	9 3/4	9 1/2	10	10	10 1/2	10 3/4	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La France et l'Italie s'opposent sur le devenir des relations avec les pays méditerranéens

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – La France et l'Italie se sont affrontées, le 1er octobre, au sein du conseil des ministres des affaires étrangères des Dix sur la question des relations, après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, avec les pays méditerranéens associés à la CEE (1). Malgré le soutien de la majorité des Etats membres au projet présenté par la Commission européenne, Rome, soutenue par Athènes, est restée sur ses positions de départ. Les Dix reprendront l'examen du dossier lors de leur prochaine rencontre, les 21 et 22 octobre, à Luxembourg.

Les pays du sud de la Méditerranée bénéficient, au titre d'accords de coopération conclus au milieu des années 70, de préférences commerciales pour leurs ventes agricoles dans la Communauté. Afin de compenser les effets de la concurrence portugaise et surtout espagnole après le nouvel élargissement de l'Europe, Bruxelles, soutenu à fond par Paris, demande aux Dix d'adapter – avant la fin de 1985 – les arrangements existants de sorte que les exportations méditerranéennes puissent se maintenir à leur niveau actuel.

Toutefois, Rome, qui a apparemment du mal à faire admettre à ses agriculteurs que l'Italie doit, à quelques mois d'intervalle, faire des sacrifices à la fois pour accueillir les Espagnols et les Portugais et préserver la politique méditerranéenne de la CEE, considère que l'affaire n'exige pas de réponse immédiate. Ainsi les Italiens estiment que les avantages commerciaux des pays méditerranéens par rapport à l'Espagne demeureront jusqu'à la fin de la décennie.

L'Italie plaide, en outre, en faveur d'une solution globale aux différentes questions posées par les relations avec les Etats intéressés. Pour Rome, il faut aussi régler dans le même temps l'augmentation de l'aide financière accordée par la CEE (7 milliards de francs au total pour la période 1982-1986) et le problème posé par les Etats-Unis, qui considèrent que les producteurs californiens d'agrumes font l'objet de discrimination sur le marché communautaire par rapport à leurs concurrents méditerranéens. L'Italie, dont l'effort de pêche au large des côtes tunisiennes est constant, demande enfin la conclusion d'accords dans ce secteur entre la CEE et les pays riverains de la Méditerranée.

Au cours de ces dernières années, les Dix ont exprimé à plusieurs reprises – notamment lors de la conclusion des pourparlers avec Madrid et Lisbonne (le 30 mars 1985) – leur volonté de trouver une solution satisfaisante avant l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Tant pour la Commission que pour la majorité des Etats membres, il y va de la crédibilité de la Communauté à l'égard de la zone méditerranéenne.

MARCEL SCOTTO.

(1) Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Israël, Malte, Chypre.

CONJONCTURE

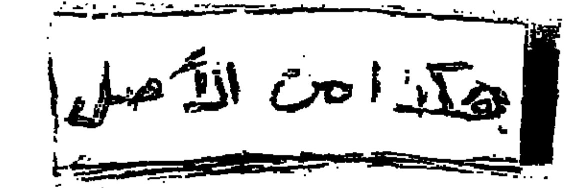
DIMINUTION DE 9,4 MILLIARDS DE FRANCS DES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE

Les réserves de change de la France ont diminué de 9,4 milliards de francs en août 1985, revenant de 130,2 milliards de francs à 120,8 milliards de francs, à la suite du remboursement anticipé de 9,8 milliards de francs sur deux emprunts contractés à l'étranger.

Les remboursements ont été de 650 millions de dollars sur le prêt de 1,24 milliard de dollars accordé en juillet 1983 par la CEE, et de 400 millions de dollars sur l'euro-crédit de 4 milliards de dollars obtenu en novembre 1982.

● **Publication des tableaux de l'économie française en 1985.** – L'INSEE publie, pour la neuvième fois, les tableaux de l'économie française. Cet annuaire de poche comporte quatre-vingt-quatre chapitres qui résument l'activité économique du pays au cours des dernières années. La dernière édition ajoute trois nouveaux thèmes : secteur nationalisé, recherche et production industrielle.

★ *Tableaux de l'économie française 85*, 191 pages, 34 F, en vente dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.


هكذا من الأصل

AFFAIRES

LES NOUVEAUX PROJETS DU CLUB MÉDITERRANÉE

Réinventer Tahïti à Paris ou à Vienne...

Après trente-cinq ans passés à gérer et à animer des villages de vacances (il en existe actuellement une centaine répartis aux quatre coins du globe), le Club Méditerranée a décidé de se lancer dans une nouvelle activité : l'hôtellerie de loisirs. A la différence des installations existantes, ce nouveau produit repose sur l'édification, dans différentes grandes villes à dominante culturelle de l'émisphère nord, d'*« espaces de loisirs recréant une ambiance tropicale »*, autour d'une *« plage tahïtienne »* ainsi que de nombreuses activités sportives et de petites capacités d'hébergement.

Le premier établissement de cette nouvelle chaîne qui devrait rapidement en compter une dizaine (Paris, Londres, Amsterdam, New-York, Montréal...) verra le jour dès le début 1986 à une dizaine de kilomètres du centre de Vienne, en Autriche. Autour d'un espace aquatique de 3000 mètres carrés abrité par une pyramide d'acier et de matériaux transparents, et d'un hôtel de quatre cents lits (dont la capacité sera rapidement doublé), prendront place plusieurs restaurants, un centre de congrès et des activités sportives (notamment tennis) réparties sur une superficie de 10000 mètres carrés.

Chacune de ces opérations devrait représenter un investissement de 200 à 300 millions de francs. Dans le cas de Vienne, il sera assuré par un groupe austro-suisse, El Dorado. Créée en 1976, cette société, dont la capitalisation est évaluée à 160 millions de schillings autrichiens (environ 70 millions de francs), a pour principaux actionnaires Universal, la plus importante entreprise autrichienne de construction, la compagnie d'assurances suisse Wintekthur, l'Union de banques suisses (UBS) et un partenaire privé, M. Dujsik.

Le Club Méditerranée, *« qui étudie la possibilité d'une participation financière »*, sera chargé de la gestion, de l'animation et de la commercialisation de ces nouveaux espaces, El Dorado apportant *« sa maîtrise des nouvelles technologies »*.

« A une époque où les vacances se fractionnent de plus en plus et où les loisirs péri-urbains se développent rapidement, il faut pouvoir offrir au monde citadin la possibilité de se replonger dans une ambiance de vacances, même pour quelques heures », explique-t-on au Club.

La CASDEN-Banque populaire resserre les rangs

Trente-quatre ans après sa fondation par un groupe d'instituteurs militants du SNI (Syndicat national des instituteurs), la Caisse d'aide sociale de l'éducation nationale (CASDEN) souhaite devenir une *« banque comme les autres »*. Déjà, en 1975, cet organisme spécialisé dans les opérations d'épargne-crédit avait amorcé un développement spectaculaire en s'affiliant au réseau des banques populaires, devenant ainsi la CASDEN BP. Ses sociétaires disposent, depuis lors, d'un réseau de guichets et, depuis 1978, de tous les services offerts par une grande banque. Leur nombre a été multiplié par dix en onze ans, dépassant à présent 400000 sociétaires, soit un tiers des personnels de l'éducation nationale, de la recherche et de la culture auxquels s'adresse exclusivement la CASDEN.

Aujourd'hui, la Caisse veut conforter son image de *« banque de l'éducation »* en adoptant une nouvelle dénomination : CASDEN-Banque populaire. Elle s'engage dans une campagne de communication afin d'étendre sa clientèle, composée à la fois de particuliers (enseignants...) et d'organismes divers (80000 au total, dont un grand nombre liés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), et aussi une multitude d'associations et de coopératives scolaires). La CASDEN, qui a joué un rôle déterminant dans le rachat du journal *le Matin* par UES Media, groupement de coopératives et de mutuelles proches de la FEN, va, à son tour, investir dans la communication. Son nouveau logo apparaîtra à la devanture des agences de la Banque populaire, une offensive publicitaire sera engagée afin de mobiliser le réseau militant bénévole qui sert de relais dans les établissements scolaires. A l'horizon 1990, l'objectif est fixé à 600000 sociétaires, soit une poussée de + 50 %. Les dépôts directs de la CASDEN, qui emploie cent quatre-vingt-dix personnes, ont atteint 3 milliards de francs en 1984, auxquels s'ajoutent 4 milliards déposés par des sociétaires dans les banques populaires. Les encours de prêts directs s'élèvent à 4 milliards de francs.

P. B.

ENTREPRISES

Avis est à vendre

Le loueur de véhicules Avis est à vendre. Son propriétaire, le groupe américain Béatrice, spécialisé dans le secteur alimentaire, a décidé de s'en défaire ainsi que de ses filiales Danskin, Pennaco Hosiery et International Jensen, afin de trouver les liquidités nécessaires pour finir de payer l'achat du holding Esmark, réalisé en 1984. Avec 1 milliard de dollars (8 milliards de francs) de recettes annuelles, Avis se classe au deuxième rang des loueurs américains de véhicules, derrière Hertz, qui vient d'être racheté par United Airlines. La cession de Avis pourrait rapporter 100 millions de dollars (800 millions de francs) au groupe Béatrice.

Contrat de 300 millions de francs pour Merlin Gérin au Pakistan

Merlin Gérin, fabricant français de matériel électrique, vient de remporter un contrat de 300 millions de francs au Pakistan pour la réalisation de deux importants postes de transformation sur le réseau très haute tension. La société, qui fournit l'ensemble de l'appareillage, travaillera en coopération avec Spie-Batignolles, Jeumont-Schneider et Alsthom. Ces deux postes se trouvent à l'extrémité sud de la ligne de transport venant du nord du pays, où se trouve concentrée la production d'énergie hydroélectrique.

Motorola licencie

L'un des principaux producteurs américains de semi-conducteurs, Motorola, a annoncé la suppression d'environ 1 700 emplois dans le monde, dans le secteur de la fabrication des semi-conducteurs qui occupe 37000 personnes. Par ailleurs, les salaires des employés américains seront réduits de 5 à 10 %. Ces mesures sont la conséquence de la concurrence que mènent les Japonais, notamment, et qui atteint les plus grands producteurs américains sur leur propre marché. Au point que trois d'entre eux – National Semiconductor, Advanced Micro Devices et Intel – ont déposé, le 30 septembre, une plainte anti-dumping contre les Japonais. – (*Reuter.*)

SELON M. JEAN-CLAUDE BOURDAIS

Le marché des bureaux en région parisienne ne retrouvera pas son équilibre avant deux ans

L'allègement des procédures pour la construction de bureaux en région parisienne, qui date du 14 janvier dernier, s'est immédiatement traduit par un foisonnement de projets : d'ores et déjà, on parle de 2,5 millions de mètres carrés en projet, dont 70 % dans l'ouest de la région, dont une partie seulement se réalisera.

Selon la société Bourdais, une des premières en France en matière de vente et de location de bureaux, la réalisation d'une partie de ces projets devrait permettre de retrouver à la fin de 1987 un stock de bureaux libres assurant l'équilibre d'un marché jusqu'ici très tendu. M. Jean-Claude Bourdais évalue à 500.000 mètres carrés le stock disponible actuellement à moins d'un an, à 900 000 mètres carrés le stock disponible à deux ans, le stock souhaitable se situant aux environs d'un million et demi de mètres carrés. En 1985, 200 000 mètres carrés de bureaux devraient sortir de terre, 250 000 mètres carrés en 1986, et 800 000 mètres carrés en 1987, car il faut dix-huit mois pour qu'un projet soit réalisé. Ensuite, le seuil d'équilibre étant atteint, les constructions devraient, en fonction des capacités de financement des investisseurs, atteindre 400 000 à 500 000 mètres carrés annuels.

On devrait donc assister jusqu'en 1988 à de réelles tensions sur les loyers des bureaux, les besoins créés par les renouvellements de baux se situant à 1,6 million de mètres carrés par an. Les hausses de loyers devraient être particulièrement fortes en proche banlieue, très demandée, tandis que les bureaux situés à Paris même, dont les loyers ont doublé en deux ans, verraient leur coût se tasser légèrement.

LES ASSUREURS PRIVÉS ET MUTUALISTES DEMANDENT AU CONSEIL D'ÉTAT L'ANNULATION DU RELÈVEMENT DE LA TAXE SUR LES CONTRATS AUTOMOBILE

L'Union des sociétés d'assurance du secteur privé et la Réunion des organismes d'assurance mutuelle, le Syndicat national des courtiers d'assurance et de réassurance (SNCAR) et l'Association française des automobilistes, qui regroupe quarante-sept automobile-clubs, ont décidé de déposer auprès du Conseil d'Etat un recours pour annulation du décret du 30 juillet 1985, qui porte de 12 % à 15 % le taux de la taxe prélevée sur les primes d'assurance automobile au profit de la Sécurité sociale. Ne se sont pas associées à ce recours les compagnies d'assurance nationalisées (UAP, AGF, GAN, Mutuelles du Mans), solidaires du gouvernement, et la Fédération nationale des agents généraux d'assurance (FNSAGA), qui, tout en contestant le relèvement de la taxe, estime que ce recours est juridiquement voué à l'échec.

Le recours se fonde sur trois motifs : la majoration de la taxe est *« injustifiée »*, car, selon les déposants, le produit de la taxe au taux antérieur de 12 % dépassait largement le coût des accidents de la circulation restant à la charge de la Sécurité sociale. En outre, les assureurs ont signé, en 1983, un protocole d'accord avec la Sécurité sociale pour accélérer et pour accroître les remboursements. Enfin, cette majoration est *« inopportune »* du fait du transfert sur les assureurs automobile de la charge d'accidents jusqu'alors supportés par la Sécurité sociale, cela au titre de la loi Badinter du 5 juillet 1985, qui étend le droit à l'indemnisation pour accident de la circulation.

PRÉCISION. – Dans son jugement en référé prononcé le 30 septembre, dans le conflit qui oppose la CGT et la direction de la régie Renault (*le Monde* du 2 octobre), le tribunal de Nanterre a demandé à ce que soient assurés la libre-circulation des machines et le libre accès aux locaux dans l'atelier machine-outil de l'usine de Billancourt. *« La Régie pourra requérir la force publique et l'assistance du commissaire de police si besoin est »*, précise le jugement. Ainsi la direction de la régie Renault ne s'estime pas *« déboutée »* puisqu'elle obtient la possibilité de recourir à l'expulsion, le cas échéant...

BIBLIOGRAPHIE

« EN SORTIR OU PAS » de Philippe Alexandre et Jacques Delors

Contre les guerres de Picrochole

La cohabitation est possible. C'est ce qu'ont prouvé Philippe Alexandre, chroniqueur, et Jacques Delors, ancien ministre, que *« tout ou presque sépare »*, mais qui, *« le temps d'un livre »*, ont pu se retrouver sur deux ou trois choses importantes qui ont facilité d'autres compromis.

La prose est très vivante, charnue, et des formules viennent émoustiller l'attention. Mais au-delà de la copie bien troussée, ce qui retient l'attention, c'est évidemment ce que deux hommes de bonne volonté ont réussi à mettre dans leur carquois commun, pour jalonner l'avenir.

Qu'est-ce qui ne va pas en France ? Il est significatif que le premier et le dernier chapitre soient consacrés à l'esprit beaucoup trop hexagonal de nos concitoyens, que d'autres bons auteurs avaient déjà dénoncé. Deux chapitres également soulignent l'appétit que nous avons pour la guerre civile, l'affrontement politique de bas niveau, l'intolérance pouvant aller jusqu'à la haine. Le drame est que les périodes de crise et de chômage ne sont guère propices à l'apaisement.

La « foire aux chimères » est également très bien achalandée dans notre pays, et dans tous les camps les marchands d'illusions font recette. Après tout ce que l'on a vu et vécu, c'est le devoir d'humilité devant les faits que prêchent nos auteurs.

Les tabous ne les effraient pas. Tel celui de la sécurité sociale égale pour tous. *« Il faudra aider moins les riches que les pauvres »*, écrivent-ils sans se soucier du « dogme ». La relance de 1981 ? Une erreur ? *« Il fallait assurer à la démagogie sa dose minimale, sans laquelle le peuple s'estime trompé. »* Nos auteurs auraient pu rappeler ici que de Gaulle lui-même avait choisi Pleven contre Mendès après la Libération. Sans ambages, ils reconnaissent ensuite que M. Mitterrand a accompli sa mutation intellectuelle et qu'en économie il a renoncé à ses utopies. On ose parler – enfin – d'une *« volte-face »*, qui certes *« a meurtri le peuple de gauche... »*, mais avant on lui avait raconté des histoires.

L'Etat despote ? Oui, mais depuis un quart de siècle, tous les pays européens sont engagés dans la course à l'étatisme. Là où il devrait disparaître, en tout cas, c'est dans le domaine de l'information télévisée. Mais ailleurs *« nul ne sait qu'elles sont les limites idéales que l'Etat devrait respecter »*. Les nationalisations ne méritent ni excès d'honneur ni indignité. Bilan décevant dans le secteur bancaire, moins ailleurs. Mais il est dommage que la gauche n'ait pas su préserver les vertus de dialogue d'une bonne planification, que les patrons et les syndicats continuent à parler « théologie » au lieu de mettre sur la table des questions concrètes.

Bons chapitres enfin sur des questions qui sont particulièrement chères à Jacques Delors : la déprime de l'Europe et la « révolution du temps choisi » puisque même une forte croissance n'est plus une assurance contre le chômage.

Il fallait – car on ne le répétera jamais assez – qu'un nouveau livre mît l'accent sur les dérives du dialogue politique, sur cette guerre de Picrochole dont les Français sont las, et qu'on nous emmène sur les terrains de discussion qui intéressent vraiment le public. Un seul regret : le plan de l'ouvrage reste un peu flou, comme si l'on croyait aux vertus du vrac. La fantaisie, pourquoi pas, mais certaines redites auraient pu être évitées !

PIERRE DROUIN.

★ Editions Grasset. 234 pages – 75 F. Avec un avertissement de Philippe Alexandre et un post-scriptum de Jacques Delors.

AGRICULTURE

● **Sécheresse : trois départements déclarés zones sinistrées.** – Après le Lot, l'Aveyron et le Gers ont été, mardi 1er octobre, déclarés *« départements sinistrés »* en raison de la sécheresse par des arrêtés des commissaires de la République. Ces deux décisions portent à trois (sur les vingt-cinq du Centre et du Sud-Ouest) le nombre des départements où les agriculteurs pourront faire appel à des aides et à des indemnisations sur le Fonds des calamités agricoles.

ÉTRANGER

ACCORD FRANCO-POLONAIS SUR L'ÉTALEMENT DE LA DETTE DE VARSOVIE

La France et la Pologne ont signé un accord de rééchelonnement de la dette extérieure polonaise qui porte sur une dizaine de milliards de francs et s'étale sur une période de onze ans. Cet accord, signé le 30 septembre à Paris, est le prolongement bilatéral de celui du 15 juillet dernier, conclu entre les représentants du gouvernement de Varsovie et les dix-sept pays créanciers de la Pologne, réunis au sein du Club de Paris.

On indique par ailleurs que la Pologne serait *« sur le point de payer »* 400 millions de francs d'arriérés dûs à la France, et qui remontent à 1981. Pour 1985, il resterait à rééchelonner environ 2 milliards de francs.

ITALIE

Hausse de 0,4 % de l'indice des prix à la consommation en septembre. – L'indice italien des prix à la consommation a augmenté en septembre de 0,4 % par rapport au mois précédent. Au cours des douze derniers mois, l'indice des prix à la consommation s'est accru de 8,38 %, contre 9,8 % de septembre 1983 à septembre 1984.

SOCIAL

PAR UNE MESURE MALADROITE

La direction de la SNCF a provoqué la plus grande grève depuis 1968

Echec et mat pour la direction de la SNCF. Elle a dû céder à la plus « grande et belle » grève des cheminots depuis 1968, qu'elle a elle-même provoquée en décidant un contrôle des connaissances des règlements de sécurité ressenti comme humiliant par les mécaniciens.

L'intention était tout à fait louable, pourtant. Les catastrophes ferroviaires de l'été et leurs quatre-vingt-trois morts, ont toutes été dues à des erreurs humaines qui trahissaient un relâchement des réflexes de sécurité des cheminots formés *jusqu'à présent* à une obéissance passive au règlement. Le gouvernement s'impatientait de ces répétitions d'excès de vitesse notamment. La direction de la SNCF, désorientée par ce laisser-aller, a décidé de renforcer les *bonnes vieilles méthodes* pédagogiques qui consistent à faire apprendre mécaniquement les règlements.

Le 17 septembre, elle a lancé une révision systématique des connaissances des consignes de sécurité : une interrogation orale en présence de deux cadres *pour chacun* des cent mille agents concernés par la sécurité. Les mécaniciens ont ressenti cette mesure comme une brimade. La direction a eu *beau faire savoir* qu'il ne s'agissait pas de les culpabiliser ou de les sanctionner, mais « *de confirmer leur niveau de connaissances et de les aider dans leur travail et leur formation* », les conducteurs ont estimé qu'on voulait leur faire porter la responsabilité des accidents de l'été. Leur hostilité se nourrit des arguments suivants : « *Nous subissons déjà des contrôles tous les trois mois. Ce nouvel examen permettra au mieux de vérifier nos connaissances, pas nos réflexes. Or, ce sont bien ceux-ci que la SNCF est incapable de former par des moyens modernes.* » Le coup de sang des roulants pousse les dépôts de Savoie à se mettre en grève, le 29 septembre. Paris - Sud-Est suit et entraîne la paralysie de tous les dépôts. La direction est parvenue à déclencher la grève générale dont rêvaient depuis des années les syndicats CGT, CFDT et FGAAC !

Il ne restait plus, le 1er octobre, qu'à faire marche arrière. La direction a donc annulé la mise en place du « *contrôle complémentaire* » des connaissances, tout en prenant la précaution de dire qu'une rencontre *avec* les *syndicats permettrait*, le 18 octobre, de mettre au point les mesures destinées à améliorer le respect du règlement.

M. Philippe Essig, qui a succédé en septembre à M. André Chadeau à la présidence de la SNCF, doit être catastrophé. Cet impair nuira beaucoup à la stratégie de concertation qu'il a définie, le 25 septembre, devant son conseil d'administration. Pour lui, l'amélioration de la sécurité ferroviaire doit venir de la base même des cheminots. C'est pourquoi il demande à ceux-ci de dire, avant la fin de l'année, les mesures qu'ils préconisent pour que les trains roulent en toute sûreté. Il s'agit pour la SNCF, habituée à une obéissance *quasi militaire, d'une petite* révolution culturelle. Le moins qu'on puisse dire est que nombre de cheminots hésiteront à se lancer dans cette réflexion, persuadés que la direction utilise tour à tour la carotte et le bâton, la concertation et le contrôle des connaissances. M. Essig devra faire preuve de beaucoup de persuasion pour les convaincre de la pureté de ses intentions.

ALAIN FAUJAS.

La CGC juge positive la création de pôles de conversion

De notre envoyé spécial

Le Creusot. — Mobilisation et concertation, tels sont les deux éléments que la fédération de la métallurgie CGC (*Confédération française de l'encadrement*) juge nécessaires pour résoudre les problèmes posés par les pôles de conversion. C'est ce qu'ont souligné ses responsables au cours d'une journée de travail, lundi 1er octobre, au Creusot. Malgré la diversité des situations et le risque de créer une « France à plusieurs vitesses », la création de ces pôles a suscité des efforts utiles.

En matière de reclassement, c'est *dans la navale*, à La Seyne comme à Dunkerque (Normed) que l'action a été la plus rapide et le suivi du reclassement le plus efficace. A Creusot-Loire, malgré une mise en place plus lente, le retard paraît en partie rattrapé, alors que dans la *sidérurgie lorraine* n'ont été entamées que des opérations de sensibilisation. Dans tous les cas, les métallurgistes CGC jugent nécessaire un suivi des reclassements, d'autant qu'ils s'inquiètent d'un recours excessif aux préretraites pour réduire les effectifs.

En matière de création d'emplois, les *sociétés de développement*, estiment-ils, ont joué un rôle positif. Mais ils souhaitent qu'elles disposent de plus de moyens et que les pouvoirs publics y prennent une part plus active. Leur intervention a été variable selon les bassins. Si en Lorraine on a *installé* un préfet *ad hoc*, et au Creusot trois chargés de mission, M. Jean-Pierre Chaffin, président de la fédération de la métallurgie CGC, a regretté en revanche, les « atermoiements » dans le Var et à Dunkerque.

Toutefois, à côté des grands moyens nécessaires pour certains emplois demandant des investissements lourds, il a cité en exemple le rôle joué par de petites équipes, comme le GIE créé par des syndicalistes CGC et CFDT dans le Var, qui *actuellement aident à la création* de dix petites entreprises et vingt emplois par mois.

Au-delà des pôles de conversion, la fédération de la métallurgie CGC souhaite une relance de la négociation sur l'emploi et l'aménagement du travail dans les branches professionnelles, après l'échec de la négociation interprofessionnelle sur la flexibilité. Dans la métallurgie, M. Chaffin a proposé que soit fait un bilan des initiatives prises pour le reclassement, que l'on étudie avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) la création de *petites équipes* dynamiques capables de guider les salariés désireux de rechercher des emplois.

Second terrain de recherche, la formation : les entreprises pourraient notamment utiliser les périodes de baisse d'activité pour développer *celle-ci*, de façon à anticiper l'évolution technologique. Dans ce domaine, la CGC souhaite naturellement qu'un rôle accru soit donné aux cadres, qui devaient par ailleurs contribuer aussi de façon active à une meilleure information économique des salariés.

L'appel à une reprise de la négociation lancé par la CGC n'a obtenu qu'un *accueil mitigé* de M. Bernard Leroy, secrétaire général de l'UIMM, qui assistait à la journée. Ce dernier a estimé nécessaire au préalable que soient « *levées les contraintes pesant sur les entreprises* », en matière de licenciement, en matière de salaire comme en matière de temps de travail : « *Comment se mettre d'accord sur l'annualisation de la durée du travail si l'on ne modifie pas les dispositions du code du travail sur les heures supplémentaires ?* », a-t-il demandé.

GUY HERZLICH.

● **Grève avec occupation chez Technip.** — La majorité du personnel de Technip, le numéro un français de l'ingénierie (*deux mille deux cent cinquante salariés*) est en grève *depuis le 30 septembre* avec occupation des locaux de la Défense. Le personnel s'oppose aux quatre cent trente suppressions d'emplois dont trois cent soixante-six-sept licenciements prévus par la direction et demande une réunion tripartite (syndicats, direction, ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1985

Au 30 juin 1985, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est établi à 14.370 millions de francs contre 13.852 millions de francs au 30 juin 1984, en progrès de 3,8 % à structure comparable.

Le bénéfice consolidé de BSN (part du Groupe) s'est élevé, pour le premier semestre *1985, à 321 millions de francs, contre 439 millions de francs pour la période* correspondante de 1984.

Comme les années précédentes, ces comptes consolidés intérimaires ne sont pas audités.

Pour chacune des branches, le résultat net a évolué comme suit :

(en millions de francs)	1er semestre 1984	1er semestre 1985
Boissons	125	78
Produits frais	77	24
Produits secs	104	113
Emballage	80	56
Sociétés diverses	53	50
TOTAL	439	321

Les résultats du premier semestre 1985 sont en recul sensible par rapport au niveau particulièrement élevé atteint au premier semestre 1984 : cette évolution s'explique essentiellement par des conditions climatiques très défavorables pour la branche boissons et par les effets du « déréférencement » temporaire des produits Gervais et Danone dans certains circuits de distribution.

Suite à un retour progressif à une situation normale pour les produits frais, le début du second semestre se présente de façon favorable et les résultats de la deuxième moitié de l'année devraient se situer en net progrès par rapport à l'année précédente.



Posts and Telecommunications Corporation

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Préqualification des soumissionnaires

Avis de fournitures générales S.F.D. Nº 2

Avec l'autorisation du gouvernement du Zimbabwe, The Posts and Telecommunications Corporation (PTC) a *négocié avec le « Saudi Fund for Development »* (Fonds saoudien pour le développement) une aide pour le financement de son programme de développement du réseau de télécommunications. La fourniture des articles spécifiques suivants sera soumise aux termes et conditions prévus dans le contrat du Fonds.

Article 1 : Fil acier revêtement cuivre, diamètre nominal 2,64 mm. Quantité : 1 200 000 kg ;

Article 2 : Système à courant porteur abonné à canaux multiples. Quantité : 300 systèmes.

Article 3 : Système à courant porteur ligne partagée fil nu aérien. Quantité : 80 systèmes.

Article 4 : Systèmes radiotéléphones ultra-haute fréquence, quatre canaux.

Sont *invités à présenter* leur dossier de préqualification les soumissionnaires possédant les compétences requises et qui ne sont pas assujettis aux réglementations de boycottage de la Ligue *des Etats arabes ni aux règlements* en vigueur dans le royaume d'Arabie saoudite pour la fourniture d'équipement et de matériel destinés au projet. La préqualification sera déterminée en se fondant *sur* :

(i) l'expérience et l'exécution dans le passé de contrats similaires ;

(ii) les capacités *concernant le personnel*, l'équipement et l'installation ; et

(iii) la situation financière.

Tous les termes et conditions spéciales émanant du « Saudi Fund for Development » *seront également pris en considération.*

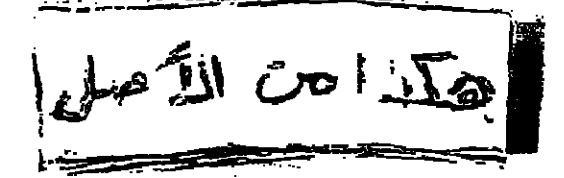
Le nom du fabricant de l'équipement offert doit être indiqué, ainsi que le pays de fabrication de l'équipement et de ses composants.

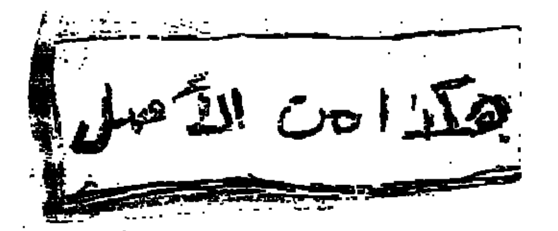
Les soumissionnaires désirant se préqualifier et recevoir une invitation à l'appel d'offres doivent *manifester leur intérêt* en faisant une demande à l'une des deux adresses indiquées ci-dessous :

The Secretary
PTC Purchasing Committee
PO Box 8061
Causeway
Harare
Zimbabwe
Télex 4821 PTCHQ ZW

The Secretary
PTC Purchasing Committee
Room 612, 6th Floor
Lonrho House
Union Avenue
Harare
Zimbabwe

La date limite pour présenter les demandes est le 4 novembre 1985 et les invitations à l'appel d'offres seront adressées après approbation des préqualifications.





SOCIAL

VIF INCIDENT ENTRE LA CGT ET LE CNPF

Les négociations sur l'assurance-chômage sont suspendues

Suspendues *sine die*, le 1er octobre, les négociations sur le sort de l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage, connaissent une situation de crise sans précédent.

Un incident grave, qui peut peser sur la suite d'éventuelles discussions, est intervenu lors d'un tournant décisif des discussions engagées depuis le début septembre. M. Chotard, vice-président du CNPF et responsable de la délégation patronale, venait justement d'exposer les grandes lignes d'un « *schéma directeur* » conçu pour rétablir l'équilibre du régime d'assurance d'ici au 1er avril 1986 et pour garantir une situation saine jusqu'à la fin de 1987. La proposition patronale, dont on n'a pas pu débattre, tenait en trois points. Les cotisations devraient être relevées si possible au 1er novembre et constituer « *l'effort principal* » mais pas « *unique* ». Un redéploiement des prestations pourrait être envisagé qui comprendrait notamment des allocations de fin de droits soumises à des conditions de ressources, des allocations de base prolongées de trois mois sans modification de la durée totale de l'indemnisation et un calcul des prestations sur la base du salaire net. Enfin, et pour régler les difficultés de trésorerie, le CNPF préconisait un lissage ou un étalement des dates de paiement des indemnités dues.

Un incident, majeur, aura-t-il raison de la politique contractuelle au plus mauvais moment ? La quatrième rencontre, prévue le 1er octobre alors que le calendrier ne fixait qu'un autre rendez-vous, le 9 octobre, devait être décisive. Au jeu du chat et de la souris, le CNPF avait annoncé son intention d'abattre une partie de ses cartes. Le responsable de la délégation patronale devait faire connaître les propositions du CNPF et exposer les grandes lignes d'un « *schéma directeur* » capable de rétablir l'équilibre financier du régime actuel et de jeter les bases d'un fonctionnement normal pour l'avenir.

Manifestement, la CGT a décidé de profiter de ce moment privilégié. Quand, peu après 11 heures, le 1er octobre, M. Christian Forgeot, se présentant comme le président du Comité national de lutte et de défense des chômeurs CGT, quitte la salle de réunion pour s'adresser aux journalistes présents, le mécanisme du dérapage est enclenché. Il commence par quelque bonnes phrases du genre, « *la bande des quatre* » (FO, CFDT, CFTC et CGC) *a-t-elle décidé d'être les nageurs de combat du CNPF ?* » Puis, en prélude à une « *transparence* » réclamée pour la réunion du 9 octobre, il propose à la presse d'écouter l'enregistrement, sur magnétophone, de la déclaration de M. Yvon Chotard sur le « *schéma directeur* », justement. Ulcéré, le vice-président du CNPF sort de séance et explose. « *C'est la première fois qu'une chose pareille se produit. C'est tout à fait nouveau dans une négociation.* » La réplique de la CGT fuse aussitôt : « *Nous voulons que le pays soit informé ; il faut sortir la négociation des salons du CNPF* ».

Interrompue à la demande de l'organisation patronale, la séance devait, après quelques conciliabules, être suspendue *sine die* et la reprise des négociations conditionnée par le respect des règles admises « *depuis 1947* » pour la politique contractuelle. « *Nous sommes prêts à continuer si nous avons des garanties* », répétait M. Chotard tandis qu'un communiqué condamnait « *un incident d'une exceptionnelle gravité* ».

Devant la délégation cégétiste très isolée, les autres organisation syndicales, désemparées, se précipitaient pour désavouer « *de telles méthodes* ». En toute hâte, FO, la CFDT, la CFTC et la CGC réprouvaient un geste dont, immédiatement, elles mesuraient les conséquences. « *L'enregistrement des débats (...) est inadmissible* », déclarait la CFDT, soucieuse que « *cet incident ne serve pas de prétexte à qui que ce soit* ». M. Antoine Faesch, pour FO, ajoutait qu'il serait disposé à mener « *des négociations séparées, sans la CGT, puis à tenir des séances plénières* », puisque de telles pratiques empêchaient de « *négocier franchement* ». La condamnation était tout aussi vive de la part de M. Jean-Louis Mandinaud (CGC), tandis que M. Alain Deleu (CFTC) avançait des hypothèses. « *Cela pourrait signifier que la CGT a fait une croix sur la négociation* », devait-il déclarer, ou pourrait amener le CNPF à se satisfaire d'un système « *visant à transférer tous les chômeurs à un régime d'Etat* ».

Exceptionnelle par sa gravité, unique dans les annales par ses raisons, la rupture de fait des négociations ne peut pas être considérée comme fortuite. Elle tombe à pic, et dans un climat de déliquescence de la vie sociale qui se prête à toutes les confusions.

De son côté, la CGT est engagée dans un combat obscur où les débats internes n'interviennent pas pour peu. Ainsi, M. André Deluchat, responsable de la délégation, et l'un des deux socialistes membres du bureau confédéral, a soutenu, dans une déclaration, qu'il était « *du devoir* » de M. Forgeot d'informer l'opinion publique, car « *il avait considéré être en état de légitime défense* ». Un peu plus tard, la confédération approuvait le comportement de sa délégation et persistait dans son appréciation. On peut parfaitement envisager que ce traquenard délibéré n'ait eu d'autre objectif que de radicaliser les situations et, partant, d'entraîner les plus hésitants.

Désormais, la politique du pire est possible. L'échec des négociations, devenu patent, l'incapacité de gérer par les partenaires sociaux un système autonome avéré, le pouvoir politique peut être amené à se découvrir dans les dernières semaines du premier trimestre de 1986. Il peut être conduit à prendre des responsabilités redoutables quand l'équilibre financier de l'UNEDIC devient impossible et le sort des chômeurs dramatique. Autre hypothèse : l'opération peut obliger les autres organisations syndicales — la « bande des quatre » vilipendée — à réclamer des négociation sans la CGT. Cela peut les entraîner à accepter des aménagements pour l'avenir de la convention qui seront d'autant plus critiqués que la CGT pourra se montrer comme étant le seul syndicat inflexible. Mieux, on pourra alors hurler à la collusion puisque le CNPF voudra offrir un gage de sa bonne volonté et acceptera de reprendre les discussions.

Isolée mais toujours très puissante, la CGT a choisi de jouer une série de quitte ou double. Les délais impartis, les conditions mêmes, lui fournissent des armes. Mais la politique contractuelle n'aura jamais subi un tel affront.

ALAIN LEBAUBE.





SOCIAL

PRÈS DE 10 000 DÉPARTS EFFECTIFS D'IMMIGRÉS

Grâce à l'aide au retour, la progression du chômage a ralenti

Depuis le début de cette année et jusqu'à la fin août, les dossiers d'aide au retour (1) de 13 234 travailleurs immigrés ont été acceptés. Ils sont 16 000, environ, depuis la mise en place du dispositif. En moyenne, 96 % des demandes ont été agréées et, actuellement, on compte 9 665 départs effectifs. *« D'ici la fin de l'année, on atteindra les 18 000 à 20 000 retours prévus »*, assure M. Gérard Fuchs, le président de l'ONI (Office national de l'immigration), confiant dans le succès de son action. Avec les familles, ce seront finalement de 40 000 à 45 000 personnes qui seront parties en une année, dont 56,3 % de Maghrébins (36 % d'Algériens, 16,5 % de Marocains), 23 % de Portugais, 11 % de Turcs et seulement 3 % d'Africains. *« On tablait sur 10 % des effectifs immigrés dans l'industrie, nous en sommes entre 15 et 20 % »*, ajoute M. Fuchs.

Pour l'aide au retour, tout commence en décembre 1983, au plus fort du conflit de l'usine Talbot, à Poissy. Des travailleurs immigrés réclament une aide financière qu'ils évaluent alors à 200 000 F pour rentrer dans leur pays d'origine. Malgré le désaveu de leur syndicat CGT, pris de court, ils maintiennent leur revendication qui provoquera de nombreux remous et donnera naissance à une interrogation. Et si certains, plutôt que d'être chômeurs en France, préféraient à tout prendre vivre la crise chez eux, pour peu que les conditions de départ soient honorables ?

Quelques mois plus tard, alors que le dossier Citroën atteignait sa phase critique, quand l'usine d'Aulnay-sous-Bois faisait figure de bombe à retardement, la même demande réapparaissait, insistante. Il était alors temps pour le gouvernement, qui préparait une formule d'aide au retour plus favorable que l'ancien dispositif de M. Lionel Stoléru – le fameux million aux immigrés, vite supprimé par la majorité socialiste, – d'engager des négociations avec les partenaires sociaux. A l'exception de la CGT, ceux-ci donnaient leur accord, le 24 mai, sur l'ensemble des modalités d'application.

De brûlant et même explosif, à l'époque, le sujet a depuis disparu de l'actualité au point que personne ne prête guère attention à l'activité de l'ONI (Office national d'immigration), pourtant chargé de signer les conventions avec les intéressés et les entreprises, non sans résultats.

Un coût social élevé

Indiscutable pour ce qui est des chiffres, et cela sans évoquer l'inévitable question de fond, la réussite de l'opération « aide au retour » a pourtant eu des conséquences sur le terrain social. Par exemple, 80 % des conventions ONI, dans les premiers mois, provenaient du secteur automobile, – contre 44 % en moyenne aujourd'hui, – et il est évident que la formule a contribué à la suppression des sureffectifs, si ce n'est sans douleur, du moins sans heurts. Citroën, bien sûr, puis Renault y ont recours, dès l'origine, suivis par les équipementiers, en mal de licenciements. De grosses entreprises industrielles ont signé des conventions, relayées maintenant par des sociétés de taille moyenne du BTP (10 %), de la confection, des métaux (5 %) ou de l'équipement électrique. *« On assiste à une multiplication du nombre des conventions* (961), dit M. Fuchs, *et à une diminution du nombre d'aides par convention signée. »*

Parfois, comme le groupe Michelin, les directions ont été surprises par les résultats obtenus. La firme de Clermont-Ferrand, qui croyait avoir vu grand en imaginant que 800 de ses salariés, au maximum, demanderaient à bénéficier de l'aide, est ensuite revenue avec un projet prévu pour 900 personnes. Finalement, elle a déposé 1 147 dossiers et, pour son usine de Cholet, a estimé que les 50 départs volontaires d'immigrés suffiraient à régler le problème d'emploi.

La bienveillance de tous

Même dans la marmite d'Aulnay, la méthode a fait retomber la température. Au mois d'août 1984, 520 aides au retour avaient été recensées. Il y en a maintenant davantage. De nombreux ouvriers (environ 200 sur 1 800 actuellement) ayant achevé les stages de reconversion du CFTA (Centre de formation pour les travailleurs de l'automobile) demandent à leur tour à en bénéficier. Les conventions sont même signées directement, sans être soumises au comité d'entreprise, alors que les stagiaires sont encore formellement salariés de Citroën. Cela pourrait en grande partie expliquer que la situation soit si calme au moment même où les derniers OS rompent l'ultime fil qui les reliait encore à Citroën, huit ou neuf mois après avoir quitté l'usine.

Certes, le coût de l'apaisement aura été élevé, dans ce cas précis, si l'on additionne les efforts consentis. Il le sera également pour l'ensemble du dispositif, même si l'on admet qu'il aura évité nombre de dépôts de bilan : au total, 600 millions de francs auront été à la charge du budget de l'Etat et 900 millions payés par l'UNEDIC, sans compter les dépenses des entreprises elles-mêmes.

Mais, amortisseur de conflits qui explique pour partie l'atonie de la vie sociale quand le nombre et l'importance des suppressions d'emplois auraient pu entraîner de brusques réactions, l'aide au retour aura également bénéficié de la bienveillance discrète de tous les partenaires, qui y ont rapidement vu un moyen commode d'éviter bien des crises. L'opposition d'origine de la CGT, essentiellement théorique et idéologique, n'a pas résisté aux faits. Aucun des comités d'entreprise auquel on a pu soumettre une convention ONI n'est allé au-delà de la protestation de principe, qu'il soit à majorité CGT ou pas.

Syndicalistes, employeurs et pouvoirs publics ont trouvé plus d'un avantage à favoriser la demande volontaire de travailleurs immigrés de rentrer au pays quand les suppressions d'emplois s'avéraient inéluctables. Outre l'assurance d'un règlement tranquille, on a été sensible au fait que les départs permettaient de maintenir au travail d'autres salariés à due concurrence. Combinées avec les départs en retraite FNE, les aides au retour figurant dans le plan social ont parfois permis d'éviter les « licenciements secs ».

Du côté de l'administration, on a enfin été sensible à leur effet sur l'emploi et le chômage. Grâce à cela, une proportion de salariés a pu demeurer dans la population active occupée, plutôt que de s'inscrire à l'ANPE. De même, les statistiques mensuelles des demandeurs d'emploi ont nécessairement profité de ce mouvement qui joue sur quelques milliers de personnes. Sans aucun doute, l'aide au retour doit être pour quelque chose dans l'actuel ralentissement du rythme de progression du nombre de chômeurs en fin de mois. Ajoutée à d'autres mesures – les TUC, les préretraites, – elle explique l'accalmie enregistrée par les chiffres.

Et c'est peut-être aussi pourquoi on ne tient pas à en parler, par crainte de réveiller d'anciennes polémiques. Il est en effet des cas où le triomphe doit se savourer avec modestie.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Pour constituer l'aide au retour, l'Etat verse une somme de 20 000 francs et y ajoute une prime de déménagement qui peut aller de 2 500 à 10 000 francs selon la composition de la famille. L'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage, verse en une seule fois l'intégralité des indemnités auxquelles le salarié aurait droit s'il demeurait en France et ne retrouvait pas d'emploi. Cette capitalisation des allocations de base et de fin de droits, variable selon le revenu de référence, peut être comprise entre 45 000 et 50 000 francs. L'entreprise signe une convention avec l'ONI et s'engage à payer une somme de 15 000 francs à laquelle il convient d'ajouter le montant des indemnités de licenciement. Dans de nombreux cas, l'employeur propose une somme plus importante et accorde parfois des facilités pour l'achat de matériel ou d'automobile avec des réductions avantageuses. Selon le cas, le travailleur immigré peut percevoir de 100 000 à 150 000 francs.

Un risque : la « volatilisation du capital »

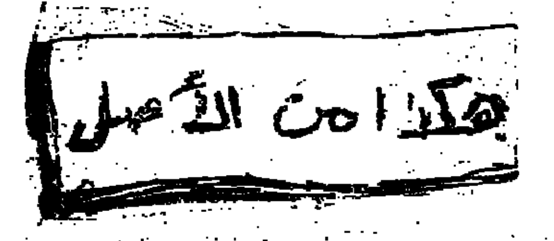
Alléché par la perspective de disposer d'un capital qui n'est pas toujours négligeable, le travailleur immigré doit satisfaire à quelques obligations avant de pouvoir bénéficier de l'aide au retour. Notamment, il doit présenter à l'ONI un projet de réinsertion dans son pays d'origine, et cela surtout afin de prévenir les déséquilibres possibles de l'économie locale. Trop d'épiciers ou de taxis, et c'en serait fini du fonctionnement régulier d'un marché donné. Trop d'impréparation, et les gouvernements des pays où s'effectue le retour pourraient s'opposer à la mesure, en raison des difficultés qu'ils connaissent déjà.

Pour 47 % d'entre eux, les candidats au départ volontaire prévoient d'ouvrir un commerce, 28 % d'exercer une activité agricole ou de pêche, 12 % envisagent l'acquisition d'une entreprise de transport (taxi ou camionnette). Rares sont ceux qui modifient leur projet (20 %), et, à l'expérience, on constate que 80 % de ceux qui sont rentrés ont réussi, après trois mois, à créer leur emploi. 3 % seulement occupent une fonction salariée.

Au début de l'opération, les travailleurs immigrés eux-mêmes *craignaient un certain nombre de* difficultés à l'occasion de leur *retour, et leurs représentants* s'en étaient inquiétés auprès des *autorités françaises. Si le risque de « volatilisation du capital »*, comme le veut un délicat euphémisme, n'a pu être écarté, bien des « péages » ont pu être supprimés. Grâce aux accords bilatéraux interdisant la double imposition, les prélèvements fiscaux, souvent symboliques, ont pu être opérés en France. Des obstacles administratifs ont pu être levés et des commissions mixtes ont éliminé bien des embarras. Très souvent, l'administration s'est efforcée d'inventer des aménagements subtils ou de manigancer des techniques à la limite de l'orthodoxie. Mais, pour autant, elle n'a pu faire disparaître tous les barrages douaniers...

Dans la situation actuelle, il est difficile d'espérer mieux, à moins de croire en d'hypothétiques accords bilatéraux. Mais les pays d'origine ne sont pas disposés à signer des conventions prévoyant le retour de leurs ressortissants. L'avenir est déjà assez sombre sans eux.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er octobre

Effritement : – 0,3 %

Au net repli de la veille (les actions françaises avaient perdu 0,7 % lundi) a succédé un effritement de la cote. A l'approche du son de cloche final, l'indicateur était en retrait de 0,3 %, ce qui porte à 3,9 % la baisse du marché parisien depuis le début de l'année.

Connu simplement quelques minutes après le début de la séance, le bombardement – revendiqué par les Israéliens – du quartier général de l'OLP à Tunis a suscité quelque émoi au palais Brongniart. Mais au fur et à mesure que tombaient les dépêches d'agence (confirmant, au passage, le fait que le leader palestinien, Yasser Arafat, était sorti indemne de l'offensive israélienne), le ton apparaissait plus rasséréné autour de la corbeille.

Les opérateurs en ont profité pour descendre rapidement au sous-sol où se tient le marché des changes afin d'y surveiller l'évolution du dollar. A 8,1765 F en séance officielle, le billet vert ne s'écartait guère de son cours précédent (8,1525 F lundi), le dollar-titre remontant légèrement à 8,20/24 F contre 8,15 F lundi.

Du côté des actions, nombre de titres s'établissaient à leur plus bas niveau de l'année avec des replis de 3 % à 4,5 % en moyenne. Parmi ceux-ci, on relevait Eurocom, Signaux, Esso, TRT et surtout BSN qui annonce une baisse de 27 % de ses bénéfices semestriels, une information pourtant escomptée depuis quelques jours.

Parmi les points de résistance, limités entre 2 % et 6 %, on relevait Imétal, Géophysique, Penarroya, UCB, Maisons Phénix, Cedis, SAT, Générale Occidentale et Cetelem. A 165 F (par rapport à un maintien de cours à 160 F), Olida et Caby est en progrès de 1,2 %.

Sur le marché de l'or international, le métal fin est revenu de 326,50 à 323,15 dollars à Londres. Sur notre marché, le lingot perd 900 F, à 85 100 F, le napoléon gagnant 4 F, à 544 F.

NEW-YORK

L'activité reprend, la hausse aussi

La publication des dernières statistiques sur la marche de l'économie américaine a favorisé, mardi, une forte reprise de l'activité à Wall Street, et en même temps une hausse des cours. Pour la première fois depuis le 23 juillet dernier, plus de 130 millions de titres (130,24 millions) ont été échangés (contre 103,60 millions la veille) et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 12,32 points à 1 340,94.

Le bilan de la séance a été à l'image de ces résultats. Sur 1 972 valeurs traitées, 1 090 ont monté, 448 ont baissé et 434 n'ont pas varié.

Les indicateurs économiques étaient, il est vrai, de nature à revigorer le marché avec, notamment, une forte progression, en août, du principal indice (*le Monde* du 2 octobre). Manifestement, l'expansion reprend. Néanmoins, les professionnels n'étaient pas pleinement convaincus. Beaucoup assuraient que cette semaine serait cruciale pour la Bourse new-yorkaise, et qu'une rechute n'était pas impossible. De fait, tout dépendra des décisions que la commission de l'« open market » a prises, mardi, au cours de sa dernière réunion. La question est de savoir : quelle politique monétaire ? Certains croyaient savoir que le « bras » du Fed n'envisageait pas de modifier en quoi que ce soit les termes de ladite politique.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	33	33 5/8
A.T.T.	20 7/8	21 1/2
Boeing	45 1/8	46 5/8
Chase Manhattan Bank	49 1/8	50 1/4
Du Pont de Nemours	57 3/8	57 7/8
Eastman Kodak	43 3/4	43 3/4
Exxon	51 7/8	52 7/8
Ford	44 1/4	45 1/4
General Electric	57 1/2	58 1/4
General Foods	118 3/8	118 3/8
General Motors	67	68 1/4
Goodyear	27 1/4	27 3/8
I.B.M.	124	126 3/8
I.T.T.	33 7/8	34 1/4
Mobil Oil	29 1/4	30 1/4
Pfizer	47 3/8	49
Schlumberger	34 1/4	36 1/4
Texaco	38 1/2	37 1/2
U.A.L. Inc.	47	48 3/8
Union Carbide	55	54 3/8
U.S. Steel	31 5/8	32 1/2
Westinghouse	37 1/2	37 7/8
Xerox Corp.	50 3/8	49 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BESNARD RACHÈTE A LA SPIFF 65 % DE LA FINANCIÈRE ROSARIO. – Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change du 1er octobre, la société Besnard, de Vic-sur-Seine (Aisne), a acquis, le 30 septembre, par cession directe de la SPIFF (Société privée d'ingénierie foncière et financière), 179 519 actions (soit 65,2 % du capital) de la Société financière de Rosario, dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris. Cette cession d'un bloc de contrôle est intervenue au prix unitaire de 215 F directement entre les sociétés Besnard et SPIFF. La société Besnard s'est engagée à intervenir sur le marché, si nécessaire, du 3 au 23 octobre inclus, pour que le cours de l'action Rosario ne s'établisse pas en deçà de 215 F. La cotation des actions de cette société, suspendue les 1er et 2 octobre, a été reprise le 3 octobre.

RÉSULTATS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS DE MIDLAND BANK SA. – La Banque française annonce, pour le premier semestre 1985, un bénéfice net consolidé de 27,5 millions de francs, en augmentation de 5 % sur l'année précédente à la même époque, le résultat brut d'exploitation atteignant 70,8 % (plus 24 %). Quant au produit net bancaire de cet établissement, il a progressé de 17 %, à 228,3 millions de francs.

ATT SERAIT COTÉE A TOKYO. – La firme américaine American Telephone and Telegraph pourrait être cotée prochainement à la Bourse de Tokyo, a indiqué la direction d'ATT.

LE PRÉSIDENT REAGAN INTERDIT LES IMPORTATIONS DE KRUGERRAND SUD-AFRICAINS. – Le président Ronald Reagan a annoncé, le 1er octobre, l'interdiction de l'importation aux États-Unis de pièces d'or sud-africaines, les Krugerrands, à compter du 11 octobre prochain. Dans un message transmis au Congrès, le président souligne que ces sanctions visent l'« *apartheid et le gouvernement sud-africain et non le peuple de ce pays ou son économie* ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	112,7	112,2
Valeurs étrangères	89,4	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 sept.	1er oct.
Indice général	211,3	210,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 octobre .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er oct.	2 oct.
1 dollar (en yens)	217,80	213,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% de coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 1/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1582 20	1582	1583	+ 0 05
4078	C.N.E. 3 %	4035	4028	4028	– 0 17
936	B.N.P.	934	933	933	– 0 10
961	C.C.F.	946	946	950	+ 0 42
191	Elf-Aquitaine	184	185	185	+ 0 54
182	– (certific.)	174 50	174	174	– 0 29
1270	Epeda-B-Faure	1210	1230	1230	+ 1 65
2180	Essilor	1895	1862	1862	– 1 74
[illegible]					
236	Ericsson	224	225 50	225 50	+ 0 66
440	Exxon Corp.	405	424	428	+ 5 67
380	Ford Motors	361	363	363	+ 0 55
187	Free State	188	184 60	184 60	– 2 02
87	Gencor	84	83	83	– 1 19
520	Gén. Electr.	469	474	474	+ 1 06
275	Gén. Belgique	282	290	289	+ 2 48
600	Gen. Motors	553	567	560	+ 1 26
52	Goldfields	49 80	50 10	49 50	– 0 60
39	Gd Metropolitain	38 80	38 50	38 90	....
90	Harmony	86 60	85	85 20	– 1 61
23	Hitachi	23 75	25 05	25 05 c	+ 5 47
695	Hoechst Akt.	681	691	691	+ 1 46
81	Shell transp.	78 25	79 80	79 80	+ 1 98
1870	Siemens A.G.	1859	1889	1888	+ 1 56
132	Sony	125 80	133 50	133 50	+ 6 12
148	T.D.K.	134	137	138 50	+ 3 35
12	Toshiba Corp.	12 60	13 75	13 60	+ 7 93
940	Unilever	897	887	887	– 1 11
330	Unic. Techn.	307 50	304	305	– 0 81
615	Vaal Reefs	561	538	540	– 3 74
245	Volvo	224	225 70	225 70	+ 0 75
295	West Deep	269	265 30	265 30	– 1 37
230	West Hold.	215	211 80	210	– 2 32
455	Xerox Corp.	411 80	411	411 c	– 0 19
1 62	Zambia Corp.	1 54	1 50	1 40	– 9 09

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 152	8 176	7 750	8 350
ECU	6 746	6 767	....	....
Allemagne (100 DM)	306 120	305 120	295	310
Belgique (100 F)	15 042	15 049	14 450	15
Pays-Bas (100 fl.)	270 590	270 780	262	277
Danemark (100 krd)	83 870	83 910	79	87
Norvège (100 k)	102 380	102 450	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 480	11 476	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 207	6 210	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 520	4 519	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	373 100	372 950	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 370	101 480	97	103
Autriche (100 sch)	43 390	43 430	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 995	4 996	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 820	4 840	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 974	5 955	5 750	6 150
Japon (100 yens)	3 772	3 768	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	85800	85000
Or fin (en lingot)	86000	85100
Pièce française (20 fr)	540	544
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	556
Pièce latine (20 fr)	511	519
Souverain	626	626
Pièce de 20 dollars	3510	3510
Pièce de 10 dollars	2020	2000
Pièce de 5 dollars	1450	.....
Pièce de 50 pesos	3290	3300
Pièce de 10 florins	520	524
Or Londres	326 50	323 15
Or Zurich	326 50	323 50
Gold Tray Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 06	6

Le Monde

SELON LA POLICE LIBANAISE A BEYROUTH

Un des otages soviétiques a été « exécuté »

Un des quatre otages soviétiques enlevés lundi dernier à Beyrouth-Ouest a été exécuté, a annoncé le mercredi 2 octobre la police libanaise.

L'Organisation islamique de libération (OIL) — *Forces de Khaled Ibn Walid — secteur de Beyrouth,* avait annoncé peu auparavant l'exécution d'un des quatre hommes. Dans un appel téléphonique à une agence de presse étrangère, un interlocuteur anonyme, se proclamant de l'OIL, avait indiqué : *« Nous avons exécuté la sentence de Dieu à l'encontre du premier otage et nous exécuterons les autres, l'un après l'autre, si nos demandes pour l'arrêt de toutes les campagnes athées contre (la ville) musulmane de Tripoli ne sont pas satisfaites ».*

Le communiqué n'a pas précisé l'identité de l'otage. — *(AFP.)*

De notre correspondant

Beyrouth. — La confusion la plus totale a régné, le *mardi 1er octobre,* sur le sort des quatre otages soviétiques enlevés lundi après-midi à Beyrouth-Ouest.

Seule quasi-certitude, authentifiée par l'envoi de photos, les ravisseurs appartiennent à l'Organisation islamique de libération — Forces de Khaled Ibn Walid — secteur de Beyrouth. *Ce qui n'exclut pas,* d'ailleurs, une relation entre ce groupe et le Jihad islamique au nom duquel l'opération avait été revendiquée par un interlocuteur anonyme. Mais, par un appel tout aussi anonyme, le Jihad a démenti y être impliqué, *menaçant de « demander des comptes à quiconque utilise notre nom, et ces gens sont bien connus de nous ».* L'organisation islamique de libération s'était manifestée à Beyrouth-Ouest après l'élimination de la milice sunnite des Mourabitoun et *s'était signalée* par de multiples attentats nocturnes quotidiens contre la milice Amal et la 6e Brigade de l'armée, forces alliées chiites.

Le second élément de confusion qui, lui, a subsisté, concerne l'exécution d'un ou de plusieurs otages. Authentifié, comme vraie détentrice *des quatre Soviétiques — qui se* trouveraient toujours à Beyrouth-Ouest, bien que leur tranfert à Tripoli ait été annoncé — mais on ne voit nullement par quelle voie il aurait pu être exécuté —, l'Organisation de libération islamique avait proclamé, mardi en soirée, que le premier otage serait exécuté à 21 heures, *si ses conditions n'étaient* pas satisfaites.

Prié de dire s'il prenait au sérieux la menace d'exécution de ses collègues, un porte-parole de l'ambassade soviétique à Beyrouth a répondu : *« Tout est possible au Liban. »* Un chargé d'affaires soviétique s'est rendu à Beyrouth-Est (secteur chrétien) pour informer officiellement le président de la République M. Gemayel — qui n'en peut mais — de l'incident.

Peut-on considérer que la trêve de six heures acceptée par les forces pro-syriennes assaillantes à Tripoli pour 18 heures, mardi, qui s'est traduite par un ralentissement des combats, en vue de permettre à une délégation de bons *offices iranienne* de pénétrer dans Tripoli et de ramener à Damas le chef des intégristes antisyriens Cheikh Saïd Chaabane, ait été considérée comme suffisante par les ravisseurs pour au moins surseoir, mardi, à l'exécution des Soviétiques ? *D'autant plus que les com*bats ont repris rageusement le mercredi matin et que jusqu'à nouvel ordre rien n'indique que le Cheikh Chaabane soit à Damas ?

Un des aspects les plus paradoxaux de la nouvelle donne libanaise est que les alliés que sont la Syrie et l'Iran parrainent chacun un *des deux camps belligérants,* Damas menant à Tripoli, par milices interposées, le combat contre l'intégrisme musulman dont Téhéran est *le mentor actif.*

C'est donc une connotation vio*lemment antisyrienne que revêt* la grève observée ce mercredi 2 octobre à Beryrouth-Ouest à l'appel des ulémas sunnites qui, de surcroît, organisent des sit-in dans les mosquées vendredi à l'issue de la prière.

Cela étant, à Tripoli la bataille n'a pas évolué de façon *significative,* la tendance étant la même : lent grignotage du terrain par les milices prosyriennes et résistance forcenée, malgré le déluge d'artillerie qu'elles subissent du MUI (Mouvement de l'unification islamique) qui lance même des contre-attaques lui permettant sinon de reprendre des positions, du moins d'obliger ses ennemis à s'en retirer après les avoir conquises. Tel paraît notamment être le cas du Sérail et de la place Abdel-Hamid-Karamé à l'entrée sud de la ville.

LUCIEN GEORGE.

MORT DU CRITIQUE D'ART PATRICK WALDBERG

Le critique d'art Patrick Waldberg est mort le 30 septembre, à Paris, d'un infarctus. Il était âgé de soixante-douze ans.

Critique d'art, poète et essayiste, Américain de culture française, né en 1913 à Santa-Monica en Californie, Patrick Waldberg était un ami des surréalistes. Il s'était lié au groupe dès 1932, à Paris, mais fréquentait surtout les membres dissidents. Ainsi avait-il été entre 1938 et 1940 le secrétaire du collège de sociologie fondé par Georges Bataille.

Puis il y avait eu l'épisode de la guerre. Engagé volontaire dans l'armée française en 1939, après la défaite de 1940, Patrick Waldberg avait gagné les Etats-Unis et travaillé dans la section française des services d'information de l'armée américaine. Après la guerre, il avait continué à participer aux activités du groupe surréaliste et, à partir des années 50, s'était consacré à la critique artistique, publiant des livres sur les artistes qu'il connaissait bien et le mouvement dont il avait été un témoin actif.

On lui doit notamment une grande biographie de Max Ernst (1958), un essai sur le Surréalisme (Skira, 1962), Mains et merveilles *(sur vingt-six peintres et sculpteurs contemporains), une grosse monographie sur Magritte (1965), une autre sur Chirico, mais aussi des poèmes* (Sur le bord), *des essais, notamment un essai sociologique* (Eros modern'style).

Patrick Walderg avait été élu à l'Académie des beaux-arts en 1970 en qualité de correspondant étranger.

G. B.

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1985 a été tiré à 471 034 exemplaires

AU PÈRE-LACHAISE

L'adieu pudique

La mort a toujours le dernier rôle. Sous les marronniers du *Père-Lachaise, dans la lumière* crue d'un somptueux après-midi d'automne, Simone Signoret s'en est allée, vite, vite, vers l'ultime loge de la division 44. Une sortie furtive et grandiose à la fois, des obsèques non en grande pompe mais de grande classe, comme un tomber de *rideau poignant et dépouillé.*

N'imposer point sa mort aux vivants, comme une épreuve dans l'épreuve, accepter le chagrin sans en provoquer les démonstrations excessives, c'est vouloir, c'est savoir aussi réussir sa sortie. *Simone Signoret* avait voulu que ses obsèques soient ce *qu'elles furent : un adieu pudique* et accéléré.

Boulevard de Ménilmontant, sous les arbres déjà casqués d'or, des milliers de personnes attendaient, foule sage et sagement triste. Le soleil, en retard *d'affection,* tapait si dur que beaucoup s'étaient fait, avec ces *journaux qui racontaient la vie de* Simone Signoret, des chapeaux de maçon italien, de Tour de France ou de jour de fête. Images tendres d'un deuil d'été indien, comme déjà une grande nostalgie.

A 16 heures, le cortège est passé très vite. Les lourdes *portes du Père-Lachaise se sont* ouvertes un instant, puis vite refermées à la foule, pour dix minutes d'intimité. Le break transportant le cercueil est monté dans l'entrelacs des allées pavées. Et une image là nous *restera de ces trois bonnes* dames, qui, au prix sans doute de savantes intrigues, avaient réussi à s'introduire au Père-Lachaise. *Elles avaient patienté* le malheur, tricotant, assises, devant la tombe d'Henri Curiel, par hasard, et se levèrent pour agiter un mouchoir, comme sur un quai de gare.

En dix minutes tout fut dit. Sur le cercueil disposé dans une simple fosse de terre, Yves Montand, *immense, le visage blême,* a jeté une rose. Catherine Allégret, la fille de Simone, à la ressemblance plus émouvante que jamais, vêtue d'une robe à fleurs, comme une cuirasse contre le malheur, en a fait autant. Et puis, *derrière, tous et toutes,* gens des arts, des lettres et de la politi*que,* Philippe Noiret, *Marina* Vlady, Bernard Blier, Anouck Aimé, Annie Girardot, Dany Saval, Claude Lelouch, Robert Badinter, Yvette Roudy, Jack Lang, Lionel Jospin, Gisèle Halimi, Françoise Giroud, Claude *Mauriac, Edmond Maire, Daniel* Mayer, Marek Halter, André Glucksmann et tant d'autres.

Après, les portes du cimetière se sont ouvertes. Et des milliers de personnes ont commencé à monter doucement, sans trop d'espoir de voir la tombe, d'y poser une fleur. Simplement *comme cela, comme une* immense et sage procession, comme pour une remontée vers leurs propres souvenirs, leur propre vie, datés par le visage et la vie d'une grande dame. Simone Signoret, qui détestait tant les enterrements, s'en allait dans l'intimité de cette foule qui était *sienne.*

P.G.

Les sanctions contre l'Afrique du Sud

LE PRÉSIDENT REAGAN INTERDIT L'IMPORTATION AUX ÉTATS-UNIS DE PIÈCES D'OR KRUGERRANDS

Le président américain, M. Ronald Reagan, a annoncé, le mardi 1er octobre, l'interdiction de l'importation aux Etats-Unis de pièces d'or sud-africaines — les krugerrands — à compter du 11 octobre. Le 9 septembre dernier, M. Reagan avait indiqué qu'il allait entamer des consultations au sein du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) en vue *d'interdire ces importations,* dans le cadre d'une série de sanctions de portée limitée contre l'Afrique du Sud.

Cette décision intervient au moment où le Congrès américain menaçait de déposer des projets de loi prévoyant des sanctions économiques contre Pretoria plus sévères *que celles annoncées par* la Maison Blanche. M. Reagan a précisé, dans un message transmis au Congrès, que cette nouvelle sanction vise *« l'apartheid et le gouvernement sud-africain et non le peuple de ce pays ou son économie ».*

En Afrique du Sud, l'ANC *(Con*grès national africain) a rejeté dans son ensemble les propositions de réformes faites par M. Pieter Botha, notamment l'éventualité de permettre aux Noirs de siéger au sein du Conseil présidentiel *(le Monde* du 2 octobre). Cette réaction est partagée par la plupart des dirigeants des *partis d'opposition considérés* comme modérés. — *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

On déraille

Qu'est-ce qui se passe au gouvernement ? Depuis que *l'affaire Greenpeace leur a pété* dans la gueule, ils sont complètement sonnés, ma parole. Vous avez vu ce culot ? Sous prétexte que des cheminots ont fait *dérailler deux ou trois trains* pendant l'été, voila qu'on se mêle de contrôler leurs connaissances, de voir s'ils sont capables de ne pas se tromper d'aiguillage. C'est insensé. Moi, je comprends qu'ils se soient vexés, ces gens-là. *Furieux, ils étaient.* Non mais des fois !

Le pouvoir s'est immédiatement écrasé. Une chance ! Autrement avec leur fichue grève on ne risquait plus de se tuer en train pendant des semaines et *même* des mois. Enfin quoi, l'erreur est humaine ! Alors pourquoi ils n'y auraient pas droit les agents de conduite ? C'est pas parce que des maladroits ont fait *des bourdes qui ont coûté la vie* à des dizaines de pauvres mecs — quelle idée aussi de voyager pendant les vacances ! — qu'on va les faire plancher sur le code du rail.

Et le code de la mer, le droit maritime *international, ils le* savaient peut-être sur le bout du doigt ceux qui ont dégoupillé la bombinette du Rainbow-Warrior, à la DGSE ? Vous me direz : faut pas exagérer, leur mort, c'est même pas un Français, c'est rien qu'un Portugais. Pas une raison *pour la ramener. On a viré leur* patron. On a fait pareil à la SNCF. Ça va bien comme ça.

Non et puis quoi encore ? On va leur coller des interrogations écrites aux roulants : en cas d'arrêt intempestif de la machine, faut-il se servir d'une clé à molette ou d'un tournevis ? *Il a vraiment bonne mine.* Chevènement, cramponné, alors que tout se débine, à ses examens de contrôle permanent à l'école. Je vous fiche mon billet de première qu'à partir d'aujourd'hui il n'y a plus un potache qui acceptera une *humiliation pareille* sans se croiser les bras. Ces soupçons *d'ignorance* sont absolument intolérables.

A *propos, on commence à sol*der la collection printemps-été de bonnets d'âne. Ça va être la ruée.

CLAUDE SARRAUTE.

VERS LA FIN DE LA GRÈVE A LA SNCF

La reprise du trafic ferroviaire s'effectue lentement

Le retour à la normale du trafic ferroviaire a été lent après le grève « sauvage » déclenchée, le dimanche 29 septembre, par les mécaniciens pour protester contre la création d'un examen supplémentaire de leurs connaissances des règlements de sécurité.

Les unes après les autres, les assemblées générales se sont prononcées, *dans les dépôts, sur la proposi*tion de la direction de reporter l'application de cette mesure et d'en discuter les modalités, le 18 octobre, avec les syndicats du personnel. Les premiers votes, notamment à Chambéry d'où est parti le mouvement, ont été favorables à la reprise du travail qui s'est effectuée progressivement tout au long de la journée du 2 octobre.

Les difficultés étaient, en milieu de journée, toujours importantes. Le service de la banlieue parisienne n'était assuré qu'à moitié, à Paris-Est et Paris-Nord. Un train sur quatre circulait à Paris-Lyon, Paris-*Saint-Lazare et Paris-Montparnasse,* et un sur dix seulement à Paris-Austerlitz.

Nos correspondants de province nous signalent que la situtation est identique au départ des grandes métropoles.

Tous les syndicats ont souligné le recul de la direction sur la question du contrôle complémentaire des connaissances, mais ils n'ent ont pas tiré les mêmes conséquences. Pour FO et *la CGT,* les promesses de négociation obtenues suffisaient pour voter la reprise du travail. En revanche, certains militants CFDT souhaitaient une poursuite de l'action.

Selon toute vraisemblance, les *organisations syndicales* chercheront, dans les prochaines semaines, à exploiter le succès d'une grève partie de la base afin d'obtenir une véritable négociation sur l'amélioration *de la sécurité ferroviaire. Celle-ci* leur semble surtout dépendre d'un accroissement des effectifs, d'une amélioration des conditions de travail et d'un renforcement des investissements.

(Lire page 28.)

● *Allocations de chômage : revalorisation de 2,5 % au 1er octobre.* — Le conseil d'administration de l'UNEDIC, qui gère le régime d'assurance-chômage, a décidé, le 1er octobre, d'augmenter les allocations de chômage de 2,5 % à compter de cette date. Le salaire de référence, qui sert de base au calcul des prestations, est donc revalorisé d'autant, pour la partie en pourcentage. La partie fixe de *l'allocation* de base est portée de 42 F par jour à 43,87 F, *et le minimum* garanti passe de 102 F par jour à 104,55 F. Le taux majoré des allocations de fin de droits, pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans, est relevé de 86 F à 88,15 F par jour. Le montant de l'allocation de fin de droits, révisé le *1er juillet* dernier, est maintenu à 63 F.

A B C D . F G H

